



SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE RAPPORT D'ACTIVITES 2023



SOMMAIRE

1°) Partie synthèse

Le mot du Président	P. 3
1.1 - L'activité de l'association > Les faits marquants	P. 4
1.2 - L'activité du service administratif > Les faits marquants	P. 5
L'organigramme au 06 Septembre 2023	P. 6
1.3 - Pôle Educatif : Les données synthétiques :	
1.3.1 Le travail de rue	P. 7
1.3.2 Les heures de mobilisation PIC-NEET	P. 7
1.3.3 Les jeunes rencontrés	P. 8
1.3.4 Les jeunes accompagnés	P. 8
1.3.5 Les nouveaux jeunes accompagnés	P. 9
1.3.6 Les jeunes soutenus	P. 9
1.3.7 Les 14 indicateurs éducatifs	P. 11
1.3.8 Les chantiers éducatifs (Non N.E.E.T.)	P. 13
1.4 - Pôle Santé : Les données synthétiques	P. 14
1.5 - Contrat d'engagement jeunes : Jeunes en rupture > Les données synthétiques	P. 16
1.6 - Pôle socioprofessionnel : Les données synthétiques	P. 17
Les chantiers Educatifs N.E.E.T.	P. 17
Les chantiers Educatifs en Z.R.R.	P. 18
1.7 - Les perspectives 2024	P. 19
2°) Les rapports d'activité :	
2.1 - Du service administratif	P. 20
2.2 - Du Pôle Educatif, par secteur :	
2.2.1 - Secteur Mondoux/St Georges/ Centre-Ville de Périgueux	P. 22
2.2.2 - Secteur Boucle de l'Isle Périgueux et Chancelade	P. 53
2.2.3 - Secteur Coulounieix-Chamiers et Marsac sur l'Isle	P. 79
2.2.4 - Secteur Canton Boulazac Isle Manoire	P. 96
2.3 - Du Pôle Santé	P. 111
2.4 - Du contrat d'engagement jeunes : jeunes en rupture (C.E.J.-J.R.)	P. 132
2.5 - Du Pôle socioprofessionnel	P. 161
3°) Les perspectives 2024	P. 169
4°) Illustrations visuelles des activités de l'association en 2023	P. 170

1°) Partie synthèse

Le mot du Président

Le format du rapport d'activités 2023 de notre association change. Des retours de partenaires nous ont permis de réaliser qu'il était d'un trop lourd et trop détaillé avec comme conséquence, une lecture peu aisée.

Nous avons tenu compte de cet état de fait.

Aussi, vous retrouverez dans celui-ci **4 parties** :

1°) La partie synthèse

2°) Les rapports d'activité de chaque Pôle ou d'actions particulières

3°) Les perspectives 2024

4°) Les illustrations visuelles des activités réalisées en 2023

Ainsi, scindé en 4 parties distinctes, il sera mis en ligne sur notre site internet www.lechemin24.fr après notre Assemblée Générale qui se tiendra le Jeudi 11 Avril 2024 au Théâtre de Périgueux.

Nous espérons ainsi qu'il saura mieux répondre aux attentes de nos lecteurs.

Comme Président, l'engagement bénévole demande une disponibilité conséquente, chaque semaine. Avec le Bureau et le Conseil d'Administration, le travail avec le directeur et les équipes, sur le terrain, mais aussi avec le service administratif est dense.

Dans un contexte social et économique national et mondial en perpétuel mouvement, il s'agit de nous adapter, mais surtout, d'anticiper les bouleversements qui sont à l'œuvre. La rédaction du projet Associatif en début d'année 2024 donne le cap. Pour autant, le projet de service 2024-2029 qui a été travaillé avec les administrateurs et les salariés demande à être finalisé, justement au regard d'objectifs qui seront à affiner au 1^{er} semestre 2024 avec les élus et les techniciens du conseil départemental de la Dordogne, mais aussi avec les services de l'Etat.

Force est de constater aussi que le partenariat est devenu une force pour notre association au service des jeunes de nos territoires. Institutions, associations, collectivités, secteurs de la santé et du soin, de l'éducation nationale, de la justice et bien sûr de l'aide sociale à l'enfance... Tous ces acteurs sont impliqués et il règne un très bon état d'esprit qui facilite notre travail quotidien.

Nous pouvons nous appuyer sur des professionnels également impliqués, qui proposent une écoute et un accompagnement à beaucoup des jeunes qui vivent des réalités parfois très rudes.

Nous menons avec détermination nos missions de prévention spécialisée.

Le Président, M. Pierre DEJEAN.

1.1 - L'activité de l'association > Les faits marquants :

Nous avons vécu en 2023 une activité dense, à l'image des années précédentes. De façon synthétique, nous avons mentionné ci-dessous les points saillants de celle-ci :

- Renouvellement de l'autorisation de fonctionnement du club de Prévention porté par notre Association par le Président du Conseil Départemental de la Dordogne, pour 15 ans (Depuis le 24 Juillet 2023) :

ARTICLE 2 : Les missions réalisées par le Club de Prévention sont d'organiser, dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

- Extension de notre territoire d'habilitation aux secteurs de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois :

ARTICLE 3 : Le territoire d'intervention du Club de Prévention Le Chemin est le suivant : communes de Bassillac, Boulazac-Isle-Manoire, Chancelade, Coulounieix-Chamiers, La Douze, Eyliac, Marsac sur l'Isle, Marsaneix, Notre Dame de Sanilhac, Périgueux, St Crépin d'Auberoche, Saint Geyrac, Saint Pierre de Chignac et secteurs Vallée de l'Isle et Ribéracois.

- **Formation au logiciel TRAJECT** en fin d'année 2023. Mise en place de l'outil statistique et de collecte des données des fiches NSI (Notes de Suivi Individuel) produites par les éducateurs. Un complément de formation est envisagé en 2024.

- **Réunions de travail internes régulières** : Démarche qualité, Analyse des pratiques, Pôle Educatif, socioprofessionnel,

- **Fin de l'action PIC au 31/10/2023, avec des résultats qui ont dépassé les objectifs fixés (178 jeunes vs 140).**

- **Création d'Ateliers Educatifs mises en œuvre sur l'Agglomération Périgourdine par un Educateur Technique.**

- Mouvements de personnels qui ont nécessité de faire preuve de réactivité, d'adaptation et intégration de nouveaux salariés (En remplacement de 2 personnels en arrêt de travail prolongés).

- Réécriture du projet Associatif, par les administrateurs de l'Association.

- Mise en œuvre de groupes de travail administrateurs/salariés pour **l'écriture du projet de service 2024-2029.**

- Renforcement d'une comptabilité analytique élargie aux actions financées sur des appels à projets et des subventions spécifiques.

- **Développement de la convention quadripartite Conseil Départemental de la Dordogne /D.S.D.E.N./ Collèges/Association « LE CHEMIN ».**

- Poursuite des actions en partenariat avec le Ministère de la Justice (T.I.G. Collectifs et T.I.G et T.N.R. individuels).

- Lauréats de l'action CEJ-JR 2ème vague (Fin de l'action au 31.12.2025) avec le **maintien des plateformes partenariales en zone rurale et du temps de travail avec nos partenaires sur l'Agglomération Périgourdine + création d'un comité de pilotage**. Cette action a nécessité le recrutement de 3 nouveaux professionnels en C.D.D. ...

- **Participation active à des réunions partenariales** : Conseils citoyens, conseils d'arrondissement, P.R.E., comité territorial de veille sociale, CLSPD, Comités de pilotage CEJ-JR...

- **La rédaction et la restitution aux élus et techniciens de la commune de Trélissac** d'un document intermédiaire relatant les observations réalisées aux mois d'août et septembre 2023 sur cette commune (A la demande du Président du Conseil Départemental de la Dordogne).

1.2 - L'activité du service administratif > Les faits marquants

Répartition des absences pour MALADIE selon leur durée au 31/12/2023					
Catégorie	Moins de 3 jours	Entre 3 et 7 jours	Entre 8 et 30 jours	Entre 31 et 90 jours	Plus de 90 jours
Total	12	8	6	4	2

Nombre de journées d'absences pour MALADIE au 31/12/2023			
Catégorie	Jours travaillés théoriques	Jours d'absences	Taux d'absentéisme (%)
Total	5 819.00	622.00	10.69

Sur l'effectif global « salarié » de l'Association

- Un absentéisme important a impacté en 2023 notre présence auprès des jeunes. Une partie de celui-ci est dû à des accidents du travail et des arrêts de travail prolongés dont certains pourraient être liés parfois à un climat institutionnel et/ou des relations professionnelles internes « tendus ». Un personnel à mi-temps a été transféré du quartier « Boucle de l'Isle » vers le secteur de Coulounieix-Chamiers/Marsac sur l'Isle.

- **La cheffe de service a fait valoir son droit à la retraite au mois de septembre 2023. L'apprentie de l'association poursuivait sa 2ème année au Chemin.**

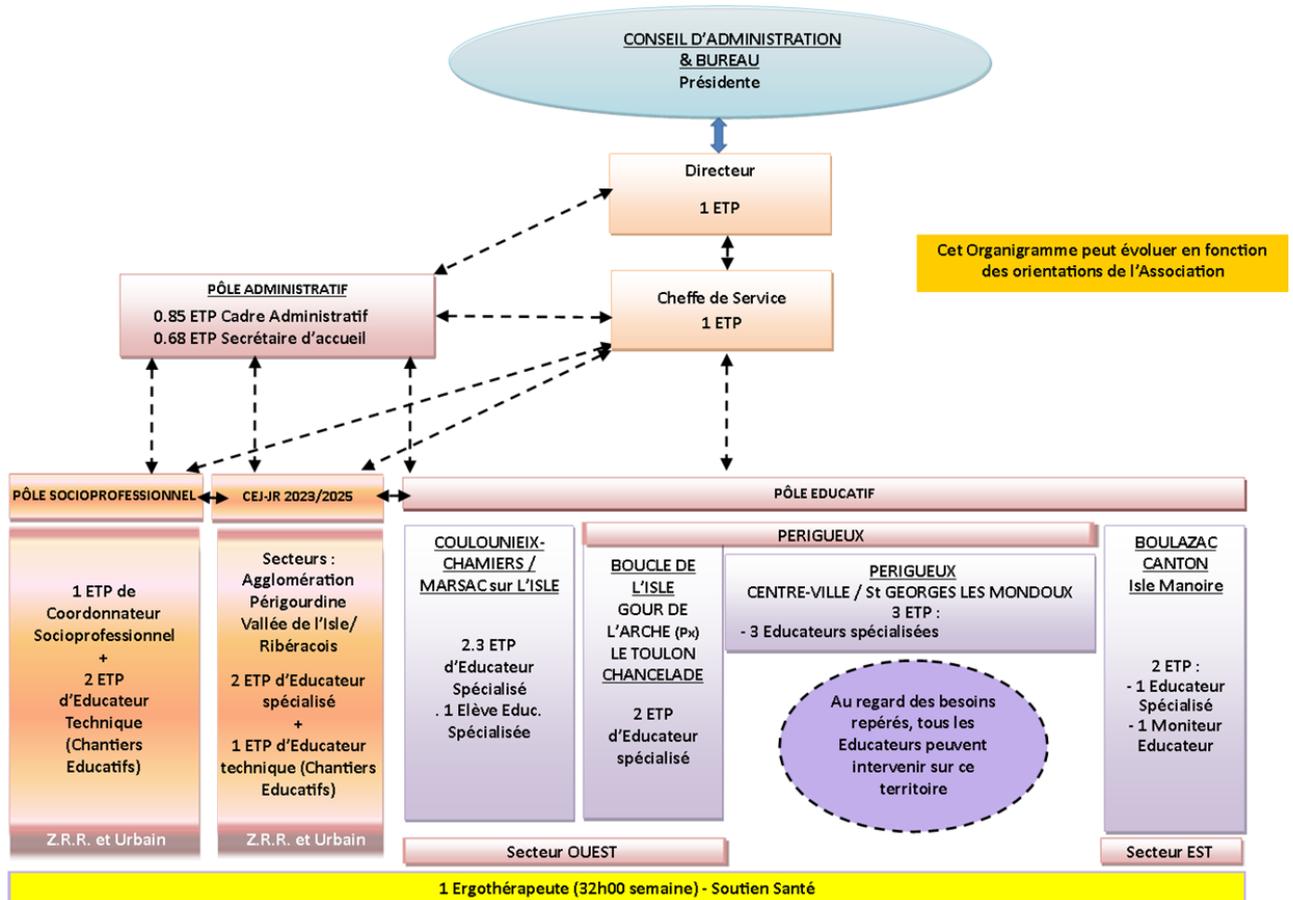
- **Des réunions régulières de travail avec différents partenaires sont organisées** : Missions Locales, Mairies, U.T. du Conseil Départemental, DDETSPP, A.S. de secteur, SIAO/ASD, P.R.E. de C.C. et Px, Conseils citoyens, Réunions avec le Grand Périgueux, CISPD et CLSPD, Collèges et Lycées, Partenaires du soin et Associatifs > 3S, Maison 24, centres sociaux, Centres Hospitaliers Px et Vauclaire, Associations culturelles et sportives, partenaires privés...).

- Il est également important de souligner **notre implication au niveau du C.N.L.A.P.S. Le Président et le directeur sont les Délégués pour la Région SUD-OUEST**. En 2023, deux réunions Régionales en visio. ont été réalisées, au mois de Juin et Octobre 2023.

(Créé en 1972, le Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée (C.N.L.A.P.S.) est une association loi 1901 d'acteurs associatifs et non-associatifs. Le CNLAPS est le réseau national représentatif des acteurs gestionnaires de la Prévention Spécialisée).

L'organigramme au 06 Septembre 2023

Organisation du Service de Prévention Spécialisée « LE CHEMIN » Organigramme au 01/09/2023

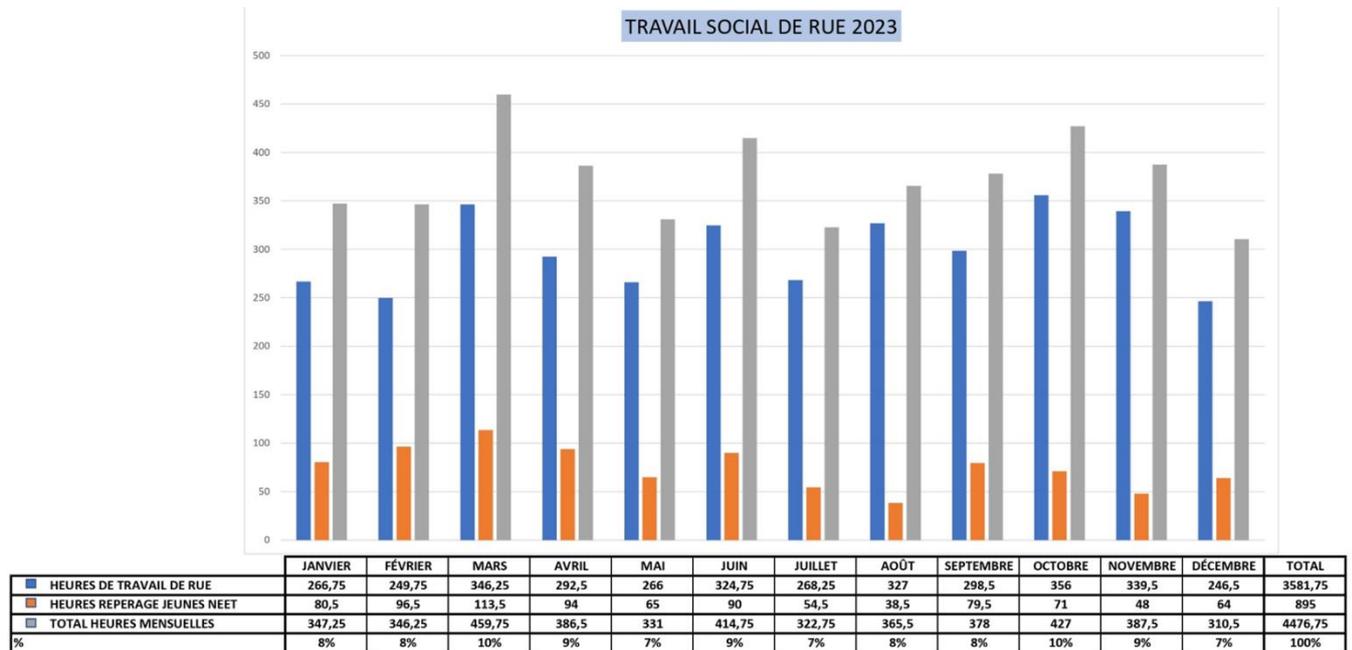


Cet organigramme évolue en fonction :

- Des orientations fixées par le Conseil d'Administration ou du Bureau de l'Association, afin de répondre aux sollicitations de nos financeurs (Essentiellement définies par le Conseil Départemental de la Dordogne ou en réponse à des A.A.P. > Appels à Projets soit du Fonds Social Européen – F.S.E.- de 2015 à 2017 et du Programme d'Investissement dans les Compétences – P.I.C. - de 2021 à 2023 et le Contrat d'Engagement Jeunes – Jeunes en Rupture – CEJ-JR - de 2023 à 2025).

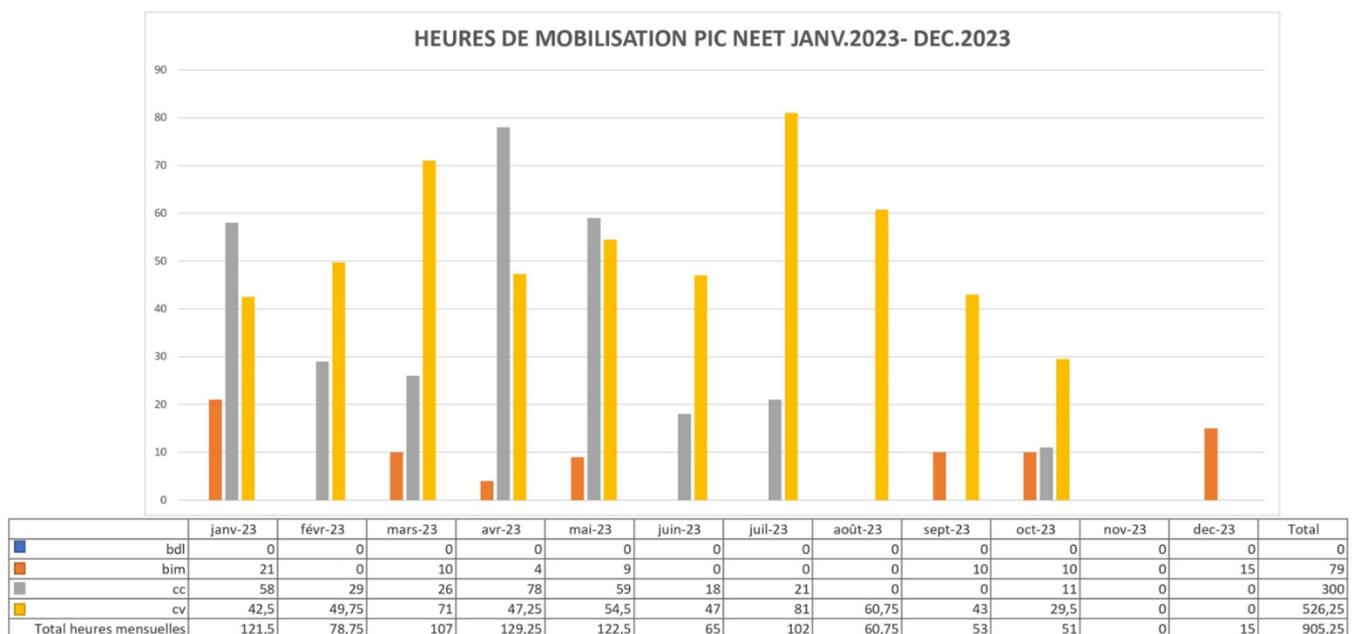
1.3 - Pôle Educatif : Les données synthétiques :

1.3.1 - Le travail de rue :



Les heures de travail de rue représentent 34,81% du temps de travail total pour 9,89 E.T.P. (Temps de travail total : 12.859 heures 75 - Total des heures de travail de rue : 4.476 heures75).

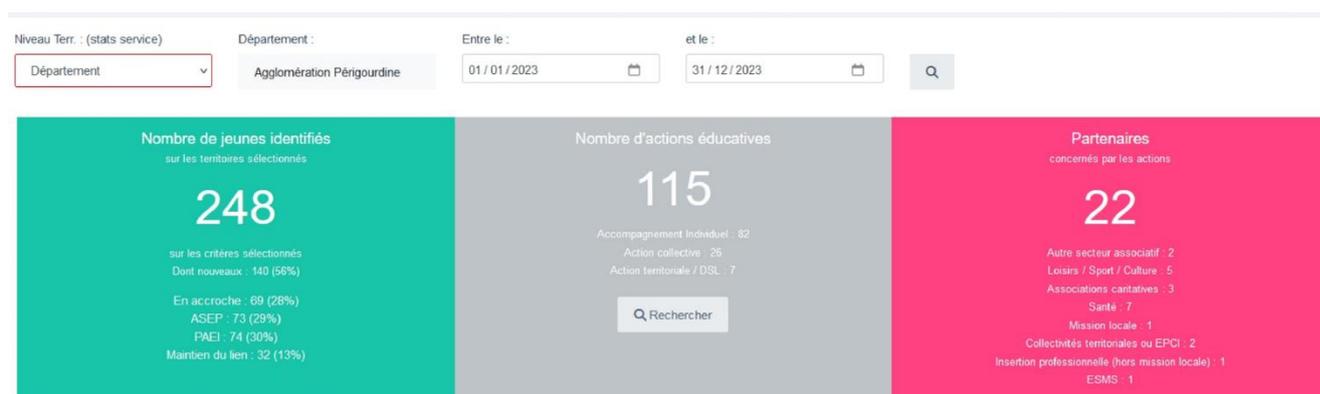
1.3.2 - Les heures de mobilisation du 02 Janvier au 31 Décembre 2023 ont représenté 905 heures 25 (Temps de travail total de Novembre 2021 au 31/12/2023 > 2592 heures 50 d'accompagnement des jeunes NEET).



1.3.3 - Les jeunes rencontrés :

- **Jeunes RENCONTRES : 248** sur notre périmètre d'habilitation (Agglomération Périgourdine)

Tous les jeunes rencontrés ne sont pas nécessairement soutenus par l'équipe éducative, au sens de la définition que nous avons élaborée avec l'IRTS Poitou-Charentes : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».



1.3.4 - Les jeunes accompagnés :

- **Jeunes ACCOMPAGNES : 209** sur notre périmètre d'habilitation (Agglomération Périgourdine)

Tous les jeunes rencontrés ne sont pas nécessairement soutenus par l'équipe éducative, au sens de la définition que nous avons élaborée avec l'IRTS Poitou-Charentes : « Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées ».

	Boucle		Centre-Ville / Mondoux		Coulounieix-Chamiers		Boulazac Isle Manoire		TOTAL TRANCHES D'AGE		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Général
Moins de 3 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
De 3 à moins de 6 ans	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1
De 6 à moins de 10 ans	6	0	0	0	1	0	0	0	7	0	7
De 10 à moins de 12 ans	2	0	0	3	0	0	0	0	2	3	5
De 12 à moins de 16 ans	8	2	2	2	3	1	2	1	15	6	21
De 16 à moins de 18 ans	19	0	3	3	6	2	9	2	37	7	44
De 18 à moins de 21 ans	4	3	10	7	7	6	6	2	27	18	45
De 21 à moins de 25 ans	5	0	8	6	8	5	15	3	36	14	50
Jeunes Plus de 25 ans	4	1	1	2	7	13	3	5	15	21	36
TOTAL PAR SEXE	48	6	24	23	32	27	36	13	140	69	=
TOTAL PAR SECTEUR	54		47		59		49		66,99%	33,01%	209

+ 11 parents de jeunes mineurs accompagnés

1.3.5 - Les nouveaux jeunes accompagnés :

- **Nouveaux Jeunes ACCOMPAGNES : 108** sur notre périmètre d'habilitation (Agglomération Périgourdine)

NSI 2022 > RATIOS : PAR SECTEUR, PAR AGE ET PAR SEXE DES NOUVEAUX JEUNES SOUTENUS

TRANCHE D'AGE	SEXE	BOUCLE DE L'ISLE		COULOUNIEIX-CHAMIERES		CENTRE-VILLE / MONDOUX		BOULAZAC ISLE MANOIRE		TOTAL NOUVEAUX JEUNES	TOTAL JEUNES SOUTENUS
		NBRE DE NX JEUNES	TOTAL JEUNES SOUTENUS	NBRE DE NX JEUNES	TOTAL JEUNES SOUTENUS	NBRE DE NX JEUNES	TOTAL JEUNES SOUTENUS	NBRE DE NX JEUNES	TOTAL JEUNES SOUTENUS		
Moins de 3 ans	H	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
De 3 à moins de 6 ans	H	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1
	F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
De 6 à moins de 10 ans	H	5	6	1	1	0	0	0	0	6	7
	F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
De 10 à moins de 12 ans	H	2	2	0	0	0	0	0	0	2	2
	F	0	0	1	1	1	3	0	0	2	4
De 12 à moins de 16 ans	H	8	8	4	5	0	2	2	2	14	17
	F	1	2	2	3	1	2	0	1	4	8
De 16 à moins de 18 ans	H	12	19	4	6	3	3	9	9	28	37
	F	0	0	1	3	0	3	2	2	3	8
De 18 à moins de 21 ans	H	4	4	3	7	4	10	3	6	14	27
	F	2	3	2	6	3	7	2	2	9	18
De 21 à moins de 25 ans	H	2	5	3	8	3	8	4	15	12	36
	F	0	0	0	5	2	6	1	3	3	14
Jeunes Plus de 25 ans	H	3	4	1	7	0	1	3	3	7	15
	F	0	1	0	7	2	2	1	5	3	15
TOTAL	H	36	48	16	34	10	24	22	36	84	142
	F	3	6	6	25	9	23	6	13	24	67
		54		59		47		49		108	209
RATIO EN %		72,22		37,28		40,42		57,14		51,67	

Les « nouveaux Jeunes accompagnés » représentent un peu plus de la moitié (51.67%) des jeunes qui sont connus par les Travailleurs Sociaux de Rue (T.S.R.). Sur l'ensemble des jeunes accompagnés en 2023, 33% sont des jeunes Femmes. Les moins de 18 ans représentent 37.32 %. Il est à noter que la succession des différents A.A.P. a modifié de façon significative les jeunes vers lesquels, pour s'adapter, la Prévention spécialisée a dû s'adresser.

Cette donnée vient mettre en lumière ce « glissement » que nous avons dû opérer.

1.3.6 - Les jeunes soutenus :

- **Jeunes SOUTENUS : 163** sur notre périmètre d'habilitation (Agglomération Périgourdine)

RECAPITULATIF NSI 2023 PAR SECTEURS

« Jeune soutenu = Jeune accompagné individuellement en demande d'un soutien éducatif personnalisé autour de son projet ou de problématiques ciblées » ... en lien avec les Notes de Suivi Individuel (N.S.I.).

	Boucle de l'Isle		Centre-Ville / Mondoux		Coulounieix-Chamiers		Boulazac Isle Manoire		TOTAL TRANCHES D'AGE		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	Général
Moins de 3 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
De 3 à moins de 6 ans	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	1
De 6 à moins de 10 ans	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1
De 10 à moins de 12 ans	0	0	0	3	0	0	0	0	0	3	3
De 12 à moins de 16 ans	2	0	2	2	3	1	2	1	9	4	13
De 16 à moins de 18 ans	3	0	3	3	6	2	9	2	21	7	28
De 18 à moins de 21 ans	2	1	10	7	7	6	6	2	25	16	41
De 21 à moins de 25 ans	0	0	8	6	8	5	15	3	31	14	45
Jeunes Plus de 25 ans	0	0	1	2	7	13	3	5	11	20	31
TOTAL PAR SEXE	7	1	24	23	32	27	36	13	99	64	=
TOTAL PAR SECTEUR	8		47		59		49		60,74%	39,26%	163

La différence significative qui existe entre « jeunes accompagnés » et « jeunes soutenus », réside dans le fait que **les éléments de preuve, rendus nécessaires, dans le cadre de l'évaluation des Etablissements et Service Sociaux et Médico-Sociaux (E.S.S.M.S.)**, dont fait partie notre association, implique que nous puissions faire signer aux représentants légaux pour les mineurs ou pour les jeunes majeurs une Note de Suivi Individuel (N.S.I.) que certains ne veulent pas signer.

Aussi, **dans le respect de la charte des droits et libertés de la personne accueillie** du C.N.L.A.P.S. mentionnée à l'article L.311-4 du code de l'action sociale et des familles qui est mise en œuvre au sein de notre association, **78% d'entre eux donnent leur accord pour soit la signer, soit être d'accord oralement, pour que celle-ci soit créée par le T.S.R...**

Ces différentes obligations créent de nouvelles contraintes qui obligent à des ajustements permanents des pratiques professionnelles des salariés, quels que soient leur statut. Ainsi, les jeunes âgés de moins de 21 ans représentent 53% des jeunes soutenus.

Il y a un effet d'usure professionnelle d'ajustements à de nouvelles normes toujours changeantes qui agit sur la qualité de vie au travail des salariés. Même si nous ne sommes pas le seul secteur d'activité à vivre cet état de fait, il nous paraissait utile de le souligner.

En 2023 et en 2024, un réajustement autour du soutien à la scolarité, en partenariat avec l'Education Nationale, les collèges et lycées, pour les jeunes fragilisés fait l'objet de conventions partenariales validées par l'Assemblée Départementale de la Dordogne.

Pour compléter qualitativement cette présentation synthétique de nos activités en 2023, vous pourrez trouver en vous rapportant au sommaire les rapports d'activités des différentes pôles, secteurs et actions ; ces rapports ont été rédigés par les différents professionnels de l'association qui interviennent soit sur un secteur, un pôle ou une action. Ils ne sont pas modifiés par la direction et reflètent exactement le travail réalisé, sur le terrain, en fonction de la sensibilité de chacune et chacun des professionnels concernés.

1.3.7 - Les 14 indicateurs éducatifs :

Demandes de Soutien :

954 en 2023 (1359 en 2021 – 1283 en 2022)

		TABLEAU RECAPITULATIF DES ITEMS D'ACCOMPAGNEMENT 2023							TOTAL DES SECTEURS BDL, BIM, CENTRE-VILLE/MONDOUX ET COULOUNIEIX-CHAMIER	
		de 6 à moins de 10 ans	de 10 à moins de 12 ans	de 12 à moins de 16 ans	de 16 à moins de 18 ans	de 18 à moins de 21 ans	de 21 à moins de 25 ans	plus de 25 ans	total par sexe	total par item
Difficultés personnelles et/ou familiales	homme	1	0	6	17	23	25	11	83	141
	femme	0	3	3	6	15	12	19	58	
Protection de l'enfance	homme	1	0	3	10	3	2	2	21	42
	femme	0	3	1	3	3	4	7	21	
Développement social local	homme	0	0	4	7	7	5	2	25	41
	femme	0	3	2	2	4	3	2	16	
Santé physique	homme	0	0	1	7	8	12	5	33	61
	femme	0	0	0	1	9	11	7	28	
Santé psychique	homme	1	0	3	6	9	15	5	39	72
	femme	0	0	0	1	13	8	11	33	
Scolarité	homme	1	0	7	13	5	1	0	27	40
	femme	0	2	2	4	4	0	1	13	
insertion professionnelle / formation	homme	0	0	2	15	18	22	11	68	102
	femme	0	0	1	1	12	12	8	34	
Chantier éducatif	homme	0	0	3	19	14	9	3	48	58
	femme	0	0	0	1	5	4	0	10	
Justice	homme	0	0	2	8	6	10	3	29	40
	femme	0	1	0	0	2	2	6	11	
Mobilité	homme	0	0	0	6	11	9	4	30	53
	femme	0	0	1	0	6	7	9	23	
Logement	homme	0	0	1	1	10	13	6	31	60
	femme	0	0	0	0	13	8	8	29	
Accès aux loisirs / Sports / Culture	homme	7	2	10	27	14	5	3	68	99
	femme	0	2	4	2	6	6	11	31	
Aide alimentaire et/ou aide financière	homme	0	0	1	3	7	8	5	24	43
	femme	0	0	1	0	4	7	7	19	
Démarches / Administratifs	homme	0	0	3	16	16	16	11	62	102
	femme	0	0	0	5	9	12	14	40	
TOTAL	homme	11	2	46	155	151	152	71	588	954
	femme	0	14	15	26	105	96	110	366	
TOTAL		11	16	61	181	256	248	181	954	



Les demandes de soutien se concentrent sur 4 types d'accompagnement par les T.S.R.

- En 1^{er}, les difficultés personnelles et familiales se caractérisent par des attentes en matière d'écoute, par les jeunes et leurs familles. « En prévention spécialisée, nous remarquons que la première demande, n'est souvent pas la réelle demande du jeune ou des familles. L'écoute active reste un outil primordial pour favoriser une parole plus libérée. » > Secteur C.C.

L'accompagnement peut alors débuter, avec en moyenne 5.8 items concernés par jeune.

« Nous construisons avec eux de nouveaux repères, nous tentons de leurs redonner confiance en eux, en l'adulte, en la société. La prévention spécialisée est un tricotage quotidien qui consiste à soutenir des parcours fragilisés voire douloureux. Il est important de souligner que notre travail peut aussi se confronter aux limites de nos missions et expertises car certains traumatismes nécessitent un accompagnement médical spécifique. Il convient donc de respecter l'intégrité et la temporalité de chacun, dans un long et délicat travail de réassurance globale et d'orientation adaptée » > Secteur Centre-Ville.

- En second, les Items « Santé physique, santé psychique » viennent confirmer la fragilité de l'état de santé des Jeunes soutenus qui se caractérise selon L'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) en ces termes : « La santé est un état de bien-être physique, mental et social complet et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

L'association a fait le choix de recruter un professionnel de santé. Ce poste existait déjà sur le secteur de Coulounieix-Chamiers. Il a été élargi à l'ensemble des secteurs depuis l'arrivée d'un ergothérapeute. Malgré une pénurie des professionnels de santé, son travail favorise le lien et facilite les différentes prises en charge.

En 3^{ème}, deux Items « Insertion professionnelle et démarches administratives » mobilisent les professionnels.

« Pour les jeunes que nous accompagnons, l'insertion professionnelle se limite à l'urgence de « trouver du travail », et ce, tout en étant très éloigné de celui-ci. Force est de constater que pour certains cette quête est quelque fois située sur l'axe imaginaire. Accompagner vers l'insertion professionnelle s'inscrit alors dans le cadre d'un accompagnement global empreint d'un long travail de réassurance et visant l'identification et la levée des freins globaux empêchant cette insertion... Notre travail éducatif consiste donc à amener les jeunes à découvrir le monde du travail différemment : aborder la notion de bien-être au travail, les questions de droits, l'accès à la formation et aux stages, orienter et accompagner vers les institutions adaptées. Les chantiers éducatifs sont aussi des outils et des leviers dans nos accompagnements, une aube de projection, une première expérience professionnelle, une manière de travailler les prises de conscience en leurs capacités, leurs freins. Au-delà des chantiers, nos accompagnements s'orientent vers nos partenaires (Mission locale, Cap et Pôle Emploi, Regroupement 24, 3S, etc.). Ce travail partenarial nous permet de soutenir chaque jeune au plus près de ses besoins.

D'autre part, cette année la présence de nouveau dispositif « CEJ-JR / Agir », a eu pour objectif d'accompagner de manière globale les jeunes les plus en rupture et éloignés de l'insertion professionnelle, et représente ainsi dans notre offre éducative un nouvel axe de travail pour répondre à des besoins d'accompagnements davantage ciblés » > Secteur Centre-Ville.

En 4^{ème}, l'Item « Accès aux loisirs/sport/culture » mobilise les jeunes, les professionnels et nos partenaires sous différentes formes.

Citons à titre d'exemple le partenariat Le Chemin – Ecole de Boxe Anglaise de Périgueux – Some Produkt, autour de l'action « Beat Boxe ».

Objectifs :

Développer et mener une action collective de médiation, de développement social et de prévention. Œuvrer pour l'insertion et la socialisation des jeunes, dans les champs de la citoyenneté, l'insertion professionnelle, le sport, la culture en proposant un accueil, une offre de loisirs de proximité et un accompagnement au droit commun. Restaurer le lien social, plus particulièrement entre les jeunes qui occupent les places et quartiers sensibles et/ou concentrant des difficultés sociales.

Cette action en 2023 s'est déroulée sur les territoires suivants :

Q.P.V. Chamiers (Cité J. Auriol)

Boucle de L'Isle (Le Toulon – La Monzie) et Les Mondoux à Périgueux.

Trélassac (Espace Franck Grandou) sur dérogation du Délégué à la Politique de la Ville, dans le cadre de l'observation de territoire menée sur cette commune par l'équipe de Prévention « Le Chemin ».

Elle a rendu possible :

- Un travail en concertation avec des professionnels intervenant sur les quartiers, les partenaires institutionnels et les collectivités territoriales...
- Une mise à disposition d'un encadrant de l'association Some Produkt.
- Une mise à disposition d'un éducateur sportif diplômé d'état du Boxing Club de Périgueux.
- La mobilisation d'un technicien son, professionnel du spectacle engagé pour assurer la mise en œuvre technique de l'installation musicale.

- Une mise à disposition d'un ring gonflable, scène, praticable, matériel de sonorisation, fluide...

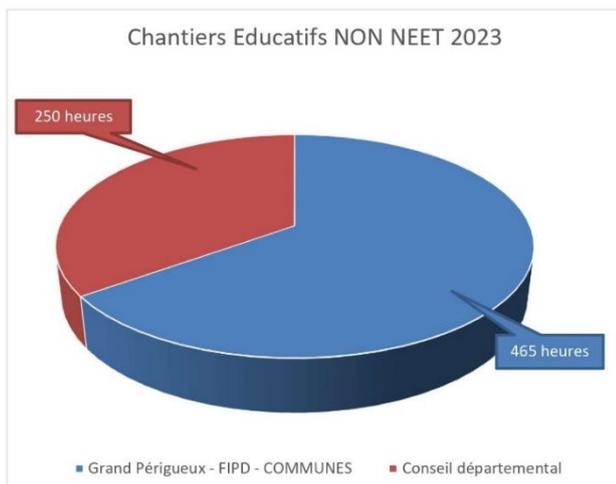
Nombre de bénéficiaires effectifs :

Du 10 juin au 11 octobre, au cours de 13 séances financées sur les deux dispositifs « Politique de la Ville » et « Quartiers d'été », 477 passages sur le ring ont été recensés. **Soit 348 garçons et 129 filles. La proportion de filles est très encourageante.**

Les chiffres ne tiennent pas compte des jeunes adultes, des parents et habitants qui restent autour du ring, attirés par la proposition sans nécessairement y participer.

1.3.8 - Les chantiers éducatifs (Non N.E.E.T.)

Nombre d'heures de Chantiers Educatifs NON N.E.E.T.



Dont 250 Heures Conseil Départemental > Fonds d'Aide aux Jeunes et 465h00 FIPD (Etat), Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux
Avec le soutien financier des communes de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers.

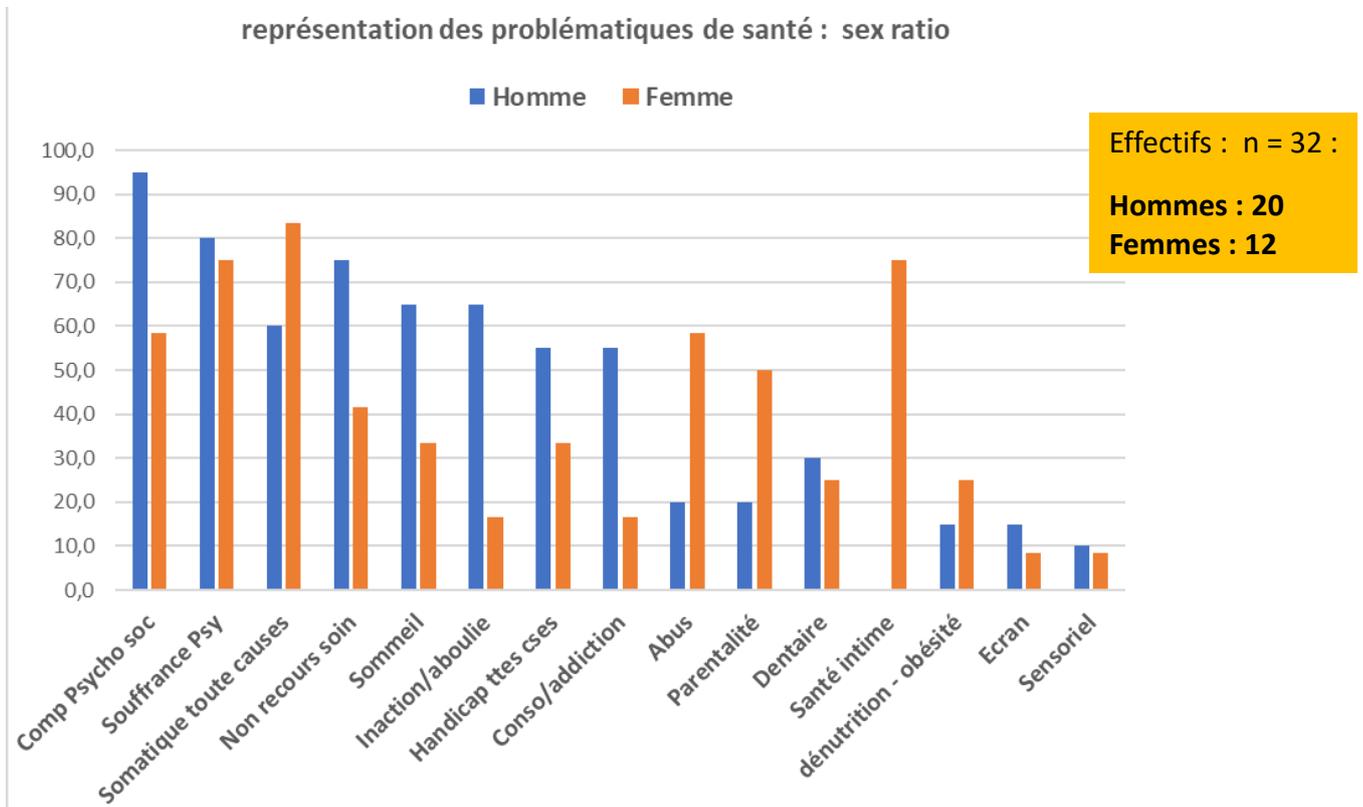
Pour réaliser ces Chantiers Educatifs « NON NEET », nous avons passé des conventions de partenariat avec :

Diverses associations > Maison 24, la Cie Oui-dire, l'Odysée pour le festival MIMOS, Some Produkt, L'école de Boxe Anglaise, l'association Addiction France, le service Ville d'Art et d'Histoire de la Ville de Périgueux, le Golf de Périgueux, le Paint-Ball Spirit à Saint-Laurent sur Manoire. Nous réalisons aussi des Chantiers sur notre Jardin à Coulounieix-Chamiers et des actions Santé avec : « Villa Santé Mobile » portée par le Centre Hospitalier de Périgueux. Une action Santé et B.D. avec : Le Cegidd, l'IREPS, Les centres sociaux, l'imprimerie SPP et le Festival de Bassillac.

Il est à noter également que **13** Jeunes vivent sur un quartier Politique de la Ville, soit **40,62%** des jeunes soutenus. **Ne sont pas ici repris les jeunes vivant sur un quartier de veille ou sur un territoire fragilisé.**

1.4 - Pôle Santé : Les données synthétiques

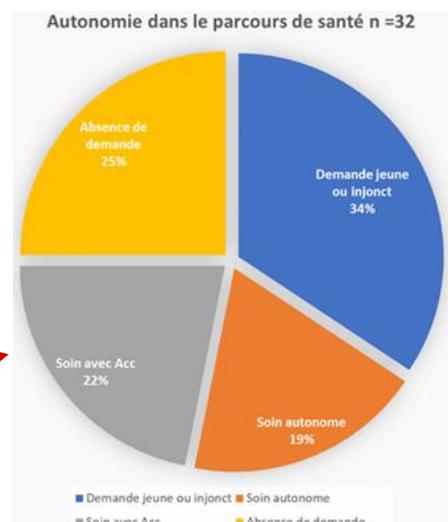
« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.).



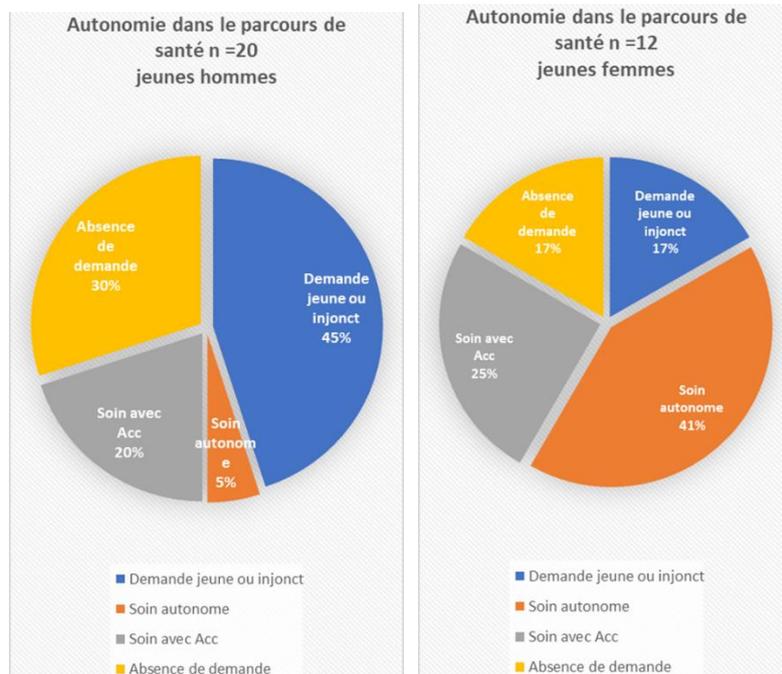
Le constat d'un **NON RECOURS** au soin de santé lorsqu'une souffrance pourtant explicite vient empêcher le jeune dans sa vie citoyenne concerne **20 jeunes sur 32**.

En moyenne, concernant la cohorte accompagnée en 2023, Les jeunes souffrent de 6 des problématiques recensées - L'écart type est de 2,5. Les différences ne sont pas significatives entre hommes et femmes.

Suite au travail proposé au sein de l'équipe éducative et en bénéficiant de la confiance installée par le travail de secteur ou en Z.R.R. : **32 jeunes sont en contacts et 9 en phase d'accroche, de veille ou de maintien du lien.**



La difficulté à énoncer une souffrance, à réaliser qu'un état de mal-être n'est pas souhaitable, est beaucoup plus présente chez les hommes : 2 fois plus d'hommes « ignorent leur santé ». Les compétences d'orientation dans le système de santé et d'autonomie dans le parcours sont beaucoup plus développées chez les femmes.



Le travail d'accompagnement vers les droits, de mise à jour de situations administratives, de demande des droits CPAM en tant que jeune adulte, de demandes de CMU ou de Complémentaire Santé Solidaire concerne 20 jeunes sur les 32, 10 hommes et 10 femmes.

Les Actions collectives « Santé »

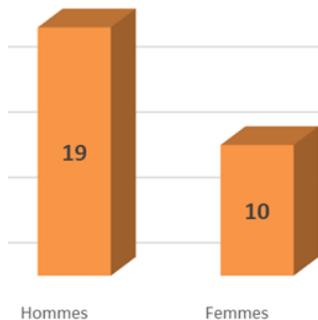
Les actions Collectives ont pris la forme de 6 interventions dans l'année 2023, pour 18 jeunes :

- L'accueil du public au **colloque interprofessionnel des acteurs de santé à l'Odysée** le 3 Février (4 jeunes)
- 2 Participations : à la sortie Hors les Murs de la **Villa santé** de l'équipe de santé publique du **Centre Hospitalier de Périgueux** en juin et novembre (4 jeunes)
- La réalisation d'un **porteur de parole sur l'axe Santé Sexuelle** en Juin (6 jeunes)
 - La participation à l'inauguration des locaux **d'Addiction France** (3 jeunes)
 - **La création d'une bande dessinée** par un groupe de jeunes du Chemin en collaboration avec des professionnels (6 jeunes) **de la Cie Ouïe-dire**.

90% des jeunes ayant participé à des ateliers ou chantier éducatifs en santé, ont opéré une mise en mouvement en direction du soin.

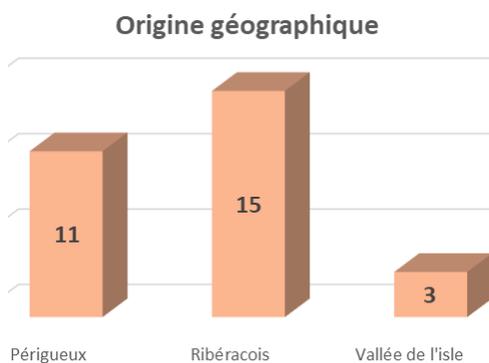
1.5 - Contrat d'engagement jeunes : Jeunes en rupture > Les données synthétiques

Durant l'année 2023, l'équipe du CEJ-JR « Le Chemin » a rencontré ou a eu un contact avec **62 jeunes**, et **29 ont été accompagnés**. Plus d'un jeune sur deux ne se sera pas saisi du dispositif. L'accompagnement renforcé est le marqueur principal de cette action.



29 Jeunes ont été accompagnés par le dispositif CEJ-JR « Le Chemin ». **6 jeunes** ne sont plus accompagnés par le dispositif **10 jeunes** ont été ou sont en CEJ-JR.

Les jeunes habitant en zone rurale représentent **73% des jeunes accompagnés**.



- Sur 33 jeunes rencontrés, les critères du dispositif ont exclu 9 jeunes du dispositif.

- **2 partenaires importants** dans l'orientation des jeunes sont la Mission locale du Ribéracois et la vallée de l'Isle **45%** et l'association Le Chemin **34%**.

Nous avons travaillé les 4 axes posés comme base de cet Appel à Projet :

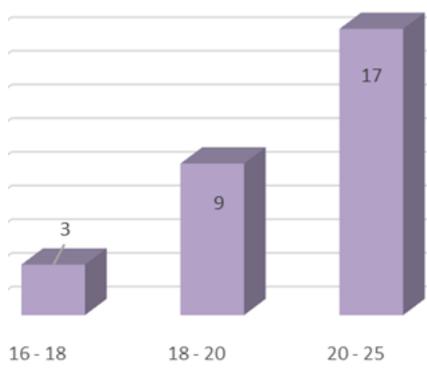
> **La santé** : 83% des jeunes expriment des besoins en santé. **La Maison des Adolescents** et le Pôle Santé de l'association accompagnent ces jeunes en fonction de leurs besoins.

> **La mobilité** : Les 9 jeunes de l'agglomération de Périgueux peuvent se déplacer grâce aux moyens de transport de la ville.

En zone rurale, sans moyen de locomotion 90% ont des besoins en mobilité. **C'est notre partenaire AFAC 24 qui mène des actions en ce sens (Plateforme MUST)**.

> **L'accès aux droits commun** : 96,5% des jeunes disent ne pas savoir faire l'ensemble des démarches administratives.

> **L'appui au logement** : Il est essentiellement travaillé avec l'A.S.D., via le SIAO.



D'autre part, l'expérience des chantiers éducatifs est probante. **22 jeunes** ont participé à minima, à une semaine de chantier sur l'Agglomération Périgourdine et la zone rurale pour un total de : **1152 heures de chantiers en 2023**.

1.6 - Pôle socioprofessionnel : Les données synthétiques

1.6.1 - Les chantiers Educatifs N.E.E.T.

Nombre d'heures de Chantiers Educatifs Jeunes N.E.E.T.

	AGGLO	Vallée Isle	Ribéracois	Total
Nombre de jeunes	71	77	30	178
H/F	59/12	59/18	29/1	147/31
<u>Sorties :</u>				
Emploi	10	10	5	25
Formation	3	3	0	6
CEJ	7	19	9	35
Action CEJ-Rupture	3	1	5	9
Déménagement	9	9	1	19
Abandon	10	10	3	23
Autre (obtention AAH)		2		2
Total	42	54	23	119
Nbre d'heures de chantier	4733,5	4152	1700	10585,5

**Soit
43.25%
de
« Sorties
positives »**

Emplois : CDDI : 12
CDD : 6
CDI : 4
CA : 1
INTERIM : 1
PEC (Parcours Emploi Compétence) : 1
Formations : AFPA : 3
MFR : 1
ESRP : 1
DROP : 1

**2021/2023
178 Jeunes
Repérés**

**33 Chantiers Educatifs différents
11.988h30.
Pourcentage de Femmes : 17,41 %**

Pour terminer l'année 2023 avec la même dynamique, le Conseil Départemental nous a alloué 1500 heures de chantiers que nous avons utilisé de la manière suivante, du mois d'août à fin décembre 2023 :

	AGGLO	Vallée Isle	Ribéracois	Total
Nombre de jeunes	5	21	20	46
H/F	4 , 0	15 , 6	17 , 3	37 , 9
Nbre d'heures de chantier	154,5	615,5	633	1403

Les objectifs (nombre d'heures de chantiers, nombre de jeunes concernés) quantitatifs ont été atteints et dépassés : **140 jeunes étaient à repérer > 178 l'ont été.**

Mais c'est sur le plan qualitatif que nous sommes le plus satisfait des actions menées. Les chantiers éducatifs se déroulent toujours de manière plus que satisfaisante : relations avec les structures d'accueil du chantier, relations avec les jeunes, entre les jeunes, relations partenariales qui se consolident et se professionnalisent (renforcement de l'interaction des différents partenaires dans la construction du parcours du jeune).

1.6.2 - Les chantiers Educatifs en Z.R.R.

Nature du chantier	Date début	Date fin
comcom La roche Chalais	01/06/2023	02/06/2023
ST Mussidan	01/06/2023	02/06/2023
Zap'Art	01/06/2023	02/06/2023
Comcom Ribéracois	05/06/2023	08/06/2023
ST Montpon	14/06/2023	16/06/2023
ST Mussidan	14/06/2023	16/06/2023
ST Razac	19/06/2023	22/06/2023
Vauclaire	19/06/2023	23/06/2023
Chantier culturel	27/06/2023	30/06/2023
Comcom Ribéracois	27/06/2023	30/06/2023
ST Mussidan	27/06/2023	30/06/2023
comcom La roche Chalais	03/07/2023	06/07/2023
ST Razac	03/07/2023	07/07/2023
Vauclaire	18/07/2023	21/07/2023
ST Mussidan	25/07/2023	28/07/2023
ST Mussidan	01/08/2023	04/08/2023
Riberacois	01/08/2023	04/08/2023
ST St Aulaye	26/09/2023	29/09/2023
Comcom Ribéracois	04/10/2023	06/10/2023
Zap'Art	10/10/2023	13/10/2023
ST St Aulaye	17/10/2023	19/10/2023
ST Montpon	17/10/2023	19/10/2023
Vauclaire	24/10/2023	27/10/2023
Comcom Riberacois	31/10/2023	02/11/2023
Vauclaire	07/11/2023	09/11/2023
ST Montpon	21/11/2023	24/11/2023
Chantier Agglo	15/11/2023	30/11/2023
ST Montpon	04/12/2023	07/12/2023
Vauclaire	04/12/2023	07/12/2023
Comcom Ribéracois	12/12/2023	14/12/2023
Chantier Agglo	01/12/2023	22/12/2023
Vauclaire	18/12/2023	21/12/2023
Comcom Riberacois	29/01/2024	01/02/2024

		Vallée de l'Isle	
		Nombre de nouveaux jeunes	Total jeunes soutenus
de 16 à moins de 18 ans	H	2	2
	F	2	2
de 18 à moins de 21 ans	H	16	38
	F	1	12
21 à moins de 25 ans	H	8	34
	F	0	5
Plus de 25 ans	H	2	14
	F	0	0
TOTAL	H	28	88
	F	3	19
Soit 17,75% de femmes		31	107
RATION EN %		28,97	

Les plateformes PIC-NEET de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois, animées par la responsable des U.T. de Mussidan et de Ribérac (Conseil Départemental de la Dordogne) mobilisent des acteurs institutionnels du territoire.

C'est le lieu où sont validées les entrées et les sorties du dispositif. Les situations des jeunes N.E.E.T. font l'objet d'un examen et d'un suivi particulier qui mobilise les ressources partenariales de chaque plateforme (La Mission Locale du Ribéracois / Vallée de l'Isle, le Centre Hospitalier de VAUCLAIRE, les services du département : Les Assistantes Sociales, R.S.A., A.E.D... Le S.A.I.S.P. de l'A.O.L., les C.I.A.S. et C.C.A.S., la P.J.J..).

En 2023 les jeunes accompagnées dans le cadre du CEJ-JR ont bénéficié du réseau partenarial que constituent ces 2 plateformes,

En 2023, ce sont 3 Femmes et 19 Hommes « nouveaux » qui ont été positionnés sur ce dispositif.

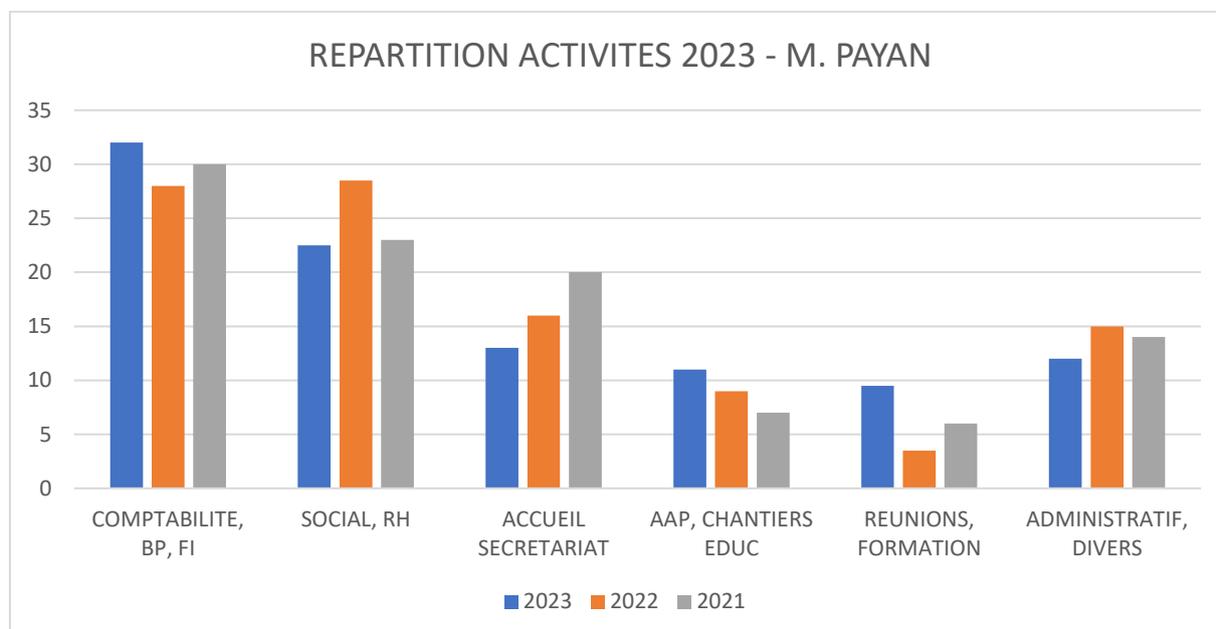
1.7 - Les perspectives 2024

A l'heure où nous finalisons ce rapport d'activités, nous sommes dans l'attente de la « feuille de route » DU Conseil Départemental de la Dordogne, pour les années 2024 et les suivantes, qui fixera les objectifs de l'Association « LE CHEMIN », dans le cadre de ses missions, en tant que « club de Prévention Spécialisé », au titre de la protection de l'enfance.

2°) Les rapports d'activité

2.1 - Du service administratif :

L'Activité du Cadre Administratif et Comptable (+ un agent administratif sous sa responsabilité) :



1/ Comptabilité : Tri, classement, traitement et saisie comptable/suivi financier et budgétaire/ réalisation et présentation des documents normalisés (compte administratif et budget prévisionnel) /comptabilité analytique/travaux de fin d'exercice, clôture avec le commissaire aux comptes, temps d'échanges avec les administrateurs et les salariés : **32 % en 2023 (28 % en 2022)**. La diversité des sources de financement a nécessité le développement de la comptabilité analytique : CGET, FIPD, PIC/NEET, CEJ-JR. Il s'agit de s'adapter rapidement aux évolutions internes et externes, tout en répondant aux besoins d'analyse et de gestion de plus en plus contraignants.

2/ Social : Mouvements de personnels / contrats de travail / externalisation et contrôles des payes / actualités sociales et fiscales / Nexem / suivi des IJ / dossiers prévoyance / congés et plannings / plan de formation et suivi OPCO / suivi ARTT : **22.5 % en 2023 (28.5 % en 2022)**.

Grace à une excellente coordination avec notre interlocutrice du pôle social @com Périgueux, Mme IZRI, les échanges et formalités ont pu être fluides et réactifs. Merci pour sa disponibilité et son efficacité. Un gain de temps précieux !

3/ Accueil téléphonique/physique/secrétariat/mails/coordination/scan/archivage : **13% en 2023. (16% en 2022)**. L'accentuation de la dématérialisation est bien effective, notamment pour le courrier « papier » qui est en nette diminution. En interne, l'équipement des salariés en matériels performants (smartphones, ordinateurs), le développement de l'utilisation des ressources partagées (serveur sécurisé), contribuent à la fluidité de la communication.

L'accueil physique a été, de fait, moins fréquent sur cette année marquée par l'arrivée d'une nouvelle professionnelle, Mme PHILIPPE, au secrétariat, en février 2023 (remplacement de Mme KORNAK en maladie).

4/ Réunions / Formation / Outre les temps de rencontre habituels (D.E.A./Démarche qualité/A.G./intervenants extérieurs + frappe des comptes-rendus) : 9.5% en 2023 (3.5% en 2022).
L'augmentation significative s'explique par : des temps de réunions de travail sur le Projet de Service au 1^{er} semestre (8 séquences + restitution) ainsi que la formation et la mise en place de l'outil de recueil de l'activité TRAJECT au dernier trimestre 2023.

5/ Financements / Réponses aux AAP / Saisies et bilans des actions / Suivi des chantiers éducatifs / Facturation 3S et payes des jeunes / coordination CSP / outils de suivis financiers : 11 % en 2023 (9% en 2022). Cette activité est en constante progression et s'est accrue avec le poste « Soutien santé », en voie de développement. La fin de l'action PIC/NEET en novembre 2023, relayée par l'extension de l'AAP CEJ-JR jusqu'au 31/12/2025.

6/ Administratif /divers : 12% en 2023 (15 % en 2022).

La charge administrative se stabilise, certains contrats ont été revus en début d'année 2023. Seul bémol, les problèmes récurrents avec notre fournisseur ORANGE.

C'est aussi l'indicateur d'une bonne coordination entre les salariés du pôle administratif.

Activité du service administratif 2023 : faits marquants :

- **Mise en place et développement de l'Outil TRAJECT – à poursuivre en 2024.**
- **Temps de travail et restitution sur le Projet de Service 2024-2028.**
- **Création et alimentation d'outils de reportings de l'activité auprès des jeunes parallèlement à la mise en place des projets PIC et AGIR.**
- **Volume d'écritures comptables en hausse avec l'AAP CEJ-JR. La mise en place d'une comptabilité analytique élargie aux actions financées sur des subventions spécifiques se poursuit.**
- **Meilleure communication à distance via les moyens informatiques et multimédias, dématérialisation et partage des données.**
- **Mouvements de personnels qui ont nécessité de faire preuve de réactivité, d'adaptation et de favoriser l'intégration de nouveaux salariés.**
- **Poursuite de l'intense gestion des absences (congés, enfant malade...) et des arrêts maladie, conséquents cette année encore.**

2.2 - Du Pôle Educatif, par secteur (4 secteurs concernés) :

2.2.1 - Le secteur Mondoux/ St Georges et le Centre-Ville de Périgueux :

Faits marquants 2023 :

Cette année forte de sa plus grande stabilité, l'équipe éducative St George-MDX / Centre-ville s'est davantage implantée au cœur de son territoire d'intervention. Le travail éducatif et la visibilité auprès des partenaires et des jeunes continuent ainsi son chemin !

Rétroactivement notre local éducatif situé 22 rue Pierre Magne entre le centre-ville et les Mondoux constitue en effet un point d'encrage, propice à l'accueil des jeunes et la mise en place d'activités. Les effets sur notre pratique éducative s'en font indéniablement ressentir : permanence effective, passages plus impromptus facilités, ateliers proposés par des jeunes, actions collectives. **La permanence a lieu les mercredis après-midi de 14 heures à 16 heures est actée officiellement depuis 6 mois uniquement, nous avons pris parti de la faire vivre dans un premier temps à travers des temps collectifs (ex : goûter) : lors de ces moments organisés une vingtaine de jeunes ont pu se saisir de ces temps que nous avons impulsés. Lorsque nous rencontrons des jeunes dans la rue ou des partenaires, nous leur faisons systématiquement part de ce temps de permanence dont ils se saisissent. Par exemple : le CMP ado nous a présenté 3 jeunes, l'AEMO 2 jeunes, des parents orientés par des TISF ou des tiers ont pu se présenter pendant cette permanence. A ce jour, aucun jeune rencontré dans la rue de n'est encore saisi de l'invitation. Toutefois il nous semble important de la préserver et de la faire vivre peut-être différemment par la proposition d'atelier plus réguliers (jeux de société ? cuisine ?) Cette dernière s'inscrit pleinement dans nos missions de proximité et dans une certaine symbolique d'être là et disponible tous les mercredis de 14 heures à 16 heures.**

A la suite d'un travail initié il y a deux ans, une convention entre les collèges et Le Chemin a vu le jour cette année. Cette convention signe le début d'un possible partenariat dans les établissements scolaires : notamment les collèges Clos Chassaing et Michel de Montaigne.

Mouvement associatif à souligner : La nouvelle cheffe de service Mme BLANC arrivée en 2023, est partie à la retraite en fin d'année. Une nouvelle cheffe de service prendra ses fonctions en janvier 2024.

Le nouveau dispositif CEJ JR AGIR a permis une mobilisation plus soutenue auprès des jeunes et nous avons pu travailler étroitement avec nos collègues sur certaines situations.

Le dispositif PIC-NEET a pris fin en novembre 2023 et avec lui les chantiers éducatifs dit permanents (rémunération, encadrement par nos collègues éducateurs techniques). Cependant les jeunes dits invisibles et très éloignés des dispositifs existants n'ont pas disparu...de fait, le focus en direction de ces jeunes et leur accompagnement s'opère différemment.

Si nous reprenons nos objectifs de l'année dernière : notre entrée dans le conseil d'arrondissement de Périgueux Saint George appuie notre présence sur le territoire et rend nos missions visibles auprès des élus et des citoyens.

Préambule :

« L'éducateur de rue est une espèce menacée, en voie de disparition, de nature très discrète, il évolue sur un territoire relativement restreint au milieu de troupes de jeunes. Son comportement se caractérise par des déambulations parfois hasardeuses dont le but n'apparaît pas toujours clairement aux yeux de la faune locale¹»

Oui nous marchons dans la rue, hors les murs, dans les parcs, aux abords des établissements scolaires, au sein des lieux de regroupement, dans les instances de droits communs, dans les quartiers. Nous ajustons notre pratique professionnelle à une présence et une permanence de proximité. Nous observons, écoutons et appréhendons les changements de territoire, les climats sociaux, les mouvements des jeunes. Cette démarche, propre à la prévention spécialisée, nous permet de percevoir, sans prétention, ces mouvances et ajuster notre pratique et nos présences au plus près des besoins repérés. Nous tentons de nous plonger dans les lieux de rencontre, de vie des jeunes. Notre présence peut être alors associée aux événements locaux, aux territoires, aux partenaires et contribue à ce travail de proximité, de présence sociale. Nous sommes alors repérés, allons vers ou sommes abordés par cette jeunesse curieuse ! C'est alors l'occasion de nous présenter, d'expliquer notre travail et les grands principes de la prévention spécialisée. Les jeunes sont attentifs, questionnent, s'étonnent et nous sommes alors identifiés comme des acteurs de proximité, des personnes ressources.

¹ Vince « La Rubrik hors cadre »

Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier.



1. Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

Centre-ville :

Le territoire du centre-ville est vaste et diffus. La ville de Périgueux est composée de 31 642 habitants (au 1er janvier 2021).

Notre inscription sur ce territoire, grâce à notre travail de rue, prend racine dans des lieux ressources et espaces de rassemblement où nous pouvons rencontrer des jeunes comme nous l'avons spécifié en préambule.

Nous sommes aussi présents lors des sorties scolaires aux collèges Clos Chassaing et Montaigne. Nous avons pu noter une réelle effervescence voire dangerosité lors de la sortie du collège Clos Chassaing : véhicules garés n'importe comment, route passante, bus scolaire, écoles maternelles et élémentaires à proximité. Cette dangerosité a été soulignée, aussi, par l'équipe pédagogique du collège.

Les sorties de Montaigne sont plus calmes et propices à la rencontre : l'entrée du collège est à l'écart de la route passante et est desservie par un petit rond-point (qui donne directement sur la voie verte). Nous y croisons systématiquement des jeunes des Mondoux.

Il nous semble important de préciser que **la place Francheville** reste LE lieu de passage et/ou de rdv incontournable pour la jeunesse pétrocorienne, même si le parc Gamenson (pendant les périodes scolaires) et le Moulin du Rousseau sont aussi des lieux inévitables dans nos pérégrinations. **Cependant, nous avons constaté une réelle désertification de ces espaces de rencontres en plein été, et ce même en soirée.** Est-ce dû aux grosses chaleurs estivales ou tout simplement à un départ en vacances ? Seul le Moulin du Rousseau, en soirée, accueillait encore quelques férus de basket, des groupes conséquents de jeunes adultes (groupes constitués d'environ 10 personnes entre 23 et 30 ans) profitant de la fraîcheur de la rivière (baignades et pique-nique) et des familles.

Le secteur de la gare, avec la réfection de la passerelle et la création du nouveau quartier Aliénor, semble devenir **un nouvel espace de rencontre**, certes moins investi que les places et parcs cités ci-dessus. Nous avons pu repérer quelques jeunes posés sur les bancs aux pieds de la passerelle en début de soirée : ce sont plutôt des groupes dispersés de 2 ou 3 jeunes.

Nous investissons, aussi, les lieux ressources qui accueillent des personnes en situations de grande précarité et leur propose repas et café chauds, espace de détente : **point chaud, halte de jour, la bonne soupe.** Cette année nous avons rencontrés **4 jeunes en errance** au point chaud, et 2 jeunes nous ont été orienté par les bénévoles de l'association.

Nous passons, aussi, régulièrement à la distribution alimentaire de **Maison 24** qui a lieu tous les jeudis en fin d'après-midi. Les bénévoles de Maison24 nous ont fait part de l'augmentation des bénéficiaires (jusqu'à 120 repas distribués en fin de mois) et de la présence de plus en plus de jeunes. Lors de nos présences, nous allons à la rencontre de ces jeunes (**2 jeunes rencontrés et recroisés en travail de rue par exemple**) et croisons aussi certains jeunes que nous accompagnons (**10 jeunes que nous accompagnons se rendent régulièrement à la distribution**).

Saint-Georges

Saint-Georges est un arrondissement de la ville de Périgueux qui comprend trois quartiers : Saint-Georges, Les Barris et Les Mondoux. Il est situé côté sud-est de l'Isle et relié au centre-ville par deux ponts. Il est très hétérogène en termes d'habitat et de population, ce qui fait sa particularité. Il nous semble important de souligner, au vu de l'étendue de nos territoires d'intervention, que nous intervenons uniquement sur le secteur des Mondoux.

Le quartier est bordé par les berges de l'Isle et ses habitants peuvent rapidement accéder à la voie verte.

Cet arrondissement accueille depuis cette année un nouveau lotissement de Périgord Habitat sur le quartier de Gay Lussac. Même s'il est encore en construction, certaines maisons individuelles (accessible PMR) ont été livrées et hébergent 2 familles que nous suivons (dont une qui vivait aux Mondoux).

Les Mondoux

Le hameau des Mondoux se compose de trois résidences d'immeubles hauts de quatre étages : l'immeuble Jean Macé et ceux des Mondoux, totalisant 185 logements locatifs sociaux pour 320 habitants.

Bordé par l'Isle, le vaste quartier des Mondoux, du côté de Saint-Georges à Périgueux, présente au premier abord un cadre de vie plutôt agréable. Avec trois écoles, un collège et un gymnase. Et pourtant, le diagnostic du Grand Périgueux l'avait tout de même classé au rang des territoires "fragilisés" qui présentent un "risque de décrochage avéré".

Quelques données (Source : *diagnostique Grand PERIGUEUX*) :

- ➔ **De fortes disparités territoriales** : à l'échelle infra-communale de fortes disparités territoriales sont relevées notamment entre le quartier des Mondoux où 44,5% des résidences principales sont des logements sociaux, et le quartier Saint-Martin où seules 3,7% des résidences principales sont concernées.
- ➔ **Des disparités infra-communales** : à Périgueux des disparités infra-communales apparaissent, notamment entre le quartier Les Mondoux où près d'une famille sur trois est monoparentale (32,9%) et les quartiers Gour de l'Arche et Puyrousseau - Les Vergnes - Le Toulon où seule une famille sur cinq est concernée (respectivement 20,3% et 20,4%).

Le lancement, début septembre du chantier de réhabilitation de l'immeuble Jean Macé par Périgord Habitat marque pourtant le coup d'envoi d'un vaste programme de renouvellement du visage de ce quartier. A ce jour 75 % de la surface totale des Mondoux est recouverte de béton ou de goudron. L'objectif vise aussi à améliorer la perméabilité du sol pour lutter contre la chaleur en ville et placer le verdissement et "une renaturalisations végétale" de ces vastes terrains au cœur de ce projet urbain.

Comme nous l'avons souligné l'année dernière, une démarche de concertation auprès des habitants a été menée en 2021 par le biais d'une enquête sociale, de rencontres, questionnaires et réunions publiques. Elle a permis de réaliser un diagnostic des attentes à satisfaire, des points forts à consolider et des besoins de l'ensemble du quartier. Habitants et riverains se sont alors retrouvés pour une journée festive durant laquelle des ateliers de consultation ont été menés. Les habitants présents ont pu voter pour leurs projets favoris.

L'équipe de secteur, présente lors de cette journée n'a pu que constater le peu d'habitants présents et leur sentiment de désillusion : « *c'est de la poudre aux yeux, ils feraient mieux de s'occuper de l'intérieur de nos logements* » « *Je ne dis pas que ce n'est pas bien, mais ça fait des années que nous avons des problèmes et que toute le monde s'en fout* ».

Malgré ce processus de concertation, aujourd'hui encore nous constatons des traces de mécontentement auprès des habitants. Ces derniers verbalisent ne pas avoir été entendu, notamment sur tout ce qui concerne les espaces extérieurs. Certes, des tables de pique-niques et le boulodrome, ont vu le jour et ont, tout de même, été accueillies avec le sourire : « *une moindre chose* » pouvait-on entendre lors de notre travail de rue. Mais qu'en est-il des pelouses et aires de jeux pour enfants ? Les habitants se plaignent et regrettent qu'elles soient encore laissées à l'abandon.

Dans ce quartier dégradé, nous avons l'impression que règne un sentiment de désillusion et d'abandon chez les habitants. Nous avons noté, en l'espace de deux ans un réel avilissement et abandon des espaces extérieurs mais également une détérioration du vivre ensemble, du climat social. Nous ne pouvons qu'observer les ordures amoncelées en pieds d'immeubles, mégots et autres déchets qui jonchent les sols, boîtes aux lettres défoncées, les espaces verts peu entretenus par le bailleur social. Plus important, les rassemblements de convivialités entre les habitants et certains habitués n'existent plus. Le territoire semble tout simplement déserté. Qu'en est-il ? Que se passe il aux Mondoux ?

Ces constats, issus de notre travail de rue, viennent confirmer nos évaluations des années précédentes : ce quartier n'est pas investi, il semble être replié sur lui-même. Il n'y a pas de vie de quartier, pas d'adolescent visibles, des très jeunes enfants souvent seuls, jouant au foot, surveillés par les fratries. Les parents semblent avoir du mal à descendre de leur immeuble.

Certes, nous pouvons souligner à nouveau la pauvreté, l'invisibilité des instances sociales et culturelles, mais l'inscription et les nombreuses actions de Lamaison24 sur le territoire attirent encore peu d'habitants si ce n'est lors d'animation en pied d'immeubles. Le théâtre Le Paradis est peu connu par les habitants alors qu'il propose une programmation riche et accessible. Cette année, le festival Mimos s'est décentralisé et a proposé 2 représentations théâtrales itinérantes au cœur du quartier ; les personnes étaient à leurs fenêtres mais malheureusement peu sont descendues pour suivre la déambulation truculente de la compagnie.

Nous pouvons faire des hypothèses : pas envie, exaspération pour certains, fatigue, manque d'interlocuteurs privilégiés donnant pour sentiment de ne pas être pris au sérieux « *on nous dit : on vous écoute, on fait au mieux, on nous promet de belles choses, mais ça fait des années que ça dure* ». Le déclin des espaces verts, sales et insalubres ne sont pas propices aux regroupements, au lien social et à la réappropriation des espaces publics.

Cependant, la poursuite des actions socioculturelles et pluri-partenariales initiées par la municipalité, le Secours Catholique, Lamaison24, Le Paradis, Le Chemin, ou d'autres se posent certainement comme une dynamique à poursuivre dans l'amélioration du climat des Mondoux.

Lamaison24 : un acteur central sur le quartier des Mondoux.

Lamaison24 s'inscrit au cœur du quartier des Mondoux et porte des valeurs humanistes fortes : vivre ensemble, lien social, accompagnement, empowerment, lutte contre la précarité et l'isolement. Elle s'inscrit, sur le territoire, comme un Espace de Vie Sociale

A travers ses nombreuses actions (jardin, cours de FLE, ateliers divers) et ses distributions alimentaires : l'association est un lieu ressource de proximité idéale pour les habitants et les bénéficiaires.

Depuis deux ans, nous continuons de renforcer et d'asseoir nos liens et notre partenariat auprès de cet acteur territorial indubitable.

2. Le public du territoire,

2.1 Les jeunes soutenus

TRANCHES AGE/SEXE NSI 2023 CENTRE VILLE MONDOUX

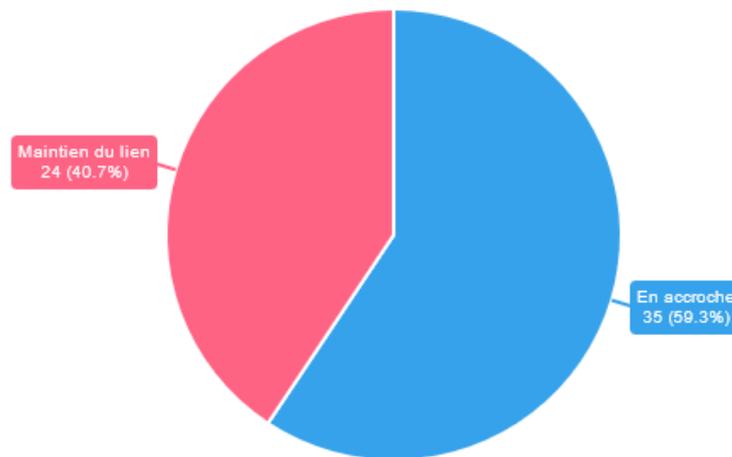
	HOMMES	FEMMES
De 10 à moins de 12 ans	0	3
De 12 à moins de 16 ans	2	2
De 16 à moins de 18 ans	3	3
De 18 à moins de 21 ans	10	7
De 21 à moins de 25 ans	8	6
Jeunes Plus de 25 ans	1	2
Total	24	23
TOTAL GENERAL	47	

Les jeunes dits « soutenus » sont des jeunes pour qui des demandes d'accompagnements ont été formulées et formalisées par la signature de notre fiche NSI. Ils représentent ici près de 50% des jeunes rencontrés et donc accompagnés régulièrement. Il s'agit, ici, d'une majorité de jeunes adultes, souvent en errance, qui rencontrent des problématiques liées à l'entrée dans la vie d'adulte comme nous le développons dans nos items.

Les carences multiples sont une des caractéristiques des jeunes rencontrés : affectives, familiales, éducatives et médicales. Ces jeunes sont en rupture de tout : de lien, de repère, d'accroche, en errance symbolique ou physique, ni scolaires, ni étudiants, ni salariés.

Ce sont aussi des jeunes cloîtrés dans leur chambre, chez leurs parents, depuis des mois. Nous ne les connaissons pas mais savons qu'ils existent par le biais des ASS de secteur, eux-mêmes alertés par leurs parents. Ils ont entre 16 et 25 ans, sont en rupture scolaire et surtout sociétale. Comment les rencontrer ? Les limites de notre intervention se posent ici. Cependant, le bouche à oreille devient ici un partenaire surprenant mais indéniable ! Les jeunes se parlent, passent le mot de notre existence et quelque fois arrivent à nous présenter ces jeunes invisibles.

Le graphique de l'invisible



Ce graphique circulaire met en exergue tout le travail d'accroche ou de veille/maintien du lien. Ce travail n'apparaît pas dans nos accompagnements formalisés par nos notes NSI, invisibilisé dans nos statistiques il n'en est pas moins un véritable temps de travail quotidien dans notre pratique éducative.

TYPE DE LIEN	NOMBRE DE JEUNES	H	F	%
En accroche	34	15	19	62%
En veille ou maintien du lien	21	14	7	38%

En amont, l'accroche est une phase d'approche auprès des jeunes repérés comme ayant des difficultés mais qui ne manifestent pas encore de demande. Cette phase d'accroche peut nous permettre d'être reconnu, repéré et est en lien étroit avec à la temporalité de chaque jeune : quand l'heure est venue il apparaît ainsi plus simple de pousser la porte et de formuler une demande.

La veille éducative, le maintien de lien pointent déjà une certaine légitimité et reconnaissance de notre présence : salutations, conseils ponctuels, nouvelles échangées par téléphone, orientation à distance, vigilance passive, autant de petits moments : ces petits riens parfois, qui contribuent à prévenir de manière passive des risques de ruptures, de décrochage. etc. Présences réconfortantes, ces espaces de veille et de maintien sont porteurs dans le parcours des jeunes accompagnés.

La prévention précoce des plus jeunes publics constitue un travail en amont également. Pourtant repérés et associés comme des acteurs de territoire par ces derniers (notamment sur le territoire des Mondoux) la prévention spécialisée y trouve un accès sur la veille sociale, la protection de l'enfance, le passage de l'enfance à l'adolescence associés à tous ces bouleversements !

Aux Mondoux, nous ne côtoyons pas d'adolescents mais de très jeunes enfants et enfants (entre 3 et 12 ans), les plus grands surveillant les plus petits, trainant tous en pieds d'immeuble. Notre présence sociale, notre proximité met, ici, en lumière un autre travail de l'invisible : celui de nous faire repérer, de nous faire connaître ! Petits deviendront grands et, si besoin, sachant qui nous sommes ils pourront alors faire appel à nous.

2.2 Les jeunes et famille rencontrés

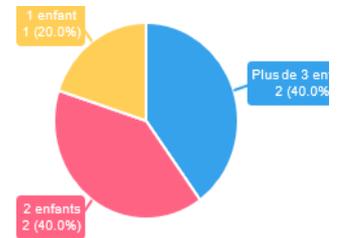
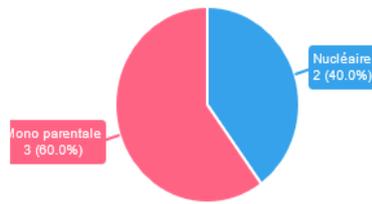
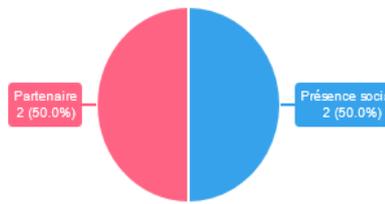
Comme évoqué plus haut, les jeunes et les familles rencontrés n'apparaissent pas dans les accompagnements. Ce sont des jeunes et des familles que nous croisons avec qui nous sommes en maintien de lien, veille, ou en accroche et qui n'ont pas encore formulé de demande. *(Cf : Tableau préambule de jeunes rencontrés)*

Sur le secteur des Mondoux, nous sommes peu en lien avec les familles des enfants croisés régulièrement, cependant, certains savent qui nous sommes et nous ne manquons pas de leur faire savoir lorsque nous les croisons sur les actions ponctuelles que nous organisons ou coorganisons. Nos faibles statistiques pointent un manque de lien, une absence de maillon entre ce monde juvénile que nous côtoyons et leurs cellules parentales.

Concrètement, nous n'avons pas fait signer de fiche NSI famille à celle que nous croisons. Pour l'instant nous sommes encore dans une phase d'accroche avec ces dernières. Les rencontres sont encore fortuites, dans la rue et souvent par le biais des enfants.

Certains des jeunes adultes que nous accompagnons sont encore en lien avec leur famille et le lien se fait, si besoin et toujours à la demande des jeunes. Notre présence s'articule alors dans un travail de reprise ou maintien du lien, d'apaisement ou tout simplement de convivialité. Quoiqu'il en soit, il nous paraît important de, symboliquement, faire exister chaque cellule familiale. Car celle-ci fait partie intégrante de chaque parcours de vie et ce malgré les défaillances et ruptures vécues. Faire exister la famille, s'enquérir de la santé des parents, des frères et sœurs, parler de Noël, des repas de famille remet le jeune à sa place dans cette cellule qui peut-être floue et douloureuse.

Type de familles rencontrées :



Origine de la rencontre

(4 renseignés/5 familles au total, 80%)

	↑↓	↑↓	↑↓
Présence sociale	2	50%	
Partenaire	2	50%	

Composition du foyer

(5 renseignés/5 familles au total, 100%)

	↑↓	↑↓	↑↓
Mono parentale	3	60%	
Nucléaire	2	40%	

Nombre d'enfants par famille

(5 renseignés/5 familles au total, 100%)

	↑↓	↑↓	↑↓
Plus de 3 enfants	2	40%	
2 enfants	2	40%	
1 enfant	1	20%	

2.3 Une vignette clinique

Kelsie a 22 ans, un long parcours d'errance et de lourdes valises remplies de ruptures, de violences intra-familiales et conjugales, de dettes et d'émotions enfouies. Kelsie est aussi maman de 2 enfants de 6 et 4 ans qui sont placés depuis leurs premiers mois. Demandes de placement initiées par Kelsie par crainte de violences. Son parcours de vie est morcelé, semé d'abandons : placement en MECS, CEF, séparation avec ses frères et sœurs durant l'enfance, nombreuses fugues, déscolarisation, père peu présent, mère polytoxicomane décédée aux 15 ans de Kelsie, sans oublier ses deux enfants placés.

Kelsie parle peu de son enfance et de son adolescence si ce n'est des épisodes marquants de sa vie répertoriés plus haut. En écrivant ces quelques lignes nous nous rendons compte que peu de personnes/adultes ressources apparaissent dans son discours.

Nous avons rencontré Kelsie par le biais de la mission locale ; à cette époque elle est hébergée chez un ami en compagnie de son père et d'un autre couple d'amis. Six personnes dans un logement de 35m², sans fenêtre, les ressources financières sont disparates et la promiscuité de plus en plus difficile. Kelsie se pose sur un bout de matelas, passe ses journées à errer ou devant la télé ; ses valises sont à ses côtés, bien fermées.

Elle vient de quitter la Gironde ou elle squattait une caravane chez son frère, son désir est de s'installer à Périgueux, de récupérer ses enfants, d'avoir un appartement, un travail...

L'errance est ici vécue de manière floue et mouvante : un manque de repère, des hébergements amicaux précaires et inconfortables, des allers-retours incessants chez son frère, en Gironde pour visiter ses enfants (visite médiatisée), une situation administrative dramatique le tout en trainant dans son sillage un père sdf. Nous pouvons supposer que cette errance lui permet de fuir ses souffrances, de ne pas ouvrir ses valises et de s'oublier.

Kelsie a rapidement adhéré à notre accompagnement, par habitus du travail social et ses fonctionnements certainement. Cependant, la notion de libre adhésion et notre proximité nous octroient une place à part dans le regard des jeunes et peuvent aussi donner un sentiment de maîtrise à Kelsie. Il convient alors de réfléchir à comment instaurer une relation éducative de confiance et efficiente avec cette jeune femme sans ancrage, sans repère, sans soutien familial et dont la vie a été parsemée d'interventions successives de travailleurs sociaux.

Kelsie prend des chemins de traverses pour se préserver, ne se pose pas vraiment, ne demande pas vraiment non plus, elle est là puis s'en retourne en Gironde puis revient. Les visites à ses enfants sont anarchiques. Les prémices de sa mise en chantier éducatif ont été douloureuses, ses présences instables, son engagement en dent de scie, mais elle est toujours revenue vers nous. Et chaque fois nous reprenons, revalorisons, repositionnons en chantier. Est-ce que ces mécanismes d'évitement pointent sa peur de se poser ? Eviter protège de l'attachement, de la perte, du lâcher prise et du prendre soin de soi. Eviter c'est aussi ne plus subir.

Et malgré ses stratégies d'évitement elle revient, encore vers nous, est-ce un moyen de se confronter à un « je peux » ? Et pourtant, nous bousculons, nous questionnons, et continuons à l'accompagner à débroussailler ses démarches, son parcours. Le travail d'ancrage de Kelsie consiste certainement à lui faire prendre conscience de son errance dans laquelle elle se complait pour éviter de faire face à sa réalité. Et puis Kelsie tombe amoureuse et semble s'enraciner un peu plus, son projet de vie commence à se construire sur Périgueux, à deux. Peu à peu elle se pose, demande précisément, exprime son besoin de se recentrer, de s'alléger et adhère à une prise en charge vers un hébergement accompagné.

Les chantiers éducatifs dans lesquels elle a fini par s'inscrire pleinement ont aussi été des leviers indéniables de réassurance et de mise en confiance. Les bilans successifs ont pu mettre en lumière ses avancées, ses compétences et son début d'ancrage.

Lorsque nous pointons ses difficultés, ses évitements, elle nous répond souvent « oui je sais ». Et en effet, Kelsie sait tout, elle a une vraie expertise de sa situation et force est de constater qu'elle est consciente de sa réalité. Mais qu'est ce qui fait que Kelsie ne va pas vers le soin ? Qu'est ce qui fait que Kelsie ne va plus voir ses enfants ? Qu'est ce qui fait que Kelsie ne travaille pas et n'a pas tenu sa formation Amorce de Parcours ? Car oui théoriquement elle sait, mais affectivement et/ou psychiquement, le chemin semble encore long. Nous constatons, en effet, que Kelsie donne à voir d'étonnantes facultés pour minimiser voire dédramatiser son vécu et ses demandes. Elle devient même une alliée de taille dans le prendre soin des autres jeunes accompagnés. S'occuper des autres n'est-ce pas encore une manière d'éviter de s'occuper d'elle ?

Si nous reprenons son discours qui *sait toujours tout*, est ce qu'elle ne nous dit pas à demi-mots qu'elle connaît par cœur les discours des travailleurs sociaux ? Il nous incombe, alors, de tenir compte de son expertise, de la percuter, la confronter, creuser, réajuster notre posture professionnelle et nos discours normalisés, sortir des sentiers battus afin de s'associer pleinement

à son expertise et pratiquer autrement notre rôle éducatif dans cette place particulière que nous pouvons occuper.

Aujourd’hui les valises sont posées, légèrement entrouvertes. Les ouvrir, les déballer, y faire face et faire le tri de toutes « ses affaires qui traînent » est une autre étape en cours, qui demandera du temps, du soutien et une démarche d’introspection, qui pour l’instant semble difficile à initier.

2.4 les types d’accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d’intervention suivant 14 items déterminés

RECAPITULATIF ITEMS NSI 2023 CENTRE-VILLE MONDOUX

	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle/Formation	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Aide alimentaire et/ou Aide financière	Démarches /Administratifs
FEMMES	23	14	13	12	13	7	11	7	6	7	14	8	6	14
De 10 à moins de 12 ans	3	3	3	0	0	2	0	0	1	0	0	2	0	0
De 12 à moins de 16 ans	2	1	2	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0
De 16 à moins de 18 ans	3	3	2	1	1	2	1	0	0	0	0	1	0	3
De 18 à moins de 21 ans	7	3	4	5	6	2	5	4	2	3	7	1	3	4
De 21 à moins de 25 ans	6	2	2	6	5	0	5	3	2	4	6	3	3	6
Jeunes Plus de 25 ans	2	2	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	1
HOMMES	23	8	10	8	12	7	17	9	10	5	11	9	8	17
De 12 à moins de 16 ans	2	2	2	0	0	2	0	0	1	0	0	2	0	0
De 16 à moins de 18 ans	3	1	0	1	1	2	2	1	1	1	0	1	0	2
De 18 à moins de 21 ans	9	3	5	3	4	2	8	5	4	3	5	3	4	7
De 21 à moins de 25 ans	8	2	3	4	6	1	6	2	4	1	5	3	3	7
Jeunes Plus de 25 ans	1	0	0	0	1	0	1	1	0	0	1	0	1	1
Total général	46	22	23	20	25	14	28	16	16	12	25	17	14	31

- **Difficultés personnelles et / ou familiales**

Cette année encore nous ne pouvons que constater que **100% des jeunes suivis soit 46 jeunes** font systématiquement part de leurs difficultés personnelles. **Cependant nous côtoyons une cinquantaine d'autres jeunes** (cf. : tableau dit de l'invisible) dit « rencontrés » qui n'apparaissent pas dans nos accompagnements. Les difficultés de ces jeunes sont-elles un préalable à la rencontre ? Force est de constater que oui. Les jeunes ne se trompent pas et se dirigent alors vers les éducateurs de rue. Cette année un nombre équivalent de femmes et d'hommes se sont saisis de notre présence. **Et Les difficultés sont diverses et viennent percuter le/la jeune dans sa construction. Le mal être, la perte de repère, les multiples ruptures, une vie intime confuse, un parcours de vie chaotique, l'errance, les conflits intra-familiaux sont les principales difficultés évoquées et sont autant d'éléments traumatiques qui freinent les jeunes dans leur parcours de vie.** Il apparaît, aussi, que certaines problématiques amènent à des conduites transgressives, ordaliques, à des replis sur soi, à une réelle perte de confiance. **Chez les adolescents rencontrés, leurs questionnements s'orientent davantage sur les difficultés scolaires et les grands questionnements autour de la vie intime et sexuelle.**

Notre travail s'attache ici à une mission d'écoute, de libération de la parole, de réassurance et de guidance, qui avance à côté, pour et avec les jeunes.

Nous construisons avec eux de nouveaux repères, nous tentons de redonner confiance, en eux, en l'adulte, en la société. La prévention spécialisée est un tricotage quotidien qui consiste à soutenir des parcours fragilisés voire douloureux. Il est important de souligner que notre travail peut aussi se confronter aux limites de nos missions et expertises car certains traumatismes nécessitent un accompagnement médical spécifique. Il convient donc de respecter l'intégrité et la temporalité de chacun, dans un long et délicat travail de réassurance globale et d'orientation adaptée.

- **Protection de l'enfance**

Sur les 46 jeunes suivis 16 ont eu un parcours à l'aide sociale à l'enfance et nous avons accompagné 22 jeunes dans le cadre de cet item.

Il nous semble intéressant de détailler ces différents suivis : Sur 8 jeunes parents 7 femmes ont leurs enfants placés ou sont suivis par des services de protection de l'enfance, Nous portons également une attention éducative soutenue auprès de 14 mineurs dont 7 jeunes sont sous mesures AEMO, AED ou PEAD.

La prévention spécialisée relève des compétences départementales depuis la loi du 6 janvier 1986 dont les dispositions font obligation au Département, dans le cadre de ses missions de l'aide sociale à l'enfance, « d'organiser dans les lieux où se manifestent des phénomènes d'inadaptation sociale, des actions collectives visant à prévenir les risques de marginalisation ». Notre intervention en prévention spécialisée s'inscrit pleinement dans une mission de protection de l'enfance

Notre suivi s'articule, alors, dans un travail de collaboration avec les différents partenaires dédiés (ASE, UT, AEMO, PJJ, ADEPAPE, etc.). Cependant, la complexité de certaines situations, les difficultés de communication et/ou inhérentes aux services peuvent être des freins à un accompagnement global et efficient. **Cette année nous avons rédigé 2 informations préoccupantes en accord et à la demande des jeunes concernés.** Une première concernant un jeune âgé de 16 ans, en errance chez des tiers. Cette IP a été travaillée avec la mère du jeune, le jeune ainsi que l'unité territoriale. Elle a conduit à une enquête qui n'a pas aboutie comme désiré par le jeune à un placement chez un tiers digne de confiance. D'ailleurs aucune décision de placement et ou de retour au domicile parental n'a été prise par la justice. La prévention est le seul service de protection de l'enfance en lien avec ce jeune et a stabilisé un tant soit peu sa situation : maintien de l'hébergement chez des tiers, soutien du lien avec sa mère et des adultes de référence. Notre travail éducatif s'est concentré sur le maintien et le renforcement du lien avec sa mère et ces adultes qui gravitent dans son environnement. Il vient nous rendre visite régulièrement, ces moments constituent une permanence de lien à travers lesquels nous guidons et sécurisons. Y. est retourné en fin d'année 2023 chez sa mère.

La deuxième IP concerne M. âgée aujourd'hui de 12 ans :

« M âgée de 11 ans que nous côtoyons régulièrement sur le quartier, bénéficie d'une mesure AEMO, comme le reste de sa fratrie (2 frères plus âgés) son éducatrice s'est mise en relation avec nous afin de nous faire part de sa présence dans la cellule familiale et les axes de travail qu'elle met en œuvre. Cette dernière parvient toutefois difficilement à être en contact seule avec M qui n'a pas de téléphone. De la même manière l'éducatrice n'est pas régulièrement en lien avec la famille de M, qui répond peu aux sollicitations. M passe souvent au local, sur la route de l'école, les rencontres sont assez régulières bien que rapides pour certaines, nous nous attelons à avoir une vigilance collective et des échanges réguliers avec son éducatrice. M un jour, le visage fermé nous exprime des violences intrafamiliales et son souhait de quitter son domicile, fatiguée, dans une crainte manifeste... Elle ne souhaite plus y retourner. Le service AEMO est alors prévenu des propos de cette dernière et un rendez-vous tripartite (AEMO, M et nous) au local est posé, facilité par cette proximité et habitude idéale de passage. A l'issue de ce rendez-vous l'AEMO a rédigé une information préoccupante que la juge des enfants nous a demandé de compléter. Ces dernières ont permis le placement de cette jeune fille en famille d'accueil avec son accord »

Après son placement, elle est restée régulièrement en lien avec nous via les réseaux sociaux ; elle nous a beaucoup sollicité et était bouleversée par ce qui lui arrivait. Notre travail éducatif s'est alors concentré sur la compréhension de son environnement : les violences intra familiales subies ne sont pas normales et sont mêmes interdites par la loi. Nous lui avons réexpliqué les mesures judiciaires prises, la possibilité de parler à la juge des enfants, l'organisation des futures visites, etc. Lors de nos échanges, M nous a aussi beaucoup parlé de sa famille, de sa vie de jeune fille qu'elle prend plaisir à partager, à questionner. De fait, le placement a bousculé la cellule familiale mais a rétabli son organisation : le père de M a accepté et compris le placement et a travaillé de concert avec l'éducatrice AEMO dans une véritable adhésion.

Nous sommes bien dans une complémentarité avec l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance. Nous œuvrons en amont par mission préventive et de protection, mais également pendant. : nous nous glissons dans cet interstice grâce à cette place souple que nous occupons, elle permet de faire exister et légitimer les mesures de protection déjà en place (AEMO, placement, etc.). Renforcer les liens, faciliter l'adhésion aux mesures imposées sont des axes de travail invisibles qui renforcent la présence et la nécessité de ces dernières. Nous intervenons également après car peu de dispositifs de la protection de l'enfance sont existants passés 18 ans, remplaçant par ailleurs la notion de parcours au cœur du suivi des jeunes accompagnés.

La prévention spécialisée joue ainsi un rôle important de médiation entre les jeunes et leur entourage. Elle est aussi porteuse du rapport à la loi, autant celle qui protège que celle qui sanctionne.

Nos principes fondamentaux de « libre adhésion » et de « non institutionnalisation » nous situent à une place particulière, auprès des jeunes. Pour certains, le fait de ne pas être imposés nous rend peut-être « moins dangereux » et leur permet de choisir ou pas de s'inscrire dans les accompagnements. Quelques fois nous avons accès à certaines intimités, bribes de vie, et nous entendons régulièrement : « non mais vous c'pas pareil ! ».

Afin d'ajuster nos postures éducatives l'inscription auprès des partenaires de la protection de l'enfance et la connaissance respectives de nos missions se posent comme une nécessité. Cette année nos liens avec le village de l'enfance, l'AEMO par exemple, ont été renforcés et signent certainement une meilleure visibilité et une reconnaissance de nos places. Par ailleurs nous avons aussi mis en œuvre avec le centre médico-social des réunions régulières afin d'être au plus proche des situations des jeunes et de leurs familles.

- **Développement social local**

En théorie, le DSL s'inscrit pleinement dans la notion d'empowerment qui veille au pouvoir d'agir des habitants, développe leurs compétences et milite pour leur dignité. Le développement social local doit s'attacher à harmoniser et coordonner tous les projets qui répondent à la demande sociale des habitants.

En pratique c'est une notion floue qui revêt de nombreuses formes qui dépendent largement des acteurs qui le portent, des territoires et bien sûr de la participation de ses habitants. En pratique toujours, le développement social local est indissociable d'une inscription active auprès des acteurs et partenaires locaux et d'une connaissance affinée du territoire. Il convient alors d'être au plus près des personnes afin de définir ensemble les envies et besoins qui les animent.

Le quartier des Mondoux, comme nous l'avons développé sur notre partie territoire, est un espace dégradé qui n'est pas/plus investi par ses habitants. Ces constats sont issus de notre travail de rue qui met en exergue le climat social et ses fonctionnements. Comment impulser des initiatives locales portées par des habitants si ces derniers n'ont pas de demande ? De fait, nous avons pris le parti d'être des facilitateurs et d'ajuster nos pratiques en nous associant aux actions portées notamment par Lamaison24. Cette association est un des acteurs majeurs du territoire qui s'inscrit comme un Espace de Vie Sociale. **De fait, tout au long de l'année nous étions présents avec Lamaison24, le comité de quartier, le Conseil Citoyen, Vélorution, lors des manifestations locales : Mon Doux Vélo (cf. : focus DSL), Mondoux Guinguette, Disco Soup, fête de quartier ;** ces projets sont issus de nos différentes observations sociales et demandes d'enfants et d'habitants du quartiers.(Ex : Mondoux Vélo : circulation des enfants à vélo, mise en danger, méconnaissance du code de la route, demande d'enfants quant à la réparation de leurs deux roues, Mondoux Guinguette, demande des habitants à passer un moment convivial et festif).

Ces moments amènent chez les habitants de l'enthousiasme et ils nous font part de la considération portée à leur égard. Par exemple, le projet Mondoux Vélo a permis la réparation de 20 vélos et le don de 6 vélos. Concrètement les vélos réparés servent aujourd'hui encore leurs déplacements.

Les habitants sont là : profitent, s'amuse, espèrent qu'il y 'en aura d'autres mais aucun à ce jour ne porte d'initiative. Nous continuons à initier des actions sociales et/ou culturelles locales de manière régulière afin d'impulser l'envie, de re-créeer du lien social, d'animer le territoire, espérant que cette permanence d'action menée portera un jour les fruits de « *l'empowerment* ».

En centre-ville nos pratiques de DSL s'appuient sur les évènements existants (Mimos, concerts, spectacles, JEvent, soirées CIJ, Maison de la Jeunesse), notre mission s'inscrit alors dans un travail de mobilisation et de facilitateur auprès des jeunes. Nous démystifions l'accès à la culture, accompagnons aux soirées CIJ, jouons, allons-nous balader sur les bords de rivière, allons aux expos et même aux concerts. Notre incitation à se saisir de l'offre culturelle et de l'environnement proximal invite à s'approprier l'existant et à devenir acteur de son intégration dans la société. Car, oui en pratique encore, le DSL représente un réel levier à la citoyenneté, à la participation à la vie de la cité et à l'émancipation des personnes.

- **Santé physique**

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) offre une définition simple de la santé : « La Santé est un état de bien-être physique, mental et social complet et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ».

Si l'on se fie à cette définition, les jeunes que nous accompagnons et côtoyons ne se présentent pas à nous en bonne santé. Nous observons des parcours de vie chaotiques et traumatiques jonchés des carences affectives, carences éducatives, logements précaires, parcours morcelés, errance, violence, isolement qui influencent fortement leur bien-être et donc leur santé physique. **Cette année nous avons accompagnés 23 jeunes.**

Les primo demandes concernent fréquemment des soins de première nécessité, dentaires, oculaires, gynécologiques souvent mis à distance par manque de revenus, de couverture sociale ou de praticiens. **15 jeunes ont été orientés et accompagnés soit à la PASS, soit au bilan santé de la CPAM. 4 jeunes femmes ont aussi été accompagnées par les éducateurs chez la gynécologue.**

Nous avons soutenu la demande d'une jeune femme sur la prise en charge d'une hernie, cet accompagnement s'est étalé sur plusieurs mois car la première intervention médicale a été non honorée par la jeune, nous avons donc resserré notre accompagnement et avons été présents sur toutes les étapes préopératoires, sans oublier le jour J où notre présence s'est avérée plus que nécessaire, la jeune ayant failli quitter l'hôpital avant l'opération. L'opération s'est bien déroulée et la jeune femme nous a vivement remercié pour notre soutien.

Ils sont nombreux à verbaliser des troubles du sommeil et alimentaires résultant d'un contexte de vie instable et insécurisant qu'ils cherchent à mettre à distance par des conduites addictives.

Afin de répondre à leurs multiples problèmes de santé, nous travaillons en lien avec les dispositifs de santé présent sur notre territoire : CEID, CARUD, CPAM, maison de santé, hôpital, cabinets médicaux, selon les situations individuelles.

Malgré nos orientations, peu de jeunes se saisissent des dispositifs ci-dessus et de nos propositions d'accompagnements, seule 1 jeune cette année a accepté un suivi auprès du CEID et 1 jeune, sous injonction de soin, s'est rendu seul à France Addiction.

Toutefois l'accès au soin pour de nombreux jeunes déjà éloignés des dispositifs de santé, s'apparente régulièrement au parcours du combattant. **Le manque de médecins généralistes reste criant et n'ayant aucun lien privilégié avec des médecins traitants**, les temporalités de rendez-vous et donc d'attente renforce leur sentiment d'abandon et constitue un frein important dans ces accompagnements.

Toutefois nous avons un accès privilégié au sein du service CEGIDD de l'hôpital de Périgueux, nous y avons par exemple accompagné une jeune sur 6 rendez-vous liés au dépistage et diagnostique des IST plus 2 consultations en santé sexuelle. Cet accompagnement à lui seul si nous ne comptons que nos accompagnements physiques, représente 8 demi-journées travaillées. Mais cela ne s'arrête pas au simple accompagnement physique, loin de là. Il nous a fallu de nombreuses heures d'échanges sur les risques inhérents aux relations sexuelles non protégés avec des inconnues. Il nous faut répondre à de nombreuses questions, nous avons dû soutenir, rassurer, gérer l'angoisse, l'attente des résultats, palier à l'isolement de la jeune. Il est alors impossible de chiffrer le temps passé autour de cette situation qui nous a amené à en discuter en groupe d'Analyse des Pratiques. Cet accompagnement nous a aussi amené à aborder d'autres thématiques plus larges qui prennent tout autant de temps « Le plaisir, le consentement, les violences ».

Cette année, la présence d'un ergothérapeute dans l'association a eu vocation à coordonner et soutenir au mieux les accompagnements de santé. Son arrivée est une réelle plus-value pour les jeunes et l'équipe grâce à son expertise et au travail de maillage territoriale qu'il a entrepris.

La santé est un voyage au cœur de l'intime, qui nécessite pour la plupart un accompagnement soutenu, un travail de réassurance et de mise en confiance. L'accompagnement à la santé prend alors tout son sens dans un accompagnement global.

- **Santé psychique**

La santé psychique est étroitement liée à la santé physique. « Soma » et « psychée » cohabitent étroitement. **25 jeunes sont concernés par cette problématique.**

En effet, nombres de jeunes que nous accompagnons rencontrent des difficultés inhérentes à leurs parcours de vie que nous avons largement détaillé. Ces dernières ont des impacts plus ou moins prononcés sur leur santé psychique. Bien souvent nous sommes le réceptacle de leurs souffrances, l'oreille qui écoute leurs maux : entendre, comprendre et rassurer sont alors les prémices de notre accompagnement.

Entendre ces maux vécus est une première étape que nous accueillons tout en posant les limites de nos compétences professionnelles en matière de santé psychique. Pouvons-nous avoir la prétention alors de dire que nous faisons un pré-travail thérapeutique dès lors où nous préparons l'acceptation à un engagement vers la thérapie que nous pensons nécessaire pour le jeune ? **Nous accompagnons 7 jeunes dont les souffrances physiques sont prises en charge par des professionnels ; 4 de ces jeunes ont acceptés par notre travail l'orientation vers le soin adapté (CMP).**

Pour les 18 restants, nous poursuivons notre travail éducatif axé sur la prise de conscience, l'acceptation et l'inscription dans une démarche de prendre soin de soi.

Cependant, pousser les portes du soin est une étape de vie qui peut être douloureuse dans l'instant. La santé psychique est un voyage au cœur de l'intime qui dépend de la temporalité de chacun mais aussi des représentations et tabous qui peuvent entourer cette démarche introspective. Démystifier, rassurer, valoriser, guider vers ce cheminement fait partie intégrante de notre travail éducatif.

- **Scolarité**

La scolarisation des jeunes et plus particulièrement le décrochage scolaire est un enjeu majeur qui s'inscrit comme un préalable à l'insertion mais aussi à l'intégration dans la société.

La lutte contre le décrochage scolaire articule prévention et remédiation autour d'un objectif central : faire que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société.

Cependant, le décrochage scolaire n'est pas un phénomène uniforme et homogène. Il se matérialise par autant de trajectoires individuelles et d'histoires de vie et s'explique par une combinaison de facteurs de risques internes et externes à l'école. La réponse ne peut donc être univoque. En effet la scolarité s'inscrit dans un contexte plus global social et sociétal, quid des pluri difficultés que rencontrent les jeunes dans leur milieu intime et sur leur territoire ? Quelles répercussions sur leur scolarité ?

Nous nous attelons à soutenir les jeunes de manière globale afin d'identifier et tenter de lever les freins pouvant les empêcher de s'inscrire dans leur parcours scolaire. Dans cette optique, nous avons également poursuivi les rencontres régulières avec la P.R.E. **Ces rencontres ont lieu tous les trimestres au cours desquelles nous pouvons échanger sur des situations communes (cette année une situation commune) ou fragiles que la P.R.E. nous signale. Par exemple, grâce à l'expertise du P.R.E. nous avons bénéficié d'éléments de compréhension supplémentaires sur la situation d'un jeune des Mondoux que nous croisons régulièrement ou pour lequel nous avons fait une information préoccupante en 2022.**

La proximité idéale de notre local avec les établissements, peut amener une vigilance et prévention des risques de décrochage : quelques fois les jeunes passent, en coup de vent ou s'arrêtent, avant ou après l'école, parlent de leurs devoirs, de ce qui passe à l'école. Symboliquement nous faisons exister la cellule scolaire. Un regard distant bienveillant d'adulte, une veille scolaire, sociale, un soutien ponctuel, une vigilance par rapport aux devoirs, aux demandes de stages. Nous n'accompagnons pas de jeunes décrocheurs, et ne sommes pas suffisamment en lien avec les établissements scolaires. Cependant, ***nous accompagnons 2 jeunes femmes qui investissent peu leurs filières professionnelles et ont des difficultés à trouver des stages.*** Nous proposons, alors, un espace de discussion, de réflexion sur leurs envies et un accompagnement sur leurs recherches de stage.

La convention signée avec l'Education Nationale resituant par ailleurs des buts et des missions communes entre la prévention spécialisée et l'Education Nationale n'a pas encore permis un travail de proximité avec les établissements scolaires sur notre territoire.

En effet, depuis 2 ans nos tentatives de penser des espaces de complémentarités professionnelles avec l'Education Nationale n'ont pas encore aboutis. Cependant, Nous rencontrons l'équipe éducative de Clos Chassaing début 2024 afin de réfléchir, ensemble, à notre visibilité auprès des jeunes collégiens. Nous considérons que la prévention spécialisée peut être un interstice entre l'école, les jeunes et leurs familles, le dedans et le dehors.

Les jeunes adultes que nous accompagnons et dont les parcours témoignent de multiples ruptures, donnent à voir également les effets des ruptures scolaires sur leur bien-être et leur vie actuelle. Ces constats mettent certainement en exergue la nécessité de penser la scolarité comme un levier du vivre en société. Remettre du sens derrière la scolarité, accompagner à la notion de plaisir, renouer avec les instances scolaires sont autant d'axes de travail que nous tentons de porter.

- **Insertion professionnelle/ Formation**

- « Mais c'est quoi l'insertion professionnelle ? Ça veut dire quoi ? »
- « Ben c'est quand on travaille, non ?? Ou peut-être aussi quand on fait une formation ? »
- « Ah d'accord ça veut juste dire ça, t'es sûr ? »
- « Ben je crois...mais je ne suis pas très sûr en fait »

L'expression « insertion professionnelle » renvoie à l'entrée d'une personne dans le monde du travail mais au-delà de cette définition sommaire nous y voyons un concept flou, ambigu et éminemment politique. Nous n'envisageons pas l'insertion professionnelle de manière isolée mais bel et bien dans une dynamique d'insertion sociale globale.

Comment travailler l'accès à l'insertion professionnelle lorsque l'intégration des jeunes dans la société est encore trébuchante ? Lorsque les repères sociétaux sont instables ou empreint d'insécurité ? Comment valoriser les envies et compétences des jeunes alors même que nombreux sont ceux dont le parcours scolaire est synonyme d'échec ; et pour qui la formation professionnelle est, aujourd'hui, impossible à aborder car trop associée à l'école et les ruptures vécues.

La projection vers l'insertion professionnelle se percute souvent à une réalité de parcours douloureux semé de ruptures multiples, d'un manque de repère et de ressources sans oublier une situation administrative complexe. Ecouter, réassurer, guider, orienter et consolider le jeune dans sa construction sont les préalables à une intégration globale consentie et sereine. Car il s'agit bien souvent d'apaiser son passé et, ainsi, se préparer, construire son entrée dans la vie adulte.

Pour les 28 jeunes concernés l'insertion professionnelle se limite à l'urgence de trouver du travail, et ce, tout en y étant très éloigné. Force est de constater que pour certains cette quête est quelque fois située sur l'axe imaginaire. Accompagner vers l'insertion professionnelle s'inscrit alors dans un accompagnement global empreint d'un long travail de réassurance et visant l'identification et la levée des freins globaux empêchant cette insertion.

Notre travail éducatif s'attèle donc à amener les jeunes à découvrir le monde du travail différemment : aborder la notion de bien-être au travail, les questions de droits, l'accès à la formation et aux stages, orienter et accompagner vers les institutions adaptées. Les chantiers éducatifs sont aussi des outils et des leviers dans nos accompagnements, une aube de projection, une première expérience professionnelle, une manière de travailler les prises de conscience en leurs capacités, leurs freins. Au-delà des chantiers, nos accompagnements s'orientent vers nos partenaires (Mission locale, Cap et Pôle Emploi, Regroupement 24, 3S, etc.). **11 jeunes sont par exemple suivis par la Mission Locale. Nous les accompagnons aux rendez-vous, car notre présence facilite la parole, la compréhension et ainsi la mise en mouvement. Ce travail de complémentarité avec les conseillers Mission Locale s'inscrit pleinement dans la continuité de parcours du jeune. Nous pouvons noter que 4 jeunes ont pu accéder à des formations (AFPA et Amorce de Parcours).**

Ce travail partenarial nous permet de soutenir chaque jeune au plus près de ses besoins.

Par ailleurs, cette année la présence de nouveau dispositif CEJ-JR, a eu pour objectif d'accompagner de manière globale les jeunes les plus en rupture et éloignés de l'insertion professionnelle, et représente ainsi dans notre offre éducative un nouvel axe de travail pour répondre à des besoins d'accompagnements davantage ciblés.

- **Chantier Educatif**

Les chantiers éducatifs sont des outils phare de la prévention spécialisée. Ils font partie de l'intervention éducative globale en direction des jeunes. Outre leurs aspects techniques qu'il leur vaut la dénomination de « chantier » ils sont surtout un prétexte de support à la relation et au travail d'objectifs éducatifs plus généraux. Les chantiers éducatifs, servent avant tout à la mobilisation des jeunes, à leur mise en mouvement.

Notre association bénéficie de deux cadres de chantiers qui sont encadrés légalement : contrat de travail, autorisation parentale si besoin, salaire et fiche de paie.

Le premier cadre de chantier est dédié aux jeunes NEET (Not in Education, Employment or Training) est une classification sociale définie par l'Etat d'une certaine catégorie de personnes sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation et est encadré par un éducateur technique.

Cette année sur les 47 jeunes suivis 27 répondent aux critères des jeunes dit NEET. Sur ces 27, 10 jeunes ont été mobilisés toute l'année sur des mises en chantier éducatif.

1 jeune est aujourd'hui en CDI, 2 jeunes femmes ont interrompues les chantiers pour grossesse, 3 ont déménagé, 1 travaille épisodiquement en intérim, 4 ont intégré des formations ou CEJ. Pour les autres, nous maintenons notre accompagnement en lien avec la Mission Locale.

Le second cadre chantier est entièrement réfléchi, définit et encadré par les équipes éducatives de secteur. Leur financement est alloué chaque année par une subvention du Conseil Départementale. Cette année, nous avons souhaité mettre l'accent sur la mobilisation des jeunes du quartier fragilisé des Mondoux. Toujours en lien avec les acteurs de ce territoire, 3 chantiers ont vu le jour grâce au concours de « La maison24 », l'association « Echelle 1 » et des ateliers municipaux.

Le 1er chantier a concerné 2 jeunes hommes du quartier lors d'une journée dédiée au jardin partagé de La Maison24. Ce projet a permis de reprendre contact avec ces 2 jeunes et de leur faire découvrir ce lieu ressource proche de leur lieu de vie, porteur de partage et des nombreux projets socio-culturels.

Le 2ème chantier a captivé une jeune femme et 3 jeunes hommes dont un mineur sur le montage et le démontage d'une machine à regarder les paysages urbains, imaginé par l'association échelle 1 pour s'interroger sur notre cadre de vie. Cette boîte noire géante a su susciter dans un premier temps de la curiosité chez les jeunes puis une fierté d'avoir participé à un projet artistique et culturel sur leur territoire.



Qu'ils soient encadrés par les éducateurs techniques ou par les éducateurs spécialisés, les chantiers sont réfléchis et bordés en amont avec le jeune : visite du site de chantier rencontre avec l'éducateur technique ou lien avec les éducateurs et définition des objectifs éducatifs avec

le jeune qui seront travaillés pendant le chantier. Les objectifs peuvent être simples : se lever le matin, rencontrer du monde, prendre soin de soi, ils dépendent bien évidemment de chaque situation. Ces chantiers sont aussi une manière de rencontrer les jeunes dans un cadre différent. Ce cadre peut certes s'apparenter au monde du travail dans ce qu'il génère : de vraies fiches de salaires, une paie. Mais le cadre contenant des chantiers en fait une particularité car la finalité ce n'est pas une attente de résultats mais bien ce qui se travaille lors de ces chantiers.

« M a 19 ans, son parcours de vie a été chaotique (rupture familiale, petite délinquance, errance), il est actuellement hébergé au sein d'un CHRS avec sa compagne. Dans un premier temps réfractaire à une participation au chantier éducatif, puis soucieux de se sortir de son immobilisme et de répondre à son obligation judiciaire, il s'est décidé à participer à plusieurs semaines de chantiers. Ces mises en chantier ont été balisées en amont sur des axes éducatifs précis réfléchis avec M. L'éducateur technique s'est ainsi appuyé sur ces objectifs et a su accompagner M dans ces mises en mouvement. Les bilans ont pu, par étapes, pointer les freins et valoriser la mobilisation du jeune. Cette expérience lui a redonné envie, il évoque son désir de travailler en intérim même si sa situation globale reste encore fragile. »

- **Justice**

La justice revêt plusieurs aspects : pénal, social, administratif et symbolique.

Notre pratique éducative s'inscrit donc sur un versant moral et éthique qui consiste à soutenir les jeunes dans leur inscription citoyenne en veillant à ce qu'ils aient une meilleure connaissance de leurs droits, leurs devoirs. Nous agissons pour une meilleure justice sociale en favorisant l'accès au droit commun pour tous et toutes. Porter avec et pour les jeunes une société dans laquelle chacun bénéficie des mêmes droits indépendamment de son statut social, de ses origines culturelles, politiques, religieuses.

Des discussions, des débats, des actions collectives qui favorisent le vivre ensemble et la tolérance, des orientations vers les instances ou les dispositifs de droits communs, des rappels à la loi, des informations sur les droits sont autant d'axe de travail qui permettent de faire exister cette loi symbolique et / ou concrète. Certains jeunes manifestent une certaine méfiance face à la justice et face aux instances policières ; notre rôle consiste alors à démystifier cette justice et à faire le lien entre les jeunes, ces instances et le cadre.

Nous soutenons 1 jeune suivi par la PJJ, nous sommes en lien avec sa référente justice en accord avec le jeune. Nous l'avons informé et invité sur les chantiers éducatifs qu'a fait le jeune et elle a assisté au bilan de fin de chantier. Cette collaboration a permis au jeune de s'inscrire plus facilement tout en étant soutenu dans son suivi judiciaire. Sa mise en chantier a donné à voir sa mobilisation, ses compétences et ses freins sur lesquels la PJJ s'appuie dans son accompagnement et avec lesquels nous continuons notre travail de mobilisation éducative.

Par contre, cette année nous avons été en lien réguliers avec les services AEMO, ce travail collaboratif a pu mettre en lumière notre complémentarité et ainsi penser la continuité de parcours de ces jeunes.

- **Mobilité**

De nos jours la mobilité ou la capacité à se mouvoir sont les sésames de l'insertion professionnelle et plus largement de l'intégration globale des jeunes. Cette réalité est d'autant plus prégnante dans les territoires ruraux tel que le nôtre, où l'offre des transports en commun est restreinte et peu adaptée à la vie sociale.

Seuls 2 jeunes hommes sont en possession du BSR mais non pas de deux roues, 2 jeunes femmes ont des trottinettes électriques. Cette année nous avons accompagné 1 jeune au sein de l'association Vélorution pour qu'il puisse réparer et avoir un vélo pour se rendre en stage.

5 jeunes que nous accompagnons/côtoyons ont le permis de conduire et une voiture (dont 3 femmes).

Lever un frein à la mobilité c'est rompre avec les dynamiques d'isolement, et favoriser les libertés, l'autonomie et les multi-insertions (sociales, professionnelles, affectives). Dans cette optique, l'Etat et les départements ont mis en place des dispositifs d'aide financière à la mobilité : les missions locales et pôle emploi par exemple accompagnent des financements au permis de conduire. Sur notre territoire des associations (telles que Vélorution, ou la plateforme MUST) militent pour la mobilité. Considérant par ailleurs que cette dernière ne devrait alors pas se poser comme un frein à une intégration sociale et ou professionnelle

- **Logement**

L'accès au logement dit autonome requiert un réel ancrage tant symbolique que pratique, qui concrètement est assez rare chez les jeunes que nous accompagnons. Il nécessite, en effet, une base financière (salaire, AHH par exemple) et une capacité à habiter pleinement. Le premier logement autonome est une réelle expérience de vie : investir son logement n'est pas aisé ! Car au-delà de l'aspect administratif (qui n'est pas des moindres !) il s'agit aussi d'éprouver une vie autonome à travers un rythme quotidien, se confronter à la solitude des soirs d'hiver, gérer son budget, faire ses courses et cuisiner. Le modèle familial peut alors servir d'exemple mais comment faire lorsque l'exemple est inexistant ou défaillant ? Comment ressentir ces premiers pas dans la vie d'adulte et être autonome en pleine conscience et oserions-nous dire en pleine sérénité ?

Sur 25 jeunes accompagnés, seuls 8 ont un logement autonome :

- **3 sont des femmes avec enfants**
- **2 sont des hommes en CDI**
- **3 sont des majeurs protégés titulaires de l'AHH**

M. est une jeune femme de 23 ans, en situation de handicap, salariée d'une grande enseigne de fast food en faisant valoir son RQTH. M. a accédé à son rêve d'appartement autonome avec le soutien de sa famille, cependant elle a beaucoup subi la solitude et n'arrivait pas à gérer sa vie au quotidien : courses, cuisine et repas. Dans le cadre de son renouvellement dossier MDPH, nous avons pu travailler ensemble une orientation vers le dispositif du FIPS (Foyer d'Insertion Professionnelle et Sociale). Il s'agit notamment de vérifier les capacités à prendre en charge tous les aspects de la vie quotidienne : courses, repas, gestion des papiers administratifs, citoyenneté, loisirs. Le second volet d'accompagnement s'inscrit en milieu professionnel. Aujourd'hui encore le service du FIPS l'accompagne dans la prise en main de son intégration sociale.

Le versant le plus présent dans nos accompagnements est celui des jeunes en errance, hébergés à droite à gauche, et/ou ayant toujours leur chambre chez leur(s) parent(s) mais subissant des violences intra-familiales. **Cette année nous avons soutenu 18 jeunes en errance.** Notre travail s'articule alors, dans un premier temps, vers une prise de conscience de leur situation, une dé-banalisation de leur situation : instabilité, difficultés sociale et/ou familiales, violences, isolement, ruptures. Tout en respectant la temporalité de chacun, nous les guidons vers une demande d'hébergement accompagnée. Cette solution d'être au plus près de leurs besoins demande une prise en charge appropriée. Cependant, lorsque nous évaluons un réel danger pour le jeune nous pouvons l'orienter vers le dispositif d'urgence du 115 pour une mise à l'abri.

Sur ces 18 jeunes, 9 sont passés par les dispositifs d'hébergement d'urgence via le 115 : ils ont été mis à l'abri dans un centre d'hébergement d'urgence ou en chambre d'hôtel en étant accompagné par le dispositif de Veille Sociale. Un couple a été mis à l'abri en urgence par le dispositif d'hébergement de l'AFPA.

Sur ces 18 jeunes, 16 ont été reçus par le SIAO pour des demandes d'hébergement accompagné dans divers dispositifs : Maison Relais, Intermédiation locative, bail glissant ou Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale. Sur les 16 demandes initiées 15 ont mené à une prise en charge en CHRS et 1 vers de l'intermédiation locative.

1 jeune vit en errance sur les routes de France et le dernier est retourné dans sa famille.

Depuis 2 ans Le Chemin a mis en place des réunions trimestrielles partenariales avec le SIAO / 115 / Veille sociale. Ces instances ont vocation à avoir une vigilance collective et être au plus près des situations de cette jeunesse précaire. Notre équipe collabore étroitement avec les professionnels des différents dispositifs de veille sociale et d'hébergement afin d'éviter pour les jeunes une nouvelle rupture et, ainsi, soutenir la continuité de parcours.

- **Accès aux loisirs / Sports / Culture**

L'accès aux loisirs au sens large du terme fait partie intégrante de la vie sociale. Nous pensons cet item comme étant un droit commun à part entière, porteur d'épanouissement et de lien social. Notre approche éducative s'inscrit pleinement dans le processus global du prendre soin de soi, un des axes majeurs de nos divers accompagnements. Sortir, découvrir, s'étonner, se réjouir, s'émouvoir, se faire plaisir sont autant d'axes éducatifs que l'accès aux loisirs peut impulser.

Depuis deux ans, notre équipe initie et facilite de nombreuses sorties culturelle et/ou de loisirs et force est de constater que les jeunes s'en saisissent avec enthousiasme et sont mêmes porteurs de projets ! Sorties pêche ou champignons, session jeux de société, spectacles de cirque contemporain, théâtre, cinéma, Festival Mimos, ballades, sont autant d'espaces d'oxygénation, de partage et de plaisir.

Nous associons systématiquement les jeunes aux projets, ils l'écrivent avec nous, le proposent et/ou modifient les nôtres. Inès a découvert le spectacle vivant en notre compagnie, elle n'avait jamais vu de pièce de théâtre, spectacle de cirque, concert. Elle a initié une journée de déambulation culturelle lors du festival Mimos durant laquelle, accompagnée de 3 autres jeunes, elle nous a fait découvrir un panel de spectacles riches en émotions ! Claire et Nour ont porté une sortie champignon et pêche. Maéva et Leila ont proposé une sortie pique-nique à la rivière où Maéva a vécu « sa meilleure vie » !!

L'accès à la Culture avec un grand C ne laisse jamais indifférent, on adore, on déteste, ça fait rire, ça fait pleurer, ça agace, ça enchante ! Echanger sur les diverses émotions ressenties est un moment humainement et éducativement riche, moment auquel nous attachons une attention toute particulière dans le cadre de notre accompagnement global.

- **Aide alimentaire et / ou aide financière**

Nous avons tous et toutes entendu l'appel au secours des Resto du Cœur en Septembre 2023. Cet appel éclaire une société inégalitaire qui se paupérise. La précarité alimentaire touche aussi les jeunes et familles que nous soutenons, **cette année nous avons distribué 14 colis alimentaires à 8 jeunes (convention entre Banque Alimentaire et Le Chemin). Au 1^{er} trimestre 2023 Manuel nous sollicitait tous les mois pour un colis alimentaire malgré son allocation CEJ. Nous avons répondu à ses premières demandes puis avons travaillé avec lui la gestion de son budget.**

Se nourrir relève des besoins primaires de chacun mais force est de constater que l'accès à des repas quotidiens, équilibrés et chauds peut être compliqué pour certains jeunes. Répondre à ce besoin s'inscrit, aussi, dans un accompagnement global et est pensé comme un outil éducatif réfléchi au cas par cas. Livrer un colis alimentaire nous permet, entre autres, d'accéder facilement à une demande, de consolider le lien de confiance et d'appréhender l'environnement de vie des jeunes.

L'aide financière quant à elle, se traduit par des demandes de Fond d'Aide aux Jeunes (individuelle ou collective) de manière très ponctuelle et toujours dans un cadre éducatif. Nos demandes se font en lien étroit avec le département et nécessitent un écrit motivé. Cette année nous avons sollicité une aide financière collective dans le cadre d'un Développement Social Local sur le territoire des Mondoux.

- **Démarches / Administratifs**

Malheureusement, cette année encore, nous ne pouvons que constater les difficultés rencontrées par les jeunes concernant les démarches administratives. Ces difficultés débutent souvent par une réelle méconnaissance des droits et devoirs du citoyen, des dispositifs et un manque de compréhension quant aux premières démarches administratives. Celles-ci sont exacerbées par la dématérialisation des démarches depuis la crise sanitaire ce qui exige une certaine autonomie (cognitive et matérielle), qui pointe une réelle iniquité au sein de notre société.

Par exemple, les 18 jeunes en errance que nous avons accompagnés n'avaient pas d'adresse fixe pour entamer leurs démarches et recevoir leur courrier. Notre première action a donc été de leur trouver une domiciliation, une adresse administrative (CCAS, APARE ou ASD). Nous les accompagnons et bien souvent les mobilisons pour qu'ils aillent régulièrement récupérer leurs courriers.

La première déclaration d'impôt reste un véritable parcours du combattant tant au niveau symbolique que pratique. Cette démarche essentielle ne peut se faire sans dialogue familial ou encore quid de l'adresse de résidence l'année N-1 pour les jeunes en errance. Ces obstacles sont de réels freins accentués par le manque de soutien familial, par l'absence de repère institutionnel, sans oublier une réelle complexité administrative.

Ces accompagnements, souvent longs et fastidieux révèlent aussi une jeunesse ultra connectée aux réseaux sociaux mais pour qui le monde numérique administratif est inaccessible.

3. Outils de médiations, support aux actions collectives

Les outils de médiations sont des supports aux actions collectives et également individuelles. Ce sont des supports à la relation, ils créent des souvenirs communs et deviennent des leviers indéniables à la relation de confiance. Cette année encore, de nombreux projets ont vu le jour.

- **Sorties éducatives :**

Les sorties sont des supports à la relation. Ce sont aussi des espaces d'oxygénation et d'occupation bien que propres à chaque situation : elles constituent souvent des leviers, pour travailler le bien-être social, la mobilisation, la mobilité et l'ouverture.

Les sorties, bien qu'elles puissent être initiées et impulsées par nous, émanent parfois des jeunes eux-mêmes et peuvent prendre plusieurs formes selon les appétences et les envies de chacun.

- **Projets culturels :**

Devons-nous resouligner la place de la culture dans notre pratique professionnelle ? C'est un outil d'émerveillement, de désir, d'émotions et un support indéniable à la pensée critique et au libre arbitre. Cinéma, théâtre, festival Mimos, médiathèque, soirée CIJ, JEvent, concerts en plein air sont autant de médias porteurs d'oxygénation et de bien-être. Nous continuons à soutenir et proposer des sorties culturelles qui sont accueillies avec un enthousiasme manifeste.

- **Projets cuisines :**

Notre local est un outil éducatif supplémentaire dans notre travail.

Ainsi, les temps de rassemblement autour de la nourriture, de la cuisine ont été nombreux cette année. Outre la fonction nourricière symbolique et concrète, cuisiner, partager des repas sont autant de moments précieux de partage et de convivialité. Ces derniers sont aussi l'occasion de se poser à table, cuisiner, appréhender un budget, recréer des dynamiques d'échange et de rencontres, travailler les questions alimentaires : rythme, repas équilibrés, participation.

DSL sur le territoire des Mondoux / Journées

3 grands temps forts cette année sur le secteur des Mondoux auxquels nous avons participé activement. Ces projets sont les témoins de notre inscription territoriale et auprès de nos partenaires.

- Projet **Mon doux Vélo** en partenariat avec Lamaison24, Vélorution et la Sécurité routière.
- Journée **Mon doux Guinguette** avec Lamaison24, Comité de quartier, et le Secours Catholique.
- Journée festive **Mondoux en Fête** en collaboration avec la municipalité par le biais du conseil citoyen, Lamaison24, le Secours Catholique et le comité de quartier.

4. Le Partenariat,

Le partenariat et le réseau : vastes axes de notre travail.

Dans une optique d'être au plus proches des jeunes que nous accompagnons et répondre au mieux à leurs difficultés, il apparaît plus que nécessaire de s'inscrire dans du partenariat et du réseau. Ces derniers constituent alors un principe opérateur de la prévention spécialisée.

Le *partenariat* constitue une méthode d'action coopérative fondée sur un engagement libre, mutuel et parfois contractuel d'acteurs différents dans l'intention de répondre à un but commun, partager des ressources : dans une complémentarité avérée.

Les réseaux et les partenaires rencontrés, où vers lesquels nous orientons au besoin les jeunes selon les situations, apparaissent conséquents. Dès lors, la reconnaissance et le repère mutuels de nos places et missions, constituent le socle du travail partenarial : ce qui explique notre inscription par ailleurs avec ou sans les jeunes à des rencontres ou évènements partenaires.

Nous avons décidé de mettre en exergue les principaux partenaires- réseaux avec lesquels nous avons travaillé cette année, dans une liste non exhaustive :

- **Le S.I.A.O (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation dépendant de l'ASD) :**

Ce service est une nouvelle réponse de l'Etat pour lutter contre l'aggravation du sans-abrisme. Il a pour ambition de rapprocher au mieux l'offre et la demande d'hébergement, de telle sorte que chaque personne trouve une solution adaptée à ses besoins.

Le SIAO demeure encore cette année un partenaire privilégié du Chemin. Les rencontres trimestrielles toujours à l'œuvre nous permettent de croiser les regards, de motiver les demandes d'hébergement (notamment parce que de nombreux jeunes expriment l'envie d'accéder à un « chez soi ») et de maintenir une veille collective autour des situations complexes. **Comme nous l'avons spécifié dans nos Items, cette année nous avons accompagné 16 jeunes dans le cadre de leur demande SIAO. Toutes les demandes ont abouti à un hébergement accompagné.**

Pour de multiples raisons, l'entrée dans un logement autonome est quelque fois plus complexe qu'imaginé. S'inscrire alors dans des hébergements accompagnés apparaît davantage contenant, « l'habité chez soi » n'est pas toujours chose aisée et nous travaillons en ce sens en lien étroit avec leurs référents éducatifs de ces dispositifs.

- **Le CIJ et La Maison de la Jeunesse**

Le Centre Information Jeunesse s'adresse aux jeunes de 12 à 26 ans qui sont à la recherche de renseignements dans des domaines tels que le logement, les emplois d'été, les transports en commun, les études, la prévention... De nombreux rendez-vous au CIJ ponctuent l'année des adolescents et des étudiants.

Dans le cadre de sa politique dédiée à la jeunesse, la ville de Périgueux, a officialisé le 28 novembre 2023 l'ouverture de **La Maison de la Jeunesse**.

« L'aménagement de cet espace fait suite aux demandes exprimées par la jeunesse lors des consultations menées par la ville. Il se veut évolutif en fonction des usages, des activités et des projets que les jeunes souhaiteront y créer. Il s'agit d'un lieu de loisirs, de repos, de travail mais aussi de projets. Véritable point stratégique, cet espace installé au sein de la Maison de la jeunesse, à côté de la Médiathèque Pierre Fanlac, du parc Gamenson et des sorties des collèges et lycées Saint-Joseph, Laure Gatet et Picasso, bénéficie d'une situation idéale pour devenir un lieu fédérateur. L'accès se fait depuis la cour, située derrière le Centre Info Jeunes. Son nom reste encore à définir avec les jeunes d'ici le printemps. C'est ce qui en fait sa particularité, son caractère participatif. »

Ces espaces sont des lieux de rencontre, de sociabilité et de mixité sociale vers lesquels nous allons dans notre démarche de proximité. Nous investissons déjà les soirées initiées et portées par les jeunes du CIJ et de la Maison de la Jeunesse (Quiz musical, soirée pizzas, J Event) en y associant aussi les jeunes que nous accompagnons.

- **Maison 24 :**

L'association a été créée au printemps 2013 pour soutenir et accompagner les personnes en situation de précarité en Dordogne. Elle vient en aide aux personnes en grande difficulté : personnes sans domicile fixe, jeunes sans ressources, personnes âgées en précarité, familles, migrants, réfugiés. Elle propose de nombreux ateliers : cours de Français pour les migrants, soutien scolaire, jardinage, socio morphisme...

Cette année 2023 marque à nouveau le renforcement de nos liens avec Maison 24 qui est le partenaire phare du territoire des Mondoux. Nombreux projets co-menés, présences régulières de la part du Chemin repérées par l'ensemble des acteurs-actrices de Maison 24 qui pointent certainement le tricotage partenarial mis en œuvre au cours de ces dernières années.

Un projet de développement social local sur le thème de l'apprentissage et la réparation de vélo.

Mon Doux vélo a vu le jour en partenariat également avec Vélorution et la préfecture. Les actions menées durant ce projet ont permis la rencontre avec 8 jeunes et la journée de clôture a accueilli une quarantaine de jeunes avec leurs parents. Fort de son succès la version Mon Doux Vélo 2 aura de nouveau lieu début d'année 2024.

Mondoux guinguette sous le soleil, a drainé une belle 50aine d'habitants ! **La fête de quartier** avec les services de la ville a été le temps fort de l'année : beat box, jeux en bois, repas, musique et plus de 120 personnes présentes !

Ces actions sont autant d'événements fédérateurs et marqueurs d'un travail partenarial important et porteur de lien social.

- **Mission Locale :**

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

Les jeunes de moins de 25 ans inscrits à la Mission Locale pour divers projets de formation ou de voie professionnelle ont par ailleurs la possibilité de s'inscrire dans un projet lié de près ou de loin à l'insertion : des financements peuvent leur être accordés en fonction de leurs besoins (accès au permis de conduire, au BSR, à la carte jeune, carte de transport en commun, etc.).

La Mission Locale de l'agglomération périgourdine reste un partenaire incontournable de la prévention spécialisée. Cette année encore, notre secteur a entretenu des liens étroits et efficaces avec ses conseillers pour construire une vision plus globale des situations communes afin de proposer aux jeunes un soutien adapté et des réponses multiples à leurs besoins. **Entre les jeunes que nous accompagnons et ceux que nous rencontrons nous pouvons comptabiliser 19 jeunes inscrits au sein de la Mission Locale. Nos suivis se concentrent sur 11 d'entre eux, pour lesquels notre présence et soutien sont renforcés.**

- **Le PRE (Programme de Réussite Éducative) :**

Créé en 2006, ce dispositif local et territorialisé permet une prise en charge individualisée d'enfants en « fragilité », âgés de 2 à 18 ans, repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux).

Le dispositif repose sur l'idée d'une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer.

Partant de ces principes, nous avons mis en œuvre des rencontres trimestrielles afin de répondre aux difficultés liées à la scolarisation comme nous l'avons développé dans notre item « scolarité ».

- **CMS Les Chaudronniers :**

Les CMS sont des lieux ressources, locaux d'accompagnement social des familles et des enfants sur le territoire. Les assistantes sociales situées en plein cœur du territoire de Saint-Georges, ont une connaissance fine des situations territoriales et familiales. Nous avons mis en place cette année 2023 des rencontres trimestrielles régulières, moments d'échange, de partage de climat social...

Ces instances marquent peut-être le début d'une meilleure implantation sur notre territoire d'intervention mais également un travail au plus proche des besoins des familles ou jeunes que nous rencontrons.

- **AEMO** :

Les assistances éducatives en milieu ouvert sont des mesures d'aide (contraintes ?) imposées par la juge des enfants dans une reconnaissance d'enfance en danger au regard de l'article 375. Alternative au placement, ces dernières ont pour mission de maintenir à domicile et de faire cesser le danger.

Bien qu'opposés dans nos paradigmes et nos modes d'intervention : « imposés » pour l'AEMO, « libre adhésion » pour la prévention, ces échanges réguliers et renforcés cette année 2023 avec l'AEMO autour de situations communes (**9 jeunes bénéficiant d'une mesure AEMO dont 2 concernent les enfants de 2 mamans**) viennent mettre en exergue nos complémentarités dans le travail de protection de l'enfance et pointent une réelle reconnaissance de nos fonctions.

La question du parcours des jeunes prend également sens dans ce travail notamment lors de la majorité des jeunes et des levées de mesures. Les liens entretenus avec l'AEMO sont également un moyen de travailler l'après et consolider les parcours de jeunes majeurs dont les situations familiales, sociales, scolaires demeurent fragiles.

Quelques partenaires/réseaux avec qui nous avons travaillé cette année de manière plus ponctuelle :

Santé	Culture-loisirs	Education/jeunesse/insertion	Justice – Protection de l'enfance	Administratif/social
EMPP	Odyssée	ITEP	PJJ	CMS
Maison des Adolescents	Galerie Verbale	CIJ	ASE	CCAS
CMP - Psychologues	Mon quartier s'anime	Pôle Emploi	Village de l'Enfance	APARE
CEID	Ciné Cinéma	AFPA	Unité Territoriale	
SAFED				
Médecins généralistes et spécialistes : ophtalmologues, dentistes, maison de santé		G24	Commissariat	
CPAM : Point Santé				
La PASS / hôpital Périgueux		CPE- Collège Montaigne		
Ilot Femme		PAPS : coordinatrice		
Banque Alimentaire				

5. Conclusion et perspectives

La prévention spécialisée est une démarche engagée entre demande sociale et commande publique. Le cadre référentiel et législatif, à partir d'une mission de délégation de service public rattachée à l'Aide Sociale à l'Enfance, donne une position particulière à la prévention spécialisée aux côtés d'autres acteurs de développement social urbain inscrits dans des dispositifs.² En matière de prévention spécialisée, le seul critère de pertinence est celui de l'efficacité de l'action. Confrontée aux réalités, la pratique sociale engendre des solutions que n'aurait pas imaginé la théorie. De la diversité des situations naissent différentes réponses. C'est pourquoi chaque association de prévention spécialisée, dans son contexte particulier, a développé un savoir-faire qui lui est propre³.

Cette année encore nous poursuivons notre engagement dans ce chemin en perpétuel mouvement avec et pour les jeunes.

Pour reprendre les perspectives de l'année dernière :

Notre travail de partenariats et de réseaux continue !

Pouvons-nous faire l'impasse de cette perspective qui est et sera indubitablement d'actualité chaque année ? Ce travail constitue un volet important de notre pratique éducative. Forts de notre plus grande stabilité : notre implantation sur le territoire et auprès des partenaires porte ses fruits.

Nous continuons d'impulser des projets, des sorties, des activités !

Les activités sont pensées avant tout comme des médias : véritables outils éducatifs porteurs de rencontres sociales, espaces d'oxygénation, accroche ; etc.

Cette année nous avons initié de nombreux moments de repas partagés au local ou lors de pique-niques : ces moments-là en dehors de la fonction nourricière première sont des moments de rassemblement, de partages forts, repérés comme des temps conviviaux ils ont aussi une fonction éducative : se poser, cuisiner, vivre ensemble...

Nous avons également poursuivi nos sorties culturelles, cinéma, spectacles, théâtre...

Dans nos perspectives 2024 :

- **Maintenir le réseau et le partenariat qui évoluent et se nourrissent sans cesse**
- **Poursuivre notre travail étroit avec le dispositif CEJ-JR**
- **S'implanter davantage et travailler avec le territoire de Clos-Chassaing**
- **Travailler avec les établissements scolaires de proximité**
- **Développer les chantiers éducatifs et s'inscrire dans la construction des ateliers éducatifs.**

² Éducation et prévention spécialisée

Christian Guillaumey

Dans Pensée plurielle 2007/1 (n° 14), pages 85 et suivantes

³ Agora 92 : les états généraux de la prévention spécialisée... »

2.2.2 - Le secteur Boucle de l'Isle

Public, présentation générale

Même chose qu'en 2022 mais rajouter ce qui suit

Cette rubrique
n'est pas
renseignée dans
le document

Caractéristiques de population 2019

En 2018 le taux de pauvreté de La Boucle de l'Isle affiché 37.9 %

Avec 31.9 % des 0/24 ans la Boucle de l'Isle est le quartier le plus jeune de Périgueux. Son indice de jeunesse est de 1 %, ce qui est plutôt une bonne nouvelle à l'échelle d'un département rural qui ne cesse de perdre des habitants et dont la population vieillit. L'indice de jeunesse est un indicateur qui affiche le niveau de vieillissement de la population. Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus. S'il est supérieur à 1, il témoigne de la prédominance d'une population jeune.

Le taux de pauvreté (personne en dessous du seuil de pauvreté) de 36% est alarmant (20% à l'échelle de la commune).

Les familles monoparentales représentent 27,3% (le plus souvent il s'agit de femmes qui élèvent seules leur(s) enfant(s)).

La part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi est de 39,3% (41 ;1% pour les femmes de la même tranche d'âge).

Le taux de chômage est de 21,8 % (soit 3 fois supérieur à la moyenne nationale (7,4%)).

	Quartiers Prioritaires
Part des 0-14 ans dans la population	20.0 %
Part des 15-24 ans dans la population	11.9 %
Part des 25-59 ans dans la population	42.3 %
Part des 60-74 ans dans la population	15.9 %
Part des 75 ans et plus dans la population	10.0 %
Indice de jeunesse	1.0 %
Part des femmes dans la population	52.0 %
Part des 0-14 ans dans la population des femmes	16.8 %
Part des 15-24 ans dans la population des femmes	11.6 %
Part des 25-59 ans dans la population des femmes	42.6 %
Part des 60-74 ans dans la population des femmes	17.8 %
Part des 75 ans et plus dans la population des femmes	11.2 %
Indice de jeunesse des femmes	0.8 %
Indice de jeunesse des hommes	1.3 %
Part des étrangers dans la population	13.1 %
Part des 0-14 ans dans la population des étrangers	n.d.
Part des 15-24 ans dans la population des étrangers	n.d.
Part des 25-59 ans dans la population des étrangers	55.8 %
Part des 60-74 ans dans la population des étrangers	n.d.
Part des 75 ans et plus dans la population des étrangers	n.d.
Indice de jeunesse des étrangers	n.d.
Part des étrangères parmi les femmes	14.7 %
Part des immigrés dans la population	17.0 %
Part des personnes majeures de nationalité française	86.9 %

Source : INSEE, Recensement de population 2019

L'habitat social

L'habitat social de la Boucle de l'Isle est assez largement composite et éclaté géographiquement. À l'inverse de l'habitat social très concentré de la Cité J Auriol, QPV de Chamiers, les logements gérés par Périgord Habitat sur la Boucle de l'Isle sont moins ramassés. Sur les quartiers du Toulon et du Gour de l'Arche l'habitat social alterne entre espaces verts et espaces d'habitat pavillonnaire.

2023 et 2024 sont des années de transition importantes au niveau des changements. Périgord Habitat et la ville travaillent main dans la main pour étoffer, rénover et réhabiliter l'offre de logements sociaux à l'échelle du quartier de la Boucle de l'Isle. Plusieurs programmes de rénovations urbaines et/ou de constructions sont en cours d'achèvements à la Monzie au Toulon, sur Raudier et le Chemin de Saltgourde au Gour de l'Arche.

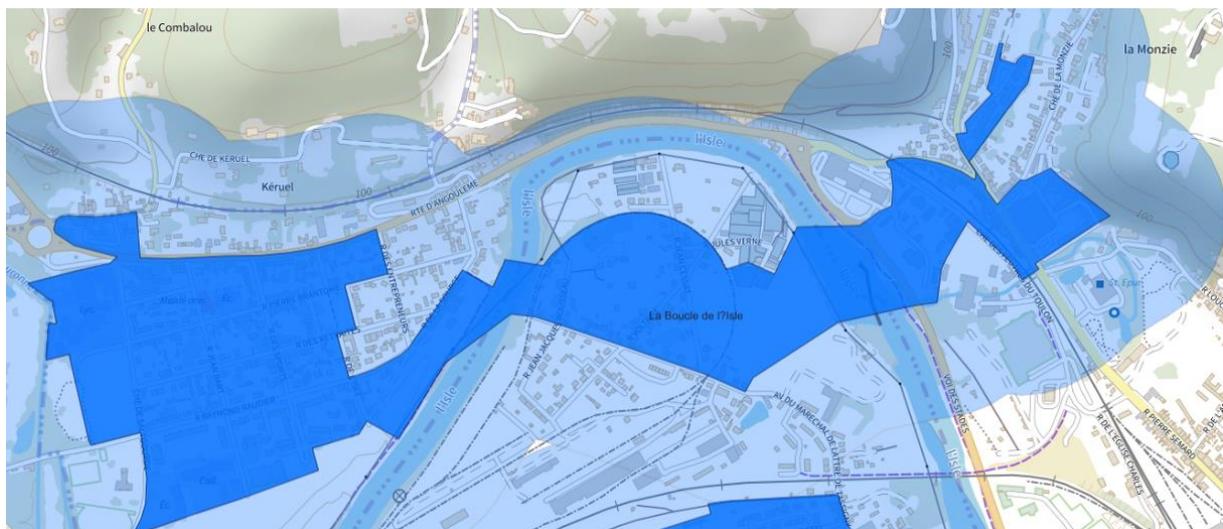
2022 avait vu le lancement de la reconstruction de Saltgourde sur la friche laissée depuis plusieurs années par la destruction des bâtiments et leurs 11 entrées. A cet emplacement la résidence la Minoterie va permettre de livrer d'ici quelques semaines 18 appartements, répartis sur cinq blocs de 2 ou 3 niveaux, et 12 maisons individuelles.

Dans le secteur de la Monzie au Bas Toulon les travaux de rénovation des façades pour améliorer l'isolation thermique sur la résidence Delacroix sont en voie d'achèvement (50 logements et trois bâtiments rénovés). Lancés en janvier 2022, les travaux devraient se terminer dans les prochaines semaines.

Des maisons individuelles ont également être livrées au bout de la rue des Prairies (commune de Champcevinel), dans le prolongement du chemin de la Monzie.

Chemin des Feutres un programme a démarré fin 2023.

L'ancien local de La Poste au Gour de l'Arche, fermée depuis 20 ans, situé au 43 rue Raymond-Raudier a été attribué en milieu d'année à l'association « Des Jantes et des Gens ». Cette association œuvre auprès des publics de la Boucle de l'Isle dans les domaines de la collecte, du réemploi, de la mobilité, de l'insertion et de la valorisation autour d'un projet d'animation vélo.



Aide alimentaire et/ou aide financière

En 2023, nous avons peu utilisé ce dispositif. Notre implication dans la distribution de colis alimentaires pour soutenir les jeunes et leurs familles est très limitée en raison de la présence d'une antenne des Restaurants du Cœur sur le secteur de la BDL depuis de nombreuses années. En général, les familles préfèrent s'adresser directement aux Restaurants du Cœur plutôt que de passer par l'intermédiaire des éducateurs.

Au niveau de l'Antenne des Restaurants du Cœur de la Boucle de l'Isle la demande a explosé puisqu'elle a augmenté de 22 % entre 2022 et 2023 alors que leur base d'apport de nourriture est fixe. Les femmes et les mamans seules voient leurs effectifs croître. La part des jeunes rencontrés par les bénévoles est, en moyenne, plus importante qu'au niveau national. L'antenne note également un vieillissement constant depuis une décennie des bénéficiaires. Il ressort donc que les femmes sont particulièrement touchées mais plus globalement une augmentation des jeunes et des plus de 50 ans.

Chantiers éducatifs

Le but ici n'est pas d'apprendre un métier mais de se réconcilier avec les réalités de la vie. Pour ceux qui sont les moins éloignés de l'emploi les chantiers éducatifs peuvent permettre d'accompagner dans un second temps vers l'insertion professionnelle ou vers l'emploi. Les jeunes sont impliqués dans un projet collectif qui leur permet de créer des liens avec leurs pairs, les habitants du quartier ou des professionnels.

Grâce à nos relations privilégiées avec le Golf Municipal, nous pouvons régulièrement mettre en place des chantiers éducatifs en espaces verts encadrés par l'équipe de jardiniers et le Greenkeeper. Le Golf Municipal a également pris plusieurs fois des jeunes proposés par l'équipe en CDD dans un rôle d'accueil ou de jardinier.

Chantiers	Dates	Heures	Total	Secteurs
Paint Ball	du 18/04 au 21/04	18		Bcl
Paint Ball	du 18/04 au 21/04	18		Bcl
Golf	du 16/08 au 23/08	35		
Golf	du 27/10 au 31/10	14	67	
Paint Ball	du 18/04 au 21/04	18		Bcl
Paint Ball	du 18/04 au 21/04	18		Bcl
Mediagora	Le 16/06/23	3		BIM/Bcl
Mimos	du 03/07 au 08/07	21		
Perigueux Plage	du 10/07 au 13/07	28		
Beat-Boxe	Le 27/09	5		
Beat-Boxe	Le 11/10	5	62	
Paint Ball	du 18/04 au 21/04	18		Bcl
Golf	du 27/10 au 31/10	14		
Golf	du 2/11 au 3/11	13	45	
Mimos	du 03/07 au 08/07	15,5		Bcl
Paint Ball	du 18/04 au 21/04	18		Bcl
Golf	du 2/11 au 3/11	13	31	

En 2023, 8 jeunes ont effectué 205 heures dans le cadre des chantiers éducatifs « Non N.E.E.T. ».

Chantiers	Dates	Heures	Total	Secteurs
Chantier agglo	du 15/03/22 au	13		Bcl
Chantier agglo	du 05/06/23 au 21/06/23	37		
Chantier agglo	du 11/07/23 au 31/07/23	18,5	68,5	

Dans le cadre du Programme d'Investissement dans les Compétences pour les jeunes N.E.E.T. > P.I.C.-N.E.E.T., 1 jeune du secteur a bénéficié de 68.30 h en chantier éducatif.

Logement

Le but est d'accompagner les personnes en difficulté (comme des familles qui se font expulser de leur logement et doivent le quitter rapidement, quitter un habitat indigne), des jeunes en rupture familiale ou encore des personnes en train de sortir de la précarité. L'équipe s'appuie sur l'accompagnement au droit commun en faisant de l'intermédiation et en orientant sur les CMS, Mission Locale et les organismes HLM.

Sur l'agglomération on constate une véritable explosion de la demande de logements sociaux, ce que confirme l'Office Périgord Habitat (3500 demandes rien que sur l'agglomération). En deux ans la demande de logement social a pris presque 35%. Ce phénomène peut s'expliquer par l'augmentation des charges énergétiques, l'inflation. Cette tendance est encore renforcée par le nombre de minima sociaux et de personnes en dessous du seuil de pauvreté (36%) sur la Boucle de l'Isle. Dans ce contexte, les gens voient dans le parc social, ses loyers abordables et ses charges maintenues, comme une valeur refuge. Dans le parc locatif privé les prix sont extrêmement élevés et ne répondent pas à la demande des plus démunis.

Le cadre de la Boucle de l'Isle est attrayant grâce à ses zones verdoyantes, ses installations telles que la crèche halte-garderie Câlins Câlines, l'école maternelle, l'école primaire, le collège Anne Frank, le lycée professionnel Léonard de Vinci, le gymnase, le plateau sportif, le CMS de secteur et le centre social, ainsi que la proximité d'une voie verte.

Depuis toujours, les sollicitations qui nous parviennent sont équitablement réparties entre les résidents cherchant explicitement à quitter le quartier et ceux désirant ardemment y demeurer. Les AS (Assistants Sociaux) et le CMS (Centre Médico-Social) du Gour de L'Arche jouent un rôle crucial en tant que partenaires vers lesquels nous orientons les familles dans le cadre de leur demande de relogement.

Les requêtes portent principalement sur l'obtention d'un logement pour les jeunes qui entrent dans la vie active ou aspirent à s'éloigner de leur famille en raison de difficultés familiales. De plus, nous apportons notre soutien aux familles en collaboration avec l'Office, en particulier celles qui font face à des problèmes tels que des bâtiments fortement détériorés, des délais d'intervention dans les réparations et des appartements insalubres.

La Boucle de l'Isle est le quartier de Périgueux qui concentre le plus de population immigrée et française d'origine étrangère notamment maghrébine, or selon une enquête réalisée à la demande de l'Agglomération, un « homme supposé d'origine maghrébine » a presque deux fois moins de chances qu'un autre de pouvoir accéder à un logement locatif à Périgueux et alentours.

D'un côté Thomas Dupont, de l'autre Nacim Belkacem. Ils ont le même âge, la même situation familiale, le même CDI, le même niveau de salaire... Ce qui les différencie, c'est leur origine supposée. Et visiblement, cela fait une sacrée différence, quand l'un et l'autre cherchent un logement à louer dans le Grand Périgueux.

La discrimination est patente, évidente au moment de dévoiler les chiffres de l'enquête menée par l'association ISM Corum à la demande de la collectivité. En tant que structure œuvrant « pour l'égalité de traitement et contre toutes les discriminations », ISM Corum connaît son sujet. Elle a

mis en place un « testing » entre juin et septembre 2023, sur la base de 76 logements privés proposés à la location, principalement dans la ville de Périgueux, mais aussi aux alentours.

L'exercice était de répondre à des annonces d'agences et de particuliers, de prendre contact pour demander à visiter le logement, voire de passer directement en agence pour effectuer une demande de location. À chaque fois, l'association envoyait deux candidats-testeurs : le premier « supposé sans origine migratoire », le second « supposé d'origine maghrébine ».

Les résultats sont sans appel : le taux d'accès à la visite d'un logement à louer par un particulier est de 100% pour le premier et de 57% pour le second. Le taux d'accès à la visite après passage en agence immobilière est toujours de 100% pour le premier et de 53% pour le second.

L'homme supposé sans origine migratoire n'a rencontré dans ce testing, selon ISM Corum, « aucun obstacle pour accéder à la possibilité de déposer un dossier de candidature à la location », alors que celui d'origine maghrébine supposée a eu presque deux fois moins de chances à chaque fois ».

Toujours selon cette enquête, ces discriminations se sont exprimées « parfois de façon brutale ». A titre d'exemples, 43% des particuliers testés ont fait le choix de ne pas recontacter le candidat d'origine maghrébine et 47% des agences n'ont pas fourni le même service aux deux candidats-testeurs, allant parfois jusqu'à privilégier ouvertement la candidature de l'homme sans origine migratoire ou « décourager » celui d'origine maghrébine.

On voit ici toute la difficulté de travailler la question de l'accès au logement avec un public qui cumule les handicaps et qui est, de surcroît, d'origine migratoire.

Justice

L'équipe intervient au service de l'insertion sociale des jeunes en difficulté en complément du SPIP et de la PJJ, en apportant un autre regard. Ce fut le cas concernant 3 jeunes connus de l'équipe en 2023. La liaison avec les partenaires est toujours établie avec le consentement du jeune en suivi. L'objectif consiste à réengager les jeunes et à leur rétablir des repères. Nous soutenons vivement la prévention du décrochage scolaire, car nous percevons parfois une corrélation avec la délinquance juvénile.

Il semble y avoir des préoccupations sérieuses concernant ces jeunes déscolarisés et leur implication potentielle dans des comportements délinquants. Nous avons continué la collaboration avec l'éducatrice de l'AEMO, elle-même en relation avec la juge. Nous avons essayé de maintenir une communication régulière avec les familles de ces trois jeunes décrocheurs, en travaillant en partenariat pour comprendre les raisons de leurs difficultés. Nous avons impliqué les travailleurs sociaux pour évaluer les besoins individuels de chaque jeune, en mettant l'accent sur la recherche de solutions adaptées à leur situation familiale et sociale.

Il est essentiel d'adopter une approche holistique qui aborde à la fois les aspects éducatifs, sociaux, et psychologiques pour aider ces jeunes à trouver des solutions durables et à éviter les comportements délinquants.

L'accompagnement de A.E.H. s'est fait en deux phases. D'abord un temps d'observation et de bilan pour connaître son niveau scolaire, ses diplômes, ses attentes et identifier ses difficultés. C'est un temps où, sous la forme du chantier éducatif, on a accompagné ce mineur sur des choses simples qui lui ont fait défaut : suivre un rythme encadré par des horaires, la prise en compte de l'autre et avoir un comportement adapté avec ses pairs, travailler l'autonomie, réapprendre des valeurs...

Vient ensuite le temps de l'élaboration d'un projet personnalisé, retrouver le chemin de l'école ou, en partenariat avec des structures de formation ou d'insertion professionnelle, intégrer un parcours de formation professionnelle. On met en place des PMSMP, des stages ou des formations. Le CFA BTP est un partenaire privilégié qui nous accompagne depuis plusieurs années dans la mise en place de solution pour ce profil de jeunes. Nous avons travaillé en partenariat avec le CAE et l'éducatrice justice qui suit A.E.H.

Outre le suivi de ces 3 jeunes mineurs, basé sur le principe de l'adhésion volontaire, l'équipe travaille avec des jeunes soumis à des obligations, des mesures judiciaires et des contrôles judiciaires. Pour ces jeunes, il n'y a pas nécessairement de projets en cours (et pas de fiche NSI), mais l'accent est mis sur le maintien du lien et de la relation. Un jeune adulte suivi par l'équipe est actuellement incarcéré à Gradignan pour une affaire liée aux stupéfiants. Un autre a été condamné initialement à de la prison pour vol et recel, mais bénéficie aujourd'hui d'un aménagement de peine avec mise sous bracelet électronique.

La Prévention vient appuyer les agents de la PJJ et du SPIP, parfois en lien avec l'AEMO, en renforçant l'action éducative, autrement dit en participant à la mise en place de suivis individuels et de chantiers éducatifs qui permettent d'accompagner les jeunes des quartiers prioritaires vers l'insertion professionnelle ou vers l'emploi et la mise en place d'activités culturelles et sportives auprès des mineurs pris en charge. L'ambition de l'équipe éducative est de proposer à ces adolescents et jeunes adultes aux parcours chaotiques une prise en charge éducative et, en lien avec nos collègues du SPIP et de la PJJ, au travers d'un projet personnalisé, de les ramener sur le chemin de la « normalité ».

Scolarité

En 2023, la convention de partenariat avec le collège Anne Frank a été signée. Le travail partenarial avec le Lycée Professionnel Leonard de Vinci a continué. Une convention devrait être soumise à l'établissement scolaire qui devrait être signée prochainement. Nous avons des rendez-vous réguliers avec les chefs d'établissements du lycée professionnel Leonard de Vinci et du collège Anne Frank.

On voit débarquer des adolescents entre 12 et 14 ans qui sont décrocheurs. Et on constate qu'ils sont de plus en plus jeunes. Il n'y a pas qu'une cause. Généralement c'est multifactoriel. Cela peut être dû à des problèmes familiaux ou sociaux, une envie de travailler, un cadre familial qui ne pousse pas à continuer les études, des problèmes d'addictions, une orientation subie, ou plus simplement des événements de la vie. Il n'y a pas de schéma type. Chaque problématique est singulière. Les raisons sont individuelles. Nous avons constaté qu'avec le Covid le phénomène s'était accentué mais la courbe ne s'est pas infléchie.

Depuis cette année, la mission locale et les CIO doivent suivre une mesure du gouvernement qui consiste à une obligation de formation. Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 16/17 ans qui ne sont pas scolarisés, pour qu'ils puissent au moins être suivis. Nous suivons plusieurs jeunes qui sont sortis du système et que nous pouvons accompagner vers la Mission Locale pour qu'on leur propose

quelque chose. Depuis septembre 2022, l'AFPA est aussi en capacité de s'occuper de ces jeunes. Nous avons ainsi orienté des jeunes connus de l'équipe sur la promo 16/18.

Nous sommes toujours au contact d'un même groupe de jeunes qui ont entre 15 et 17 ans, suivis depuis plusieurs années et qui montraient des signes de décrochage scolaire. Il est encourageant de constater que ces jeunes cherchent activement de l'aide et des ressources auprès des éducateurs pour surmonter leurs difficultés. L'accompagnement est crucial dans ces situations, car il peut jouer un rôle essentiel dans la réorientation et les aider à trouver des solutions adaptées à leurs besoins. Voici les pistes qui sont travaillées pour soutenir ces jeunes dans leur réflexion et orientation professionnelle :

- Entretiens individuels : continuer à organiser des rendez-vous réguliers pour discuter avec chaque jeune individuellement. Cela permettra de mieux comprendre leurs aspirations, leurs préoccupations et les obstacles qu'ils rencontrent. Les aider à découvrir leurs points forts et leurs passions. Cela peut faciliter l'exploration de domaines d'études ou de carrières qui correspondent à leurs talents.
- Le DSL : à leur demande, les accompagner dans la création d'une Junior Asso pour répondre à leurs aspirations.
- Support académique : adresser également les problèmes liés au décrochage scolaire en proposant un soutien académique adapté. Cela peut inclure des séances de tutorat, des cours de rattrapage ou des stratégies d'apprentissage personnalisées.
- Travail de partenariat avec la Mission Locale : orientation sur la promo 16/18 de l'AFPA. Organiser des visites d'entreprises pour permettre aux jeunes de découvrir différents environnements professionnels. Cela peut les aider à visualiser leurs futures carrières et à comprendre les compétences nécessaires.
- Réseautage : utiliser notre propre réseau pour trouver des lieux de stage en entreprise ou d'alternance.
- Suivi régulier : le groupe passe régulièrement à la permanence le mercredi après-midi. Maintenir un suivi régulier pour évaluer leur progrès, ajuster les plans d'action si nécessaire et renforcer le soutien dont ils ont besoin.

En travaillant de manière collaborative avec ces jeunes et en les aidant à explorer leurs options, nous pouvons contribuer significativement à leur développement personnel et professionnel.

Accès aux loisirs/sports/culture

Les principaux freins rencontrés dans l'accès aux loisirs ou dans la pratique sportive ou culturelle sont les coûts engendrés, le sentiment que la proposition n'est pas pour soi, l'accompagnement familial ou les problèmes de mobilité.

Pour les jeunes qui manquent de confiance en eux, s'engager dans le sport représente un moyen de se lancer, de progresser et de se mettre au défi. La participation à des activités sportives suscite à la fois un sentiment de liberté et de volonté. Au fil du temps, la volonté diminue progressivement au profit du plaisir et de la liberté. En intégrant de surcroît les principes de solidarité, de respect et de tolérance, le sport transmet des valeurs morales cruciales et essentielles pour le développement des enfants et des adolescents, souvent en quête de repères.

Pour répondre aux besoins de jeunes en matière d'accès aux loisirs, de sports et de culture, l'équipe peut s'appuyer sur les propositions existantes en orientant les jeunes ou les accompagnants. Le niveau de participation des adolescents et jeunes adultes a été exceptionnel cette année,

notamment dans les activités de Futsal organisées par l'association « 24000 Raisons » au gymnase du Gour de L'Arche. Les opérations estivales et automnales, telles que "Quartiers d'Eté" et "Quartiers d'Automne" de la Politique de la Ville, ont également joué un rôle essentiel en proposant des activités sportives et culturelles aux enfants et adolescents pendant les vacances scolaires. Le partenariat entre l'équipe, l'Ecole de Boxe Anglaise de Périgueux et l'association Some Produkt sur le projet « Beat Boxe » a atteint un niveau de participation très satisfaisant avec 477 jeunes touchés au cours du printemps et de l'été.

L'équipe a réussi à répondre aux besoins sportifs, culturels et socio-culturels des jeunes en les orientant vers des clubs et des structures appropriés. En plus de soutenir les activités traditionnelles telles que le football, le futsal et la boxe, nous encourageons également les initiatives permettant aux jeunes d'explorer des activités physiques, sportives et culturelles différentes, comme le paintball, le golf, le rugby et le tennis.

Nous soutenons les jeunes dans la création d'espaces d'activités et de culture qui leur sont dédiés, favorisant ainsi la diversité. Notre objectif est de stimuler l'initiative des jeunes eux-mêmes. Dans une démarche de reconnaissance des droits culturels, notre équipe s'efforce de promouvoir toutes les idées impliquant les résidents, et pas seulement les professionnels. Cela se concrétise par notre travail d'accompagnement à la création d'associations culturelles, sportives et de loisirs dirigés par des jeunes du quartier. Un exemple concret est notre collaboration avec l'association « 24000 Raisons », un projet qui a demandé un an et demi d'efforts dans l'accompagnement à la création et le soutien. Aujourd'hui, ce groupe de jeunes revendique un lieu de rassemblement, un espace de socialisation, d'information et d'accompagnement.

En 2022, nous avons apporté notre soutien aux rappers de l'association « 24000 Raisons », en les mettant en relation avec le Délégué à la Politique de la Ville, le Sous-Préfet et les élus de Périgueux, les orientant sur le centre social pour être accompagné dans les démarches de demandes de subventions auprès des collectivités et en leur permettant d'être programmé sur la fête de quartier du Gour de l'Arche.

Le chantier du « Sîlo » pôle des cultures urbaines de l'Agglomération du Grand Périgueux doit démarrer en février 2024 sur l'ancien camp américain de Coulounieix-Chamiers. Cette équipement, facile d'accès pour les jeunes venant de la Boucle de l'Isle (l'idée d'une passerelle entre le Gour de l'Arche et le Sîlo est toujours au centre des discussions), doit inciter les jeunes à rester et à s'investir. Il représente un énorme outil d'animation socioculturelle pour la jeunesse et les associations. Hypothétiquement, il peut permettre de créer des dynamiques, de l'emploi et de l'envie chez les jeunes. Il doit répondre à la problématique du manque de locaux pour les associations.

Sports

L'activité sportive reste un support important pour l'équipe éducative.

Outil de médiation, il permet de créer un lien de confiance, voire de le renforcer, en direction des habitants et certains jeunes qui occupent cet espace.

Un exemple concret a pu permettre d'évaluer son efficacité et sa pertinence.

Il nous semble important de le souligner.

En effet en 2022 l'équipe éducative a accompagné un groupe de jeunes adultes dans une démarche de création d'une association loi 1901. (24000 Raison).

Le statut associatif a permis aux adhérents de l'association de pouvoir avoir accès à une salle du centre social afin de regarder des matchs de foot télévisés. 17 personnes de l'association étaient présentes lors de cette soirée.

Ambiance conviviale, l'équipe éducative a passé une partie de la soirée en échangeant avec la plupart des jeunes présents, ce qui conforte la relation.

En deux années d'existence, 24000 Raison a mis en place deux tournois de foot sur le quartier du Gour de L'Arche, qui ont réuni environ 300 jeunes venant de l'agglomération périgourdine pour certains connus de l'équipe éducative.

En préalable, l'accompagnement mis en place par l'équipe éducative a permis d'organiser des rencontres régulières avec les élus de la municipalité de Périgueux, de créer un partenariat entre les différents intervenants.

Concernant les événements de l'été 2023 qui avaient embrasé certains quartiers de France avec la mort du jeune Nael, à notre échelle nous n'avons eu à déplorer aucun fait sur notre secteur d'intervention. On peut penser que le travail de terrain des éducateurs et des différents acteurs sociaux, l'accompagnement de l'association 24000 Raison et le tournoi de foot, ont permis de faire retomber certaines tensions et pacifier le quartier.

L'élus au sport de la mairie de Périgueux accompagné par d'autres élus et conseillers municipaux, ont pris le temps de remercier l'association 24000 Raison et l'équipe éducative à l'occasion d'un repas au restaurant du Golf de Périgueux sur invitation de la mairie. Ce moment de remerciement, a valorisé les acteurs du projet, et permet à l'association 24000 Raison de se projeter sur l'avenir.

L'accompagnement boxe et golf sont aussi des activités de médiations importantes et intéressantes pour les habitants du quartier du Gour L'Arche, l'équipe éducative et l'association du golf. La boxe est depuis plusieurs années implantée dans le quartier du Gour de L'Arche comme le golf.

Le projet BEAT BOXE, en partenariat avec l'association le Chemin, l'association SOME PRODUKT et l'école de Boxe Anglaise a permis de mettre en place un partenariat avec le club de boxe de Périgueux, d'accompagner et d'orienter 12 jeunes au club. Le projet Beat boxe a permis 477 passages de jeunes sur le ring mais également en initiation DJ, de pouvoir être initiés à la pratique de la boxe éducative pour certains, à l'utilisation des platines et du son pour d'autres. A noter qu'un partenariat tri partite a été signé entre les différents acteurs du terrain : association le Chemin, association SOMPRODUKT et l'école de boxe Anglaise de Périgueux.

Le club de golf reste un outil et un partenaire important qui fait partie intégrante du quartier du Gour de L'Arche depuis sa création en 1978. Cette action est incontournable pour l'équipe éducative, mais aussi pour les habitants du quartier qui le fréquente pour jouer, se balader, accéder à son bar et son restaurant. Ce croisement des différents milieux sociaux où il a fallu plusieurs années pour en voir le résultat aujourd'hui, reste bénéfique pour les habitants du quartier et les personnes qui fréquentent le golf.

Avec un accès à la pratique du golf, favoriser par les relations établies par l'équipe éducative et les différents responsables, on peut y voir des jeunes qui jouent, qui font des compétitions.

Le golf reste une activité d'été, environ 30 jeunes y ont accès pour être initiés à la pratique ou ramasser les balles dans les étangs dans un but de les revendre aux membres du club.

Certains pratiquent l'activité golf gratuitement, d'autres préfèrent chercher les balles de golf dans les étangs pour les revendre aux golfeurs.

Cette pratique, issue de la volonté des jeunes a pu être recadrée par l'équipe éducative et le responsable du golf.

Ceci reste une ressource financière pour les jeunes qui peuvent par la suite, s'acheter des vêtements, participer au paiement d'un permis de conduire, de l'argent de poche pour les vacances, participer à l'achat d'un deux roues.

Également, ces actions permettent de pacifier le quartier entre les habitants et les membres du golf et participer à une paix sociale qui cependant pourrait être fragilisée par un manque de lien social et d'acteur de terrain.

Ces outils éducatifs permettent :

Travailler sur l'autonomie, sur la responsabilisation des jeunes et des parents.

Un accompagnement au club de sport permet de faciliter l'accès au sport pour le jeune, de créer du partenariat, de valoriser le travail des éducateurs et de l'association le Chemin.

Le sport en club permet de rentrer dans un collectif avec des personnes non connues, d'accepter et de respecter les règles mises en place (règlement intérieur et règles de la discipline).

D'acquérir de la confiance et du dépassement de soi, de l'assiduité, transformer son corps et son état psychique et mentale.

Au fil du temps nous pouvons mesurer la pertinence des accompagnements, conforté par la relation entre le jeune et l'éducateur.

La mise à distance permet au jeune de prendre du recul pour l'élaboration de son projet de vie.

Protection de l'enfance

Face à des problèmes de plus en plus fréquents chez un public de plus en plus jeune, l'équipe éducative a choisi de s'impliquer directement auprès des enfants âgés de 8 à 12 ans, présentant des risques d'inadaptation sociale précoce et/ou paraissant livrés à eux-mêmes. Cette décision découle du constat que, de par les missions qui nous sont confiés, ni le Centre Social ni l'équipe de Prévention n'accordent une priorité particulière au travail avec des jeunes de moins de 12 ans.

Depuis plusieurs années, la prise en compte de ce public plus jeune a abouti à la mise en œuvre d'actions et d'un accompagnement ciblant initialement un groupe de 5 jeunes (actuellement une douzaine), âgés de 8 à 9 ans à l'époque, préalablement identifiés dans le cadre du travail de rue. Ces jeunes, quelque peu inactifs et livrés à eux-mêmes, ont aujourd'hui entre 15 et 17 ans, se situant ainsi dans la tranche d'âge du public visé par nos efforts en matière de prévention. L'intervention précoce auprès de ce groupe a favorisé l'établissement de relations solides et la réactivité des éducateurs dans leurs réponses. Nous croyons que cette démarche a contribué à mettre de côté les difficultés du quartier et, probablement, à prévenir, dans une certaine mesure, des comportements délictueux primaires. Hétérogène dans sa composition, au niveau des comportements, de la scolarité, des problématiques familiales, nous nous sommes appuyés sur les effets de pairs pour aider les plus en difficultés. Malgré les efforts déployés auprès de ces adolescents, la situation demeure précaire. Certains d'entre eux font face à des difficultés scolaires persistantes et sont fréquemment exclus des cours. Certains ont déjà été soumis au conseil de discipline, et deux parmi eux sont des élèves décrocheurs.

Nous avons l'ambition de parler le plus possible avec les jeunes des sujets de société qui agitent les quartiers tel que la désinformation, la guerre au Proche-Orient, la place des filles et des jeunes femmes, la laïcité, la déconstruction des valeurs démocratiques (le « frérisme »). Si on ne

communiqué pas avec les jeunes des quartiers, il y a, chez certains, un vide qui s'installe et il se remplit par de la désinformation. Il faut communiquer de façon continue avec les jeunes. En 2023, à leur demande, nous avons accompagné dans la recherche et orienté les enseignants du collège Anne Frank vers un intervenant spécialiste de la laïcité pour travailler avec des collégiens.

Santé psychique

En 2023, l'équipe ne dénombre que trois cas pour cet item. Les problèmes psychiques étaient toujours liés à d'autres éléments chez les trois jeunes suivis par l'équipe. Il est important de souligner que la santé mentale est complexe, et les problèmes psychiques peuvent être influencés par de nombreux facteurs, y compris l'environnement social, familial et individuel. On peut alors considérer ces problèmes psychiques comme un facteur de risque supplémentaire. Les manifestations sont un sentiment de dévalorisation, des comportements déviants, une grande fatigue, des pertes de mémoire, des notes qui baissent ou un décrochage...

Une approche holistique, prenant en compte l'ensemble de la situation et des facteurs de risque, est souvent nécessaire pour comprendre et traiter ces problèmes.

Dans le cas de Dorian F. la stratégie était de passer le relais à notre collègue Manuel Louchart pour faire un bilan global et un accompagnement au droit commun.

Développement Social Local :

Le DSL consiste à s'appuyer sur les habitants et plus particulièrement les jeunes pour construire les politiques publiques et les accompagner dans la création d'associations afin de soutenir leur pouvoir d'agir. C'est un levier qui permet d'agir dans une logique d'ascenseur social auprès des jeunes les plus défavorisés de notre territoire, autrement dit celles et ceux qui sont les plus éloignés socialement en termes de mobilité, de formation, d'emploi, d'accès aux loisirs et à la culture.

Il est plus facile de se faire entendre et de faire remonter la parole des jeunes lorsqu'ils sont montés en association. Des temps de rencontres et d'échanges peuvent plus facilement avoir lieu avec les collectivités et les élus.

Le développement social local (DSL) est une démarche globale d'intervention sur un territoire mobilisant collectivement les acteurs (personnes concernées, citoyens, élus, partenaires, institutions) et les ressources, afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants. Le DSL constitue une réponse au délitement du lien social, une manière d'aborder ce défi majeur de la cohésion sociale.

Pour l'équipe du secteur de la Boucle de l'Isle cet outil reste important dans la méthodologie mise en place sur le secteur, au même titre que le travail de rue, la présence sociale.

Nous sommes présents à des heures atypiques les samedis, en soirée, voire tard, pouvant aller jusqu'à minuit si cela est nécessaire. Cette action permet de pouvoir rencontrer un plus large public.

Le développement social locale contribue à un renforcement du lien social entre les habitants du secteur et l'équipe éducative.

Action qui également, valorise l'association le Chemin auprès des habitants, des élus de la collectivité locale et des financeurs.

L'équipe éducative reste attentive aux questions et aux demandes des habitants au sujet de l'ambiance générale du quartier lors du travail de rue et de la présence sociale.

Pour certains habitants, voir des groupes de jeunes aux pieds des bâtiments ou dans les cages d'escaliers lors de mauvais temps reste inquiétant.

On prend le temps de les rassurer, en informant qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter, car la majorité des jeunes sont dans une dynamique de citoyenneté positive.

Les rencontres faites de manière informelle lors du travail de rue et la présence sociale permettent d'échanger avec les habitants de diverses générations sur d'éventuels projets en co-construction.

Le pouvoir d'agir des habitants reste essentiel voir primordial pour la réussite des projets et de l'accompagnement des éducateurs.

L'accompagnement mis en place en 2023 par l'équipe éducative à la création de l'association 24000 Raisons, permet la prise en compte d'une demande d'un groupe de jeunes adultes et de leur préoccupation.

Environ 60 jeunes occupent le gymnase du quartier à raison deux séances hebdomadaires, d'autres sont rencontrés lors de la présence sociale en travail de rue à l'abord des espace sportifs ou au pied des bâtiments H.L.M.

Ces jeunes sont âgés entre 15 et 32 ans et l'équipe éducative passe régulièrement rencontrer certains jeunes connus, voir faire connaissance d'autres jeunes inconnus de l'équipe.

Qu'elle soit junior association ou association de jeunes adultes, cela montre aux habitants et aux élus, que les jeunes peuvent être acteurs de leur quartier de façon positive.

Le statut de l'association permet aux jeunes un statut juridique et de pouvoir accéder aux infrastructures du quartier appartenant à la collectivité, à certains financements sur dossier, mais surtout d'être reconnus en tant qu'acteur de terrain, partenaire et acteur d'une politique sociale.

L'ambiance est agréable et conviviale, le comportement des jeunes est respectueux.

L'équipe éducative soutien cette démarche et accompagne l'association dans des réflexions de projets et facilite les rencontres avec les partenaires locaux et certaines administrations.

Santé Physique :

La santé est « un état de complet, bien-être physique, mental et social en absence de maladie ou d'infirmité ».

Parfois l'impact de la santé mentale sur l'état physique peut être plus direct, déclenchant des maux physiques plus évidents. Certaines études montrent par exemple que la dépression peut affaiblir votre système immunitaire. Une anxiété continue peut causer de la fatigue et de l'épuisement.

Les situations sur cette thématique sont régulièrement rencontrées.

Le contexte social de manière générale fragilise les jeunes dans leur autonomie et leur projet.

La perte de confiance, de repères, reste une équation pour les jeunes et leur(s) parent(s).

De par leur situation sociale précaire, c'est l'ensemble de la famille qui parfois est touchée par des phénomènes de mal être et de ce fait, impacte leur mobilisation dans l'accompagnement.

Certaines consommations que ce soit l'alcool, produits stupéfiants, restent d'usage chez le public jeune du quartier.

Le gaz hilarant est arrivé il y a quelques temps sur le quartier et participe à la consommation que les jeunes utilisent sans même en connaître les méfaits pour leur santé.

Vendu sous forme de cartouche (pour les siphons de Chantilly par exemple) dans les commerces et sur internet.

Son usage détourné consiste à inhaler le gaz par le biais d'un ballon, après avoir cracké la cartouche pour l'ouvrir.

Le produit bon marché est consommé par certains adolescents et jeunes adultes.

Ils recherchent l'effet rapide fugace, euphorisant et les distorsions sensorielles ressenties avec ce produit.

Ce type d'usage s'est amplifié en période d'été où les jeunes restent plus visibles...

Ces comportements accentuent et complexifient l'accompagnement éducatif.

Avec les partenaires, assistantes sociales, maison de quartier qui font un travail d'accueil sur cette problématique, l'équipe peut échanger avec confidentialité sur certaines situations avec les partenaires du secteur.

Le but étant de trouver des solutions communes et adapter, afin d'éviter les doublons et les doubles discours.

Concrètement : Lors d'un accompagnement, quand les jeunes et l'éducateur établissent une relation de confiance mutuelle au bout de plusieurs rencontres on constate que les jeunes s'apaisent.

Aider à redonner du désir aux jeunes reste important dans le rôle de l'éducateur.

Les propositions d'actions faites de la part de l'équipe éducative : rencontres au local qui reste un lieu d'accueil privilégié où les jeunes peuvent individuellement ou collectivement parler de leur situation face cette problématique.

On peut considérer que malheureusement les jeunes que l'équipe rencontre sont potentiellement fragiles et qu'en l'occurrence certains d'entre eux peuvent être victimes de certaines pratiques de consommations, voir être entraînés dans un rôle de revendeur et consommateur.

Les accompagnements, accès aux droits communs, activités de loisirs, chantiers éducatifs, permettent pour certains jeunes de retrouver un sens à leur vie et de se relancer dans un projet.

L'autonomie reste un moteur psychique.

C'est avoir un comportement et des règles de conduite librement choisis.

Mobilité :

La question des déplacements dans l'agglomération apparaît centrale. C'est un thème récurrent.

Les jeunes utilisent Péribus, mais soulignent que l'absence de liaison le soir les handicape pour leurs virées nocturnes. La location de vélo marche peu avec notre public. Certains plébiscitent la mise à disposition de trottinettes 24h/24h.

Pour les jeunes de 19-25 ans, la mobilité est plus faible dans ces quartiers : 15,8 % des 19-25 ans habitant dans un QPV au 1^{er} janvier 2016 ont changé de résidence principale contre 20,4 % dans les unités urbaines environnantes. Les niveaux de qualification plus faibles en QPV jouent probablement un rôle négatif sur le taux de mobilité des quartiers en comparaison de leurs environnements urbains. En effet, « les actifs aux plus faibles niveaux de qualification s'inscrivent plus souvent dans un marché du travail local, ce qui aurait un effet d'ancrage sur leur territoire. Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Mobilité sociale c'est-à-dire « le phénomène de déplacement d'individu dans l'espace social », cette définition de P. Sorokin recouvre trois cas :

1. Un changement de statut par rapport à la famille d'origine, ce qui correspond à la mobilité intergénérationnelle ;
2. Un changement de statut au cours de la vie, ce qui correspond à la mobilité intragénérationnelle ;
3. Lorsque qu'un groupe connaît une modification de son statut social dans un ensemble c'est la « mobilité collective ».

Par exemple, un jeune d'origine populaire doit souvent déménager du lieu de résidence de ses parents pour poursuivre ses études puis trouver un emploi correspondant à ses qualifications : il y a alors à la fois une mobilité intragénérationnelle, intergénérationnelle, et géographique.

La mobilité sur notre secteur d'intervention pour accéder aux dispositifs : culturel, sportif, formation, emploi, reste problématique pour certains jeunes et leur famille enclavés dans une précarité.

Cependant nous pouvons de manière marginale constater que certains jeunes arrivent à se projeter en dehors du quartier voire du département afin de poursuivre leurs études ou une formation.

Les parents souvent démunis de moyen de locomotion, moyen financier, voire intellectuel, ne peuvent pas accompagner leur enfant dans leur projet et surtout en dehors du quartier.

Famille monoparentale la plupart du temps mère seule de surcroît sans emploi pour certaines. Famille de réfugiés, qui n'ont pas encore pour certains intégrer les codes sociaux de la société, ce qui altère de manière significative l'accès à l'autonomie sociale.

Souvent ces familles sont accompagnées par des services sociaux reconnus, mais avec qui l'équipe éducative n'a que très peu de contact, sûrement dû à une confidentialité voire même une méfiance que l'on peut comprendre.

En ce qui concerne les démarches que l'équipe éducative met en place, cela tient aux attentes et au projet du jeune.

Après évaluation sur les moyens physiques et les motivations du jeune nous proposons soit un accompagnement physique, soit une orientation vers le bus du Grand Périgueux.

Nous orientons et accompagnons également certains jeunes qui ont le profil, la motivation, à la mission locale, pour bénéficier d'un financement au permis de conduire.

Exemple d'actions :

Sortie à LACANAU : Deux jeunes connus de l'équipe éducative pour leurs participations sur différents chantiers éducatifs nous ont sollicité pour partir en bord de mer l'été dernier.

Cette action a permis à ces deux jeunes de pouvoir lors d'une journée, sortir de leur quartier, découvrir un lieu méconnu, passer du temps avec l'éducateur, et prendre conscience qu'il est possible de faire des choses en modifiant leurs habitudes.

Ces deux jeunes issus de famille rencontrant des difficultés sociales dû à leur situation précaire seraient restés tout l'été sur le quartier.

On peut penser que cette activité plage a modifié leur comportement, leur façon de penser et qu'il est possible de partir du quartier quand un projet est accompagné et mené à son terme.

La confiance en soi reste un élément moteur pour certains jeunes.

Le manque d'identification et de confiance ralenti le processus d'autonomie et renferme le jeune dans un espace restreint.

Les actions et activités proposées aux jeunes par l'équipe éducative : accompagnement boxe, golf, dispositifs d'insertion sociale (chantiers éducatifs), accompagnements partenaires, ou autres

actions, augmentent de façon conséquente la confiance du jeune de surcroît l'autonomie à la mobilité.

Démarches administratives :

Moins équipés et formés les habitants des quartiers populaires sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés dans l'usage des outils informatiques.

Dans une société qui tend au tout numérique, les démarches administratives, comme l'accès au site de la CAF ou la Sécurité Sociale, peuvent vite se transformer en parcours du combattant. Les familles et les jeunes se trouvent moins équipés d'ordinateur et une absence de connaissance de leur utilisation.

Selon l'enquête sur les usages numériques des français, baptisé « CAPUNI » menée par l'observatoire Marsouin qui est un groupement d'intérêt scientifique en 2019, 22% des habitants en quartier prioritaire de la politique de la ville estiment avoir des difficultés d'ordre administratif (déclaration impôts, etc..).

Un exemple qui illustre le problème de l'illectronisme en banlieue, caractérisé par une difficulté, voire une incapacité à utiliser les appareils numériques en raison d'un manque ou d'absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.

L'outil du chantier éducatif permet pour les jeunes suivis par l'équipe éducative d'être confronté aux diverses démarches administratives qui sont demandées afin de valider leur entrée sur ce dispositif (carte vitale, carte d'identité, justificatif de domicile, autorisation parentale).

Également, les divers rendez-vous mis en place avec les partenaires participent aussi à une forme d'émancipation et d'autonomie à se procurer les documents demandés.

Très souvent à la demande, l'équipe éducative accompagne les jeunes dans leurs démarches et montage du dossier administratif.

Cet accompagnement rassure le jeune et sa famille qui met un sens à son projet et crédibilise le rôle de l'éducateur dans sa mission.

Insertion professionnelle et formation :

Un phénomène différencie nettement la génération actuelle des précédentes. Il concerne les nouvelles priorités des jeunes faces au monde du travail. Ce qui déstabilise d'ailleurs beaucoup d'employeurs mais également de conseillers à la Mission Locale. Nombreux sont ceux qui disent ne pas vouloir « perdre leur vie à la gagner ». Ils sont de plus en plus nombreux à se tourner vers l'Intérim et à chercher des CDD au détriment des CDI. Certains souhaitent de plus en plus se tourner vers l'économie sociale et solidaire.

A raison d'une fois par mois l'équipe participe aux réunions de coordination de la Boucle de l'Isle animées par la Mission Locale en partenariat avec le Centre Social du Gour de l'Arche et l'adulte relais du quartier. Cette réunion permet d'échanger sur les situations de jeunes qui nous sont communes, d'évoquer les projets en cours ou à venir de chacun des partenaires et prendre connaissance des dispositifs d'accompagnement à l'emploi et la formation tel que le PAQTE par exemple.

Le PAQTE est un dispositif signé par l'Etat, Le Grand Périgueux, la Maison de l'Emploi et 25 entreprises qui s'engagent à œuvrer en faveur de l'emploi des habitants des quartiers prioritaires. Il s'appuie sur quatre axes. La sensibilisation avec pour but de renforcer le lien entre le monde de l'entreprise et ces quartiers, une volonté de former, de recruter et d'acheter au sein de ces quartiers.

Le taux de chômage dans les quartiers dits « prioritaires » de la politique de la ville (OPV) 18,6 %, est deux fois plus supérieur à celui des quartiers environnant (8,5 %) selon les données 2018 de l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) et chez les jeunes actifs de moins de 30 ans, le taux est de 30,4 % à savoir deux fois plus que dans les autres quartiers.

Le niveau de chômage de ces quartiers est d'abord lié au fait qu'on y compte moins de personnes diplômées, mais cela n'explique pas tout.

A niveau scolaire équivalent trouver un emploi y est plus difficile.

La situation s'améliore dans les quartiers de la politique de la ville depuis 2015. Le taux de chômage qui était de 26,7 % en 2014 est descendu à 18,6 % en 2020. L'amélioration globale du marché du travail profite donc aussi aux territoires les plus en difficultés. Cette évolution est d'autant plus remarquable que les Q.P.V. accueillent les personnes les plus en difficultés et voient partir ceux qui s'en sortent le mieux.

Cependant, ces moyennes masquent la situation bien plus dégradée des quartiers les plus pauvres parmi les plus en difficulté, avec des niveaux de chômage pour les jeunes peu diplômés, atteignant des niveaux bien supérieurs à 30 %.

Quartiers prioritaires : les jeunes et les peu diplômés marqués par le chômage (4 juillet 2023)

La présence sociale et le travail de rue sont des actions quotidiennes pour l'équipe éducative de secteur.

Même si on peut penser que le trafic de stupéfiant participe à la paix sociale, la concurrence du marché parallèle, la tentation pour le jeune de gagner de l'argent facile en quelques heures est présente sur le quartier.

Cela ne facilite pas le travail d'orientation que pourrait mettre en place l'éducateur en direction des partenaires concernés par cette thématique.

Les différents dispositifs proposés, stages non rémunérés, formation, restent compliqués pour que le jeune ait conscience que cela peut être une solution pour construire son avenir sociale et professionnel.

L'accompagnement mis en place par l'équipe éducative sur cette thématique consiste à évaluer le potentiel des jeunes à accéder à une démarche d'insertion professionnelle ou de formation.

« L'éducateur n'a pas vocation d'être pourvoyeur de travail notion à prendre en compte afin d'éviter la confusion que pourraient faire les jeunes et leur famille, voir certains partenaires ».

Les outils dont on dispose au sein de l'équipe se résument à plusieurs possibilités d'accompagnement.

Les partenaires, mission locale, les centre d'apprentissage, de formation, les dispositifs concernant les 16 / 25 ans.

Également sur cet axe de travail l'équipe éducative possède un outil intéressant qui est le chantier éducatif.

En effet cet outil reste apprécié des jeunes, ce qu'il leur permet d'avoir une expérience sur une courte durée et surtout adaptée au monde du travail.

Acquérir de l'expérience, avoir une fiche de paie donc une rémunération, être sensibilisé au monde du travail avec ce que cela comporte : horaire à respecter, respect des collègues, être à l'écoute, comprendre les consignes et les exécuter correctement.

Ce temps est aussi pour certains jeunes le moyen de se projeter dans une démarche d'insertion professionnelle, apprentissage, formation, intérim, CDD, CDI.

En concertation avec l'éducateur le jeune à la possibilité d'échanger et d'affiner son projet.

Exemples :

Chantier golf :

Le chantier espace vert au golf de Périgueux reste une expérience enrichissante et bénéfique sur plusieurs points.

La proximité du lieu permet aux jeunes de pouvoir avoir accès au chantier éducatif facilement car situé à proximité de leur lieu d'habitation.

Les jeunes aux nombres de 4 âgés de 15 à 17 sont intégrés dans les équipes de jardiniers.

Les tâches sont adaptées.

Au quotidien le fonctionnement des jeunes s'établie en petit groupe ou en bande sur leur lieu de résidence.

Une des démarches de l'équipe éducative sur certains chantiers a été de ventiler les groupes.

Le but étant de faire en sorte que le jeune puisse avoir confiance en lui, en effectuant les tâches seul ou avec les salariés du golf.

Le partenariat qui est mis en place avec le golf date de plusieurs années.

La confiance qui est établit a permis à certains jeunes au nombre de 3 d'accéder à un contrat en CDD pour des périodes de plus d'un an.

Cela a été possible grâce aux divers chantiers éducatifs et surtout au sérieux de ces jeunes lors des chantiers éducatifs mis en place par l'équipe éducative.

D'autres lieux de chantier ont été mis en place par l'équipe éducative avec d'autres axes de travail et d'accompagnement.

Chantier beat boxe :

Ce chantier a permis à un jeune de 16 ans d'être accompagné à une sensibilisation au métier d'éducateur sportif.

Un bilan est fait à chaque action avec le jeune et l'équipe afin de mesurer l'implication du jeune et d'affiner une orientation possible dans le domaine de l'animation.

Orientations éventuelles : BAFA, aide animateur dans le club de boxe ou il est licencié en tant que compétiteur.

Chantier paintball :

5 jeunes âgés de 15 à 17 ans issus du quartier du Gour de L'Arche ont pu découvrir l'activité paintball à travers le chantier éducatif mis en place par l'équipe éducative.

Au-delà d'effectuer les taches proposées ils ont pu participer à une partie de paintball en étant briefés sur les règles et le comportement que cette activité demande.

Les repas du midi se faisaient sur le chantier par le responsable du site. Ces moments restent des instants privilégiés pour les éducateurs : ceci permet de conforter la relation avec les jeunes, une observation et une écoute dans un contexte favorable.

Ces actions permettent de valoriser les jeunes, les éducateurs, l'association Le Chemin vis-à-vis des différents partenaires : partenaires sociaux, les collectivités locales, Préfecture de la Dordogne et le financeur de l'association.

Difficulté familiale ou personnelle :

L'adolescence est une période tumultueuse synonyme de gros bouleversement aussi bien physique que psychologique. Une phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte qui n'est pas facile tant les changements sont nombreux. L'adolescent veut prendre son envol sans avoir la maturité ni les capacités d'être totalement autonome, et cherche souvent à repousser ses limites.

Les parents ont moins d'influence sur leur enfant et risquent de tomber dans des schémas surprotecteurs, trop autoritaires ou au contraire trop lestes. Parfois ces familles sont incapables de gérer le stress, qu'il vienne de l'intérieur ou de l'extérieur.

Par ailleurs, à l'âge de l'adolescence, l'enfant prend conscience de nombreuses réalités parfois lourdes à accepter, ce qui peut rendre son adolescence difficile.

Cette perte d'insouciance peut favoriser le risque de conflit envers soi-même et aussi envers l'autorité parentale. L'adolescent garde encore en lui une part enfantine et ne comprend pas toujours la fixation de certaines limites pourtant nécessaires à son épanouissement. Ce décalage et ce sentiment d'injustice vont eux aussi être sources de conflit et de problèmes familiaux entre parents et adolescents.

La composition des familles comme on le constate depuis plusieurs années à évolué dans notre société de manière générale.

Les familles recomposées, beau-père, belle-mère, enfants souvent des deux parents accentue l'amorce de certains conflits.

L'équipe éducative constate dans leur secteur respectif que la structure familiale recomposée ne garantit plus un certain équilibre et certains repères pour ces jeunes.

Comme on le souligne en préambule la précarité et le chômage auxquels sont confrontés les familles et par répercussions les jeunes qui les composent, aggravent de façon significative les relations intrafamiliales.

Certains jeunes viennent le mercredi après-midi, jour de la permanence ou ils sont sûrs de trouver un éducateur. Cette présence permet d'être à l'écoute des problèmes, difficultés rencontrées par les jeunes et de proposer des réponses lors d'échanges et de réflexions.

L'éducateur repère certains signes, ce qui permet de comprendre où se trouvent les difficultés du jeune : perte d'intérêt, baisse des résultats scolaires, difficultés de concentration, trouble du sommeil, repli sur soi, agressivité, tristesse, souffrance psychique etc....

Ces phénomènes altèrent leur construction identitaire et l'accès à l'autonomie et peut bouleverser la cellule familiale.

L'équipe éducative essaye de proposer des actions concrètes afin de donner un intérêt au jeune et renforcer le lien de confiance entre les différents interlocuteurs qui gravitent dans l'environnement du jeune.

Actions mises en place :

Médiation entre le jeune et sa famille : 3 jeunes en conflits avec leurs parents ont pu rencontrer les éducateurs à la permanence qui a lieu tous les mercredis de 14h à 16h30 au local du secteur. L'équipe essaye de comprendre ce qui bloque entre le jeune et sa famille dans un premier temps. Il faut parfois plusieurs rencontres pour bien comprendre la demande et la problématique du jeune, qui n'est souvent pas la première demande exprimée.

Activité sportive foot salle :

En partenariat avec l'association 24000 Raisons qui occupe le gymnase du secteur du Gour de L'Arche avec deux séances hebdomadaires. Environ 60 jeunes participent à cette activité sur l'année.

L'équipe passe régulièrement au gymnase : cette action collective permet aux éducateurs de rencontrer un nombre de jeunes important et de créer une accroche avec certains, voir prendre un rendez-vous avec d'autres.

Une orientation dans les clubs de sports de l'agglomération périgourdine, avec des accompagnements physiques se font également.

La participation des éducateurs lors de l'organisation de la coupe du monde des mois de juin et juillet 2023 par l'association 24000 Raisons a permis de faire passer un message de pacification suite aux événements du jeune Naël.

300 jeunes sont passés sur le quartier pendant cette période. La présence de l'équipe éducative a permis de faciliter l'organisation en mettant en relation les élus locaux et les acteurs de l'organisation.

Lors de la finale délocalisée sur le terrain de foot du district Marsac un dimanche, un éducateur était présent.

Plus de 200 personnes étaient présentes.

Malgré une interdiction de la mise en place de cette finale par la Préfecture de la Dordogne suite aux événements évoqués, et après discussion avec certains élus présents, l'éducateur du Chemin et le président de 24000 Raisons cette manifestation a bien eu lieu sans incident, bien au contraire dans une ambiance conviviale.

L'élue présent s'était porté garant en appelant le service de la préfecture concernée.

Le Club de boxe de la filature licencie 5 jeunes avec pour 2 d'entre eux un accompagnement médical pour examen afin d'avoir leur licence. Le club de golf de Périgueux, où les jeunes du quartier ont accès gratuitement pour s'initier à la pratique du golf et de conforter la relation entre les habitants du quartier et les membres du golf.

Les sorties extérieures permettent aux jeunes d'être dans un contexte géographique et social différent, de se changer les idées en présence d'un éducateur.

2 jeunes ont participé à cette sortie.

Ces accompagnements permettent pour certains jeunes de rétablir une relation apaisée avec leurs parents, loin des repères et de retrouver un sens à leur vie.

On peut penser que le travail accompli par l'équipe éducative pourra redonner au jeune une motivation, une confiance, afin qu'il puisse retrouver un équilibre familial et de pouvoir se projeter.

Le partenariat :

La prévention sait qu'elle peut s'appuyer sur des partenariats initiés de longue date.

Soins	Culture - Loisirs	Insertion	Logements	Education	Justice	Administratifs
Banque Alimentaire, C.E.I.D, C.M.P, CMPP, Médecins Généralistes et Spécialistes, Ophtalmologue, Maison 24,	Association G2L, Service des sports de Px, All Board Family, Centres Sociaux de Marsac et du Gour de l'Arche, Filature de l'Isle, Interstice, Cinéma CGR et Ciné-Cinéma, L'Agora, L'Odyssée, CIFPH, Association Some Produkt, Mars-Hack-Lab-makerspace associatif de Marsac sur l'Isle, Ecole de Boxe Anglaise de Périgueux, Boxing Club Périgourdin, Association Les Pas de Travers, Association Des jantes et des Gens, Golf Municipal, DDETSPP, Paintball de Saint Laurent sur Manoire, Maison 24, MNOP, Les Pas de Travers, Conseil Citoyen de la BDL	3S, A.F.P.A, MDE, Mission-Locale de l'agglomération Périgourdine, Pôle emploi, Golf Municipal,	Périgord Habitat, 115, Foyer des Jeunes Travailleurs, CMS du Gour de l'Arche	C.C.I, C.F.A BTP, CFA de Boulazac, Inspection Académique, Rectorat de Bordeaux, Collège Anne Frank, Lycée Leonard de Vinci, Ecoles Primaires, M.E.C.S La Beauronne, Centre de Pré-formation Le Relais, P.R.E, AS Scolaire, CMS, MFR de Périgueux	P.J.J, SPIP	ASE, D.D.E.T.S.P.P, Office français de l'immigration et intégration, U.T, Grand Périgueux, Rectorat de Bordeaux, F.P.H, U.D.A.S.T.I.,

Partenariat Le Chemin – Ecole de Boxe Anglaise de Périgueux – Some Produkt

« Beat Boxe » / Rappel du Projet

Objectifs :

Développer et mener une action collective de médiation, de développement social et de prévention. Œuvrer pour l'insertion et la socialisation des jeunes, dans les champs de la citoyenneté, l'insertion professionnelle, le sport, la culture en proposant un accueil, une offre de loisirs de proximité et un accompagnement au droit commun. Restaurer le lien social, plus particulièrement entre les jeunes qui occupent les places et quartiers sensibles et/ou concentrant des difficultés sociales.

Description :

S'initier à la boxe anglaise sur de la musique, c'est l'idée originale que l'association Some Produkt a mis en œuvre en partenariat avec le Boxing Club Périgourdin. Le principe est simple, proposer des animations de plein air avec initiation à la boxe anglaise pour petit-e-s et grand-e-s, sous les conseils et la surveillance d'un animateur du Boxing Club de Périgueux, le tout sur fond de musiques « Noires » sélectionnées et diffusées par des DJ's de Some Produkt.

Ces animations se déroulent à raison de séances d'une durée de 4 heures effectives (6 heures avec le temps de montage et de démontage).

Ce terme de musiques « Noires » est un terme générique qui englobe l'ensemble des cultures musicales originaires de ou influencés par la culture des Afro-Américains. Les esthétiques qu'elles recouvrent englobent la Soul, le Rhythm'n'blues, le funk et le rap. Ces styles musicaux, dont de nombreux ténors ont aimé et pratiqué la boxe, donnent ainsi rythme et ambiance à l'événement, grâce à l'intervention de deux DJ's de l'association Some Produkt, association historique de la scène rock périgourdine. Le projet s'appuie sur des pratiques qui s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire. Les musiques noires et la boxe n'ont pas été choisies par hasard, ces deux propositions sont, l'une comme l'autre, porteuses des mêmes valeurs de fraternité. Nous avons voulu remettre au goût du jour le lien entre ces deux cultures et les jeunes. Ces genres musicaux sont issus des mêmes ghettos américains que la plupart des grands boxeurs du 20ème siècle. Il y a là une vraie culture commune, ancrée. De plus, le tempo est primordial. Une certaine musique, une ligne de basse peut suivre le rythme particulier de la boxe. L'histoire raconte que de nombreux Soulmen ou bluesmen comme James Brown, Screamin' Jay Hawkins, Bo Diddley ou Lee Dorsey, ont commencé leur carrière en tant que boxeurs, de même que les multi-titrés Joe Frazier, George Foreman et Muhammad Ali, trois légendes du noble art, ont enregistré des disques ou chanté à l'église. Le père de Frank Sinatra boxait sous le nom de Marty O'Brien. Du ring à la scène, tout fait soudainement sens. Le lien n'est pas qu'historique. Le message positif véhiculé par la soul music est en adéquation avec les valeurs de la boxe. Amitié, discipline, respect de l'adversaire qui redevient un partenaire après le combat et une bonne poignée de mains. Sans oublier le légendaire concert de musiques noires à Kinshasa qui à l'automne 1974 devait lancer un autre événement : le match de boxe qui mis aux prises les américains Muhammad Ali et George Foreman, pour le titre de champion du monde poids lourds. L'affiche de légende réunissait James Brown, BB King ou encore Celia Cruz. Le BCP collabore déjà avec de nombreuses communes de l'agglomération périgourdine pour animer des ateliers d'approche et d'initiation à la boxe anglaise. Les valeurs éducatives de ce sport sont ainsi largement reconnues. Grâce à l'achat d'un ring gonflable les entraîneurs peuvent s'installer dans un gymnase, sur un parvis, sur une place publique, et recréer une ambiance boxe. La

magie est de pouvoir mettre la boxe à portée de gants de tous, notamment du public féminin qui n'aurait jamais imaginé monter un jour sur un ring, même pour faire « semblant ». Beaucoup de jeunes ayant participé à ces initiations s'inscrivent par la suite à la salle dédiée à la Filature de l'Isle de Périgueux ou auprès du club de boxe le plus proche de leur domicile. La politique actuelle du club est basée sur l'éducation des enfants par le respect des règles imposées, par le plaisir de « jouer » à la boxe. Les usagers sont au cœur de cette initiative qui prône l'échange interculturel, intergénérationnel.

Bénéficiaires :

Age : 6/15 ans, 16/17 ans, 18/25 ans

Sexe : Mixte

Moyens matériels et humains :

- Projet co-construit en partenariat entre l'association Some Produkt, l'école de boxe de Périgueux et l'équipe de prévention « Le Chemin ».
- Travail en concertation avec des professionnels intervenant sur les quartiers, les partenaires institutionnels et les collectivités territoriales...
- mise à disposition d'un encadrant de l'association Some Produkt.
- mise à disposition d'un éducateur sportif diplômé d'état du Boxing Club de Périgueux.
- Un technicien son, professionnel du spectacle engagé pour l'occasion assure la mise en œuvre technique de l'installation musicale.
- Mises à disposition d'un ring gonflable, scène, praticable, matériel de sonorisation, fluide...

Date ou période de réalisation :

2023/24

Bilan « Beat Boxe »

Dénomination de l'action

« Beat Boxe »

Porteur de projet

Association Some Produkt en partenariat avec l'Ecole de Boxe de Périgueux et l'Equipe de Prévention le Chemin

Territoires concernés (commune et QPV)

QPV Chamiers (Cité J. Auriol)

Boucle de L'Isle (Le Toulon – La Monzie) et Les Mondoux à Périgueux.

Trélissac (Espace Franck Grandou) sur dérogation du délégué à la politique de la ville, dans le cadre de l'observation de territoire menée sur cette commune par l'équipe de prévention « Le Chemin ».

Thématiques

Culture, sport, vacances, soutien à la parentalité, santé, lien social, liens population-institutions, continuité éducative.

Public cible (jeunes, adultes, familles, seniors)

Enfants à partir de 7/8 ans et adolescents mais également les jeunes adultes et les familles qui restent autour du ring, attirés par la proposition.

Cofinancement par une collectivité territoriale

Périgueux, Grand Périgueux.

Qui a identifié ce besoin ?

Les bénévoles de l'association Some Produkt, l'association de prévention « Le Chemin », Les éducateurs sportifs de l'Ecole de Boxe mais également les acteurs sociaux et les collectivités locales. Une partie des jeunes qui fréquentent les zones ciblées, ceux les moins inscrits dans la délinquance, sont eux même demandeurs.

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

Même s'il est ouvert à tous, le projet vise en priorité les jeunes des quartiers qui ne partent pas ou peu en vacances. Il ambitionne de toucher des adolescents qui n'ont pas les capacités de mobilisations et ne sont pas suffisamment structurés et soutenus pour se tourner vers l'offre socio-culturelle des centres sociaux et services d'animation de leurs quartiers. Il permet également de repérer des jeunes susceptibles d'intégrer une pratique sportive en club.

Pour les jeunes : L'apprentissage de la boxe est une école de la vie. La pratique de ce sport permet d'inculquer le respect, l'entraide et l'amitié. Loin des clichés habituels de violence que peut susciter ce sport, c'est au contraire une approche ludique et sécurisée du noble art que proposent les ateliers d'initiation à la boxe. Le projet ne s'inscrit pas dans un objectif de compétition.

C'est un outil pour permettre aux porteurs :

- D'apporter à des jeunes -dont le rapport à la règle et à la loi est souvent perturbés- un début de réponse aux difficultés d'insertion sociale dans leurs dimensions collectives et individuelles.
- Redynamiser ces jeunes et favoriser leur insertion sociale. Créer du lien social entre les participants, de tous les âges, toutes les origines. Les intervenants, Frédéric TEKFAK du Boxing Club Périgourdin et Marc ROUMAGNE de l'association Some Produkt sont également éducateurs spécialisés pour l'équipe de prévention « Le Chemin » ce qui leur permet de mettre à profit ces compétences transférables. Tous deux sont titulaires du DEES (Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé) en outre M. TEKFAK dispose également d'un Brevet d'Etat 1er degré, d'un BPJEPS et d'un DEJEPS de Boxe anglaise.
- D'accueillir, écouter, rencontrer des jeunes et des familles, faire émerger et faire connaître les attentes, analyser les besoins d'une population.
- Permettre à toutes les personnes de participer à un projet collectif et/ou d'adhérer dans la continuité à une activité proposée (inscription au BCP ou à tout autre club de sport...)
- Permettre de participer au dialogue avec les acteurs politiques et institutionnels.
- Mobiliser les ressources des jeunes, du territoire, démultiplier et aider la vie associative locale en aidant les groupes de jeunes à se constituer en association afin qu'ils puissent prendre la parole et s'inscrire comme acteurs dans l'espace social de la commune, développer le pouvoir d'agir des

jeunes, favoriser les temps d'échanges, supporter les actions qui permettent aux jeunes d'agir sur le milieu et encourager l'exercice de la citoyenneté...

– Permettre à des jeunes compétiteurs issus du BCP de participer à l'encadrement au profit des plus jeunes et se former bénévolement ou dans le cadre de chantiers éducatifs mis en place par l'équipe de prévention « Le Chemin » (voir Malik O.).

Les actions collectives peuvent contribuer au développement social local mais elles nécessitent alors des articulations entre la gestion institutionnelle et la dynamique associative. Le projet a pour objectif d'introduire une socialisation réciproque, mais aussi un réajustement constant des politiques aux besoins exprimés localement. La proposition est amenée à évoluer. Des rencontres entre jeunes et l'institution locale (service jeunesse, élus locaux...) peuvent être envisagées dans une perspective d'évolution du projet. Une fois la confiance établie et l'accroche relationnelle avec les jeunes les plus marginalisés opérante, les porteurs du projet pourront utiliser leur réseau partenarial afin de proposer des temps de rencontres avec des partenaires.

Cette animation nous permet de créer des moments de convivialité, propices à l'interaction sociale pour les jeunes et les habitants en pied d'immeubles. Elle est ouverte à tous les jeunes des quartiers qui souhaitent y participer mais s'adresse avant tout à ceux qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances et qui ont peu ou pas de pratique en club. Notre expertise et nos observations d'éducateurs spécialisés nous permettent d'avancer que certains jeunes ne fréquentent pas les centres sociaux de leurs quartiers. Il faut savoir tendre la main à ces adolescents. Si l'état et les collectivités nous font confiance et si, en plus, des mécènes -comme ce fut le cas pour le financement de notre nouveau ring gonflable par la fondation Agir du Crédit Agricole- viennent donner plus de moyens, on aura la capacité de faire nation sur la durée.

La stratégie est, également, d'utiliser cette proposition pour orienter les jeunes vers les clubs sportifs et de montrer tout ce que ces clubs font au jour le jour. Le rôle au quotidien d'un club dépasse la simple dimension sportive. Il y a la dimension éducative. Nous avons actuellement un groupe de 7 jeunes âgés entre 10 et 12 ans originaires du quartier du Gour de l'Arche que nous sommes en train d'essayer d'accompagner vers le BCP le mercredi après-midi en remobilisant les parents.

Par ailleurs, cette animation nous permet de nous engager sur des missions citoyennes. On parle, concernant l'obésité, d'un coût de 10, 7 milliards pour la collectivité. Beat Boxe est un instrument de prévention en matière de santé. L'obésité gagne du terrain dans les quartiers comme dans toutes les couches de la population. La proposition permet de repérer les enfants en surcharge pondérale. Le sport donne un cadre, c'est une école de discipline et de respect. Les valeurs inculquées par la boxe telles que le travail, la persévérance, le respect de l'adversaire, sont des règles de vie importantes et transposables dans la vie de tous les jours.

Nombre de bénéficiaires effectifs

Du 10 juin au 11 octobre, au cours de 13 séances financés sur les deux dispositifs « Politique de la Ville » et « Quartiers d'été », 477 passages sur le ring ont été recensés. Soit 348 garçons et 129 filles. La proportion de filles est très encourageante.

Les chiffres ne tiennent pas compte des jeunes adultes, des parents et habitants qui restent autour du ring, attirés par la proposition sans nécessairement y participer.

Rappel des séances

Samedi 10 juin : Fête de Quartier du Gour de l'Arche en partenariat avec le Centre Social (financement QPV). 22 garçons et 10 filles sur le ring, 3 filles en initiation DJ set

Samedi 24 juin : Les Mondoux (financement QPV). 22 garçons et 6 filles sur le ring, 2 garçons et 1 fille en initiation DJ set.

Lundi 26 juin : Le Toulon – La Monzie (financement QPV). 36 garçons et 11 filles sur le ring.

Samedi 8 juillet : Cité Jacqueline Auriol à Chamiers (financement Quartier d'été). 32 garçons et 12 filles (dont deux mamans) sur le ring.

Lundi 17 juillet : Le Toulon – La Monzie (financement Quartier d'été). 11 garçons et 7 filles sur le ring.

Samedi 22 juillet : Gour de l'Arche (financement Quartier d'été). 37 garçons et 1 fille sur le ring, 1 garçon en initiation DJ set.

Samedi 5 août : Gour de l'Arche (financement Quartier d'été). Annulation en raison du mauvais temps.

Samedi 26 août : Gour de l'Arche (financement Quartier d'été). 22 garçons et 0 filles sur le ring.

Mercredi 30 août : Cité Jacqueline Auriol à Chamiers (financement QPV). 14 garçons et 3 filles sur le ring.

Mercredi 13 septembre : Espace Grandou à Trélissac (financement QPV). 7 garçons et 0 fille sur le ring

Samedi 23 septembre : Fête de Quartier des Mondoux en partenariat avec le Centre Social (financement QPV). 48 garçons et 44 filles sur le ring.

Mercredi 27 septembre : Le Toulon – La Monzie Fête de Quartier du Gour de l'Arche en partenariat avec le Centre Social (financement QPV). 25 garçons et 17 filles sur le ring

Mercredi 11 octobre : Gour de l'Arche (financement QPV). 54 garçons et 8 filles sur le ring

Outre ces 13 séances, trois autres ont eu lieu hors partenariat et financement Politique de la Ville :

Mercredi 22 mars : Place Francheville. Inauguration du nouveau ring en présence des sponsors, mécènes et la fondation Agir-Crédit Agricole.

Samedi 13 mai : Place Francheville. Partenariat sur le « J-Event » avec le CIJ, la ville de Périgueux et les étudiants de l'IUT dans le cadre d'un projet tutoré

Samedi 9 septembre : Au Moulin du Rousseau. Proposé au financement Politique de la Ville mais non retenu. 15 garçons et 6 filles sur le ring. Environ 1/3 d'adolescents du secteur, 1/3 d'adolescents de la MECS Tourny et 1/3 de jeunes originaires d'Afghanistan suivis par le CADA.

Conseil Citoyen

Il est constitué d'habitants et d'acteurs locaux du quartier (représentants d'associations, commerces...). Leur vocation est de participer, par leur expertise, à chacune des étapes des projets du quartier : élaboration, mise en œuvre, suivi puis évaluation. Projet de relance de la fête de quartier en partenariat avec les associations locales et le Centre Social du Gour de L'Arche (voir Beat Boxe).

Perspectives 2024 sur le secteur :

- Continuer d'accompagner l'association « 24000 Raisons » dans ses projets associatifs.
- Contribuer à la mise en place d'ateliers éducatifs sur le quartier en lien avec notre éducateur technique.
- Poursuivre la création et l'accompagnement de la Junior Asso. Afin de soutenir les initiatives des jeunes du quartier.
- Encourager la participation des habitants qu'elle soit de manière impromptue ou formalisée (conseil d'arrondissement, réunions publiques, conseil citoyen...)
- Poursuivre les coordinations Mission Locale et relancer les coordinations inter-secteurs BDL et Bas Chamiers.

2.2.3 - Le secteur Coulounieix-Chamiers et Marsac sur l'Isle

1. Faits marquants 2023

Depuis l'aube des années 2020, les équivalents temps-plein de l'équipe éducative du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle sont en baisse, suivant ainsi la diminution des logements H.L.M du quartier politique de la ville du Bas-Chamiers. En effet, comme notre territoire d'intervention, les professionnelles de ce secteur ont vécu en 2023 de grandes mutations.

Début 2023, l'équipe éducative du secteur a dû faire preuve d'adaptation avec le départ de notre collègue ergothérapeute afin qu'il crée le pôle santé du club de prévention spécialisée Le Chemin. Pour compenser ce départ, une éducatrice du secteur du Gour de l'Arche est venue renforcer l'équipe éducative du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle deux jours par semaine.

Ainsi, les équivalents temps-plein d'éducateur (E.T.P) de rue sont au nombre de 2,3 E.T.P en 2023 sur ce secteur :

- Une éducatrice sur 0,8 E.T.P (du mardi au jeudi et un samedi sur deux)
- Une éducatrice à mi-temps (les mardis et mercredis)
- Un éducateur à temps plein (du mardi au vendredi et un samedi sur deux)

En plus, l'équipe éducative de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle assume depuis 2022 la responsabilité de former une apprentie Educatrice Spécialisée en formation au CEF de Bergerac, qui a effectué un stage complémentaire dans une MECS de novembre 2023 à février 2024.

Par ailleurs, depuis le dernier trimestre 2023 nous accueillons régulièrement au local, notre collègue encadrant technique qui a pour mission de mettre en place des actions collectives en lien avec les éducateurs de chaque secteur.

Ces évènements internes à la vie associative nécessitent du temps et du travail pour établir une cohésion au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

Cette année l'arrivée d'une nouvelle cheffe de service, la précédente étant partie à la retraite en décembre a déstabilisé le fonctionnement de l'équipe au regard d'une relation professionnelle conflictuelle même si nous avons pu sentir une écoute sensible de la part des membres du CA et du directeur lors de convocations.

En 2023, les évènements tels que l'arrivée d'une cheffe de service, l'écriture du projet de service, l'utilisation quotidienne d'un nouvel outil informatique de traçabilités de l'activité, une multiplication de documents de suivis, ajoutés à des arrêts maladie d'éducateur du secteur, ont pu impacter le travail engagé et le nombre de personnes accompagnées.

Sur cette année 2023 l'équipe éducative du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle a accompagné et soutenu 70 jeunes et familles (59 jeunes entre 6 et 29 ans et 11 parents de jeunes mineurs accompagnés) répartis ainsi :

1,5% des jeunes ont entre 6 et 10 ans

12,8% des jeunes ont entre 10 et 16 ans

50% des jeunes ont entre 16 et 25 ans

20% des jeunes ont entre 25 et 29 ans

15,7% sont des parents des jeunes mineurs accompagnés.

Les professionnels de terrain ont accompagné en 2023 des situations de jeunes et de familles très lourdes comprenant des problématiques relevant de la justice des mineurs et des majeurs, de la santé physique / psychique, relevant de la protection de l'enfance et/ou relevant de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. L'un des faits les plus marquant pour la vie du quartier et pour les éducateurs du secteur est le suicide d'un jeune homme de 17ans que nous tentions d'accompagner en lien avec les services AEMO et un ITEP ; cette situation dramatique a poussé les professionnels de l'association à retravailler un protocole d'urgence.

Cette année 2023, les partenariats pour renforcer notre présence éducative auprès des plus jeunes, nous ont amené à mettre en place une convention partenariale avec le collège Jean Moulin de Coulounieix-Chamiers afin de travailler la prévention du décrochage scolaire. Nous avons maintenu les collaborations avec le Programme de Réussite Educative de la commune de Coulounieix-Chamiers et le centre social Saint Exupéry pour repérer et accompagner les jeunes et les familles en voie de marginalisation dans le cadre de projets éducatifs en commun (C.f. Item Développement Social local, page 88).

Les éducateurs du secteur sont régulièrement invités à participer aux réunions et actions sur le terrain au sujet de la rénovation urbaine du quartier politique de la ville du Bas-Chamiers (5^{ème} QPV le plus défavorisé de la nouvelle aquitaine, avec un revenu moyen de 5008€/an par habitant), plus de 50 demi-journées de travail tels que les réunions du Conseil Citoyens, les réunions de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, les marches exploratoires, les animations proposées par les associations Interstices (jardins partagés), Ouïe-dire (compagnie d'artistes en résidence) ou par le Conseil Citoyens. L'association Le Chemin étant membre du Conseil Citoyens depuis 2016, nous essayons de favoriser la participation des jeunes et des familles à ces instances de démocratie locale. Sans oublier le travail de développement social local engagé sur le secteur de Coulounieix-Chamiers en intégrant le C.A. des Jardinot, association historique de jardins ouvriers et familiaux héritée des ateliers SNCF à proximité du quartier. Plus de 80 jardins sont loués à des habitants des communes de Coulounieix-Chamiers, Marsac-sur l'Isle ou Périgueux mais presque la moitié sont loués à des habitants du QPV de la Boucle de l'Isle. Ainsi nous maintenons des chantiers éducatifs le plus régulièrement possible pour entretenir le jardin que nous louons depuis 2015 avec des

jeunes en décrochage scolaire afin de faire découvrir le jardinage et de tenter de créer des liens intergénérationnels. Cette année, nous avons été sollicités pour renforcer ce partenariat dans le cadre d'un projet de chantier éducatif de construction de cabane de jardin afin d'augmenter le nombre de jardins disponibles pour les habitants du territoire.

Dans une moindre mesure, l'activité éducative de l'équipe du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle a contribué activement au chantier éducatif permanent sur l'agglomération périgourdine malgré les difficultés rencontrées dans la coordination de ce dispositif liées à l'insertion professionnelle et à des appels à projets inconstants.

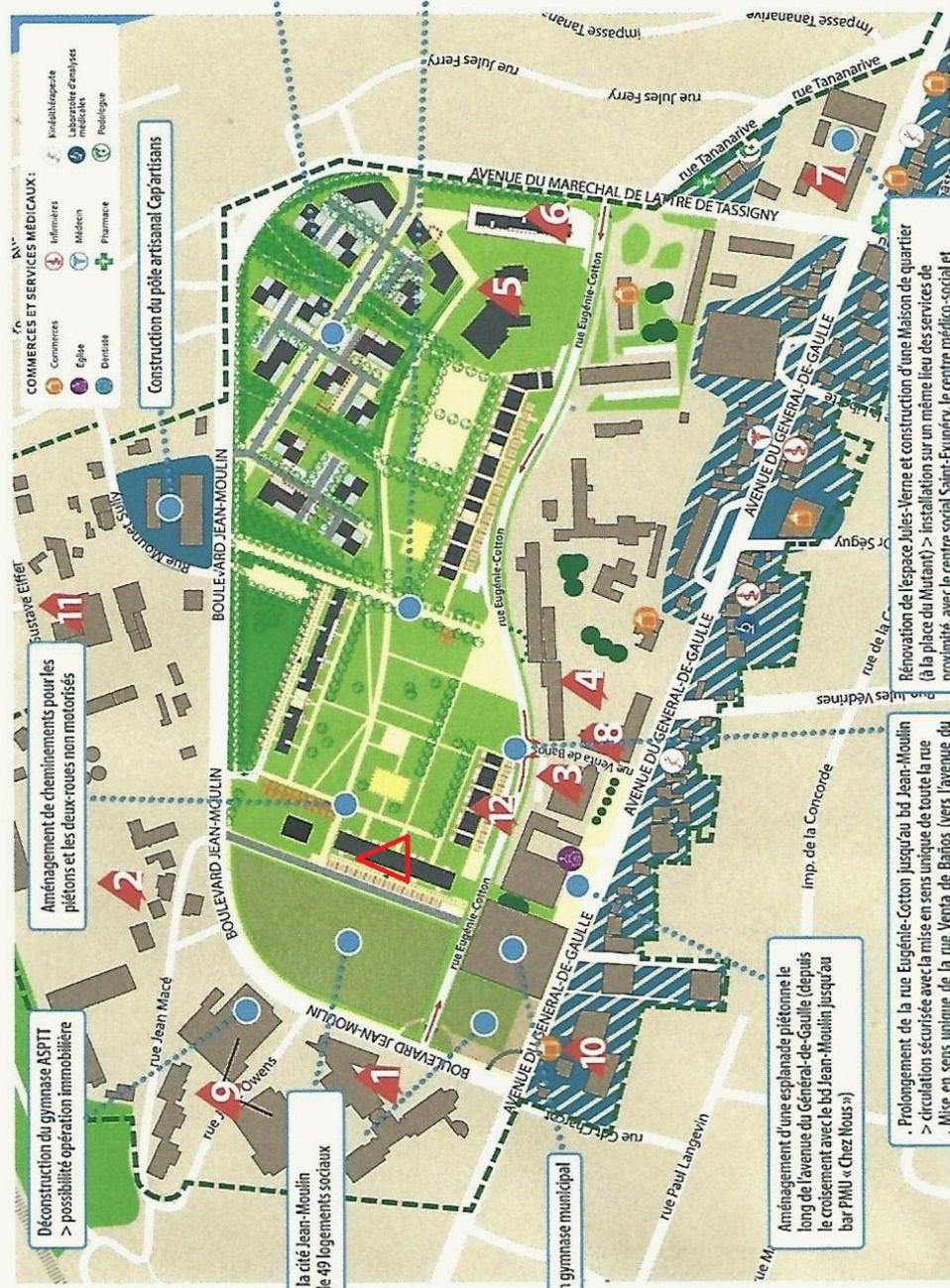
Ci-dessous, une carte du quartier politique de la ville de Chamiers avec les travaux en cours de réalisation dans le cadre du projet de renouvellement urbain qui s'étend jusqu'en 2025.

Notre travail de rue se concentre principalement sur le QPV de Chamiers et sur le quartier de Pagot.

Sur la commune de Marsac sur l'Isle, nous effectuons notre travail de rue dans le centre commercial Auchan ou sur l'îlot du Chambon de façon épisodique.

Nous essayons de maintenir une présence sociale sur les manifestations organisées par les partenaires sur notre territoire tels que les animations de l'amicale des locataires, les expositions et vernissages de la résidence sur le quartier de Chamiers des artistes de Ouie Dire, le BeatBox organisé par le boxing club et l'association Some Productt, ou encore la guinguette éphémère de ABF sur le futur lieu du « Silot », pôle des cultures urbaines.

Local des éducateurs de
L'association Le CHEMIN
26/01 rue Yves Faïgues



Déconstruction du gymnase ASPIT
> possibilité opération immobilière

Aménagement de cheminements pour les piétons et les deux-roues non motorisés

Construction du pôle artisanal Capartisans

Déconstruction de la résidence C
> aménagement d'un éco-lotissement privé

Déconstruction de la cité Jean-Moulin
> reconstruction de 49 logements sociaux

Construction d'un gymnase municipal

Aménagement du parc naturel : espaces verts récréatif et de détente, aires de jeux, jardins thématiques, autour des équipements existants (stations sportives, jardin marocain, boulo-drome...)

- 1 Collège Jean-Moulin
- 2 Service Sport et animations familiales
- 3 Mairie
- 4 École Eugène-Le-Roy
- 5 Crèche
- 6 Maison du projet Amicale des locataires de Chambers Grand Périgueux Habitat
- 7 Centre social Saint-Exupéry
- 8 Centre médico-social
- 9 Centre communal d'action sociale
- 10 Gymnases
- 11 Le Hangar
- 12 Emmaüs
- 13 Restos du cœur

Aménagement d'une esplanade piétonne le long de l'avenue du Général-de-Gaulle (depuis le croisement avec le bd Jean-Moulin jusqu'au bar PMU « Chez Nous »)

Prolongement de la rue Eugénie-Cotton jusqu'au bd Jean-Moulin
> circulation sécurisée avec la mise en sens unique de toute la rue
- Mise en sens unique de la rue Venta de Baños (vers l'avenue du Général-de-Gaulle) et création d'aménagements pour améliorer la circulation piétonne

Rénovation de l'espace Jules-Verne et construction d'une Maison de quartier (à la place du Mitant) > installation sur un même lieu des services de proximité, avec le centre social Saint-Exupéry, le centre médico-social et l'intégration du CCAS + création d'un espace pour l'organisation d'événements municipaux, associatifs ou individuels

+ Réhabilitation des logements sociaux existants : isolation par l'extérieur (pour améliorer l'isolation phonique et thermique), intervention sur les installations électriques, renouvellement des résidences vers le parc (créations d'entrées d'immeubles côté parc), sécurisation des résidences (installation de digi-codes), prolongement des balcons côté parc de la résidence D, rénovation des parties communes... (Voir détail sur panneau "programme des travaux")

+ Réorganisation et optimisation du stationnement pour les résidences et sur l'espace public : mise à distance des pieds d'immeubles et espaces publics limitrophes.

PROJETS POUR LE DYNAMISME COMMERCIAL
Cœur de ville : accompagnement des commerces, aide à la formation et à la création d'entreprises.

Jardins : Espaces verts

3.3 Une vignette clinique

N.B. : Une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales souvent très complexes. Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les allers-retours qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

Vignette clinique

L est un jeune accompagné par l'équipe de prévention spécialisée du secteur. Ce jeune âgé de 26 ans est hébergé chez sa mère sur le quartier de Coulounieix-Chamiers. Nous le connaissons depuis 10 ans, et nous l'avons accompagné à plusieurs reprises durant son adolescence en lien avec les éducateurs d'ITEP. *En prévention spécialisée, les jeunes accompagnés peuvent faire des « pauses éducatives », sans entraver le lien éducatif. Ils peuvent revenir d'eux-mêmes, si une nouvelle demande émerge.*

Il a suivi une formation en espace vert mais n'a pas pu la terminer pour différentes problématiques, notamment familiales et de santé. En 2020, l'équipe éducative a travaillé l'acceptation de L sur son handicap en partenariat avec la MDPH, ce qui lui a permis de bénéficier de la RQTH.

Le travail des éducateurs spécialisés effectué en lien étroit avec le jeune se situe autant dans une recherche d'adaptation au monde du travail qu'à une volonté d'autonomie administrative, financière et de logement. Le lien constant avec la mère de L, a amené l'équipe éducative à faire un travail de médiatisation quant à la relation avec son fils toujours en accord avec lui.

Ce jeune a pu intégrer les chantiers permanents. Cela lui a permis de travailler sur ses freins et de mettre en valeur ses compétences professionnelles.

Au départ, les chantiers ont été un moyen de le mettre en activité dans un environnement bienveillant et sécurisant quant aux demandes du jeune. D'abord dans une volonté de le valoriser dans ses compétences et d'établir un lien de confiance avec l'éducateur technique. A chaque bilan, l'équipe éducative accompagnée par l'encadrant technique a pris soin de respecter le rythme du jeune, tout en observant une progression constante dans ses capacités à maintenir un rythme. *Ce jeune a su être ponctuel, sans absence, a réussi à travailler en équipe et à accepter et respecter les consignes de travail sans les remettre en question.*

A ce jour, nous constatons que l'accompagnement sur les chantiers a été bénéfique pour L car il a intégré l'association **. En effet, le partenariat avec l'association de prévention spécialisée et ** ainsi que la proximité géographique du local de chantier intégré au hangar de l'AI a facilité son adaptation au rythme de travail et lui a permis de gagner en maturité en termes de relation professionnelle.

RECAPITULATIF ITEMS NSI 2023 COULOUNIEIX-CHAMIER

	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Santé psychique	Scolarité	Insertion professionnelle / Formation	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Aide alimentaire Et/ou Aide financière	Démarches / Administratifs
FEMMES	27	6	3	14	18	4	16	2	4	13	11	18	9	21
De 12 à moins de 16 ans	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
De 16 à moins de 18 ans	2	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	1
De 18 à moins de 21 ans	6	0	0	3	6	2	4	1	0	3	4	4	0	4
De 21 à moins de 25 ans	5	2	1	4	3	0	5	1	0	3	2	3	3	5
Jeunes Plus de 25 ans	13	4	2	7	9	0	7	0	4	7	5	9	5	11
HOMMES	31	6	5	18	21	8	28	19	12	19	14	18	10	17
De 12 à moins de 16 ans	3	1	1	1	3	3	0	0	0	0	0	2	1	0
De 16 à moins de 18 ans	5	2	1	3	4	3	6	5	3	4	1	4	0	1
De 18 à moins de 21 ans	7	0	2	4	4	1	7	6	2	6	4	6	2	5
De 21 à moins de 25 ans	8	0	1	7	6	0	8	6	4	5	5	2	3	4
De 6 à moins de 10 ans	1	1	0	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0	0
Jeunes Plus de 25 ans	7	2	0	3	3	0	7	2	3	4	4	3	4	7
Total général	58	12	8	32	39	12	44	21	16	32	25	36	19	38

Nous sommes également en contact régulier avec 11 adultes représentants de familles, pour autant, compte tenu de leur âge, ils ne sont pas intégrés dans les statistiques

3.4 les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention suivant 14 items déterminés

RECAPITULATIF ITEMS NSI 2023 COULOUNIEIX-CHAMIER INCLUANT LES FAMILLES

	Difficultés personnelles et/ou familiales	Protection de l'enfance	Développement social local	Santé physique	Insertion professionnelle / Formation	Santé psychique	Scolarité	Chantier Educatif	Justice	Mobilité	Logement	Accès aux loisirs / Sports / Culture	Aide alimentaire et/ou Aide financière	Démarches / Administratifs
FEMMES	36	9	5	16	18	24	5	2	5	16	13	24	10	24
De 10 à moins de 12 ans	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0
De 12 à moins de 16 ans	3	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	3	1	0
De 16 à moins de 18 ans	3	0	0	0	1	1	3	0	0	0	0	2	0	1
De 18 à moins de 21 ans	6	0	0	3	4	6	2	1	0	3	4	4	0	4
De 21 à moins de 25 ans	5	2	1	4	5	3	0	1	0	3	2	3	3	5
Jeunes Plus de 25 ans	18	5	4	9	8	14	0	0	5	8	7	11	6	14
HOMMES	33	7	5	18	28	22	10	19	12	19	14	20	10	17
De 6 à moins de 10 ans	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0
De 12 à moins de 16 ans	5	2	1	1	0	4	5	0	0	0	0	4	1	0
De 16 à moins de 18 ans	5	2	1	3	6	4	3	5	3	4	1	4	0	1
De 18 à moins de 21 ans	7	0	2	4	7	4	1	6	2	6	4	6	2	5
De 21 à moins de 25 ans	8	0	1	7	8	6	0	6	4	5	5	2	3	4
Jeunes Plus de 25 ans	7	2	0	3	7	3	0	2	3	4	4	3	4	7
Total général	69	16	10	34	46	46	15	21	17	35	27	44	20	41

TRANCHES AGE/SEXE NSI 2023
Coulounieix-Chamiers

	HOMMES	FEMMES
Moins de 3 ans	0	0
De 3 à moins de 6 ans	0	0
De 6 à moins de 10 ans	1	0
De 10 à moins de 12 ans	0	1
De 12 à moins de 16 ans	5	3
De 16 à moins de 18 ans	6	3
De 18 à moins de 21 ans	7	6
De 21 à moins de 25 ans	8	5
Jeunes Plus de 25 ans	7	7
TOTAL PAR SEXE	34	25
	59	

Nous sommes également en contact régulier avec 11 adultes représentants de familles, pour autant, compte tenu de leur âge, ils ne sont pas intégrés dans les statistiques

TRANCHES AGE/SEXE NSI 2023
Coulounieix-Chamiers

INCLUANT LES FAMILLES

	HOMMES	FEMMES
Moins de 3 ans	0	0
De 3 à moins de 6 ans	0	0
De 6 à moins de 10 ans	1	0
De 10 à moins de 12 ans	0	1
De 12 à moins de 16 ans	5	3
De 16 à moins de 18 ans	6	3
De 18 à moins de 21 ans	7	6
De 21 à moins de 25 ans	8	5
Jeunes Plus de 25 ans	7	18
TOTAL PAR SEXE	34	36
	70	

- **Difficultés personnelles et / ou familiales**

En prévention spécialisée, nous accompagnons dès la première demande du jeune ou des familles, qui n'est souvent pas la réelle demande. L'écoute active reste un outil primordial pour favoriser une parole plus libérée. Ce travail d'écoute et d'accompagnement individuel permettent parfois de faire émerger d'autres demandes du jeune ou des familles dans leurs projets de vie.

Sur le secteur de Coulounieix-Chamiers, le quartier reste familial malgré la démolition de certains immeubles. Beaucoup de familles attendent d'être relogées pour rester sur le quartier. Ce qui nous permet de maintenir « une permanence du lien », avec l'ensemble des habitants, et d'être repérés très facilement. Cela nous facilite le passage de relais, et le travail en partenariat.

Nous avons soutenu 58 jeunes sur ce thème et 11 familles, avec qui nous faisons de la médiation intra-familiale et partenariale.

- **Protection de l'enfance**

Cette année, nous avons accompagnés 16 personnes autour de la protection de l'enfance. Nous entendons par accompagnement le soutien aux différentes structures missionnées pour prendre en charge des enfants, soit par le placement, soit par des mesures administratives ou judiciaires. Nous pouvons être à l'origine de la mise en place de ces différents dispositifs, sachant que nous sommes dans certains cas, les premiers interlocuteurs. Nous avons également accompagné des familles, notamment deux jeunes femmes enceintes, en grandes difficultés sociales, psychique, financière.

Une des deux jeunes femmes, que nous prénommerons Mathilde a 24 ans. Elle est revenue sur le secteur de Périgueux car elle se trouvait dans une situation très précaire, et déstabilisante. Mathilde est partie dans le Nord de la France pendant 4 ans, où elle avait trouvé un travail dans la petite enfance en CDI, dans une mairie.

Elle avait rencontré quelqu'un avec qui elle vivait depuis 2 ans. A l'annonce de sa grossesse, son compagnon ne voulait pas de cet enfant à venir, et lui a demandé d'avorter. Elle n'a pas voulu et d'après elle, elle a subi des pressions (la contraindre à l'IVG, la limiter dans ses déplacements...) très fortes de « sa belle-famille ».

Quand elle est revenue à Périgueux, elle était enceinte de trois mois. Les seules personnes ressources en qui elle avait confiance était les éducateurs du Chemin.

Nous l'avons accompagné, soutenu, lui avons proposé des temps de loisirs et de plaisir, surtout au moment de Noël.

Nous l'avons accompagné sur tous ses entretiens maternité, n'ayant pas de moyen de locomotion. Nous avons travaillé en partenariat avec les assistantes sociales de secteur, la PMI, une orientation au service parentalité du village de l'enfance, pour qu'elle puisse bénéficier d'un lieu sécurisé en fin de grossesse. L'accompagnement éducatif du village de l'enfance a perduré jusqu'au 1 an de l'enfant.

En analysant nos chiffres et notre travail de diagnostic de territoire, nous avons pu constater par rapport aux années précédentes que nous avons de plus en plus de familles monoparentales dans nos accompagnements, à savoir les 2/3. Souvent se sont des jeunes femmes devenant mères qui ont besoin d'étayage éducatif et social. Ce constat est également partagé par les chiffres du bailleur social (Périgord Habitat) : En effet 25% des locataires sont des familles monoparentales d'après leur rapport d'activité 2022. En Dordogne, l'INSEE nous indique que dans la composition des ménages nous sommes passés de 2008 à 2018 de 7,4 % à 8,6 % de famille monoparentale.

- **Développement social local**

L'année précédente nous avons monté le projet éducatif « caisse à savon. » en lien avec le pôle santé du Chemin et avons obtenu en avril 2023 un financement de la politique de la ville de 1000€. Avec le pôle jeunesse du centre social Saint Exupéry comme partenaire du projet nous avons mené deux actions réunissant une quinzaine de jeunes : une journée de dessin de caisse à savon et une journée de Karting.

Le collègue du pôle jeunesse du centre social a connu une mutation salariale ce qui explique la mutation de ce projet. Ainsi nous sommes en train de reconstruire ce projet avec de nouveaux partenaires comme le centre social de Marsac et les animateurs de la mairie de Coulounieix-Chamiers.

Nous avons mis en place une convention avec le collège Jean Moulin, pour pouvoir envisager une collaboration dans le collège au travers d'un atelier pédagogique. Naturellement, le thème du jardin nous a été proposé, car le collège est dans une dynamique écologique et bio avec l'envie de sensibiliser les jeunes.

Une dizaine de jeunes de 11 et 14 ans, dont 5 du quartier, ont participé à cet atelier, sur le rythme d'une fois par semaine, sur le temps du midi et deux.

Par ailleurs, nous sommes très régulièrement sollicités par les partenaires pour aller à la rencontre de la population afin de faire passer des questionnaires sur les besoins et attentes des habitants. Ainsi, nous avons mené des entretiens dans le cadre des activités du Conseil Citoyens de Chamiers pour présenter les résultats lors de la venue à la mairie de Mme Sonia Backès, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, chargée de la citoyenneté.

Nous avons également été sollicités par les questionnaires de la démarche de prestations de service jeunesse du Canton de Coulounieix-Chamiers (regroupant le centre social St Exupéry, le Diapason à Marsac, les accueils jeunes de Razac-sur-l'Isle et Chancelade).

Puis en fin d'année 2023, l'I.U.T de Périgueux et la préfecture de la Dordogne nous ont aussi demandé d'aller à la rencontre des habitants du QPV de Chamiers pour les interroger sur le logement et l'emploi.

L'atelier jardin est un support de travail car l'idée majeure est d'être repéré par les collégiens et par le personnel de l'Education Nationale afin de pouvoir amorcer un travail précoce de prévention spécialisée auprès des décrocheurs scolaires.

Comme chaque année nous maintenons le partenariat avec le conseil citoyen qui est actif sur le quartier. Des rencontres régulières ont lieu entre les membres du conseil citoyen.

Nous avons intégré le conseil d'administration de l'association « Jardinot », pour pouvoir participer activement à la mise en place de projets autour des jardins (chantiers éducatifs jardinage, constructions de cabanes, fabrication et distribution de soupe). Ce travail permet de renforcer la place de cette association sur le territoire qui offre la possibilité d'avoir accès à un jardin.

- **Santé physique**

L'accès aux soins dentaires (en général des douleurs physiques/médecine générale) est souvent une première demande des jeunes, en prévention spécialisée.

Nous permettons ou favorisons la reprise de contact avec les praticiens médicaux, souvent source de stress pour les jeunes que nous soutenons. C'est pourquoi l'association a fait le choix de recruter un professionnel de santé. Ce poste existait déjà sur notre secteur. Il a été élargi à l'ensemble des secteurs avec l'arrivée d'un Ergothérapeute.

Malgré une pénurie des professionnels de santé, son travail favorise le lien et facilite les différentes prises en charge.

L'accès à la littérature numérique entraîne un éloignement voire une exclusion des jeunes et familles rencontrés.

- **Santé psychique**

Les fragilités de santé sont plutôt psychologiques et les orientations ont nécessité un accompagnement concerté, vers des structures spécialisées : ITEP, CMP, CMPP, PEDIATRIE, MEDECINE AMBULATOIRE PSYCHIATRIQUE, MDPH, ESAT. Un jeune de 20 ans, qui nous n'avait été présenté par un de ses pairs, est venu nous rencontrer, il y a 4 ans pour être aidé dans ses recherches professionnelles. Nous avons travaillé en partenariat avec la mission locale, des orientations possibles en fonction des compétences repérées du jeune. Après plusieurs entretiens et recherche de travail, ce jeune a accepté une orientation en ESAT, après des périodes d'essai.

L'équipe constate néanmoins, un nombre important de jeunes majeurs ayant des troubles psychiques, avec des parcours d'ITEP voire des « décrocheurs d'ITEP ». Ces jeunes nous demandent d'avoir un regard attentif et des observations cliniques fines, dues à leur sensibilité et leur fragilité émotionnelle. Ces jeunes sont vulnérables dans notre société actuelle, et les différents dispositifs type mission locale, pôle emploi, et des structures d'insertion ne correspondent pas à leur profil.

Sur le quartier, nous avons été ébranlés par 2 décès de jeunes dont 1 suicide et 1 une bagarre au couteau, ayant eu ce type de parcours.

L'association a alors amorcé un travail de protocole pour les salariés en cas de situation d'urgence ou traumatique.

- **Scolarité**

Le travail en partenariat avec le collège Jean Moulin permet d'avoir une meilleure visibilité des décrocheurs scolaires et des jeunes collégiens ayant des difficultés familiales. Grace au travail en commun avec l'infirmière et la CPE du collège, nous avons été en lien avec une dizaine de jeunes collégiens, qui posaient problème au sein du collège. L'infirmière et la CPE proposent aux familles de nous rencontrer, nous organisons un premier rdv à notre local et nous commençons un travail avec la famille.

Nous pouvons être amenés à faire un travail d'accompagnement éducatif et remise en lien entre le système scolaire et les familles en étant présents à des commissions éducatives ou en proposant des temps éducatifs à un jeune exclu temporairement du collège en accord avec les familles. Cela représente une dizaine de situations d'élèves que nous avons en commun.

Le Programme de Réussite Educative, rassemble un ensemble de professionnels : Collège, écoles primaires, PJJ, ASE, mairie et périscolaire, centre social, prévention spécialisée. Lors de cette instance toutes les situations complexes allant de la maternelle au collège, sont évoquées. C'est pour nous une source d'information indispensable dans notre pratique professionnelle. Nous nous réunissons 3 fois par an, 70 familles sont inscrites sur le dispositif dont 11 en commun.

Ce travail partenarial permet de mettre en place des accompagnements autour de la santé, de la famille, de la protection de l'enfance ou encore autour de la mise en place de loisirs.

- **Insertion professionnelle/ Formation**

Cette problématique reste prédominante chez les jeunes adultes, qui pour beaucoup d'entre eux, ont arrêté leur scolarité au collège et n'ont pas souhaité réinvestir de formation par la suite. Ils viennent nous rencontrer, afin d'être aidés à faire un CV et lettre de motivation pour des agences d'intérim. Bien souvent ils ne sont pas prêts pour ce type d'emploi et notre travail de médiateur prend tout son sens.

Nos liens avec les organismes d'insertion et de formation s'adaptent aux besoins des jeunes (formation, mobilité, emplois, aide financière ponctuelle), cette année par exemple nous avons travaillé en partenariat avec la Mission Local pour 9 jeunes, l'association d'insertion les 3S (4 jeunes), l'EPIDE à Bordeaux (2 jeunes), l'AFPA de Boulazac (3 jeunes), agences d'intérim (3 jeunes), Pôle emploi (2 jeunes), l'association d'insertion Entretien 24 (2 jeunes), Centre de formation Le Relai (1 jeune), L'AFAC 24 (1 jeune), APARE (1 jeune), MDPH / RQTH (1 jeune).

Le travail partenarial avec la mission locale reste le plus important dans notre pratique professionnelle pour soutenir les jeunes en voie de marginalisation ; cependant depuis fin 2022 et toute l'année 2023, la coordination mensuelle initiée par les éducateurs du secteur en 2015 entre l'équipe éducative du secteur de Coulounieix-Chamiers / Marsac sur l'Isle et la conseillère Mission locale du même secteur s'est interrompue avec les arrêts de travail prolongés de cette dernière. Cela a entraîné une baisse des suivis en commun avec la Mission locale en 2023.

Chantiers Educatifs

En 2023 on distingue deux types de chantiers éducatifs au sein du Chemin :

- Le chantier éducatif permanent, situé sur le secteur de Chamiers, encadré par des éducateurs techniques et géré en lien avec la cheffe de service et les éducateurs des secteurs par le pôle socio-professionnel. Ce chantier s'approche du fonctionnement de chantier d'insertion de courte durée mais avec le soutien des éducateurs pour les accompagner dans leurs démarches d'insertion sociale.
- Les chantiers éducatifs encadrés par les éducateurs du secteur sont orientés vers des jeunes en décrochage. Cette année nous avons maintenu nos supports de chantiers éducatifs comme notre jardin avec l'association « Jardinot » et le festival « Mimos ». Ces chantiers ont pour objectif principal de créer ou renforcer le lien de confiance entre les jeunes / leurs familles et les éducateurs. Ces liens de confiance une fois tissés permettent d'engager pour certains jeunes d'autres démarches avec les professionnels autour de la santé, de la formation ou de la scolarité.

Ces chantiers éducatifs ont pour objectifs secondaires de découvrir, de s'ouvrir à des nouveaux domaines tels que le jardin en permaculture, la culture, la restauration. De favoriser la mixité sociale, vivre ensemble et le travail intergénérationnel.

Cette année 2023, 21 jeunes ont participé aux différents chantiers éducatifs : 8 jeunes sont en emploi ou en formation / scolarité, 11 jeunes sont toujours dans des processus plus ou moins importants de marginalisation, 1 jeune est en prison, 1 jeune s'est suicidé.

- **Justice**

Comme chaque année, l'équipe a été sollicitée par des jeunes et des familles pour des accompagnements vers la justice. Nous sommes perçus par les éducateurs de la PJJ comme facilitateurs pour permettre la prise en charge des jeunes que nous connaissons. Pour cela nous organisons des rendez-vous en commun avec la PJJ, le jeune, sa famille et les éducateurs du Chemin. Cette année 2023 nous avons eu 3 situations communes.

Paul est connu de l'équipe depuis deux ans environ, pour des difficultés scolaires, difficulté à tenir un cadre et fugue régulière. Depuis il a été accusé de trafic de stupéfiant, une situation qualifiée

de très inquiétante par la juge des enfants. Nous avons soutenu ce jeune pour l'amener à prendre conscience des conséquences dangereuses de ses actes. Le travail de partenariat avec la PJJ a consisté à s'assurer de la présence du jeune au rdv PJJ, aux audiences au tribunal, de lui proposer des chantiers éducatifs au jardin ; et surtout de l'accompagner vers des structures d'insertion comme la promo 16/18ans de l'AFPA puis par la suite à l'EPIDE de Bordeaux. Actuellement, ce jeune n'ayant pas eu suite de l'EPIDE, il a quitté le territoire et travaille pour un membre de sa famille.

Nous avons également suivi 3 jeunes accompagnés par le SPIP, avec des injonctions, comme le soin, l'insertion.

Certains jeunes ont fait la demande aux éducateurs du secteur d'être présents pour leurs audiences devant le tribunal, dans le but d'avoir un soutien moral et pour les aider à expliquer leur situation. Nous avons pour deux des trois jeunes réussi à les amener dans une démarche de soin par rapport aux addictions en lien avec l'association France Addiction.

Cette année nous avons été sollicités pour accompagner un jeune majeur de 20 ans, convoqué pour possession et consommation de drogue devant le délégué du procureur de la République dans le cadre d'une composition pénale. C'est une mesure proposée en alternative à l'auteur qui doit impérativement et préalablement reconnaître sa culpabilité, accepter la mesure et l'exécuter volontairement. Elle est inscrite au casier judiciaire. Le jeune doit effectuer prochainement un stage payant de sensibilisation aux dangers de l'usage des produits stupéfiants avec un organisme agréé.

- **Mobilité**

L'accès aux différents centres de formation est compliqué pour les jeunes habitant le quartier. Les transports en commun ne sont pas adaptés aux horaires des centres de formation. Par exemple, il y a besoin de 3 bus différents pour arriver à la CCI de Boulazac.

De ce fait la mobilité reste un frein supplémentaire à l'employabilité des jeunes. N'ayant pas de grand moyen financier, l'accès au permis B est difficile, certains chantiers ont permis d'en financer une partie.

La mobilité est un outil de socialisation et d'insertion des jeunes.

- **Logement**

Avec la démolition de certaines barres HLM, certains habitants sont venus nous voir pour des démarches administratives liées au logement.

Les habitants souhaitent rester vivre dans leur quartier, et seront relogés quand les nouveaux habitats seront construits. Ils apprécient l'aspect familial du quartier, et la proximité de différents commerces, la mairie, le CCAS, le centre médico-social, le centre social, les écoles et les

associations sportives et culturelles. Rappelons que nous avons sur le quartier, l'antenne du conservatoire de Périgueux.

A travers les réunions du Conseil Citoyen et les réunions de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, l'équipe éducative relaie la parole des habitants sur les sujets liés au logement, aux ordures ménagères, aux problèmes de voiries ou au sujet des animations locales.

- **Accès aux loisirs / Sports / Culture**

Les moments ludiques, comme les sorties familiales ou entre jeunes, les loisirs favorisent la première accroche. Cela permet de maintenir un lien même avec les plus jeunes que nous pouvons être amenés à accompagner plus tard.

Nous orientons les jeunes vers des associations sportives et culturelles, étant des vecteurs de sociabilisation. Ils peuvent rencontrer des pairs en dehors de leur vie de quartier.

Faire de nouvelles rencontres est toujours enrichissant. Pendant les différents festivals qui se déroulent dans l'agglomération, nous emmenons des groupes jeunes à des représentations. Depuis une dizaine d'années, nous sommes en partenariat avec le festival de Mimos. C'est un moment fort pour l'équipe du secteur, tant sur l'organisation que sur le vécu. Les jeunes ont le même ressenti étant au cœur du festival, en chantier. Ils peuvent bénéficier de spectacles gratuits tout au long du festival et des prix préférentiels tout au long de l'année. Sans notre aide, les familles et les jeunes n'accèderaient pas à ce type de spectacles pensant que ce n'est pas accessible pour eux. Dans le cadre du Programme de Réussite Educative de la commune de Chamiers nous avons favorisé l'inscription dans des clubs de sports pour 3 jeunes (2 à la boxe et 1 au basket-ball), dans ce cadre le coût pour la famille du jeune est symbolique voir nul. Nous passons de temps en temps pendant notre travail de rue aux entraînements afin de voir si les jeunes ne décrochent pas.

- **Aide alimentaire Et / ou Aide financière**

Avec la conjoncture actuelle en France et connaissant la pauvreté sur les quartiers prioritaires de la ville, nous sommes confrontés à plus de demandes d'aide alimentaire.

La livraison des colis alimentaires est faite par l'équipe éducative, ce qui nous permet d'entrer dans certains logements, c'est un outil indispensable pour amorcer le lien avec certaines familles. Nous avons notamment proposé des colis à deux jeunes en situation extrêmement précaire. Tous deux ont perdu leurs parents et se retrouvent seuls. Pour l'un, sa situation s'est dégradée suite à une dépression due au décès de son père, perte du travail, crédit voiture en cours, obligation de prendre un nouveau logement. Tous ces facteurs n'ont fait qu'amplifier son endettement. Pour l'autre jeune, au décès de sa mère, il s'est retrouvé un peu dans la même situation que l'autre jeune, sans l'emploi. Il a squatté l'appartement de sa mère pendant un certain temps et a fini par accepter de l'aide et aller en hébergement d'urgence. Depuis décembre 2023, ce jeune est incarcéré à la prison de Périgueux.

- **Démarches / Administratifs**

« Moins équipés et formés, les habitants des quartiers populaires sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés dans leur usage des outils informatiques. Dans une société qui tend au tout numérique, les démarches administratives, comme la déclaration annuelle de revenu, peuvent vite se transformer en parcours du combattant ». Le monde, 7 juin 2023

Nous avons accompagné 38 personnes sur différentes formes de démarches administratives (CMU, carte vitale, CAF, Impôt, Banque, Régularisation, Préfecture...)

La situation que nous allons vous présenter est de mettre en lumière tout l'intérêt de la permanence du lien. Ce soutien favorise la mise en confiance des familles et des jeunes.

En 2016, nous avons épaulé une famille d'origine espagnole, avec 3 enfants.

Pendant 3 ans, les parents et les enfants ont eu besoin d'un soutien au sens large du terme : scolarité, mise en place d'activités extrascolaires, mise en place du FLE, accompagnement pour les assurances, CAF, CCAS, agence d'intérim et le plus important la préfecture, tous les 3 mois pour renouveler les récépissés.

Ces parents ont pu s'intégrer naturellement.

Aujourd'hui, le père travaille en CDI à la SOBEVAL, et a obtenu un titre de séjour, la mère travail également à l'association 3 S, les enfants sont tous les 3 scolarisés, une en BTS, une en terminale scientifique et le petit dernier en CM1. Ils ne nous sollicitent que pour nous donner des nouvelles et ponctuellement nous interpellent pour d'autres démarches.

Ce travail assidu de l'équipe a permis à cette famille d'entamer un processus de socialisation, et d'intégration dans leur nouvel environnement. Leur dernière demande est de les aider à remplir des documents pour une demande de logement, mais ils voudraient, eux aussi, rester sur ce quartier très familial.

1. Outils de médiations, support aux actions collectives

Les sorties éducatives : comme chaque année, nous avons organisé des sorties éducatives co-construites avec les jeunes, les éducateurs et avec l'adhésion des parents voire leurs participations. En effet, les sorties sont un autre outil de la prévention spécialisée pour nouer des liens de confiance avec les jeunes et leurs familles. Au total, 23 personnes ont bénéficié (20 jeunes entre 9ans et 17ans / 3 parents ont accompagné leurs enfants).

Exemples de sorties éducatives : Sortie baignade à l'étang, spectacle de rue au festival Mimos, sortie karting, sortie patinoire / fête foraine.

Ces sorties éducatives permettent de créer et/ou renforcer le lien de confiance entre les jeunes / leur famille et les éducateurs. Elles permettent d'évaluer les aptitudes à la socialisation des personnes accompagnées, de tenter de comprendre certains enjeux familiaux ou de valoriser le jeune et ses parents.

Pour une situation que nous avons accompagnée au placement, nous avons également été sollicités pour médiatiser des temps de rencontre. Un jeune de 11 ans placé en MECS depuis ses 5ans pour des carences éducatives en lien avec le handicap physique de sa mère et le handicap

psychique de son père. Ce jeune revient chez sa mère une demi-journée par semaine en présence d'une éducatrice de la MECS. Deux rencontres médiatisées se sont déroulées sur le jardin du secteur pour éviter au jeune de rester pendant 2h de rencontre dans le domicile de sa mère. Afin qu'il tisse des liens avec les personnes ressources du quartier d'habitation où il reviendra probablement à sa majorité ou lors d'une fin de prise en charge ASE. Ainsi, nous prévenons une sortie avec les jeunes confiés à l'ASE.

Les heures de chantiers éducatifs :

Sur le **chantier éducatif permanent** : 11 jeunes du secteur de Chamiers entre 18 et 29 ans ont fait plus de 1000h de chantier éducatif permanent encadré par les encadrants techniques, soit presque 50% des heures réalisées sur l'agglomération périgourdine.

Les chantiers éducatifs encadrés par les éducateurs ont bénéficié à 11 jeunes entre 16 et 25 ans.

Permanence : La permanence a lieu tous les mercredis de 15h à 17h car n'ayant pas école à ce moment-là, les jeunes sont plus facilement disponibles pour nous rencontrer. Cette permanence est assurée par 1 ou 2 éducateurs : En 2023, nous avons comptabilisé 51 personnes différentes, soit 41 jeunes (entre 11 et 25ans) et 10 parents qui sont venus avec ou sans rdv dans notre local situé au cœur du quartier politique de la ville de Chamiers, au 26 rue Yves Farges. Cet espace est perçu par les habitants comme un lieu convivial pour prendre une boisson chaude, pour échanger, pour demander de l'aide, du soutien ou une orientation vers d'autres partenaires.

1. Le Partenariat

Le partenariat est l'un des principes de la prévention spécialisée. Sans mandat et dans la libre-adhésion, notre travail ne pourrait se faire sans les différents partenaires du territoire. En prévention spécialisée, nous sommes considérés comme des passeurs de relais vers le droit commun.

SANTE

ITEP BAYOT SARRAZI

IREPS

HOPITAL DE PERIGUEUX

ILOT FEMME

BANQUE ALIMENTAIRE

CMP

APARE

MDPH

LA PASS

SECURITE SOCIALE

CEID

PLANNING FAMILIAL/CSS

EDUCATION NAT

COLLEGE JEAN MOULIN

ECOLE EUGENE LEROY

LYCEE PICASSO

CLASSE RELAIS

AS SCOLAIRE

ORGA DROIT COM

SAFED

SIAO

CCAS CHAMIERES

CENTRE SOCIAL ST EXUPERY

ASD

CENTRE SOCIAL DIAPASON

UDAF

CADA

UT PERIGUEUX CMS

CAF

MAIRIE CHAMIERES

SERVICES TECHNIQUES

PROTECTION

PRE

ISE TOURNY

ADSEA/AEMC

PJJ

RIPOSTE CLUE

1. Conclusion et perspectives

Nous restons dans la continuité du travail entrepris. Nous souhaitons pérenniser et stabiliser notre équipe de secteur afin de répondre à nos missions dans les meilleures conditions.

L'arrivée de notre collègue, encadrant technique, sur les différents territoires va nous apporter une aide supplémentaire au travers de la mise en place d'ateliers éducatifs.

Nous allons maintenir l'atelier pédagogique **J**ardin au collège Jean Moulin, dans le but d'être repérés. Ce support a renforcé nos liens avec l'équipe pédagogique du collège. D'autres modalités d'interventions vont être étudiées au cours de l'année 2024.

Nous continuons le partenariat avec le Conseil Citoyens pour porter la parole des jeunes dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier de Chamiers ; et le partenariat avec les Jardinots, afin de proposer des rencontres interrelationnelles, avec comme support le jardin ou la construction de cabanes de jardin. Ce travail participe à entretenir le climat familial du quartier.

Et pour finir, le projet « caisse à savon », qui devrait continuer sa route en collaboration avec le centre social de Marsac, le centre social et le service animation de Coulouneix-Chamiers dès avril 2024 pour une descente prévue sur Marsac en juin. Cela permettra de réunir les jeunes et les partenaires jeunesse des deux communes du territoire.

Renforcer le travail sur la commune de Marsac en vue des nouvelles constructions de logements HLM en lien avec la mairie, le CMS, et la médiathèque Diapason.

Proposer une réflexion avec l'Aide Sociale à l'Enfance, un partenariat sur la mise en place de visite médiatisée entre des jeunes accueillis en MECS et leurs familles qui vivent sur notre territoire d'intervention.

Envisager également une collaboration active avec l'ASE afin de préparer la sortie des jeunes majeurs des dispositifs de l'ASE.

2.2.4 - Le secteur Boulazac Isle Manoire

6. Typographie du territoire par secteur d'intervention, contexte, superficie, habitants, cadre de l'intervention. Schémas du quartier,
7. Faits marquants, observations (ex : travaux, périodes particulières...),

Ces rubriques ne sont pas renseignées dans le document

L'année 2023, dans la continuité des années précédentes fût marquée par de nombreuses instabilités tant associatives que politiques qui ne favorisent pas le bon déroulement de nos missions et notre travail sur le territoire.

Au niveau associatif, une nouvelle cheffe de service est arrivée début 2023 et est partie à la retraite en décembre 2023. Le travail de collaboration s'est trouvé être conflictuel et n'a pas permis une harmonie : cela a donc impacté la qualité de notre intervention.

Les arrêts maladie récurrents sur du moyen et long terme au sein de l'association et sur le territoire de Boulazac Isle Manoire ne permettent pas de s'installer durablement. En prévention, plus qu'ailleurs il faut du temps pour une implantation afin d'être reconnu par les partenaires et les publics.

Les appels à projets continuent de se multiplier, se juxtaposer et demandent aux équipes d'aller sur le champ de l'insertion qui ne correspond pas à nos missions éducatives premières.

La multiplicité des outils de contrôle de notre activité est difficile d'accès pour notre public souvent en grande difficulté. Simplifier les procédures permettrait à nous éducateurs de gagner du temps de présence éducative et de ne pas s'éloigner de notre public marginalisé.

La commune procède à de nombreuses restructurations (infrastructures, équipes...) ce qui peut rendre compliqué la continuité de service. Certains partenariats restent forts et importants pour nos actions comme avec le service culturel Médiagora. Nous travaillons depuis des années afin de maintenir ce lien avec la commune. Certaines décisions politiques fortes ont été votées en fin d'année 2023. Nous espérons que cela débouchera sur un partenariat renforcé.

La commune continue de gros aménagements de territoire. La réhabilitation des Hauts d'Agora, les nouveaux quartiers du Pontet, Pradier, l'aménagement du Bourg de Atur, Les jardins partagés de la cité Bel Air, la rénovation de Niversac, la rénovation des écoles et la construction de pôles médicaux. Nous avons été associés à toutes les étapes de ces projets. Nous avons assisté à plusieurs réunions publiques, aux différentes prises de décisions politiques, été invités sur les manifestations durant les chantiers avec les partenaires et les habitants. Nous avons fait le lien avec la Mairie entre les habitants et les services de la commune, et accompagné les familles vers des structures pour éviter les nuisances en journée etc.

Tous ces changements modifient et bouleversent la dynamique des quartiers. Nous accompagnons, alors, les habitants dans tous ces changements de leur quotidien. Accompagnement auprès des écoles, services administratifs, problème dans les travaux, nuisances etc. Nous sommes régulièrement présents pour nous faire connaître des nouveaux territoires où les logements sociaux se construisent et où de nouvelles familles s'implantent.

En 2023 nous avons réalisé, à moyen constant, une observation de territoire de Trélissac. Sur une durée de 6 mois, nous avons dû nous détacher de notre secteur d'habilitation pour travailler sur un territoire sans prévention. Ce choix a impacté indéniablement notre présence sur la commune de Boulazac Isle Manoir. Ce travail demande de la préparation et beaucoup de temps. Les observations ont été finalisées et rendues en Décembre 2023 à la Mairie de Trélissac.

Nous sommes allés à raison de 2 à 3 demi-journées par semaines sur le territoire de Trélissac. Nous avons rencontré la commune, les partenaires, les habitants. La mairie souhaitait avoir un aperçu des besoins des publics sur sa commune notamment pour les 18 – 25 ans. Les quartiers sont très hétérogènes et la mixité sociale est présente. Pas de délinquance particulière mais une misère sociale grandissante noyée dans la masse, notamment sur les quartiers derrière l'EREA et avenue Michel Grandou.

Nous avons pu réaliser des projets sur la commune de Boulazac Isle Manoir qui ont été le fil conducteur de l'année et se termineront même en 2024 : ils ont mobilisé beaucoup de jeunes directement ou indirectement.

PROJET GRAFF 2023

Contexte :

L'action de la prévention spécialisée repose sur un travail de proximité avec des jeunes de 16 à 25 ans qui, du fait de leur situation sociale défavorisée ou de leur mode de vie, se trouvent ou risquent de se trouver en marge des circuits d'intégration sociale.

Les éducateurs opèrent une prise de contact avec les jeunes et leurs familles, par immersion dans les lieux où ils se trouvent habituellement. En établissant un mode de relation, basé sur l'échange et la confiance, ils peuvent alors mettre en place un accompagnement éducatif avec les jeunes pour apporter des réponses à leurs difficultés. Ces projets d'action, favorisant le lien social, sont fondés sur les principes de libre adhésion et d'anonymat et associent, autant que possible, les parents des jeunes pris en charge.

Au-delà de l'intervention individuelle, la prévention spécialisée s'appuie aussi sur des actions collectives, pour aider les populations à construire des projets de développement local, inscrits dans la dynamique des quartiers.

C'est dans ce contexte que nous organisons régulièrement des ateliers graff avec un professionnel depuis plusieurs années.

Les objectifs :

Grâce à une pédagogie adaptée, la mise en place d'ateliers graff est un moyen de répondre à des objectifs et finalités personnels et collectifs :

- Sensibiliser les participants à une forme de création moderne
- S'inscrire dans un projet collectif
- Faire preuve d'autonomie et d'initiative
- Tirer satisfaction de son implication individuelle
- Contribuer à l'amélioration de son environnement
- Acquérir des compétences sociales et civiques
- Promouvoir **l'accès à l'art pour tous et par tous**, en privilégiant le **lien social**.

Déroulement :

Nous avons fait plusieurs temps de rencontre avec les jeunes et le graffeur. L'idée étant de passer du temps ensemble pour mieux se connaître, rassurer les jeunes sur la pratique du graff sans avoir de compétences particulières.

Pendant ces temps nous avons imaginé ensemble les thématiques des graffs et réalisé les maquettes à proposer en Mairie.

Nous avons travaillé depuis le début avec le graffeur et en groupe afin de créer une dynamique et un vécu commun.

Les ateliers graffs se sont déroulés en 2 journées distinctes avec 2 groupes différents pour des raisons pratiques et organisationnelles.

Les jeunes ont été dans une dynamique très positive tout au long du projet et de la réalisation. Ce sont des jeunes issues de différents quartiers qui ont su travailler ensemble.

Les journées de graff attirent aussi des personnes, de tous âges, du quartier sur lequel est réalisé la fresque. C'est un très bon moyen d'échange intergénérationnel.

Cette dynamique positive nous a permis de mieux connaître les jeunes et pouvoir aborder des sujets de leur vie du quotidien. Ses jeunes sortent peu du quartier, chacun pour des raisons différentes (finances, culture, etc...). J'ai proposé de les sensibiliser à un milieu qu'ils ne connaissent pas, celui de l'eau car la thématique des graffs tournait autour des milieux marins.

Ils se sont donc engagés à organiser avec moi une journée écocitoyenne avec l'association Inser-Surf.

L'association Surf Insertion qui œuvre depuis plusieurs années pour faire découvrir le surf à des publics qui en sont généralement éloignés (jeunes en zone rurale, jeunes issus des quartiers) a été notre relais sur le terrain et nous a accompagné dans la mise en place de l'organisation du séjour. Cette action hors les murs vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux écologiques par le biais d'un engagement écocitoyen et la découverte d'un sport nature : le surf. Le caractère innovant de cette action a pour objectif de capter un public généralement peu mobilisable par une approche classique.

Par la promotion des valeurs développées par le sport (la coopération, l'entraide et le partage) et l'écocitoyenneté (protection de l'environnement et engagement citoyen) nous souhaitons proposer aux jeunes une expérience qu'ils pourront par la suite valoriser auprès d'un employeur. C'est également les engager dans un parcours socio-professionnel de façon moins formelle. L'autre objectif est de proposer à des jeunes des quartiers QPV de découvrir un milieu naturel fragile, celui du bassin d'Arcachon et de leur proposer une initiation à une pratique sportive celle du surf dont ils sont généralement éloignés. Le surf est un sport de pleine nature qui nécessite une certaine connaissance du milieu dans lequel il se pratique. Par ailleurs, le surf demeure une pratique sportive onéreuse (équipement, cours) qui de fait exclue les publics les plus précaires. Fort de ce constat, nous souhaitons proposer, à six jeunes issus des quartiers QPV de l'agglomération de Périgueux, de participer à une action éco citoyenne couplée à une initiation à la pratique du surf.

Déroulé de la journée :

Départ avec 7 jeunes de Périgueux le matin direction le bassin d'Arcachon. Rencontre avec l'association Inser-Surf. Découverte du milieu naturel du bassin et chantier écocitoyen. Après-midi : initiation surf accessible pour tous.

La météo capricieuse nous a contraint d'annuler le séjour au dernier moment en raison des mauvaises conditions climatiques.

Avec l'accord des jeunes et pour maintenir le lien, nous avons repoussé le séjour pour le printemps 2024 afin de pouvoir en profiter pleinement. Nous avons donc repensé un séjour sur 2 jours, sur la même base que celui prévu initialement.

LE PUBLIC DU TERRITOIRE (Les jeunes soutenus / Les jeunes et familles rencontrés)

Les chiffres prennent une place dominante en prévention comme dans tous les services du social. C'est évidemment une donnée incompatible dans nos métiers. Depuis plusieurs années les politiques sociales œuvrent en ce sens et se heurtent à cette incompatibilité. Ajoutons à cela l'incompréhension totale des professionnels et la perte de sens de leur métier. Il est indispensable que tous ces chiffres soient questionnés, expliqués, remis dans leur contexte.

L'association subit tout cela et les professionnels le ressentent aussi depuis des années. Pour autant l'équipe a toujours su répondre aux objectifs des appels à projet.

Depuis nous nous sommes éloignés des fondements et de ce qu'est la prévention spécialisée. La prévention doit rendre des comptes comme tous. Mais encore aujourd'hui les outils ne sont pas adaptés à nos pratiques. Nous avons le public le plus éloigné de tous les dispositifs déjà existants. Ce public fuyant, méfiant, qui ne rentre dans aucune case : nous sommes contraints de leur faire remplir toujours plus de papiers et toujours plus d'engagement qu'ils ont toujours fuit et qui ne prend aucun sens pour eux. Quand les familles ne savent pas comment nourrir leurs enfants le soir, ni si un jeune va dormir à la rue ou se faire maltraiter par ses parents ... les notions de RGPD sont bien étrangères à notre public et bien trop éloignées de ses préoccupations.

Les chiffres officiels de la prévention spécialisé par le CNLAPS sont de 27 jeunes accompagnés par éducateurs.

Le secteur de Boulazac Isle Manoire souffre depuis 3 ans maintenant d'une instabilité chronique tant au niveau de l'association que du territoire. Absences répétées, arrêts maladie, démissions, remplacement de courte durée, réhabilitation de territoire. Toutes ses difficultés impactent fortement les résultats.

La nouvelle organisation ne permet pas de mettre en valeur notre travail au quotidien. Plus du double de nos jeunes accompagnés n'apparaissent pas dans ses chiffres. Soit parce qu'ils ne veulent pas signer, pas le dire à leurs parents, soit par principe, soit par incompréhension. Ses jeunes que nous accompagnons au quotidien sur la commune, n'apparaissent donc nulle part puisque ne rentrent dans aucune « case ».

En 2023 nous avons à moyen constant, réalisé une observation de territoire sur le secteur de Trélissac. Pendant près de 6 mois nous nous sommes détachés de la commune de Boulazac Isle Manoir pour effectuer cette mission. Nous avons donc passé beaucoup moins de temps sur notre secteur d'habilitation.

Tout cela illustre une petite partie des injonctions paradoxales auxquels les éducateurs de prévention spécialisé sont soumis et pourquoi les chiffres tels qu'ils sont demandés aujourd'hui ne représentent en rien la réalité de notre travail.

Une vignette clinique :

N.B. : Une « Vignette clinique » vient enrichir le rapport d'activités pour chaque secteur. En effet, les données « quantitatives ne peuvent illustrer à elles seules les différents temps d'accompagnement que nécessitent des situations personnelles ou familiales souvent très complexes ». Le temps consacré à soutenir est souvent très chronophage. Les allers-retours qui permettent une progression d'un jeune ou d'une situation familiale font l'objet d'un engagement des professionnels de chaque instant, souvent en partenariat avec d'autres interlocuteurs.

Mama est une jeune fille de 18 ans courant de l'année 2023. Nous la connaissons depuis plusieurs années car rencontrée à l'époque de sa scolarité au collège. En 2020 c'est sa mère qui était venue nous voir pour nous parler des difficultés qu'elle rencontrait avec sa fille. Madame était à l'époque en arrêt maladie pour des problèmes physiques et psychiques récurrents. La situation à la maison était alors explosive. Mama multiplie les mises en danger et les passages à l'acte. C'est une enfant qui n'a pas été désirée, sa relation avec sa mère est destructrice. Elle a un suivi psychiatrique pour un traitement médicamenteux qu'elle prend très aléatoirement. Elle a connu un parcours ASE avec plusieurs placements en foyer. Nous avons dû prendre le temps de créer un lien de confiance avec Mama qui peut se montrer très fuyante. Les jeunes que nous accompagnons en prévention spécialisé sortent pour la plupart des radars. Ils sont pour beaucoup déjà passés par les services sociaux et ne veulent plus de ce mode de fonctionnement dans lequel ils ne trouvent plus de sens.

Ce temps continu après plusieurs années. Ce type de relation est fragile et ne tient que par la confiance.

Tout un travail autour de la scolarité a été fait avec les différents établissements que Mama a fréquentés. Rendez-vous téléphonique, réunions partenaires. Mama se met en danger en particulier autour de sa sexualité. Pour cette raison elle a dû changer d'établissement plusieurs fois, ce qui n'aide pas pour retrouver une stabilité. Après un long parcours de plusieurs années, Mama est en service civique dans une école primaire. Elle souhaitait travailler dans le milieu de l'éducation avec des enfants. Connaissant son parcours nous sommes bien sur très vigilant. Nous sommes en lien régulièrement avec le directeur de l'établissement qui connaît parfaitement la situation de Mama. L'équilibre de Mama reste très fragile. Son état psychique dépressif est très fluctuant.

De fait nous accompagnons Mama autour de son parcours de santé. D'abord en lien avec son psychiatre. Ce type de traitement est très lourd. Il doit se prendre sur la durée et être en permanence questionné et actualisé en fonction des effets secondaires. C'est très difficile pour une jeune en pleine adolescence d'être dans cette acceptation et cette assiduité. Aujourd'hui encore Mama ne prend pas toujours son traitement. De plus elle consomme régulièrement de la drogue, ce qui n'aide pas à sa stabilité.

La relation avec sa mère est toujours très compliquée. Elle est souvent mise à la porte du domicile même le soir très tard en étant mineur. Cette situation l'emmène à avoir de mauvaises fréquentations et à devoir « dealer » par tous les moyens pour sa survie. Nous travaillons cela depuis le début avec Mama et sa mère. Même si la relation s'est un peu apaisée, cela reste fragile. Mama a beaucoup de mal avec le collectif donc seules les solutions d'hébergements d'urgence en hôtel tiennent. Son contrat en service civique peut être un levier pour que Mama puisse accéder à un logement. Nous l'avons accompagné au SIAO et au FJT afin qu'elle puisse accéder à un logement qui la mettrait à l'abri des mises à la porte de chez sa mère, qui cherche en plus un nouvel appartement et ne souhaite prendre qu'une chambre pour ne pas garder sa fille.

Nous devons aussi régulièrement accompagner Mama à l'hôpital. Ses mises en dangers répétées notamment autour de sa sexualité l'entraînent dans des spirales qui peuvent avoir de lourdes conséquences pour l'avenir. Elle tombe donc souvent enceinte et même si son désir de garder l'enfant l'anime, subit des fausses couches répétées.

Dans l'idéal, nous imaginons que la situation puisse un jour s'équilibrer et que Mama tende vers un mieux-être afin qu'elle ne se mette plus en danger. Ce type de situation, assez rapidement décrite ici, permet d'entrevoir ce que peut être un accompagnement en prévention spécialisé. Chaque situation est bien sûr différente. La prévention spécialisée récupère les jeunes qui sont en dehors des radars, pour qui tous les accompagnements précédents n'ont pu aboutir. La libre adhésion et le non mandant permet de pouvoir travailler avec ces jeunes qui en ont tant besoin. Cet accompagnement illustre le travail colossal qu'il faut entreprendre autour de la famille, du logement, de la santé physique et psychique. Ce sont des parcours de vie à reconstruire et qu'il faut souvent accompagner sur la durée.

Les types d'accompagnements qui sont le plus demandés par les jeunes et leurs familles sur notre territoire d'intervention suivant 14 items déterminés

- **Difficultés personnelles et / ou familiales**

C'est un axe de travail important. Les difficultés familiales sont souvent au cœur de notre intervention. Chaque situation est traitée au cas par cas avec des accompagnements très différents, souvent individualisés, et de fait chronophages. Le travail avec le C.M.S. de Boulazac Isle Manoire est essentiel. Les compétences des assistantes sociales s'avèrent nécessaires. Pour la prévention spécialisée, c'est aussi l'objectif de ramener les personnes accompagnées vers les dispositifs du droit commun.

Les familles nous identifient donc elles s'adressent spontanément à nous, nous nous rendons disponibles pour elles.

2023 : les années se suivent et se ressemblent. Nous sommes au cœur des quartiers, des familles et des difficultés quotidiennes. Ces problèmes ne font que s'accroître d'année en année et c'est la classe moyenne ou pauvre, que nous accompagnons, les plus touchés par ces phénomènes. Ajoutons à cela le changement de regard sur les publics : les habitants des quartiers, les jeunes, plus singulièrement les jeunes déviants ou délinquants, les pauvres, les immigrés ou les étrangers. Ainsi que depuis quelques années les musulmans, et plus récemment, les jeunes ou moins jeunes *radicalisés*. L'émergence de nouvelles et nombreuses personnes qui n'ont pas ou plus les ressources suffisantes pour s'en sortir seules et envers lesquelles le principe de solidarité doit s'exercer, en particulier si des enfants sont touchés : adolescents sans domicile fixe, mineurs isolés, Roms, etc. Arrivée de nouveaux étrangers attirés par les pays du Nord (dont la France), qui demeurent aujourd'hui encore incomparablement plus riches que les pays dont ils sont les ressortissants. Ou arrivée d'étrangers (joliment appelés migrants) qui fuient des pays en guerre ou dont ils ont été chassés. Ces nouveaux publics viennent grossir les masses de personnes en difficulté que les éducateurs de prévention spécialisée tentent de soutenir et d'aider – et ils se trouvent souvent bien seuls, hormis quelques partenaires associatifs, pour mener à bien cette mission.

Nous essayons de répondre à ces difficultés avec le peu de moyens dont nous disposons. Mais nous constatons clairement une accélération et une augmentation croissante de la misère sociale.

Là où il y a de la misère sociale, il finit par y avoir de la violence.

- **Protection de l'enfance**

Nous sommes très sensibles au travail de protection de l'enfance qui représente le cœur notre métier même si ces dernières années, en raison des appels à projets, nous nous orientons aussi vers un public plus âgé.

Les Jeunes, d'eux-mêmes ne parlent de cette question que lorsque la relation est établie depuis longtemps. C'est souvent via l'entourage familial et les partenaires que nous travaillons la question.

Afin de privilégier le lien de confiance avec les familles, nous collaborons étroitement avec les partenaires sociaux du territoire. La question de l'Information Préoccupante doit être réfléchi au cas par cas.

Cette partie-là du travail est fait avec le C.M.S de Boulazac. Par expérience, nous nous interrogeons souvent sur la pertinence d'une I.P. Nous sommes souvent le dernier lien qu'entretient la famille afin de les ramener dans le droit commun.

Depuis 2022, l'association modifie son organisation en interne. Les éducateurs ont plus de temps pour revenir vers un public plus jeune, plus en lien avec la protection de l'enfance.

Nous avons pu observer avec la crise sanitaire la libération de la parole, une augmentation des violences familiales.

Nous devons continuer le maillage avec les associations et les dispositifs de la commune afin d'accompagner les jeunes vers des dispositifs de droits communs encore trop méconnus par beaucoup de famille. L'éloignement culturel isole ces familles des ressources du territoire.

En 2023, nous avons tenté de nous rapprocher de certains partenaires comme l'ASE ou les cellules d'informations préoccupantes. Aujourd'hui encore, chacun travaille trop de son côté. Il faut que l'on continue à tisser des liens entre services.

- **Développement social local**

Le développement social local (D.S.L) est une démarche globale d'intervention sur un territoire qui mobilise collectivement les acteurs (bénéficiaires, citoyens, élus, partenaires, institutions) afin d'organiser les conditions d'une évolution sociale positive et d'améliorer globalement et individuellement les conditions de vie des habitants.

Le développement social sur notre territoire est culturel, issu d'une volonté politique et citoyenne. C'est un axe majeur de la politique de la ville depuis des années. Les éducateurs de prévention sont au cœur du dispositif et sont toujours associés aux différentes manifestations. Les acteurs locaux nous invitent aux actions organisées sur le territoire. Nous pouvons donc emmener des familles isolées vers la culture, le sport, etc.

La politique municipale, le service jeunesse ainsi que la qualité du maillage entre mairie, familles, écoles et offre socio-culturelle sont une force de la commune. Il existe une politique qui tend vers le D.S.L à Boulazac Isle Manoire.

En 2023 nous avons moins travaillé cet axe-là. La commune a connu de gros changements suite aux réhabilitations de certains quartiers, de nouvelles constructions : cela a détérioré la dynamique, et a engendré l'arrivée récente de nouveaux habitants.

Nous avons bien accompagné les familles et imaginé des actions fortes en fonction des soucis ou demandes rencontrées. Mais les dynamiques de territoires ayant changé, il faut du temps pour retrouver un équilibre.

C'est un axe important sur lequel travailler en 2024, en particulier sur les nouveaux quartiers où beaucoup de nouvelles familles viennent d'arriver.

- **Santé physique**

L'accompagnement autour de la santé est très important mais souvent difficile. L'image que renvoie cette notion aux jeunes que nous accompagnons en prévention spécialisée est souvent source de beaucoup d'inquiétudes. Pour de nombreuses raisons, bon nombre d'adultes et de jeunes n'ont pas ou trop peu recours au soin.

Nous sommes amenés à assurer un accompagnement en amont afin de faciliter l'accès aux soins des jeunes. Ces derniers sont souvent éloignés des questions de santé.

Au cas par cas, nous pouvons être en lien avec des médecins, des psychologues ou des psychiatres... et nous pouvons être amenés à réaliser des accompagnements. C'est aussi le cas pour des personnes qui souhaitent réaliser un bilan de santé via la C.P.A.M.

L'arrivée d'un collègue ergothérapeute facilite toutes ces démarches. Plusieurs jeunes en 2023 ont été accompagnés pour des problèmes physiques : recherche d'un médecin traitant, accompagnement en médecine générale, accompagnement aux examens médicaux, accompagnement au CEID etc.

- **Santé psychique**

La sensibilisation à la santé psychique nous permet de travailler de plus en plus cet aspect avec les jeunes. Cependant, le manque de professionnels, l'accroissement des délais pour avoir des rendez-vous, et le côté financier de cette démarche ne nous permet pas d'accompagner les jeunes dans de bonnes conditions.

Le constat de 2023 est toujours le même. Il est difficile d'emmener les jeunes vers le soin psychique. Le manque de réactivité et de possibilités freine les accompagnements. Nous tentons quand même tant bien que mal de chercher des leviers afin d'accompagner notre public au mieux et ne pas les laisser sans solution.

- **Scolarité**

Dans le cadre de nos actions, nous effectuons un travail de médiation avec les familles et les institutions scolaires (collège, lycées, E.R.E.A, F.J.T, aide aux devoirs). Nous intervenons dans le même sens parfois auprès de structures médico-sociales (I.M.E¹, I.T.E.P¹).

Les jeunes en rupture d'accompagnement I.T.E.P sont ceux qui ont tendance à se marginaliser le plus vite sans que des solutions constructives puissent émerger rapidement. Ce sont ces mêmes jeunes qui peuvent passer à l'acte et se retrouver soumis à des obligations de justice. Ils deviennent ainsi délinquants pour la société alors qu'en parallèle, ils souffrent de leur manque d'étayage en termes de soins spécialisés et d'accompagnement éducatif.

Nous ne constatons pas beaucoup de changements quant à la scolarité. Les familles les plus en marges sont celles qui rencontrent le plus de difficultés sur ce sujet. Par le passé nous intervenions plus dans les collèges ou écoles primaires. La difficulté à tisser des liens fiables et durables avec l'éducation nationale a été accentuée avec la pandémie.

Nous tentons d'accompagner les jeunes surtout au sein des familles mais tant que nous ne trouverons pas des solutions pour mieux travailler ensemble, les difficultés persisteront.

Le travail avec les collèges est pour l'instant à l'arrêt. Nous avons beaucoup travaillé par le passé avec les établissements. Des conventions ont été signés durant l'année pour réamorcer un travail avec l'éducation nationale.

Le travail avec le soutien scolaire doit reprendre mais les nombreux changements à la Mairie de Boulazac Isle Manoir n'ont pas permis de reprendre encore en 2023.

Nous travaillons ponctuellement avec les établissements en fonction des situations de jeunes.

- **Insertion professionnelle/ Formation**

Cet Item représente la demande la plus importante. Quand cette demande est la première qui est formulée par un Jeune, le soutien que nous apportons fait apparaître d'autres problématiques qui rendent l'insertion professionnelle difficile.

L'insertion professionnel n'est pas notre métier. Mais nous sommes confrontés à l'augmentation du chômage chez les jeunes et notamment notre public. Les chantiers éducatifs des dernières années nous ont mis dans une position ambiguë et nous allons mettre du temps à nous en décrocher.

Nous continuons de faire fonctionner notre réseau pour accompagner les jeunes vers l'insertion pro, souvent synonyme d'insertion sociale. Cela permet souvent de travailler autre chose et de voir où en sont les jeunes par rapport au monde du travail.

Nous accompagnons des jeunes qui peuvent avoir des parcours pros très différents : agence intérim, entreprise privé, association d'insertion, AFPA. Le lien avec des institutions, avec la mission locale est importante pour activer un maximum de leviers aux vues du contexte compliqué de l'emploi : participation aux simulations d'entretiens, au forum etc.

- **Chantier Educatif**

La prévention spécialisée depuis 2022 continue sa transition et tend à revenir à son cœur de métier. L'association se restructure. Nous avons des éducateurs techniques afin de réaliser des chantiers. Cependant l'instabilité des appels à projets et des équipes rendent le travail difficile. Il y a de moins en moins d'heures de chantier et cela reste compliqué de comprendre tout ce fonctionnement pour le public que l'on accompagne.

Depuis 2 ans nous faisons en sorte de déconstruire cette image et à travailler différemment.

Nous avons accompagné en 2023 des jeunes sur les chantiers de l'agglomération de Périgueux. Nous avons constaté que la distance reste un réel frein pour notre public sur l'accès aux chantiers. En effet le local étant à Chamiers, beaucoup de nos jeunes sur Boulazac ne vont pas jusque-là bas. Pour des raisons diverses : problèmes de transports, manque d'autonomie, difficultés du nombre de professionnels etc.

Le positionnement des éducateurs est quand même différent car nous faisons moins partie prenante des chantiers et donc nous passons moins de temps avec les jeunes.

La communication en équipe reste déterminante pour leurs accompagnements.

L'équipe de direction de l'association du Chemin a souhaité arrêter le partenariat important avec le Palio de Boulazac Isles Manoir. C'était un partenaire depuis plusieurs années et le seul à avoir accepté un fonctionnement qui nous permettait d'y intégrer les jeunes les plus en difficultés. Les raisons évoquées ne sont pas entendables, ni la façon dont cela s'est déroulé. Nous nous mettons bien plus qu'un partenaire à dos quand on agit de la sorte. D'autant plus que les raisons évoquées ne tiennent pas car d'autres chantiers dans l'association fonctionnent de cette manière.

- **Justice**

Un travail partenarial existe depuis longtemps avec la P.J.J. (moins de 18 ans) et le S.P.I.P (plus de 18 ans). Des rencontres régulières sont organisées en fonction de l'accompagnement, y compris pendant une incarcération, soit à l'initiative des éducateurs du Chemin ou de l'un des deux partenaires, avec l'accord du jeune.

Les services de justices ont connu de gros changements durant les deux dernières années. Nos interlocuteurs privilégiés ne sont plus présents. Il est indispensable de trouver un moyen de recréer du lien institutionnel entre les différents services afin de pouvoir réengager un travail d'accompagnement auprès de ce public.

En 2023, le travail avec les partenaires justice a été trop inconstant. Cependant nous n'avons aucun souci pour échanger quand les situations le demandent. Nous avons travaillé avec la PJJ et le SPIP en particulier. Des projets ont vu le jour en 2023. Nous avons travaillé avec le SPIP pour accompagner les TIG. Nous prenons des jeunes en TIG sur des chantiers éducatifs avec des interventions citoyennes. Ce type de projets mobilise beaucoup d'acteurs et demande une coordination en amont importante.

- **Mobilité**

En France près de 7 millions de personnes connaissent des difficultés à se déplacer, soit environ 20% de la population en âge de travailler. 28% des personnes en insertion professionnelle abandonnent leur emploi ou leur formation pour des raisons de mobilité.

Les freins à la mobilité sont variés : appréhension à prendre les transports en commun, difficulté à prendre un billet de train, méconnaissance des solutions de transports sur son territoire, financement du permis de conduire, absence de véhicule pour rejoindre son lieu de formation ou de travail, etc.

Travailler la mobilité en prévention spécialisée est donc indispensable, surtout sur un territoire rural comme le Canton Boulazac Isle Manoir.

Nous travaillons avec les différents partenaires du territoire : école de conduite, Mairie, plateforme, Mission Locale etc. afin de proposer des solutions les plus adaptées possible pour notre public.

Pour la plupart, nous travaillons autour des lignes de bus proposées par le Grand Périgueux.

Pour les plus éloignés, nous accompagnons les parents à la responsabilité de pouvoir emmener leurs enfants pour ceux qui le peuvent.

La mobilité est un axe à travailler en priorité même si cela demande de l'argent au départ.

En 2023 nous continuons à faire profiter de l'aide de la Mairie de Boulazac Isle Manoir les jeunes qui réalisent 20h en tant que bénévole dans une association. Plusieurs jeunes ont encore profité de cette aide précieuse.

- **Logement**

Les demandes concernent essentiellement l'accès à un logement pour des jeunes qui en sont dépourvus ou qui rencontrent des difficultés familiales. Des publics plus âgés nous interpellent aussi sur cette question.

En 2023 le projet de réhabilitation des Hauts d'Agora se poursuit. Elle entraîne un changement total de dynamique de quartier. Beaucoup de familles n'y habitent plus. Il y a beaucoup d'habitants. Une génération importante de jeunes est active et travail. Les gens trouvent le quartier assez triste.

Ils doivent aussi supporter les nombreux problèmes dans les anciens logements et courent après les bailleurs sociaux. Il n'y a pas de relogement prévu avant la fin des travaux pour l'instant.

De nouveaux logements continuent à être construits vers la mairie. Il nous faut continuer à être présent même si les jeunes ont plutôt autour de 6 – 10 ans.

Nous avons dû gérer aussi les situations d'urgences pour des jeunes mis à la rue ou certains dans les hôtels de la commune. Les services d'urgences sont à l'écoute et les partenaires du territoire aussi.

- **Accès aux loisirs / Sports / Culture**

Les demandes des jeunes et des familles qui sont exprimées, témoignent d'une méconnaissance et des difficultés pour accéder à l'offre culturelle qui existe sur la commune. Les éducateurs ont un rôle de facilitateurs pour les accompagner dans leurs démarches. La mise en place de chantiers éducatifs dans les lieux tels que le Palio ou l'Agora contribue à cette découverte de l'offre locale pour les jeunes de la commune.

En 2023 l'arrêt des chantiers et la volonté de l'association de mettre fin aux partenariats avec la Palio est un énorme coup d'arrêt pour l'accès à la culture. C'était un levier primordial pour les jeunes et les familles de la commune.

La commune a cette volonté de proposer une offre aux plus grands nombres mais cela reste un travail de terrain indispensable.

Nous avons organisé des chantiers Graff qui ont réuni beaucoup de jeunes et de familles. Cette activité a créé une dynamique de groupe et les jeunes ont souhaité organiser un projet ensemble. Ce dernier se finalisera par une découverte du surf et du bassin en 2024.

- **Aide alimentaire et / ou aide financière**

Nous réalisons peu d'aides financières en direct. L'association n'a pas les moyens et ce n'est pas son rôle. Les F.A.J. collectifs ont été peu utilisés en raison de la crise sanitaire. Nous travaillons avec les familles et le CMS de Boulazac Isle Manoir pour les aides financières, ce qui permet aussi d'accompagner les familles vers un dispositif de droit commun et d'entamer un travail avec les assistantes sociales.

Pour ce qui est de l'aide alimentaire, nous n'avons pas cette culture-là à Boulazac. Nous préférons accompagner les familles vers les dispositifs déjà existants. Par expérience nous sommes vigilants car cette aide peut devenir problématique sur le long terme dans les relations que nous créons avec les familles. Certaines font des doublons avec les différents dispositifs, d'autres peuvent nous considérer uniquement comme un accès à un dispositif alimentaire malgré toutes les précautions que nous prenons en amont.

Cependant, dans l'avenir, les demandes vont être de plus en plus nombreuses et certaines familles en ont cruellement besoin. Cela peut permettre aussi de rentrer dans le quotidien des familles et être un prétexte à la rencontre. Nous emmenons des colis aux familles pour qui vraiment nous ne voyons pas à l'heure actuelle d'autres possibilités.

2023 continue de creuser les écarts et les demandes en ce sens. C'est un axe du travail compliqué à gérer. Nous avons des demandes avec des associations qui ont de moins en moins de moyens. Nous continuons ce travail avec les familles en priorisant les orientations car cela peut devenir trop chronophage pour nous.

- **Démarches / Administratifs**

Les difficultés administratives sont, pour le public de prévention spécialisée, très nombreuses. Il est souvent indispensable d'accompagner les jeunes et leurs familles de très près sur ce sujet (impôts, CV, lettre de motivation, CAF etc.).

Les difficultés sont nombreuses (mauvaises connaissances des structures, difficultés de compréhension, peur des administrations...).

Cette problématique est souvent un frein à l'insertion sociale. C'est encore plus présent aujourd'hui, notamment avec les changements qu'entraînent le recours quasi systématique au numérique.

La précarité et le manque de connaissances numériques sont un réel frein pour notre public. Nous essayons de travailler avec la Médiathèque à Boulazac, et les nouveaux locaux France Services.

En 2023 nous constatons que les locaux France Services sont en place et connus de la population de la commune. Cet axe de travail s'est du coup plus focalisé sur les jeunes que nous accompagnons. La majorité en ont besoin au regard de leurs difficultés.

Outils de médiations, support aux actions collectives

Le chantier éducatif s'inscrit dans une démarche de prévention et de médiation qui se situe en amont des chantiers d'insertion. Il s'adresse à des personnes âgées de 14 à 29 ans. Il poursuit des objectifs éducatifs, sociaux, de médiation, de solidarité et de lien social sur les différents quartiers de la ville. Nous avons pu constater qu'il dynamise le partenariat local autour de la prévention et de la médiation.

Les chantiers éducatifs n'ont pas, à priori, l'ambition d'une insertion économique, mais plutôt permettent d'aider les jeunes à (re)prendre « confiance en eux », à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer leur motivation à effectuer un travail, à les aider à adapter leur comportement en intégrant en particulier les règles liées à la vie de groupe, à leur donner une première expérience professionnelle et à vivre la réalité de ce monde-là, et donc à inscrire le jeune dans une démarche de citoyen actif. En participant à des travaux liés à un intérêt collectif se créent ainsi des liens avec les habitants des quartiers et les institutions.

Les ateliers Graffs : nous travaillons depuis plusieurs années avec un graffeur reconnu sur la commune. Cette année nous avons pu monter un projet pour graffer les transformateurs de Boulazac Isle Manoir, en partenariat avec la mairie qui a financé le projet. Officiellement 7 jeunes ont participé au projet, mais beaucoup sont venus et ont pu participer aux ateliers. Ce dernier donne lieu à un projet écocitoyen où les jeunes organisent un séjour de 2 jours sur le Bassin d'Arcachon pour 2024 avec découverte du surf.

Nous œuvrons depuis longtemps avec les associations de la commune. Cette année nous avons travaillé avec Maison Pour Tous, association historique des Hauts d'Agora. Avec la réhabilitation des Hauts d'Agora, ils ont eu l'idée d'écrire un livre avec photos sur la mémoire des Hauts d'Agora en faisant participer les habitants. Nous avons pu trouver un appartement sur les Hauts d'Agora dans lequel nous pouvions faire des permanences. Il a été assez difficile de trouver des personnes partie prenante pour ce projet. Nous avons quand même trouvé des jeunes et familles habitants ou ayant habité les Hauts d'Agora. Ceci a donné lieu à plusieurs rendez-vous afin de mener un projet commun

et le plus fidèle possible. Ce projet s'est finalisé par une exposition sur les Hauts d'Agora avec la participation de Médiagora pour proposer un spectacle de rue vivant d'improvisation théâtre.

Le Partenariat

Voici la liste des partenaires les plus réguliers :

Le C.M.S : Partenaire indispensable. Articulation autour de très nombreuses situations.

LA MISSION LOCALE : Nous travaillons très régulièrement avec la mission locale dans l'accompagnement global des jeunes : recherche d'emploi, de stage ou formations. Certains jeunes relevant de la prévention ont besoin d'un accompagnement soutenu que ne peut assumer seule la mission locale.

Nous travaillons en lien étroit avec les professionnels de la garantie jeunes. De plus en plus de jeunes sont et vont être accompagnés par ce dispositif.

Nous participons à différentes étapes du dispositif garantie jeune, en particulier sur les simulations d'entretiens d'embauches.

La P.J.J et SPIP : Certains jeunes que nous accompagnons en prévention sont confrontés à des problèmes de justice. Il nous est donc indispensable d'avoir un partenariat renforcé avec la P.J.J. pour accompagner au mieux chaque situation. Aux vues des changements de ces dernières années, il nous est indispensable de retrouver des méthodes de travail communes.

En 2023 nous avons rencontré l'équipe du SPIP lors d'une réunion éducative. Ceci a débouché sur un partenariat où nous prenons en charge des TIG sur des chantiers éducatifs.

Le F.J.T : Nous développons ce partenariat depuis 2018. L'ouverture du F.J.T a modifié l'ambiance de ce quartier.

C.E.I.D : Le public que nous accompagnons est souvent confronté à des problématiques d'addiction. Nous travaillons avec le C.E.I.D afin que la prise en charge et le suivi soient facilités. Reste aux jeunes de réussir à s'en emparer.

Partenaires aide alimentaire : Nous accompagnons des personnes en difficultés financières qui ne leur permettent pas de subvenir à leurs besoins. Nous les accompagnons dans les démarches administratives afin de faciliter l'accès aux différents dispositifs existant sur le territoire.

Les Mairies : Ce travail historique date de l'association Mosaïque avec laquelle nous étions directement liés à la Mairie de Boulazac Isle Manoire. Nous avons gardé cette façon de travailler.

Nous travaillons en partenariat avec toutes les mairies des différentes communes. C'est un travail de lien régulier que nous devons renforcer. En 2023 le travail avec la Mairie de Boulazac reste compliqué. D'importants remaniement et changement de personnel permanent ne permettent pas de travailler sur la durée et de mettre en place des projets. Nous continuons de « tricoter » en espérant que tout cela se stabilise rapidement.

Nous arrivons à mettre en place des projets et des chantiers. Nous accompagnons les familles vers les bons services.

L'approche de la prévention spécialisée permet d'être au cœur des difficultés des familles et des quartiers. C'est pourquoi, nous n'envisageons pas le travail de prévention sans un lien très fort avec les partenaires de territoire (C.M.S, U.T., Mairie, Centre Social, P.J.J...). Notre rôle est d'emmener ces jeunes vers une insertion sociale qui passe forcément par un partenaire.

Nous sommes amenés à travailler avec beaucoup d'autres partenaires, ou avec notre réseau de manière plus ponctuelle :

- Caisse d'Allocation Familiale
- Avocats
- S.P.I.P
- Associations de quartiers
- Education nationale
- Pôle Emploi

Conclusion et perspectives

Il est primordial de continuer le travail commencé sur tous les nouveaux quartiers et logements qui sont en cours de construction sur le territoire. Beaucoup de familles avec des enfants jeunes viennent de s'installer. Par expérience, ce type de logement avec des familles en situation précaire peuvent donner lieu à des problématiques de territoire de demain : délinquance, misère sociale, misère culturelle, chômage, problèmes de scolarisation, nuisances etc. Nous devons continuer d'être présent pour ses nouvelles familles afin de ne pas laisser s'installer une dynamique qui peut être négative.

Il faut aussi continuer à accompagner les quartiers en pleine mutation. Notamment celui des Hauts d'Agora. Les familles s'y sentent assez seules et se battent avec les bailleurs sociaux pour vivre dans des conditions descentes.

Au niveau partenarial, il me semble important de se questionner sur le type de partenaires avec qui nous travaillons et pourquoi. Chaque partenaire peut apporter des choses différentes à l'image et l'implantation qu'a la prévention spécialisée sur la commune. Même si certains ne répondent pas tout à fait sans doute aux fondements de la prévention spécialisé, n'est-il pas judicieux de les garder afin de garder une visibilité importante avec les acteurs de territoire ?

L'année 2023 se termine sur une décision du conseil municipal de travailler avec l'association Le Chemin sur des chantiers éducatifs. Un signal important dont nous devons nous saisir, même si beaucoup de travail reste à faire afin de retrouver la force du partenariat d'antan. L'objectif final serait que le partenariat ne s'arrête pas au seul outil des chantiers éducatifs mais dans un échange permanent entre la municipalité, les habitants et l'association Le Chemin.

Le partenariat avec le SPIP se confirme. Nous allons voir sur l'année 2024 comment continuer à donner du sens à cet échange.

Des rendez-vous avec le collège Michel de Montaigne sont fixés en ce début d'année 2024. Ils doivent découler sur une reprise du partenariat. Ils ont la volonté de s'ouvrir sur l'extérieur. Par le passé ce partenariat fonctionnait bien. Il est important pour notre service de prévention d'être présent avec les collèges de secteurs afin d'accompagner les jeunes en difficultés au mieux.

Le projet Ecocitoyen doit se terminer par un séjour en Juin 2024 avec 2 jours avec 7 jeunes de la commune. D'autres projets sont en cours de réflexion avec des partenaires de la commune pour voir le jour en 2024 ou 2025.

2.3 - Du Pôle Santé

Introduction	Page 112
Contexte	Page 112
Périmètre	Page 113
Public	Page 114
Activité	Page 118
Partenariat	Page 129
Conclusions et perspectives	Page 131

Introduction

Le pôle santé est une ressource du club de prévention Le Chemin pensée pour enrichir le projet éducatif en introduisant des compétences expertes en médiation et éducation à la santé. Il œuvre conjointement avec le savoir-faire éducatif, à la recherche d'une réduction des inégalités en santé sur le territoire.

En interne, il agit comme référent santé auprès du public, et comme facilitateur méthodologique avec l'équipe. A l'externe, il participe à la représentation et l'implication du club de prévention auprès des partenaires qui structurent et animent la santé publique sur le territoire (ARS, CLS, offre de soin). Dans l'exercice quotidien auprès du public, l'intervenant en santé procède à de nombreux accompagnements individuels, ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions collectives de promotion et d'éducation à la santé avec des groupes de jeunes. La rencontre s'opère principalement en travail de rue et en présence sociale en compagnie des travailleurs sociaux de rue.

Historiquement, le pôle santé propose sa première définition d'offre de service en Sept 2022. A ce jour (janvier 2024), il fonde son retour d'expérience et l'analyse de l'activité de l'année écoulée sur une ancienneté très modeste. Ces 15 premiers mois d'exercice, ont permis d'essayer de réaliser la meilleure synthèse possible entre : la mission spécifique de prévention en délégation des attendus départementaux de protection de l'enfance d'une part ; et d'autre part les stratégies nationales en santé déclinées localement.

De ce premier cycle annuel complet, émerge une définition de périmètre, qui associe ses objectifs au territoire du club de prévention. Le pôle santé continue de se structurer en relation sensible avec les retours internes, le flux d'activité et les grands axes nationaux d'orientation de l'offre de soin, tel que le programme de refondation de la santé publique.

Actuellement la ressource attribuée, exerce en qualité d'ergothérapeute, sur un volume de 24h / hebdomadaire pour la prévention + 8 h / hebdomadaires sur l'équipe mobile d'accompagnement renforcé (CEJ JR Le chemin).

1 - Contexte

Le contexte territorial étant déjà décrit à travers l'activité des secteurs, un point contextuel sera ici proposé sur la démographie en santé. Les sources : de l'ORS¹ et du CLS¹, nous renseignent grâce à des études publiées en 2023, sur l'évolution sur les 8/10 dernières années de l'état de santé générale du public jeune sur notre territoire.

La Dordogne 3ème département de France pour son vieillissement des populations fait face à une baisse importante de la démographie médicale ses 10 dernières années.

*L'implantation de médecins généralistes en cabinet de ville a diminué en 10 ans de manière importante passant 11.5 à 8, 5 médecins pour 10 000 habitants. **Également, 35% des médecins ont plus de 60 ans.***

Les jeunes de 15 à 25 ans sur le territoire de la Dordogne sont à 20 % sans insertion socio professionnelle. Le public connu de la prévention voit bien entendu ce phénomène très amplifié car il affecte la grande majorité des jeunes accompagnés.

Environ 30 % des jeunes de Dordogne n'ont pas déclaré de médecin traitant.

27% n'ont pas eu recours au soin dans les 24 derniers Mois.

*Ces données positionnent la Dordogne **au dernier rang** (ex-aequo.) de l'accessibilité au soin de santé dans la région nouvelle aquitaine.*

*Dans ce contexte l'instanciation locale des stratégies de santé nationales décide de mettre l'accent sur **la prévention, l'accès aux droits et la lutte contre le non recours.***

Le CLS coordonne les acteurs locaux pour se fabriquer des moyens de répondre à ces axes stratégiques.

Le pôle santé en tant que nouvel acteur de la prévention et de la promotion de la santé auprès du public des jeunes en voie de marginalisation vient se positionner de manière cohérente et mesurée

dans les dispositifs locaux. Son identification par les pilotes de l'action locale est bonne pour une première année d'exercice plein (CLS, Grand périgueux, Préfecture, Mairie).

Remarque : sur la position qu'occupe stratégiquement la médiation en santé au regard des nouvelles directives de financement de l'ARS sur la refondation en santé publique. Le chemin, espérons-le, semble avoir positionné son pôle santé dans le sens actuel des attendus autour des parcours de santé : ex : médiation et fluidification des parcours de santé. Ex : La lutte contre le non recours.

Rappel de définition du Pôle santé.

C'est une interface humaine entre les besoins du public de la prévention spécialisée, et le système de santé du territoire qui doit y répondre.

Rappel des principes

Il conduit et soutient les jeunes en direction de l'accès aux soins et aux droits.

Dans le contexte de la prévention spécialisée, la Libre Adhésion, l'Aller-Vers et le Faire-Avec sont au centre de la pratique.

L'action décline les axes de la stratégie nationale en santé et se guide grâce aux recommandations de bonnes pratiques.

Rappel des objectifs

- Ramener **le droit à la santé** dans les représentations du public
- **Lutter contre le non recours** et l'abandon des soins
- **Pratiquer l'éducation et la promotion de la santé**
- **Animer le territoire** avec les citoyens et les partenaires
- **Transférer les acquis** dans la communauté et ainsi **augmenter le pouvoir d'agir** des individus
- Participer à **l'innovation sociale** et évoluer avec les changements de paradigme en économie de la santé

2 - Un Périmètre d'action associé à un vaste territoire.

L'ancrage au territoire est un des déterminants fondamentaux de la prévention spécialisée. A ce titre, l'activité du Pôle Santé y est directement liée. L'offre d'accompagnement en santé ainsi proposée se source et opère sur le territoire d'attribution du club de prévention, dans les lieux où une présence des éducateurs spécialisés rend possible l'action éducative (agglomération du Grand Périgueux pour 2023). Par positionnement, le pôle santé, offre à tous les jeunes connus de la structure la possibilité d'être soutenus et orientés en direction du système de santé.

De manière opérationnelle, les suivis, réalisés sur l'année 2023, émergent d'orientations internes, de la présence en rue de l'acteur en santé, et plus marginalement d'orientations partenaires. Le repérage et la mobilisation du pôle santé dans les relations de prescriptions internes se déroulent de manière fluide et bien identifiée ; ce qui valide le positionnement en ressource transversale au sein de l'organisation. Rien ne serait rendu possible sans le bon déroulement d'un travail en équipe coordonnée qui permet d'assortir le travail éducatif et de promotion de la santé dans une action cohérente.

3 - Le public

Les caractéristiques du public connu des services de la prévention spécialisée étant préalablement décrites par l'activité des secteurs, une focale sera ici réalisée sur la cohorte soutenue par le pôle santé durant l'exercice 2023.

32 jeunes ont été activement soutenus durant l'exercice de l'année 2023.

12 Femmes

20 Hommes

9 jeunes supplémentaires sont en phase d'accroche, de veille, ou de maintien du lien en cas d'émergence d'une demande encore diffuse.

Rq : Le même travail d'analyse des caractéristiques de la cohorte et de leurs besoins d'accompagnements a été produit pour la cohorte de jeunes soutenus par l'équipe mobile d'accompagnement renforcé (CEJ-JR Le Chemin), et se trouve dans le rapport de l'équipe.

Observations Générales :

L'état de santé de la population cible de la prévention est fortement altéré. (Plus de 85% des jeunes accompagnés déclarent une souffrance associée à un empêchement)

Le niveau de **non recours** aux droits et au soins est important (20/32 ont déjà renoncé à se soigner).

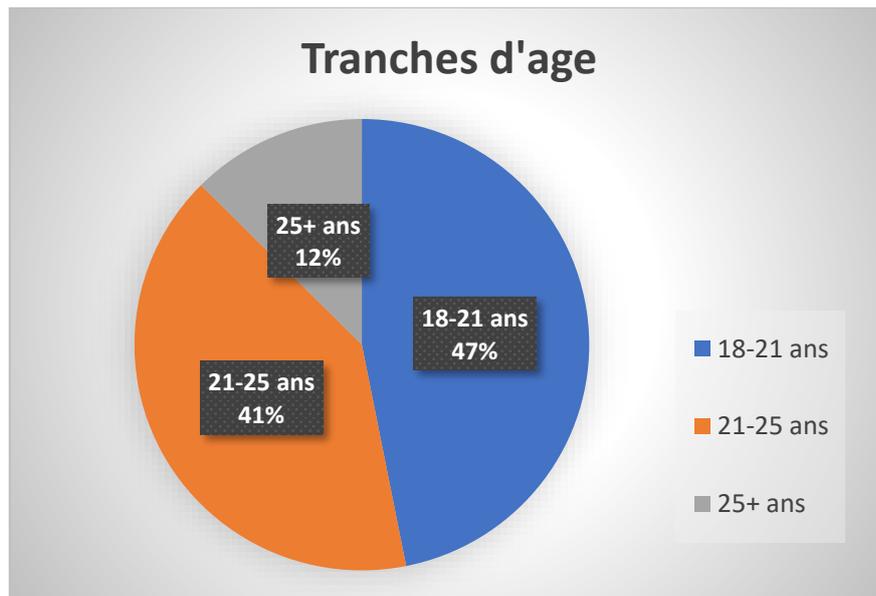
Les représentations sur la pratique du soin, qu'il soit de ville, institutionnel, conventionné ou non sont entachées par des interférences supposant une pratique répressive, policière, juridique, morale qui bloque le recours.

Le cumul de difficultés sociales, se reproduit à l'identique dans la dimension de la santé. De nombreux jeunes présentent non pas une problématique mais des comorbidités. **En moyenne 6 problématiques santé sont identifiées par jeune.** (Avec un écart type de 2.5)

Les jeunes ici souffrent de plus de maux, durant des périodes plus longues, qu'en population générale. Ils vivent avec les conséquences d'altérations « durables » de leur état de santé et les pertes de chances associées.

Sur l'ensemble des jeunes accompagnés par Le Chemin, les estimations conjointes avec les secteurs et les dispositifs pointent **un besoin en santé majeur et bloquant pour un tiers d'entre eux.**

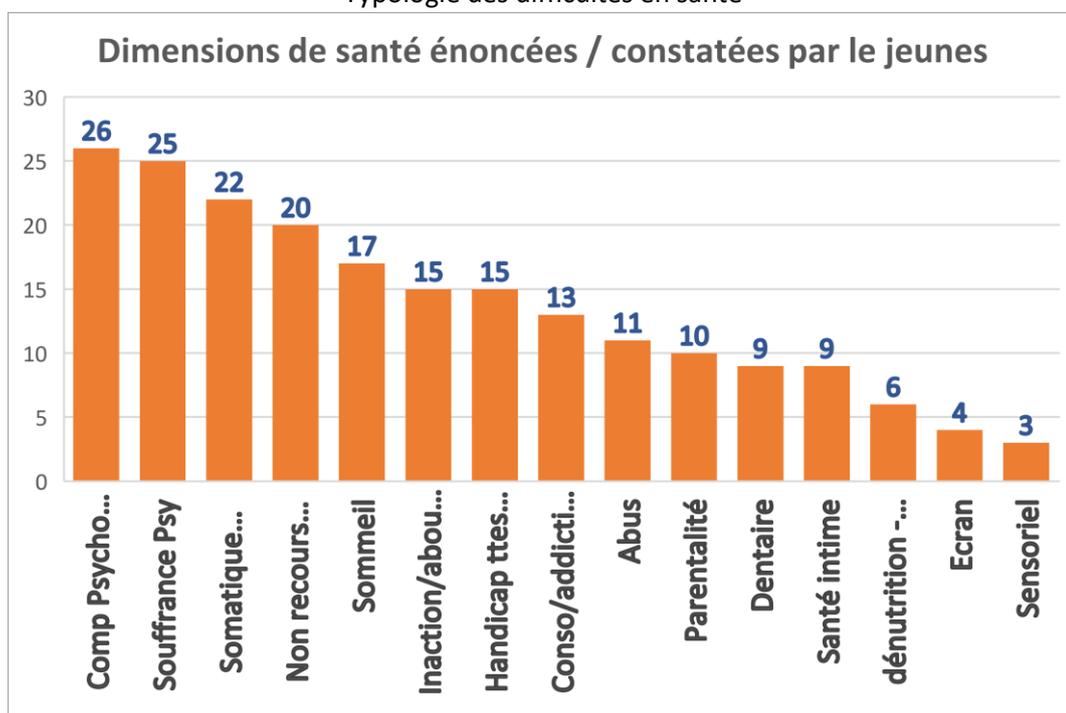
La présence d'empêchements liés à un **handicap** dans la trajectoire de vie des jeunes est importante. (15 sur 32 et plus de 50% chez les hommes).



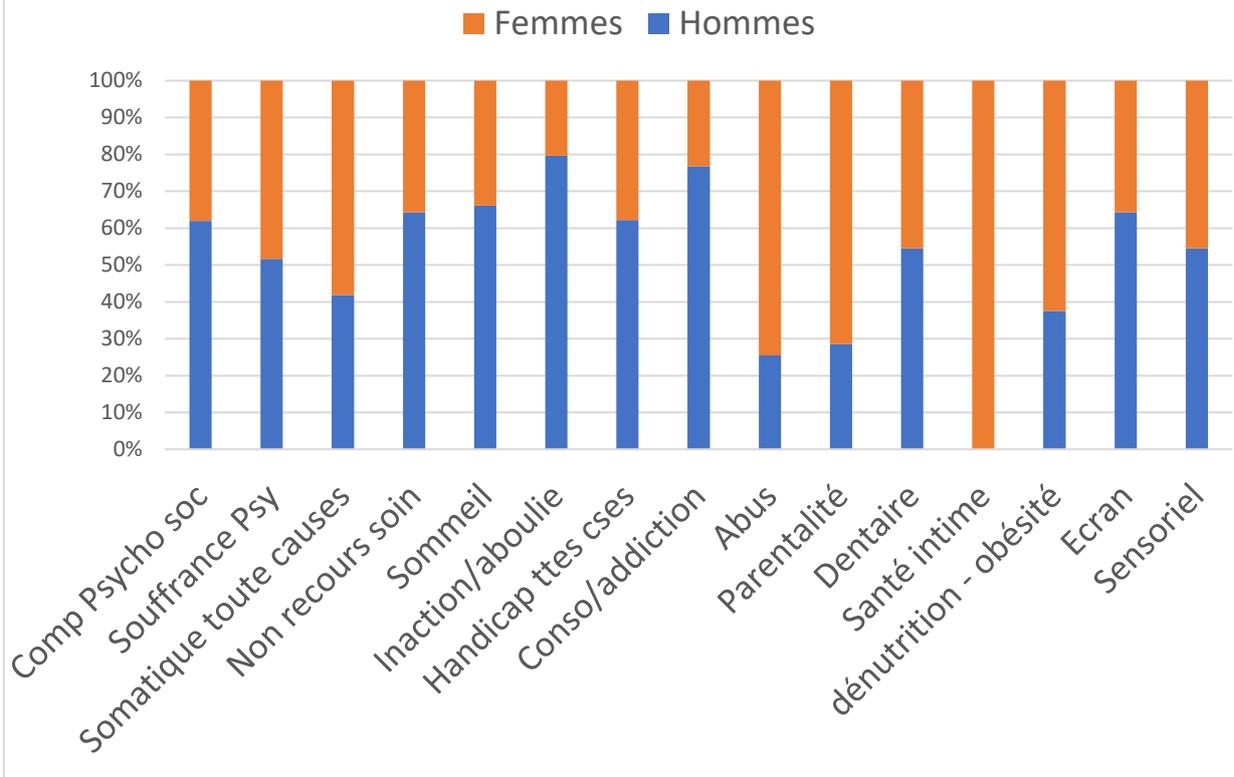
Jeunes du Chemin connus du pôle santé

Caractéristique du public et de ses empêchements entremêlés avec les problématiques sociales.

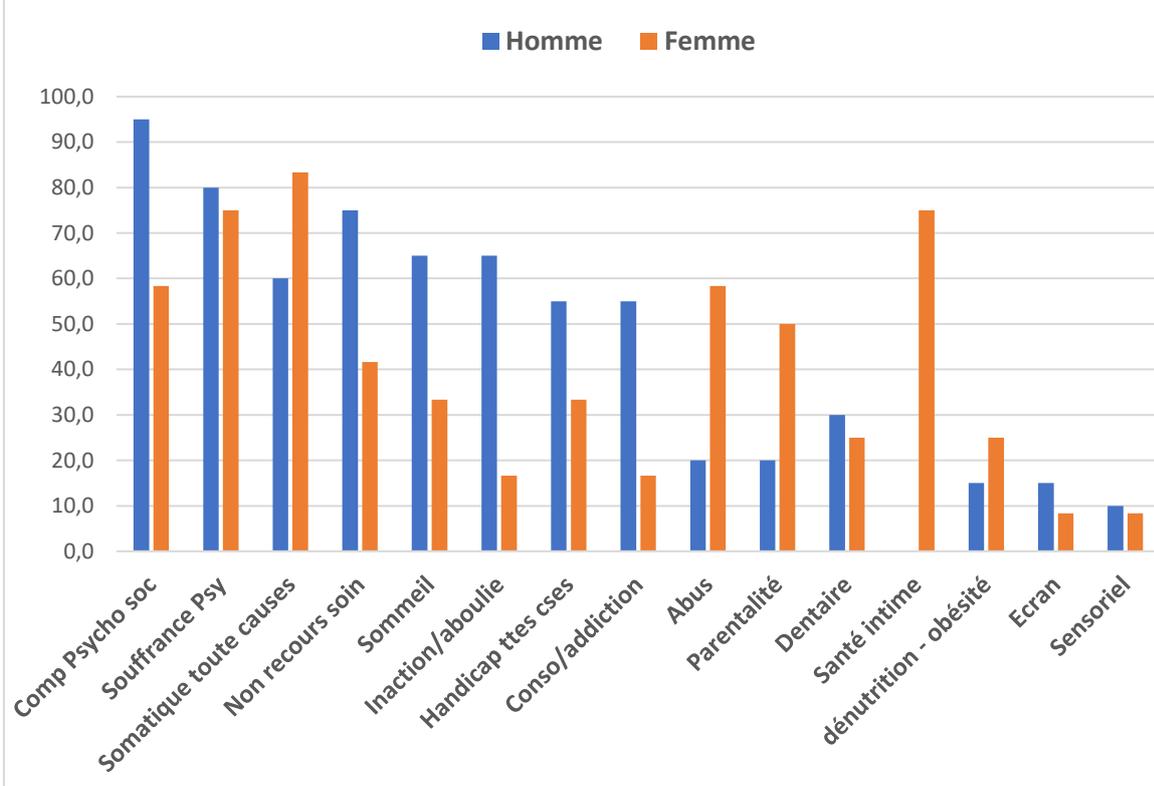
Typologie des difficultés en santé



Répartition Relative au sexe des problématiques rencontrées



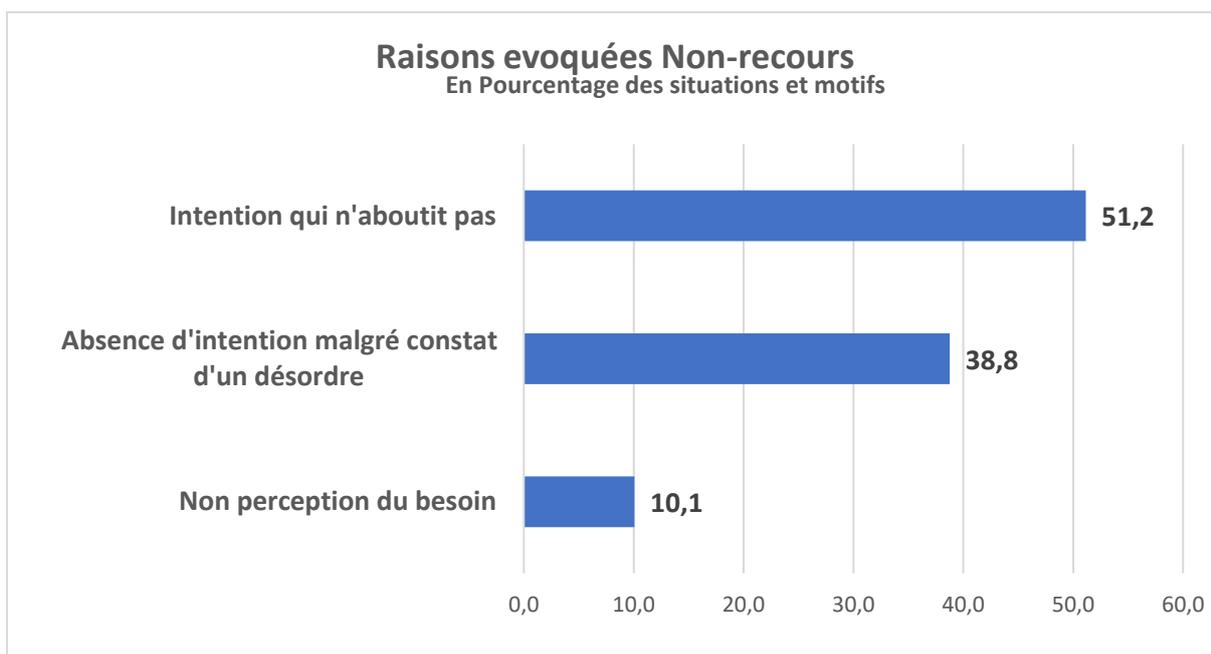
représentation des problématiques de santé : En proportion de l'effectif concerné



<p>En moyenne, concernant la cohorte accompagnée en 2023, Les jeunes souffrent de :</p> <p>6 Des problématiques recensées</p> <p>L'écart type est de 2,5</p> <p>Les différences ne sont pas significatives entre homme et femme</p>
<p>Le constat d'un NON RECOURS au soin de santé lorsqu'une souffrance pourtant explicite vient empêcher le jeune dans sa vie citoyenne concerne :</p> <p>20 /32 jeunes</p>

L'analyse fréquentielle des différentes problématiques de santé présente chez les jeunes soutenus en 2023 nous apporte quelques éclairages :

- Les **compétences psycho sociales sont très altérés** pour l'ensemble d'entre eux. Savoir se comporter avec soi-même et auprès des autres reste naturellement assez difficile pour les jeunes soutenus. Ce phénomène est corrélé aux phénomènes d'isolement, de souffrance psychique et bien entendu de non recours aux soins.
- La **souffrance psychique** est globalement très présente avec une forte corrélation avec l'addiction et forcément des compétences psycho sociales (CPS) en recul.
- L'inaction et l'aboulie sont corrélées fortement au manque de sommeil, et bien entendu à la souffrance psychique et aux CPS.
- Le **handicap** lui se retrouve fortement corrélé avec les souffrances somatiques et le non recours au soin.
- Les demandes d'accompagnement vers la parentalité sont plutôt un facteur facilitateur qui conduit les jeunes et en particulier les futures jeunes maman à prendre soin d'elles.
- Les demandes d'accompagnement et symptomatiques liées à l'abus et la violence subie, touche principalement les femmes.
- L'intérêt porté aux soins dans la santé intime, **santé sexuelle ou reproductive concerne 75% de l'échantillon féminin.**



Bien qu'évidemment, l'aboutissement d'un parcours de soin dépend de l'offre de soin sur le territoire : on peut noter que la moitié du non recours relève de l'absence de mouvement

La comparaison avec l'exercice de l'année 2022 montre une augmentation dans un échantillon de taille comparable du nombre moyen de problématiques par jeune. Ce constat est probablement à mettre en lien avec 3 phénomènes.

- Le renouvellement de la cohorte de jeune s'est faite pour plus de 50% d'entre eux et les plus proche d'un état de bonne santé sont sortie de l'accompagnement au Pôle santé.
- Les orientations de jeunes par les partenaires sur le dispositif d'accompagnement renforcé (ex : AGIR) sont par définition des situations qui présentent de nombreux empêchements et donc un nombre important de souffrances identifiables par jeunes.

La sensibilité de l'équipe et du pôle santé en direction des souffrances psychiques s'est renforcé avec la pratique et a pu induire une détection plus avancée de ses problématiques.

4 - L'activité du pôle

L'activité du Pôle, intervient de manière fidèle à la définition des axes d'intervention définis dans le projet de service. Un rapide rappel des attendus sera suivi d'une description / explication concentrée sur : les accompagnements individuels, les actions collectives ainsi que le travail du réseau partenarial.

1 L'accompagnement individuel

C'est une médiation en santé telle que définie et encouragée par l'HAS. L'accompagnement vers le droit et les soins de santé y est central.

2 L'accompagnement Collectif

C'est une action d'éducation et de promotion de la santé. Sous forme de chantiers éducatifs rémunérés, ou d'ateliers dans lesquels les jeunes sont acteurs de l'animation du territoire, ou procède à leur propre création de support thérapeutique.

Ex : Sortie Villa santé, semaine de la prévention en santé sexuelle, colloque médical, cycle culture et santé, production d'une bande dessinée.

3 Le travail en réseau partenarial.

C'est une participation du club de prévention à l'animation du territoire en santé publique auprès des partenaires, et aussi un resserrement des liens avec l'offre de soin dans un rôle structurel d'orientation. Ex : CHP, CPAM, Asso Addiction France, CeGIDD.

4 Le diagnostic de territoire

C'est une dimension experte qui s'ajoute au savoir-faire diagnostique du club de prévention.

5 Développement et innovation sociale

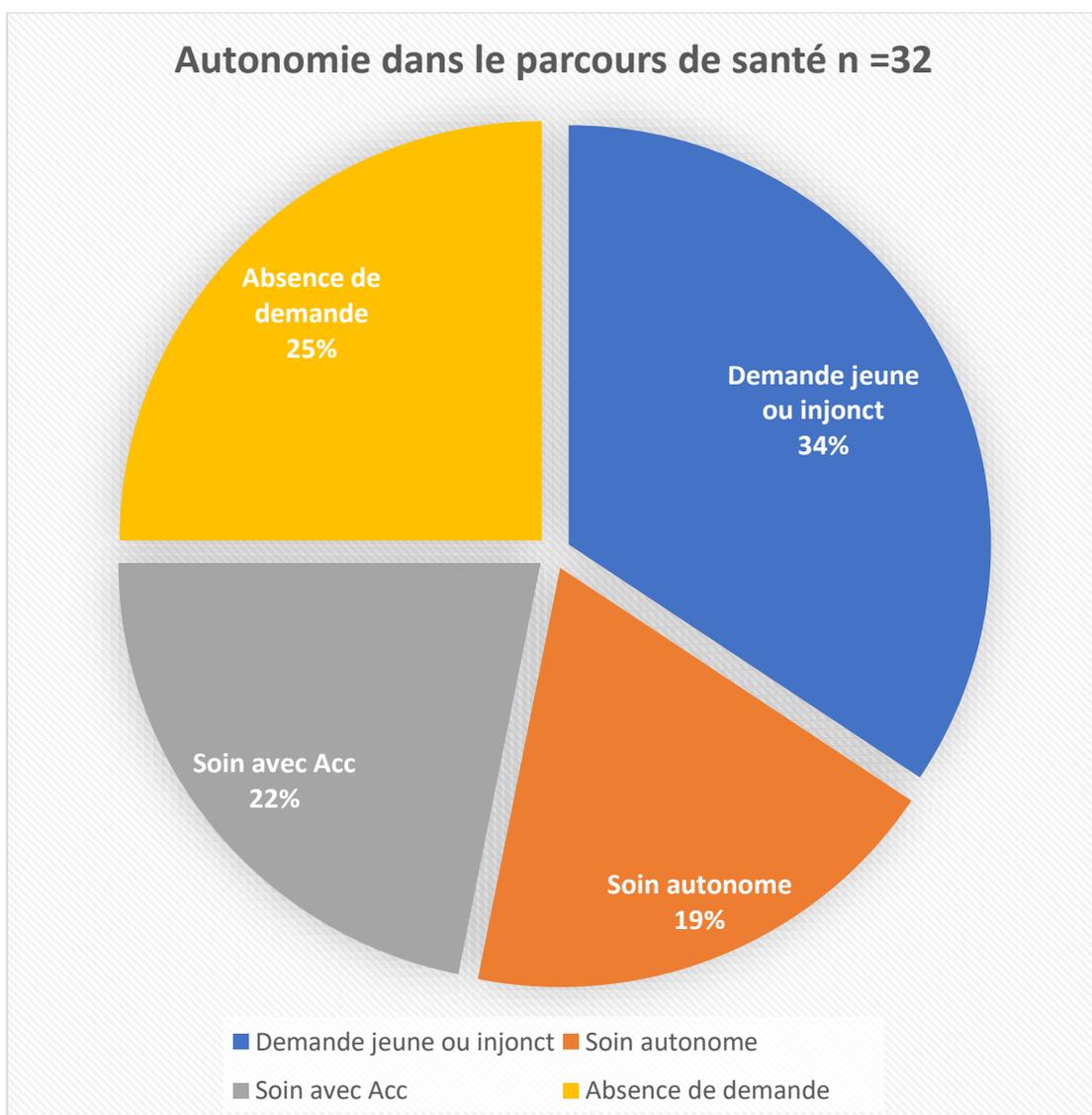
C'est une volonté de structurer l'éducation à la santé dans la prévention spécialisée et de faire démonstration de l'efficacité du dispositif.

L'accompagnement individuel

Les accompagnements individuels, ont conduit l'ensemble des jeunes soutenus pour le pôle santé à interagir avec leur santé au sens large. En se questionnant **sur l'identification d'un trouble** ou d'une souffrance, **en exprimant** le souhait de quitter un état dégradé de santé, en consommant de **l'offre de soin** sur le territoire, et en **s'autonomisant** dans leur parcours de santé.

L'ensemble des actions d'accompagnement individuels réalisées durant l'exercice 2023 est évalué à plus de 90 actions.

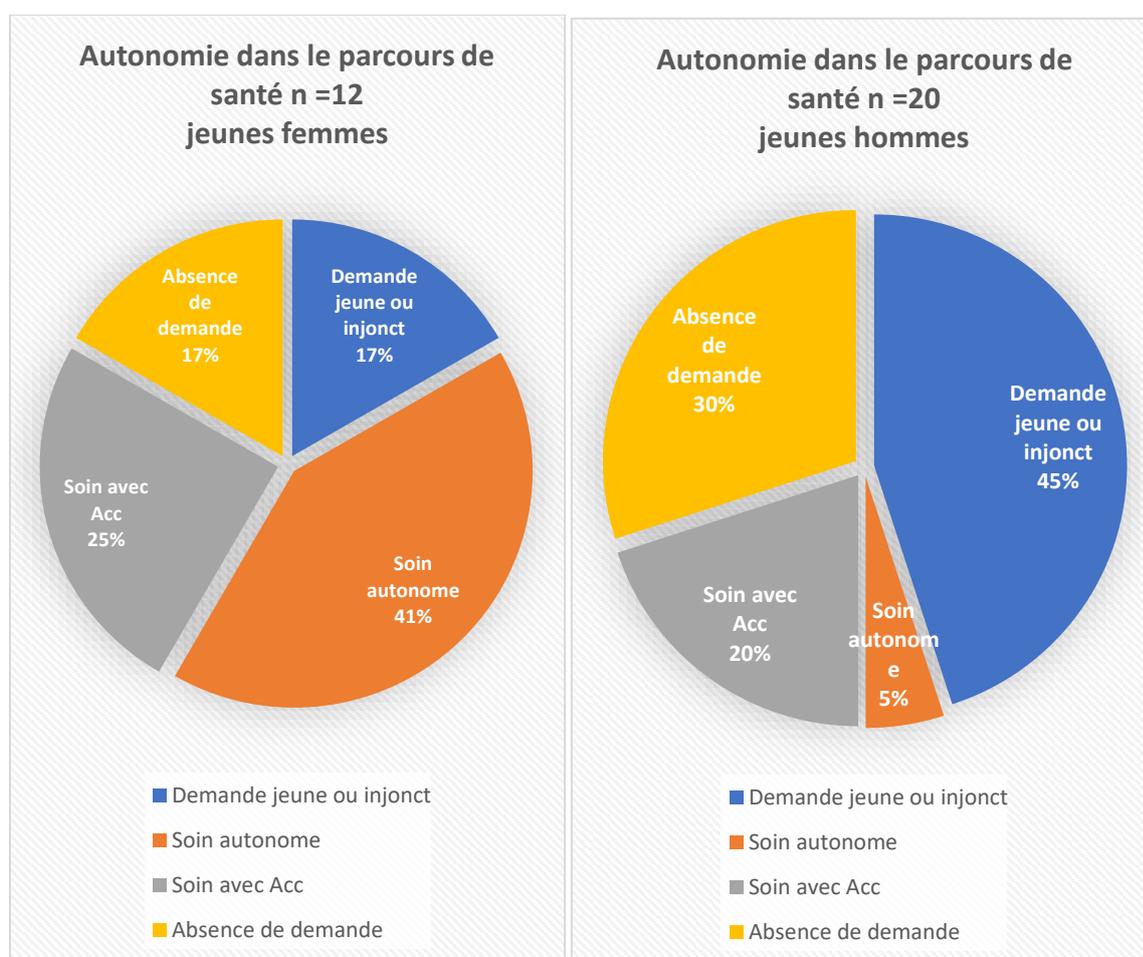
Voici un résumé de l'état courant des mises en mouvement des jeunes soutenus :



Pour ce constat très encourageant, sur les conséquences de l'action combinée du pôle santé avec le travail éducatif, il faut noter un effet du sexe-ratio très important

La difficulté à énoncer une souffrance, à réaliser qu'un état de mal-être n'est pas souhaitable est beaucoup plus présente chez les hommes : **deux fois plus d'hommes ignorent leur santé.**

Les compétences d'orientation dans le système de santé et d'autonomie dans le parcours sont beaucoup plus développées chez les femmes



Le travail d'accompagnement vers les droits, de mise à jour de situations administratives, de demande des droits CPAM en tant que jeune adulte, de demande de CMU ou CSS, concerne 20 jeunes sur les 32 (10 hommes 10 femmes).

Le travail de relation et d'écoute auprès des jeunes soutenus est au centre de la pratique. Sur la base de la libre adhésion ; les jeunes sont reçus dans le but de qualifier leur demande, afin de comprendre si le besoin associé peut être accompagné. Les séances lors des rendez-vous et les temps informels de sortie ou d'accompagnement, sont des supports au lien thérapeutique qui fonctionne avec le public connu des services de la prévention. Les jeunes souvent désorientés dans les parcours de soin et souvent biaisés dans leur approche de la santé et de la médecine ont besoin d'un temps de mise en confiance pour considérer d'aller vers des actes de soin.

Ex : les bilans sanguins sont parfois refusés, les jeunes imaginant qu'une recherche des toxiques narcotiques est systématiquement effectuée et transmission à l'autorité juridique voire à la famille.

**85% des jeunes soutenus ont réussi au moins
une démarche en direction de leur santé**

L'accompagnement Collectif

L'accompagnement Collectif

L'action Collective : a pris la forme de 6 interventions dans l'année 2023.

Pour 18 jeunes

- L'accueil du public au colloque interprofessionnel des acteurs de santé à l'Odysée le 3 Février (4 jeunes)
- 2 Participations : à la sortie « Hors les murs » de la Villa Santé de l'équipe de santé publique du CHP en juin et novembre (4 jeunes)
- La réalisation d'un porteur de parole sur l'axe « santé sexuelle » en Juin (6 jeunes)
 - La participation à l'inauguration des locaux d'Addiction France (3 jeunes)
 - La création d'une bande dessinée par un groupe de jeunes du Chemin en collaboration avec des professionnels (6 jeunes)

De manière globale, les chantiers santé sont conçus pour toucher le public du Chemin, en leur proposant une participation dans l'animation d'évènements de prévention santé. L'action leur permet d'apprendre pour et en faisant. Le but non dissimulé est de leur permettre d'acquérir des savoirs en santé et de l'autonomie dans le parcours de soin. La position d'acteur leur permet tout à la fois de décaler les questionnements en santé afin d'éviter la contrainte de livrer leurs histoires

propres et également d'être au contact d'un personnel de soin en qualité de co-opérateur et non de patient.

Ces temps d'action collective en chantier ou atelier sont autant d'outils pour travailler sur les représentations de la santé et du soin. Ils participent à la réduction du non recours ou de l'abandon des parcours de soin. Lors de bilans réalisés auprès des jeunes de ces actions, il leur est régulièrement demandé si : « Se connaître conduit à l'idée de se sentir bien » ?

Les jeunes sont unanimes sur leurs réponses, et évoluent dans l'idée de prendre soin d'eux.

Leur présence est également l'occasion de questionner les raisons constatées du non recours au soin.

Quelques exemples de jeunes en chantier : 3 des 6 projets seront détaillés afin d'illustrer la participation des jeunes. Cette rubrique pourra se voir réduite à un seul projet représentatif.

En rue, autour du porteur de parole sur la santé sexuelle.



DATE(S) : 1,6,7,8 14 et 21 juin 2023

SUPPORT DE L'ACTIVITE et localisation : porteur de parole

Gour de l'arche, Francheville, et chamiers

NOMBRE DE JEUNES prévus : 6

NOMBRE DES JEUNES participants : 5

Partenaires principaux : CeGiDD, CSS, IREPS, centres sociaux, Mairie de Périgueux.

Nombres de jeunes en mouvement sur des question de santé à l'issu du projet : 5

Dans le cas de ce projet, les objectifs étaient pensés à destination du groupe de jeunes accompagnés par Le Chemin. En plus de cela, les réactions et échanges auprès des citoyens abordés par le porteur de parole peuvent constituer un objectif secondaire de compréhension des représentations sur les territoires d'intervention du chemin.

- En direction du groupe ?

Sur l'ensemble du groupe, le projet a permis de faire connaître et faire repérer les centres ressources sur les questions de santé sexuelle, (CeGiDD, CSS).

L'ensemble du groupe a pu associer et découvrir les thématiques et liens qui unissent la santé et la sexualité.

« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social lié à la sexualité »

Les échanges ont permis à chacun dans son référentiel et avec son parcours de penser ses représentations de la sexualité, dans le sens d'un rapport à soi et à l'autre.

En interaction avec les encadrants professionnels et les citoyens lors des porteurs de parole, les jeunes ont réussi à dégager des grandes thématiques qui ressortent de l'expérience sociale. Les jeunes ont interpellé dans la rue les citoyens autour de la question : « La sexualité, encore taboue ? »

Avec la Villa Santé



SUPPORT DE L'ACTIVITE / nom du chantier et localisation : Participation à l'action de prévention de la Villa Santé

Mobile CHP, Alimentation, fruits frais, accueil,

DATES PREVUES : 6 juillet 2023

NOMBRE DE JEUNES : 2

Nombres de jeunes en mouvement sur des questions de santé à l'issu du projet : 2

Descriptif projet

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, un projet a été réalisé par les acteurs santé de l'agglomération sur le quartier de Chamiers « Mon Quartier, Ma Santé ». Ce projet avait pour objectif de sensibiliser les habitants des quartiers de la politique de la ville à l'alimentation et à l'activité physique via des ateliers : Nutrition & Image de soi réalisé par l'IREPS et séances de remobilisation à l'activité physique réalisées par un enseignant en Activité Physique Adaptée de Profession Sport et loisirs.

C'est dans cette continuité d'amener la prévention dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville que s'inscrit le projet de la « Villa Santé Mobile » porté par le CHP. Sur le secteur de Coulounieix-Chamiers, une première action a été menée en Nov. 2022, au cours de laquelle des jeunes du chemin ont participé à la mise en œuvre de l'action sur le quartier. Les retours des partenaires et des jeunes ont été très positifs. Les premiers car ils ont pu aborder leur public dans un contexte d'action citoyenne et non de demande de soin ; les jeunes eux car ils ont constaté la possibilité de faire du lien entre leurs ressources propres et celles du système de santé pour aller bien.

L'action de juillet 2023 se concentre sur deux cibles : les 12-30 ans et les séniors. L'intention préventive est d'amener les sujets : des comportements alimentaires, des conduites addictives, du consentement des réseaux sociaux.

Dans ce contexte le chemin se positionne comme un partenaire à l'interface entre les populations cibles et l'expertise des acteurs du territoire en prévention santé.

L'outil support amené par les équipes du CHP est un véhicule aménagé pour la promotion de la santé, de l'accès aux soins avec des espaces de rendez-vous. Il sera positionné à proximité de l'école Eugène LE ROY, le **Jeudi 6 juillet 2023 de 14h30 à 19h.**

Partenaires : Centre Social Saint Exupéry / Service Santé Publique du Centre Hospitalier de Périgueux / Service Santé Solidarité Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux / Association Addiction France / Maison des ados / CPAM / Conseil départemental

Dans le cadre de l'action à destination du public sénior : CH Lanmary / CRCDC

L'inauguration des nouveaux locaux de l'association Addiction France



En sortie éducative au festival de la BD



En atelier BD



DATE(S) : Oct, Nov, Dec 2023

SUPPORT DE L'ACTIVITE et localisation : Création d'une bande dessinée au sujet libre en collaboration étroite avec la compagnie artistique Ouïe dire.

NOMBRE DE JEUNES prévus : 6

NOMBRE DES JEUNES participants : 6 puis un abandon

Partenaires principaux : Ouïe-dire, Cegidd, IREPS, centres sociaux, imprimerie SPP, Festival de Bassillac.

Nombres de jeunes en mouvement sur des questions de santé à l'issu du projet : 6

Descriptif : Suite au projet d'animation du territoire en santé sexuelle (axe 4 de la SNSS) : le porteur de parole a été utilisé comme matériau de base à la réflexion.

Le groupe après avoir opéré une synthèse des expériences vécues, formule un souhait commun de travail sur **les thématiques de l'amour, de l'intime, et du bien-être.**

L'expérience du porteur de parole, a permis au groupe de tutoyer les limites des représentations sociales de ce qui est entendable, acceptable, dicible. De là les questions formulées par les jeunes peuvent se regrouper sous la forme : Que peut-on :

- Dire ou ne pas Dire ?
- Faire ou ne pas faire en actes d'amour ?
- Aimer ou ne pas aimer ?

Ces questionnements font rappel aux échanges ayant eu lieu dans la rue avec les citoyens.

Le questionnement des limites et des rôles s'opère selon eux dans le travail de l'artiste.

L'énumération des formes d'expression qui leur sont accessibles a révélé l'intention de travailler avec des arts de l'expression picturale. **Le premier consensus retenu est de travailler sur le médium de la bande dessinée.**

90% des jeunes ayant participé à des ateliers ou chantier éducatifs en santé, ont opéré une mise en mouvement en direction du soin

5 - Le Partenariat

Le Chemin s'intègre dans tout le maillage des partenaires médico-sociaux pour mobiliser et passer les relais pour des jeunes éloignés du droit commun. Le pôle santé de manière analogue travaille de concert avec ses partenaires pour un retour vers le droit et le prendre soin de soi.

Afin de se représenter les relations partenariales : une approche catégorielle permet d'éclairer les missions qui sont listées ci-après. Voici les catégories de partenaires identifiées à date :

- **Les effecteurs des stratégies nationales** : ARS, les hôpitaux, le département, la région, les contrats locaux de santé
- **L'offre de soin elle-même**
- **Les partenaires supports** : IREPS, PTA, Pôle culture et santé, les études, les bases
- **Les autres médiateurs santé** comme nous : Ressources du CS pour les voyageurs, les pôles santé des missions locales.

Les relations partenariales se sont mises en place de manière fluide et satisfaisante à l'échelle d'une année d'exercice.

Les coordonnateurs de l'action, sur le territoire tels que le l'atelier santé ville, le CLS, la MDPH (dans une moindre mesure) nous convient à participer aux instances des partenaires qui planifient et œuvrent au déploiement des actions.

Le Pôle santé est donc présent : dans les préparations d'action des équipes santé publique de l'hôpital, des réunions jeunes et discrimination du CLS, des ateliers santé ville, sur les dispositifs spécifiques d'appels à projet volet santé, sur les retours d'expériences, des missions santé des missions locales, sur les projets en santé des centres sociaux.

Également, le soutien de l'**IREPS**, méthodologique, de veille et d'orientation est présent dans la construction des actions collectives et animation du territoire en santé publique avec de très bonnes relations.

Fait marquant

En 2023, Le Chemin a conventionné avec le CeGiDD, pour la mise en place de créneaux de consultation réservés aux jeunes du Chemin

Durant l'année 2023, les centres permettant d'accueil du public pour raccrocher un parcours de santé, ont été fortement sollicités. **Le Centre de Bilan de la CPAM** nous a permis de conduire collectivement une dizaine de jeunes vers un état des lieux de leur santé. Malheureusement cet accueil, qui permet une entrée complète et aisée dans un accompagnement santé, a vu ses délais de RDV passer de 2 semaines à 4 mois. Ce différé rend son usage différent, car il devient plus compliqué de positionner un RDV comme premier pas vers la santé ou comme support d'accroche en début de relation d'aide.

De manière analogue, l'offre de soin de la PASS, qui est qualitativement très bonne, a vu sa file d'attente et ses délais de rendez-vous tripler. Ce lieu de soin et d'orientation inconditionnel a fait état lors de son rapport d'activité d'un sur emploi des ressources supérieur à 100% sans perspective de grande amélioration à court terme.

L'arrivée du CMSi sur le territoire a permis une respiration sur la semi-urgence et la traumatologie, mais néanmoins, la capacité d'accueil reste variable et la recherche de référence médicale de première ligne n'est pas résolue.

Liste non exhaustive des partenaires santé sur l'offre de soin : par thématique et régularité d'usage :

- Consultation médicale

Usage régulier : PASS, CES de la CPAM

Occasionnel : MPH

Rare : CMSI

- **Prévention dépistage santé sexuelle**

Usage régulier : CeGIDD

Occasionnel : CSS

Rare : PMI, *planning familial*

- **Écoute, accueil, orientation**

Usage régulier :

Occasionnel : CiJ

Rare : îlot femmes, Cidff

- **Maternité, périnatalité, parentalité**

Usage régulier : Maternité

Occasionnel : PMI

Rare : sage-femme en cabinet

- **Santé mentale**

Usage régulier : CMP, CRPP, psrd

Occasionnel : MDA, EMPP, EMPEA

Rare : art thérapie

- **Addiction**

Usage régulier : Addiction France

Occasionnel : CEID

Rare : équipe ELSa

- **Handicap**

Usage régulier :

Occasionnel : MDPH

Rare : APF, SESSAD, FIPS

- **Prévention éducation à la santé**

IREPS

Pôle santé Publique du CHP + celui du CH Vauclaire

6 - Conclusions perspectives

La mise en place du pôle santé a permis de consolider, comme attendu, l'offre d'accompagnement éducatif du Chemin, en venant ajouter une ressource dédiée au parcours de santé des jeunes qui sont majoritairement en rupture de soin. Cette coopération interne est rendue possible par une disponibilité de l'opérateur en santé qui participe à la présence sociale effective, en rue, et en perméance. La vertu pressentie du lien avec un public de la prévention qui n'est pas visible des mesures et diagnostics territoriaux concernant les besoins en santé des jeunes est belle est bien confirmée. Au regard de la proportion (2/3) des jeunes qui nécessite un retour vers le droit à la couverture maladie, à l'ouverture de droits en lien avec la situation de handicap : il est acceptable de valider la fonction de transition qui ramène dans le visible un public invisible.

Les accompagnements individuels sont avant tout une ressource pour les jeunes qui savent s'en saisir, et il est toujours souhaitable d'être identifié pour cela en première ligne. La moitié environ des jeunes sont capables d'exprimer en direct avec le pôle santé des besoins ou des demandes d'aide. Un tiers d'entre eux sont en cours d'acquisition d'une autonomie dans le parcours de soins qui devrait leur permettre de s'orienter correctement dans leur vie citoyenne. L'orientation vers le pôle santé par des jeunes eux-mêmes qui nous adressent des pairs est un très bon indicateur de repérage du pôle. Également, l'orientation directement dans les centres ressources des jeunes par les pairs, témoigne d'un transfert des acquis dans la population du Chemin.

Comme évoqué dans l'analyse du public, les besoins sur le territoire d'habilitation pour les jeunes connus des éducateurs de prévention spécialisé s'élèvent à environ 70 / 75 jeunes pour un accompagnement important en santé : soit le double de ce que le pôle est capable de proposer au présent.

Les projets et ateliers collectifs ont été développés plus avant en 2023 conformément aux perspectives énoncées lors du rapport d'activité en 2022. L'apparition d'un support sur le moyen long terme (avec le projet BD) a permis de travailler différemment, dans une dynamique d'insertion dans le temps et dans le groupe. Cela fut l'occasion d'échanger sur les représentations pour un horizon à terme.

L'insertion du pôle santé dans le maillage partenarial du territoire, se déroule comme attendu. Cela grâce à l'introduction faite par le club de prévention auprès de partenaires historiques et par la valorisation des actions de terrain. La bonne entente partenariale, qu'elle soit, auprès de partenaires financeurs, ou des acteurs du soin, facilite grandement les parcours de soin de jeunes et leurs expériences en prévention santé. Ce lien de confiance territorial, est toujours à développer et reste sensible au renouvellement des visages partenaires.

Une lecture correcte des axes stratégiques du réseau local et des courants nationaux sur les transformations du système de santé permettra au pôle de perdurer dans un positionnement valide et soutenu. L'insertion des actions de prévention du Chemin dans le contrat local de santé doit se poursuivre.

A date, l'offre d'accompagnement autour de la médiation en santé portée par le club de prévention Le Chemin jouit d'une certaine unicité sur le territoire et vient enrichir l'offre éducative comme prévu. Une relative reconnaissance du travail du pôle santé semble émerger en interne comme en

externe autour de la connaissance du public, l'efficacité du dispositif et la bonne représentation du club de prévention. Les actions ainsi menées, participent à la protection de l'enfance grâce à la levée d'empêchements importants à la définition de soi par l'exercice d'une éducation à la santé.

A l'avenir, il semble raisonnable de penser une stratégie de structuration du pôle qui puisse à la fois en consolider l'existence et augmenter sa capacité d'accueil.

2.4 - Du Contrat d'Engagement Jeune : Jeune en Rupture (C.E.J.-J.R.)

ASSOCIATION « LE CHEMIN » RAPPORT D'ACTIVITES DU DISPOSITIF AGIR CEJ-JR LE CHEMIN AU 31 décembre 2023

1 ère partie : les jeunes repérés

2ème partie : les jeunes accompagnés

3ème partie : bilan de l'année 2023

4ème partie : zoom sur la santé des jeunes du dispositif en 2023

Partie 1 : Les jeunes repérés

Durant l'année 2023, l'équipe du CEJ JR Le Chemin a rencontré ou a eu un contact avec 62 jeunes, et 29 ont été accompagnés. Plus d'un jeune sur deux ne se sera pas saisi du dispositif pour des raisons que nous détaillerons par la suite.

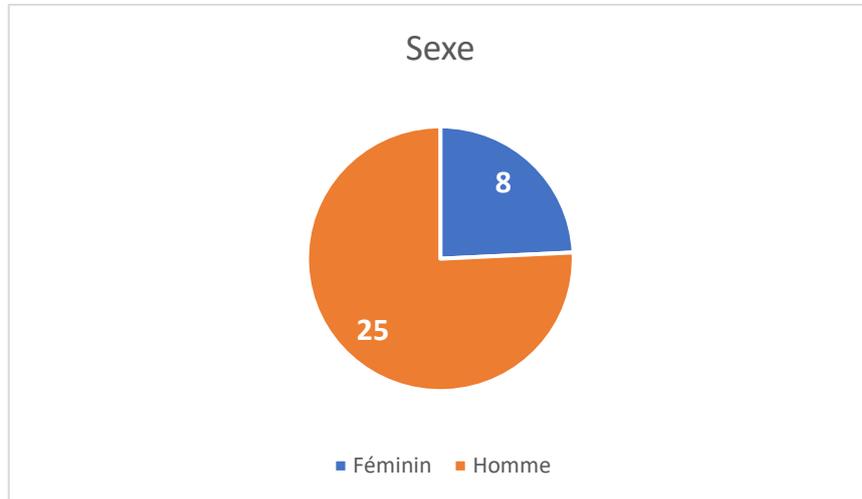
9 Contrats d'Engagement Jeune – Jeune en Rupture sur l'année ont été signés sur l'année 2023.

Nous allons maintenant développer les profils des jeunes repérés.

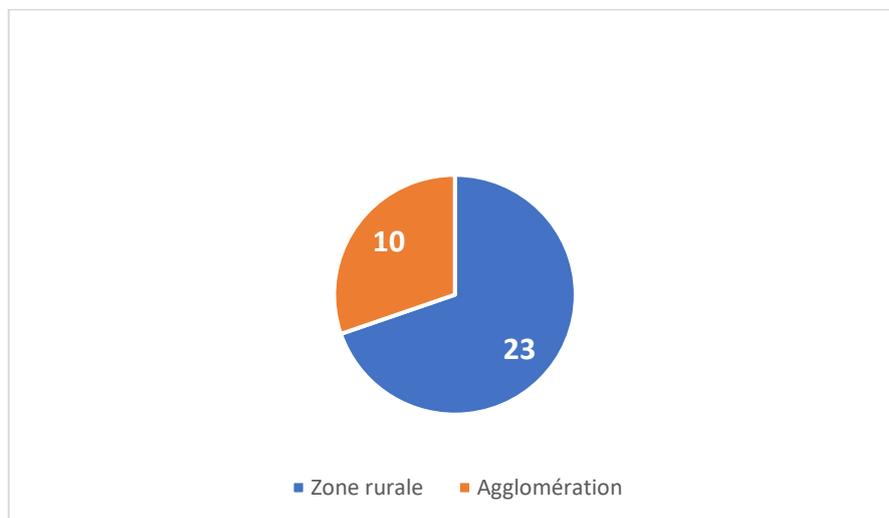
Origine et genre des jeunes repérés :

Concernant les jeunes repérés sur l'année 2023, huit sont de sexe féminin contre vingt-cinq de sexe masculin. A mi-parcours du dispositif (en juin 2023) nous observions un décalage plus important entre les hommes et femme repérés. Sur le second semestre, plus de femmes ont été orientées vers le dispositif CEJ-JR Le Chemin et n'ont finalement pas donné suite au premier entretien de présentation du dispositif. Cependant, nous restons tout de même sur des

candidatures plus masculines. La population périgourdine est plus masculine que féminine d'après les données de 2020 (13.6% d'hommes entre 16 et 25 ans, contre 11.7 % de femmes entre 16 et 25 ans). Concernant les jeunes NEET, et les décrocheurs scolaires, il n'y a pas de statistiques sur la répartition homme/femme.



Lieu d'habitation



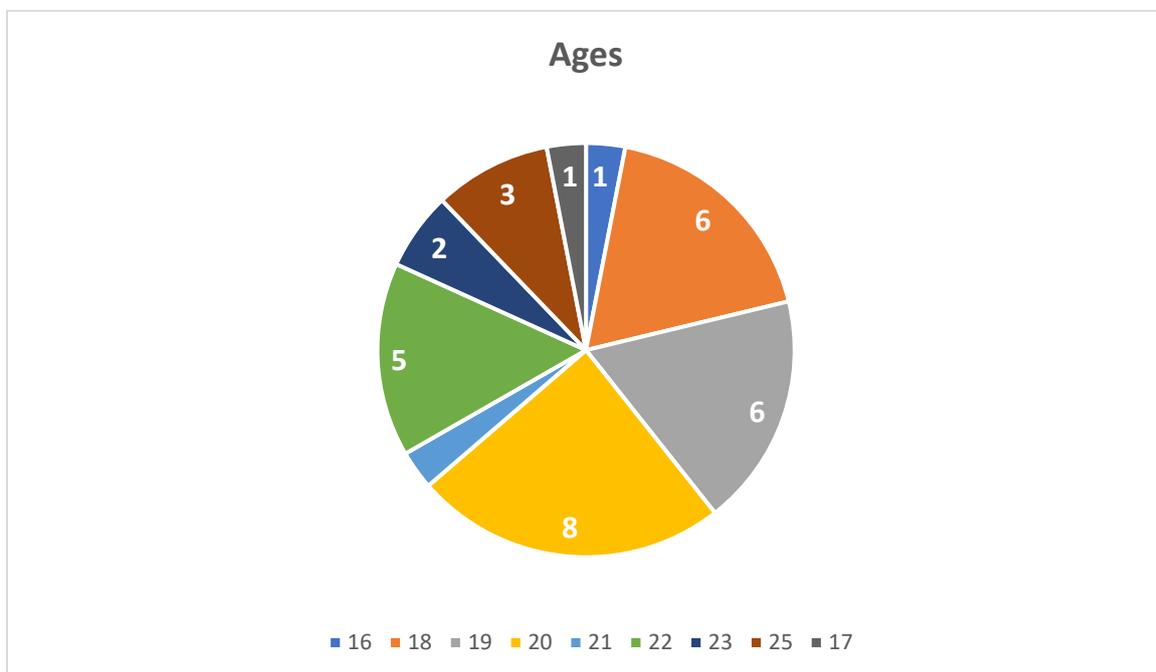
Un tiers des jeunes orientés viennent de l'agglomération périgourdine contre deux tiers de jeunes de la zone rurale. Sur 23 jeunes repérés en zone rurale : 7 viennent de Montpon, 8 de Ribérac, 1 de Razac, 3 de Saint-Astier, 3 de Saint Aulaye-La Roche Chalais, 1 de Vergt.

Les besoins d'accompagnement en zone rurale semblent plus importants. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les dispositifs d'accompagnement tournés vers l'insertion professionnelle sont

nettement moins nombreux en zone rurale que sur l'agglomération Périgourdine. Les associations se concentrent majoritairement sur Périgueux et Bergerac. Aussi, nous constatons sur le second trimestre 2023, une augmentation des candidatures de jeunes issus de l'agglomération périgourdine. Au vu du tissu associatif plus important, le dispositif CEJ-JR Le Chemin aura mis plus de temps à être repéré mais nous constatons qu'il est de plus en plus sollicité pour les jeunes de Périgueux.

Le travail du Chemin en zone rurale dans le cadre du programme PIC NEET a aussi permis ce passage de relais avec les partenaires de la zone rurale, qui ont rapidement identifié le dispositif AGIR CEJ-JR Le Chemin.

Tranches d'âge :



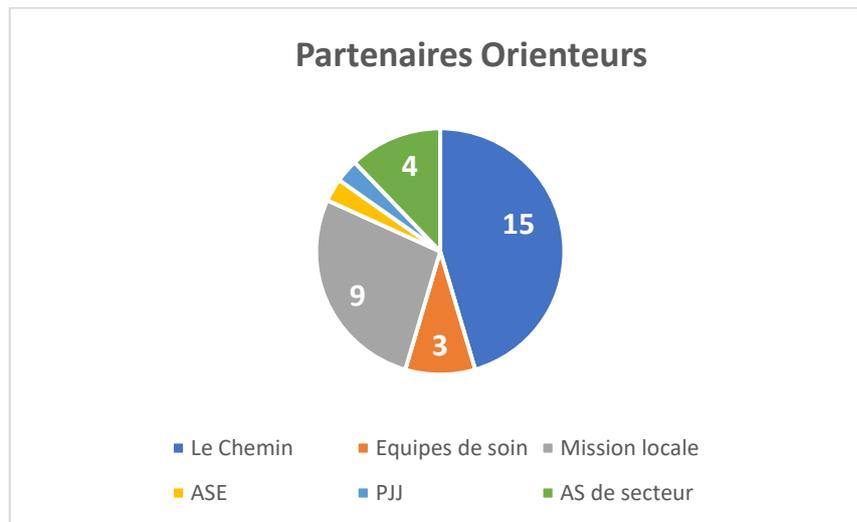
Très peu de mineurs ont été orientés vers le dispositif (3 au total dont deux qui sont entrés dans le dispositif). Soumis à l'obligation de formation, lorsqu'ils sont connus par nos partenaires de la Mission Locale, ils sont généralement en cours d'entrée dans un dispositif de formation. Aux vues des critères du dispositif, les contacts avec la mission locale sont généralement inférieurs au critère des cinq mois d'absence de contact. Pour les décrocheurs scolaires, il est difficile d'y accéder car le dispositif CEJ-JR Le Chemin ne fait pas de repérage. En zone rurale, peu de dispositifs hormis la mission locale semblent pouvoir accéder à ces jeunes. Pour l'agglomération, les professionnels du Chemin en prévention spécialisée ont plus accès aux décrocheurs scolaires, cependant le dispositif CEJ-JR ne semble pas toujours adapté au projet et aux besoins des jeunes mineurs. Les dispositifs d'aide sociale à l'enfance ou de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ont

peu fait appel au dispositif AGIR car ils orientent souvent les jeunes vers la mission locale pour l'insertion professionnelle et se chargent de l'accompagnement global du jeune par la suite. Les centres médico sociaux et les assistantes sociales de secteur peuvent repérer des mineurs par le biais de l'accompagnement des parents. La plupart du temps ils ne sont pas encore totalement en décrochage scolaire, et notre dispositif ne permet pas d'accompagner en amont d'une absence de formation. Il faut donc attendre que le jeune soit complètement sorti du système scolaire pour débiter un accompagnement.

La majorité des jeunes repérés ont entre 18 et 20 ans, soit plus de 50%. Une majorité de dispositif d'accompagnement s'arrête à la majorité de la personne, pouvant générer de la rupture dans son accompagnement. Du monde de l'enfance, la personne passe au monde adulte, parfois sans transition ni passage de relais. Néanmoins la plupart des jeunes qui ont refusé ou n'ont plus donné suite à nos contacts après une première rencontre ou un premier contact avec notre dispositif sont situés dans cette tranche d'âge. Cela peut s'expliquer par une volonté de vouloir s'émanciper, d'en avoir « assez » d'avoir des travailleurs sociaux et de vouloir vivre librement. Il est intéressant de remarquer que sur les chiffres des jeunes accompagnés par le dispositif CEJ-JR Le Chemin, nous avons une majorité d'accompagnements sur la tranche d'âge 21-23 ans. Il semblerait que ces jeunes un peu plus « vieux » ayant expérimenté la débrouille et aussi parfois des plus grandes difficultés financières, d'insertion professionnelle et ou de logement sont plus enclins et peut être plus matures pour intégrer un dispositif d'accompagnement renforcé.

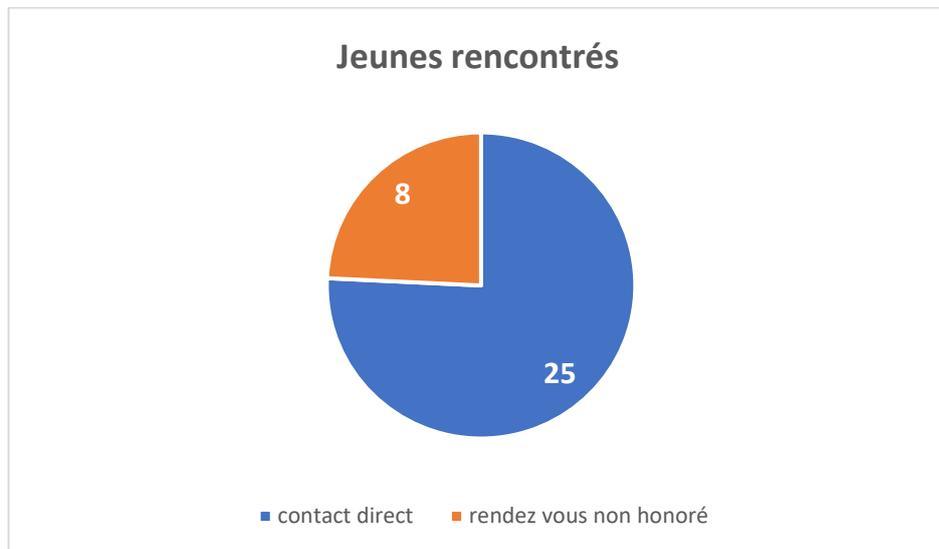
Aussi nous repérons que quelques jeunes s'approchant des 25 ans, ont été orientés vers le dispositif mais n'ont pas été accompagnés par la suite. Cependant cela peut poser question sur le soutien pour ces jeunes qui ont souvent arrêté leur scolarité précocement et ont peu travaillé ou bien vécu des situations d'échec répétées autour du monde du travail.

Partenaire Orienteurs :



Un étroit travail de partenariat doit être mis en place afin de permettre au dispositif CEJ-JR Le Chemin d'accompagner des jeunes. En effet, les personnes sont orientées vers le dispositif et non repérées par l'équipe éducative du dispositif. C'est donc une première difficulté pour le fonctionnement du dispositif. Pour les orientations des jeunes repérés, sans réelle surprise la moitié vient des professionnels de prévention spécialisée de l'association Le Chemin. Ensuite, la mission locale, partenaire privilégié dans ce dispositif, arrive en second avec neuf orientations. Cependant, il y a tout de même une certaine ambivalence à monter un partenariat étroit d'orientation des jeunes par la mission locale alors qu'un des critères principaux pour intégrer le dispositif est l'absence de contact avec les services de l'emploi. Les dispositifs de soin (CRPP, EMPP, CMP) semblent aussi se saisir de ce dispositif pour orienter des jeunes. Nous constatons sur le second trimestre de l'action que les assistantes sociales de secteur proposent à des jeunes des orientations sur le dispositif. Ce sont souvent des jeunes inconnus des services de l'emploi ou en rupture depuis de nombreuses années avec ces derniers. Ils sont souvent invisibles auprès des services de l'Etat au sens large et les assistantes sociales ont souvent connaissance de leur présence car elles accompagnent les familles. Il ne semble pas totalement surprenant qu'une partie de ses jeunes refusent l'accompagnement proposé par le dispositif. Etant dans une forme d'isolement social et loin des services sociaux au sens large, l'aller vers peut sembler difficile. Aussi les critères d'entrée dans le dispositif assez contraignants peuvent décourager un bon nombre de partenaires pour nous orienter des jeunes. Cependant, nous observons qu'au fil des mois, de plus en plus de partenaires d'horizons différents nous orientent des jeunes.

Jeunes repérés et rencontrés :



Sur les 33 jeunes repérés, nous avons eu un contact direct (téléphonique, visuel ou une rencontre) avec 25 d'entre eux. 8 premières rencontres non pas été honorées.

Pour le premier contact, nous sommes soit allés à la rencontre du jeune sur un chantier éducatif pour présenter le dispositif, soit nous avons eu un contact téléphonique, et / ou un premier entretien à domicile ou avec un partenaire ou dans le lieu déterminé par la personne.

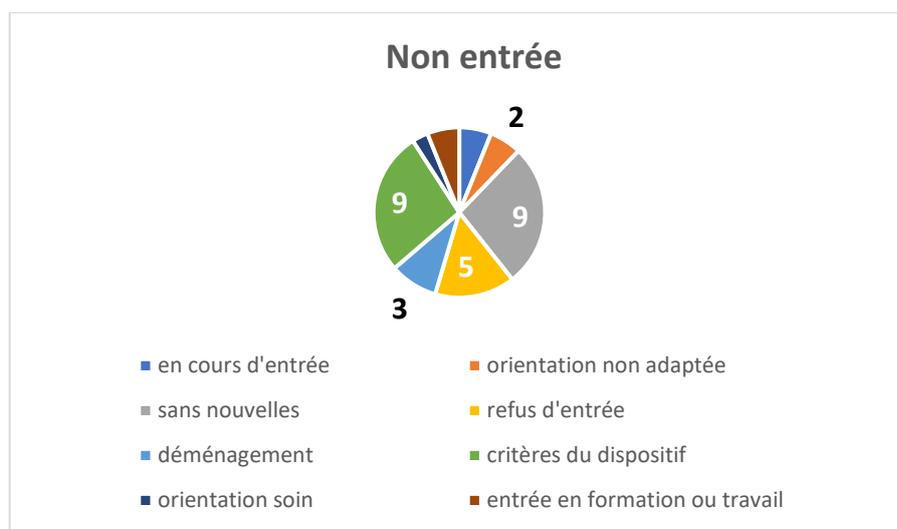
Les premières rencontres font partie intégrante du dispositif et prennent une part non négligeable de notre temps de travail. Nous évaluons pour chaque situation de jeunes, les « meilleures » conditions de rencontre. Pour autant, plus d'un jeune sur deux n'intégrera pas le dispositif suite à la première rencontre. Nous faisons en sorte que les deux éducateurs soient présents pour la première rencontre avec le jeune afin de lui présenter le dispositif. Nous lui laissons un temps de réflexion et reprenons contact avec lui et le partenaire orienteur pour refixer un rendez-vous si la personne est intéressée pour entrer dans le dispositif.

Ces premiers entretiens ne sont pas les plus simples à mener. Respectant la libre adhésion, nous devons en quelque sorte « séduire » le jeune pour susciter l'envie d'intégrer le dispositif, sans pour autant enjoliver le dispositif et faire des fausses promesses. Nous ne connaissons pas la personne, ni son parcours et ses difficultés ou non de compréhension ainsi que son rapport avec les éducateurs et les services sociaux en général. Une présentation trop généraliste ou incompréhensible ne raisonnera pas pour le jeune et il n'y verra pas d'intérêt ou bien il pourra se

dire que cela ne servira à rien. Enfin les critères du dispositif peuvent aussi être un frein pour le jeune. Nous en faisons souvent l’impasse lors de la présentation du dispositif mais cependant nous devons tout de même être honnête sur le contenu du dispositif. Aussi nous constatons, que certains jeunes peuvent être poussés vers le dispositif CEJ-JR Le Chemin qui devient une condition pour pouvoir bénéficier de l’allocation CEJ-JR. Nous ressentons rapidement les effets de ces contraintes et en voyons les répercussions sur l’investissement des jeunes dans leur accompagnement.

Enfin pour des situations de jeune vivant sur Périgueux, nous avons pu rencontrer deux jeunes en binôme avec les équipes de prévention spécialisée et l’équipe du dispositif CEJ-JR Le Chemin pour évaluer avec la personne quel interlocuteur serait le plus pertinent dans l’accompagnement de sa situation.

Raisons pour lesquelles il n’y a pas eu d’entrée dans le dispositif :



Sur les trente-trois jeunes rencontrés, les critères du dispositif ont exclu neuf jeunes du dispositif. C’est notamment le délai des cinq mois qui bloque l’accès au dispositif. Aussi, de nombreuses situations amenées par des collègues et des partenaires, ont été exclues d’emblée sans premier contact ni rencontre avec le jeune car le critère des cinq mois d’absence de contact avec la mission locale bloquait l’entrée dans le dispositif. Tous les autres critères étaient validés (jeune en rupture, sans revenu, sans formation) sauf celui des 5 mois alors que la situation semblait nécessiter un accompagnement global rapide, sans perdre plus de temps. A défaut de pouvoir exclure le critère des délais des cinq mois de contact avec la mission locale, il pourrait être au moins intéressant de pouvoir débiter l’accompagnement CEJ-JR Le Chemin avant d’attendre le délai des cinq mois et le

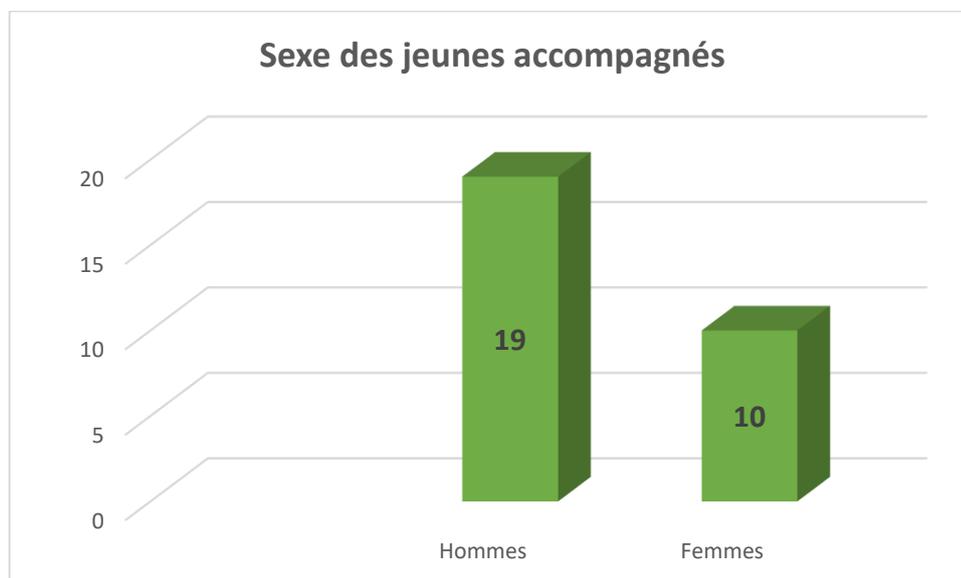
risque de « perdre » définitivement le jeune. Depuis le second trimestre, finalement il n’y aura eu qu’un seul jeune exclu du dispositif en raison du critère du dispositif (bénéficie du RSA couple). Nous avons utilisé le recours aux dérogations pour neuf jeunes accompagnés par le dispositif CEJ-JR Le Chemin. Si ces dérogations n’existaient pas et n’étaient pas soutenues par le département pour chacune d’entre elles, cela porterait à 18 non entrées dans le dispositif pour cause de critères du dispositif. C’est un outil précieux permettant de pouvoir évaluer le parcours du jeune et prendre en compte ses difficultés, et d’aller plus loin que seulement une date sur I Milo.

Cinq jeunes ont émis un refus pour être accompagnés par le dispositif, expliquant pour la plupart qu’ils n’en n’avaient pas besoin et qu’ils pouvaient gérer seuls.

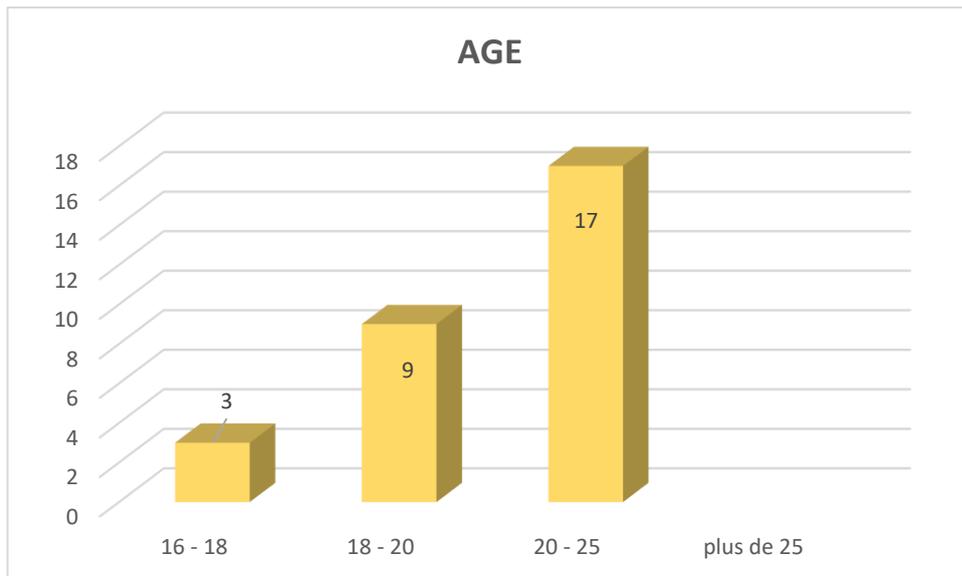
Neuf autres n’ont pas donné suite à nos relances, nous revenons plusieurs fois vers les jeunes et souvent aussi le partenaire orienteur mais parfois nous n’avons pas de retour pour autant. Il est alors seulement possible de faire des hypothèses sur les raisons de ce silence.

Partie 2 : les jeunes accompagnés

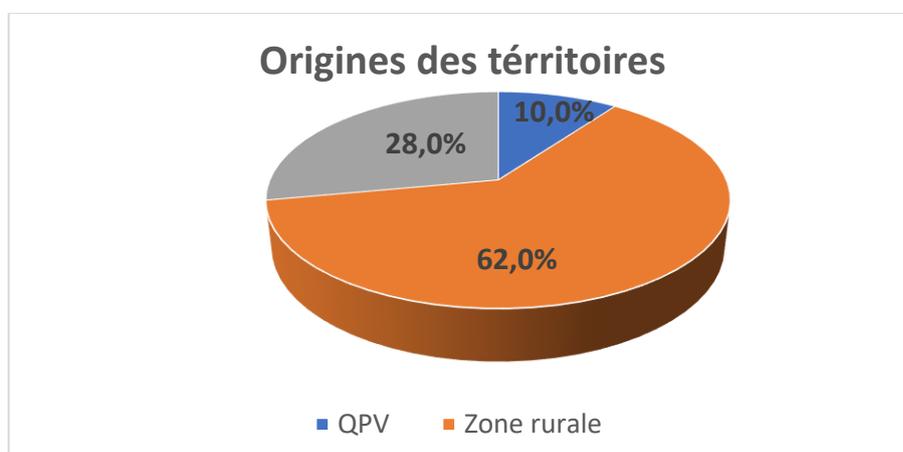
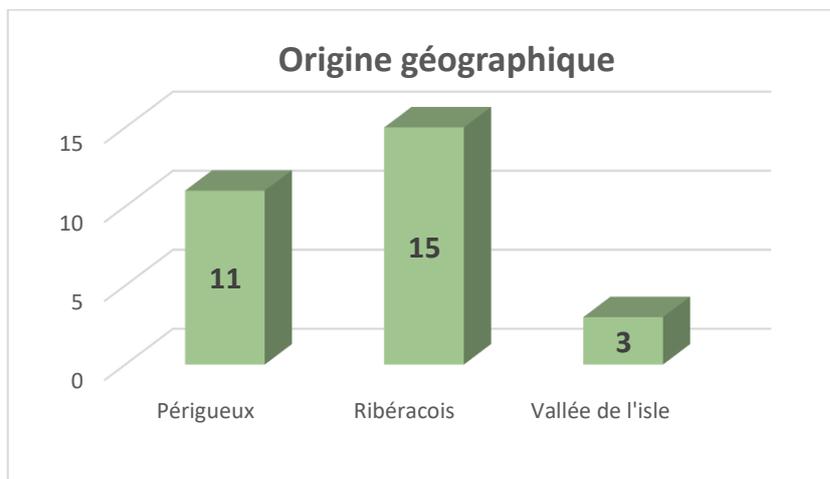
=) Bilan qualitatif concernant les **29 Jeunes accompagnés sur le dispositif « LE CHEMIN » AGIR - CEJ-JR.**



Parmi les jeunes accompagnés dans le dispositif AGIR, nous constatons une majorité d’hommes soit 65.5%.



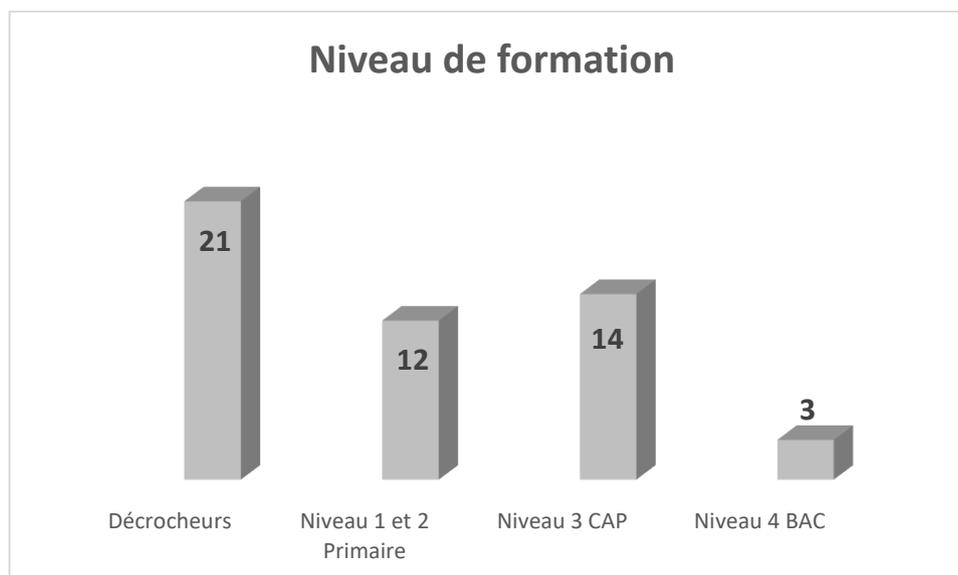
Trois jeunes sont mineurs dont 2 deviennent majeurs dans l'année 2023, 9 jeunes sont âgés de 18 à 20 ans, (soit 31%) et une majorité des jeunes entrés dans le dispositif ont entre 20 à 25 ans, (soit 59% du total). Cette tranche d'âge a une expérience de la « galère », vécue pour certains, pendant quelques années. Pour autant ils s'aperçoivent aussi que rien n'est perdu dans la vie.



A peine un tiers des jeunes sont issus de l'agglomération de Périgueux (rapport population),¹¹ (soit 38%) dont deux sont rattachés à la Mission Locale de l'agglomération périgourdine, mais résident à La Cropte et à Razac et 3 des QPV. Nous émettons l'hypothèse que cette proportion de jeunes orientés vers notre dispositif est due à l'organisation des institutions et aux nombreux réseaux disponibles pour les jeunes et les structures qui les accompagnent sur l'agglomération périgourdine.

En revanche, en zone rurale, 18 jeunes sur les 29 accompagnés sont répartis entre le Ribéracois (52%) et la Vallée de l'Isle (soit 10%). Les solutions de formation, emploi, transport sont tout de suite compliquées à mettre en œuvre.

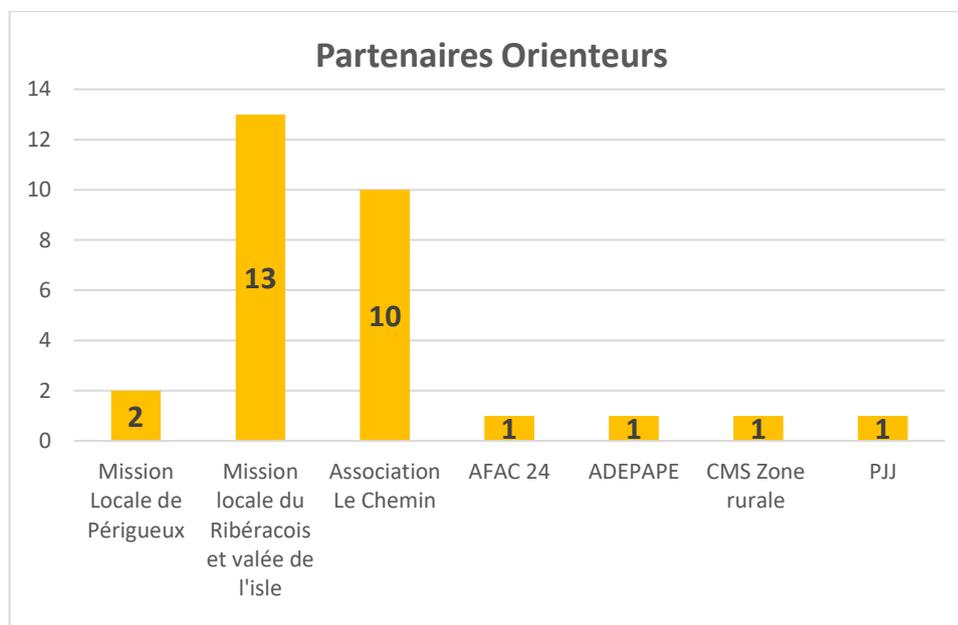
Les jeunes habitant en zone rurale représentent 73% des jeunes accompagnés.



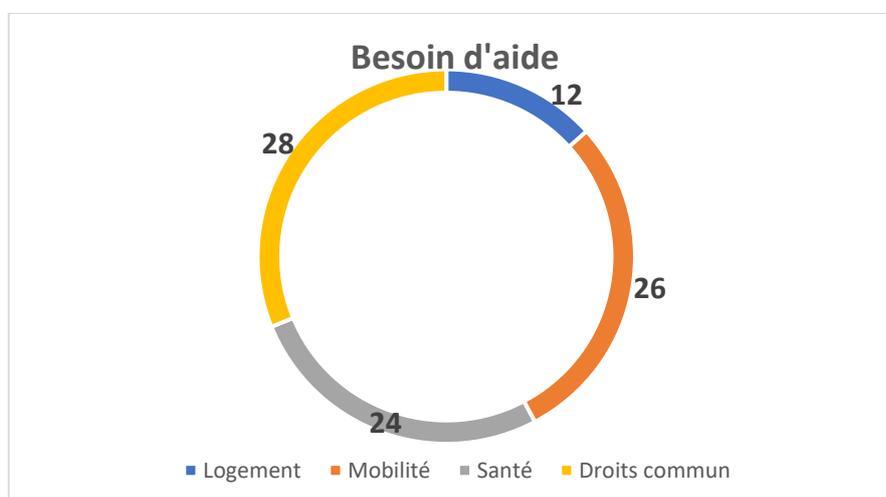
Au niveau des formations, tous les jeunes ont des « petits niveaux » de formation. 14 ont un niveau CAP (soit 48%), 3 ont le niveau BAC ce qui veut dire que le niveau d'études n'explique pas toujours « la galère ».

Une spécificité sur le territoire de Ribérac réside dans la présence importante de la communauté des gens du voyage qui culturellement fait quitter les jeunes gens du système scolaire à l'âge de 16 ans en théorie, alors en classe de 3^{ème}. Ces jeunes ne souhaitent plus reprendre d'études ni ne veulent entamer un parcours de formation, ils souhaitent travailler. Se rajoute à cela et confirmé par les jeunes eux-mêmes un sentiment d'exclusion de quasi-totalité des employeurs qu'ils imputent à leurs « grands frères », sur l'agglomération de Ribérac.

72% des jeunes sont des décrocheurs scolaires. Ils ont une image de « l'école » négative. Cela rend compliquées, au regard de notre système de formation / emploi, nos tentatives pour les faire accéder à une qualification.



Deux partenaires importants dans l'orientation des jeunes sont la Mission Locale du Ribéracois et de la Vallée de l'Isle (45%) et l'association Le Chemin (34%).



Dans le projet CEJ-JR Le Chemin qui est un accompagnement global vers une insertion renforcée, quatre thématiques ont été retenues comme axe de travail avec les jeunes.

Le Logement : seulement 12 jeunes sur 29 expriment un besoin en logement (soit 41%). Avec l'appui du SIAO, nous avons orienté un couple de Montpon à Périgueux. Nous sommes invités chaque trimestre à une réunion de travail avec le SIAO afin de faire le point sur les situations. Nous

remarquons que pour les jeunes vivants en zone rurale, il semble plus difficile de se projeter dans un « ailleurs » au niveau du logement. En effet, aucune offre n'existe pour du logement d'insertion sur la Vallée de L'Isle et le Ribéracois. Les jeunes doivent donc déménager sur Périgueux ou Bergerac afin de pouvoir bénéficier de logement d'insertion. Pour autant, une majorité de jeunes se projette dans un logement autonome et peut faire un retour qu'ils auraient besoin d'un soutien pour leur premier accès au logement.

La mobilité : Les 9 jeunes de l'agglomération de Périgueux peuvent se déplacer grâce aux moyens de transport de la ville, avec cependant une réserve quand il faut aller travailler en mission d'intérim en horaires décalés (reste pour les plus courageux le vélo à 5h30 !).

En zone rurale, sans moyen de locomotion il reste le train et le bus qui ne sont pas toujours compatibles au niveau des horaires et des tarifs (même à faible coût, lorsqu'il n'y a pas de ressources, cela reste compliqué). 90% ont des besoins en mobilité. Nous avons sollicité AFAC 24 pour réaliser 5 diagnostics mobilité. Des freins importants pour le passage du code de la route sont aussi présents pour les jeunes ayant des difficultés de lecture et d'écriture.

La santé : 83% des jeunes expriment des besoins en santé. Il est proposé de façon systématique avant la signature et pendant le CEJ-JR d'effectuer un bilan de santé. Pour la plupart, ils n'ont pas vu de médecin, dentiste, gynécologue depuis plusieurs années. Ils sont nombreux à avoir des comportements addictifs associés ou pas à des troubles psychiques. Quatre jeunes sont en situation de handicap (RQTH), dont deux en attente d'une orientation vers un ESAT. La difficulté majeure reste l'évaluation de ces situations, l'acceptation de la situation et l'orientation vers le soin.

L'accès aux droits commun : 96,5% des jeunes disent ne pas savoir faire l'ensemble des démarches administratives. Paradoxalement, les jeunes utilisent leur téléphone pour un certain nombre de navigations, mais ne savent pas l'utiliser pour effectuer des démarches administratives qui concernent : La carte nationale d'identité, les impôts, la carte vitale, CSS, la journée de la défense, leur compte bancaire et RIB, leur compte Amélie... Cette liste n'est pas exhaustive... Ainsi, nous accompagnons les jeunes vers les dispositifs adaptés, notamment « France Service » avec l'intention qu'ils puissent être autonomes par la suite.

Dans l'accès aux droits nous avons également traité les questions de formation et d'emploi. 8 jeunes ont été en situation d'emploi, intérim et formation.

L'expérience des chantiers éducatif est probante, 22 jeunes ont participé à minima, à une semaine de chantier sur l'agglo et la zone rurale pour un total de : 1152 heures de chantiers réalisés au 31 décembre 2023.

Partie 3 : bilan de l'accompagnement 2023

L'accompagnement en quelques chiffres :

29 jeunes ont été accompagnés sur l'année 2023 par le dispositif CEJ-JR Le Chemin,

6 jeunes ne sont plus accompagnés par le dispositif

9 jeunes ont été ou sont en contrat d'engagement jeune.

1/ l'Accompagnement

Les 29 jeunes :

Dans la partie précédente, des données quantitatives sur les profils des jeunes ont été mise en avant. Bien que nous puissions retrouver des similitudes dans certaines données, nous menons 29 accompagnements différents en fonction des 29 jeunes accompagnés au cours l'année 2023.

Lors des rencontres, comme expliqué dans la première partie, les deux éducateurs sont présents. Pour les premiers rendez-vous, nous tentons au maximum d'être présents ensemble. Les premiers entretiens de démarrage dans l'entrée dans le dispositif sont fondés sur l'élaboration de la fiche de renseignement. Le jeune nous renseigne donc sur ses besoins en matière de logement, mobilité, parcours scolaire, formation, emploi, les documents administratifs et enfin la santé. C'est aussi l'occasion d'échanger autour du parcours de vie de la personne. Nous classifions ensuite les degrés d'urgence et dans quel ordre nous allons-nous y atteler. Lors de cet entretien, quelques freins peuvent être soulevés mais ils vont voir le jour au fur et à mesure des mois d'accompagnement. Nous débutons tout juste les premières rencontres, et connaissons à peine le jeune, qui lui aussi nous connaît à peine. Il peut être parfois difficile pour l'éducateur d'aller questionner sur les freins et les difficultés à la première rencontre de peur d'affecter ou de « dégouter » le jeune voir de le perdre. Les difficultés vont ensuite se travailler dans le temps de l'accompagnement. A la suite de ce premier entretien, nous définissons une référence pour le jeune. En effet, il est difficile de pouvoir accompagner à deux toutes les situations sur un territoire

d'intervention aussi vaste. Néanmoins, si cela nous semble nécessaire, aux vues de situations qui nous semblent en première impression particulièrement complexes, nous restons deux dans l'accompagnement.

Vient ensuite le temps de l'évaluation au fil des entretiens, des accompagnements éducatifs, et des chantiers éducatifs, de la situation du jeune et des actions à mener. Nous débutons souvent l'accompagnement par les tâches administratives : accompagnement qui peut sembler un peu neutre, mais qui permet d'évaluer aussi les relations familiales, le soutien ou non du jeune dans ses démarches, et d'approcher souvent pour la première fois, pour les jeunes qui doivent se débrouiller, un système administratif parfois très décourageant et devenir un soutien et une motivation pour entreprendre des démarches fastidieuses et disons le ennuyantes. L'objectif n'est pas toujours que le jeune soit autonome rapidement sur ces démarches, mais qu'il sache au moins où il peut s'adresser pour être soutenu à la fin de l'accompagnement proposé par le dispositif. L'objectif étant tout de même que la situation administrative soit réglée pour les jeunes à la fin de leur accompagnement.

Concernant le travail, une participation aux chantiers éducatifs est souvent proposée à la personne. Elle n'est pas systématique et certains jeunes n'ont participé à aucun chantier éducatif. Souvent une des premières demandes des jeunes, est celle d'aller vers le travail. L'accès à l'emploi n'en demeure pas moins complexe pour diverses raisons. Le chantier permet de pouvoir proposer une mise au travail concrète et rémunérée et de faire une première évaluation sur au moins les savoirs-être.

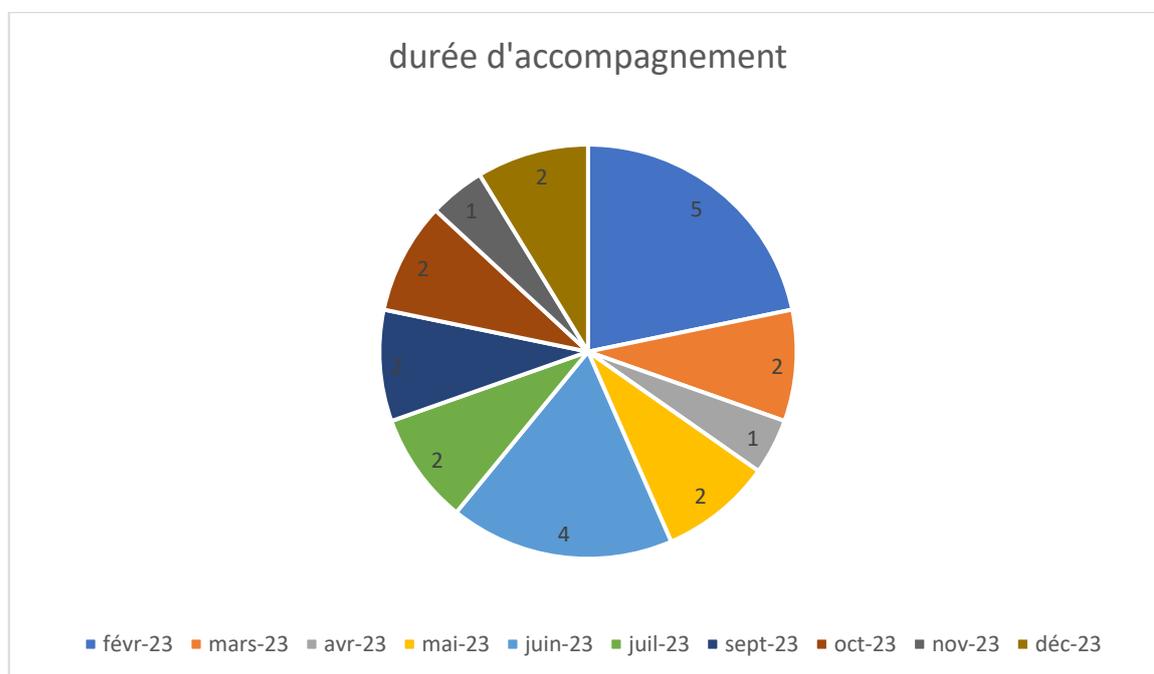
Bien que ces deux approches ne soient pas systématiques pour l'accompagnement des jeunes, nous débutons souvent l'accompagnement par cela. Nous constatons souvent un bon investissement les premiers mois du jeune et une certaine forme de régularité dans les rendez-vous. Par la suite, il peut y avoir moins de régularité lorsque nous commençons à aborder les difficultés plus concrètes. Les premiers mois nous permettent aussi en tant qu'éducateur d'affiner l'évaluation globale de la personne et de mieux percevoir certaines difficultés et les ressources du jeune. Il n'est pas rare de « perdre » des jeunes au bout de quelques mois d'accompagnement comme nous le verrons par la suite.

L'accompagnement proposé aux jeunes est très riche et varié selon chaque situation. Nous tentons de les orienter au mieux vers les partenaires qui pourront répondre au mieux à leur situation ou à leur besoin. En effet, aux vues des sujets abordés et de la diversité de

l'accompagnement, nous ne pouvons pas répondre loin de là, à tous les besoins, il est alors nécessaire d'accompagner les jeunes vers les bons interlocuteurs.

- **L'évaluation en cours des jeunes toujours accompagnés, vers des accompagnements au long court ?**

En ce début d'année 2024, 23 jeunes issus de l'année 2023 sont encore accompagnés. Actuellement la durée moyenne d'accompagnement est de 7 mois par jeune (sur un an de dispositif). 16 des 23 jeunes toujours accompagnés début 2024, ont été rencontrés depuis le 1^{er} semestre 2023. Nous avons constaté une pause dans les admissions sur le dispositif durant l'été 2023.



Aux vues de la construction du dispositif qui est un accompagnement global, le public visé (jeunes en rupture) et l'objectif d'insertion professionnelle, il n'est pas surprenant de constater que l'accompagnement qui se profile devrait être au long cours.

De plus, même si certaines situations avancent plus rapidement, il est nécessaire de faire avec les délais des autres services. Nous accompagnons plusieurs jeunes dans des démarches avec la MDPH par exemple. Compte-tenu des délais d'obtention des notifications, il n'est guère surprenant que l'accompagnement perdure. En effet, il faut maintenir une certaine motivation pour le jeune (par exemple 1 an de délai entre le dossier d'admission pour un ESAT et le 1^{er} stage qui ne conclura peut-être même pas sur une embauche) et aussi maintenir un certain fil dans le suivi des démarches. De même pour les orientations vers les entreprises d'insertion. L'accès au

logement prend du temps aussi, et il passe pour la plupart par le SIAO donc un logement non pérenne mais cependant accompagné aussi par des professionnels vers un logement plus stable. Est-il nécessaire de souligner une nouvelle fois les délais d'attente pour accéder à un médecin, dentiste, ou l'orientation vers un psychiatre et les soins psychiques ?

Les situations administratives de certains jeunes sont parfois catastrophiques, ce qui retarde d'autant la possibilité d'accéder aux droits et donc l'accès à la santé ou au logement voir même au travail. Sans compter la grande précarité financière dans laquelle vivent certains jeunes qui rajoutent encore un peu plus de difficultés à leur insertion.

Pour d'autres dont le parcours est moins linéaire, malgré des difficultés déjà présentes, il est nécessaire de faire avec les rebondissements, les pas en avant mais aussi en arrière, d'autres difficultés qui arrivent dans leur vie et dans leur rapport à l'autre et au monde.

Ce début d'année 2024, va aussi marquer un temps de bilan et d'évaluation pour chaque situation individuelle et de réfléchir au maintien ou à l'orientation vers d'autres dispositifs. Nous nous questionnons bien évidemment tout au long de l'accompagnement sur ces points mais des points officiels avec le jeune et l'association sont tout de même nécessaires en plus des temps de réflexion menés au cours de l'année. Certains jeunes devraient sortir du dispositif à l'occasion de ces temps d'évaluation. Ce qui nous amène à évoquer les fins d'accompagnement en 2023.

- **Les fins d'accompagnement**

Durant l'année 2023, cinq jeunes auront mis fin à leur accompagnement par le dispositif AGIR CEJ-JR Le Chemin.

Pour les sorties de dispositif, un jeune a investi en parallèle de notre accompagnement un dispositif de soins. Nous avons eu de moins en moins de nouvelles et des absences aux rendez-vous proposés. Nous l'avons croisé dans l'agglomération à plusieurs reprises, il nous a dit continuer l'accompagnement de soins, et ne pas souhaiter de rendez-vous avec le dispositif. Il a pu nous reprocher de ne pas lui avoir communiqué des dates de rendez-vous que nous n'avions pas. Il dit souhaiter être accompagné par l'autre dispositif de soins.

Pour une autre jeune, fraîchement arrivée avec son compagnon sur le département, la demande principale était un accompagnement vers le logement car sans domicile ni possibilité d'hébergement par un tiers ou de la famille. Une place en hébergement d'insertion a pu rapidement être trouvée en lien avec le SIAO, sur un CHRS dans une autre ville que Périgueux. Sans

attache sur l'agglomération, le couple a décidé de s'installer à Bergerac et ont pu investir, un suivi mission locale et être au contact avec l'équipe de prévention de Bergerac très rapidement à leur arrivée. Des premières démarches administratives avaient pu être enclenchées en parallèle de leur accompagnement vers l'hébergement. L'accompagnement de ce couple s'est fait en binôme avec l'équipe de prévention de Périgueux pour le compagnon et celle du CEJ-JR Le chemin pour la jeune fille.

Enfin pour les trois derniers, ils n'ont plus donné suite à nos relances et nos rendez-vous pendant plusieurs mois. Tous viennent de Ribérac. Nous n'avons pas eu les raisons concrètes de leur absence de nouvelles. Un a pu faire part à sa conseillère mission locale, que le dispositif n'était pas adapté pour lui et trop « bas niveau ». Une autre a pu manifester sa colère face à l'inaction de la mission locale et de notre dispositif pour la soutenir dans des demandes d'aide financière pour l'obtention du permis. Cette démarche étant soumise à une démarche d'insertion professionnelle, il était travaillé avec cette jeune que ses difficultés psychiques ne lui permettaient pas de pouvoir accéder une insertion professionnelle pour le moment.

Enfin pour le dernier, nous l'avons recroisé dans Ribérac, il a expliqué avoir beaucoup d'évènements personnels à gérer et qu'il reviendrait vers la mission locale prochainement.

Pour d'autres jeunes notamment, sur la zone rurale, nous constatons rapidement que l'investissement sur un rythme « soutenu » d'accompagnement peut être encore trop précoce et que nous sommes encore loin d'une insertion professionnelle. Pour autant, malgré des difficultés d'accompagnement ou bien une absence de nouvelles parfois prolongées, nous conservons leur suivi. En effet, nous n'avons aucun relais hormis la mission locale à leur proposer. Une équipe de prévention spécialisée serait tout à fait justifiée pour accompagner ces profils et ne pas les laisser dans un isolement encore plus massif. De plus, pour ces profils déjà fortement fragilisés, associés un objectif d'insertion professionnelle via la signature d'un CEJ-JR qui offre peu de marge de manœuvre dans l'accompagnement du jeune, le dispositif peut parfois ne pas fonctionner. Le jeune peut alors se considérer dans une situation d'échec. L'estime de soi étant souvent fortement affectée il semble alors important de se questionner sur la construction du dispositif, que demander à des jeunes de s'y conformer.

- **Les jeunes en contrat d'engagement jeune en rupture**

En 2023, neuf jeunes accompagnés ont signé un CEJ-JR. Trois jeunes sont accompagnés par la mission locale de Périgueux et les six autres sont suivis par la mission locale de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois.

Concernant la mission locale de la Vallée de l'Isle et du Ribéracois, les CEJ-JR sont signés pour 3 mois et renouvelés selon la pertinence du maintien dans le CEJ JR du jeune.

Sept jeunes sont toujours en CEJ-JR en janvier 2024 et la plupart des parcours vont être prolongés.

Deux jeunes ont eu plus de difficultés à se saisir du CEJ-JR malgré le soutien de l'équipe du Chemin pour monter leur planning. Une jeune verra son parcours s'arrêter à la suite des trois premiers mois. Elle aura des grandes difficultés à maintenir un lien avec la mission locale et honorer ses rendez-vous autant pour sa participation aux ateliers, que les rendez-vous avec sa conseillère. Elle expliquera ses absences par la perte de ses plannings et oubli des rendez-vous ou des problèmes familiaux plus urgents à régler. Cette jeune soutient beaucoup sa famille dans de nombreuses démarches et a parfois des difficultés à stopper les sollicitations et se concentrer sur son parcours d'insertion. Ayant déjà bénéficié l'année précédente d'un parcours en CEJ « classique », il a été décidé de ne pas renouveler le contrat CEJ-JR. Elle a souhaité maintenir le lien avec l'équipe du Chemin, cependant elle ne répond plus aux sollicitations depuis le début du mois de janvier 2024.

Enfin, pour l'autre jeune, il aura eu des difficultés à investir les ateliers proposés par la mission locale. Les contraintes des 15 heures d'activités bien que parfois assouplies par le dispositif CEJ JR, demeurent pour certains encore trop importantes et ils ne voient pas forcément le sens à participer à des ateliers ou à investir un suivi qu'ils peuvent juger peu efficaces.

Pour les autres jeunes en CEJ-JR, nous avons pu constater qu'ils investissent plutôt bien l'accompagnement proposé. Souvent ils reprennent le lien avec la mission locale et cela permet aussi de préparer la sortie progressive du dispositif CEJ-JR Le Chemin et qu'ils puissent avoir un interlocuteur privilégié concernant leur insertion socio-professionnelle.

Il est également important de voir que l'allocation du CEJ soutient aussi les jeunes en situation de grandes précarités financières, ce qui concerne une part importante des jeunes accompagnés. Pour certains ils ont pu utiliser cette allocation pour le financement de leurs heures de conduite afin obtenir le permis. Pour beaucoup, l'allocation les soutient dans la vie quotidienne (achat de nourriture, produits d'hygiène, pour soutenir les besoins primaires). Pour d'autres cela permet

aussi parfois de faire des dépenses qui peuvent sembler inutiles ou non prioritaires au regard des professionnels qui les entourent. Cependant, cela permet surtout d'être un peu comme les autres jeunes et l'espace d'un instant de pouvoir se faire plaisir sans compter.

Pour d'autres en emploi à durée déterminée, cela permet aussi une petite béquille et de savoir que toutes les démarches ne seront pas à recommencer lorsqu'ils auront terminé leur contrat et qu'ils auront des facilités à reprendre le contact avec leur conseiller mission locale.

Nous voyons donc l'intérêt d'être en double accompagnement sur les CEJ-JR (mission locale et l'Association le Chemin). Pour certains jeunes, nous les soutenons dans l'organisation des heures, leur planning, comment occuper les quinze heures. Nous constatons que certains jeunes se saisissent rapidement des plannings et qu'ils gèrent en autonomie. Pour d'autres le soutien doit se poursuivre dans le temps. L'équipe du Chemin rencontre généralement les jeunes qui ont signé un CEJ-JR une fois par semaine. La plus-value du dispositif reste tout de même la possibilité d'accompagner physiquement les jeunes pour la plupart de leur rendez-vous, dans leurs démarches administratives et pour les recherches d'emploi. Pour certains profils, la guidance en entretien ou bien des rappels téléphoniques ne sont souvent pas suffisants pour permettre l'aboutissement des démarches.

Aussi parfois l'entrée en CEJ-JR peut complexifier la relation, certains jeunes peuvent pour des raisons diverses avoir des difficultés à se mobiliser dans leur parcours CEJ-JR. Aussi, les entretiens conjoints avec leur conseiller mission locale, peuvent placer les éducateurs du Chemin dans une posture du rappel à leur engagement et de recadrage parfois. Pour certains jeunes, l'amalgame se fait entre le travail proposé par la mission locale et l'association Le Chemin et du coup refusent les deux accompagnements par la suite. Le montage du dispositif demeurant parfois nébuleux, les places de chacun ne sont pas toujours définies et peuvent engendrer des confusions et de la rupture du lien avec les deux institutions. Il est rare en effet, qu'un jeune qui soit parti un peu « fâché » garde contact avec un seul des interlocuteurs.

D'une manière générale bien que ce double accompagnement soit le plus souvent bénéfique, il peut s'avérer pour certains que cela engendre une double rupture, ce qui peut être fortement préjudiciable et encore plus en zone rurale où il n'existe que très peu de relais associatifs ou orientés vers cette tranche d'âge.

2 / Les appuis

- Les chantiers éducatifs et les PMSMP

22 jeunes sur 29 ont bénéficié des chantiers éducatifs proposés par l'association. Les chantiers éducatifs sont un outil précieux pour les jeunes et les éducateurs. Le point le plus crucial est l'évaluation de l'éducateur technique pour donner un éclairage sur les potentialités, compétences, freins ou impossibilités que rencontre chaque jeune. C'est un outil d'évaluation d'insertion professionnelle, qui aide à déterminer la suite. Pour certains nous observons que le chantier est un levier de mobilisation dont les objectifs sont : se lever, arriver à communiquer avec d'autres, être présent. Pour d'autres, les chantiers vont permettre d'évaluer les savoirs faire et les savoir être et aussi d'apporter des compétences et de pouvoir travailler sur leur rapport à l'autre et de réfléchir à l'insertion professionnelle. Les chantiers permettent aussi parfois de garder une mobilisation active dans l'attente d'un stage en ESAT ou en entreprise d'insertion. Concrètement, le travail en mission d'intérim est loin d'être adapté à tous les jeunes que nous accompagnons : difficulté de mobilité qui est un frein important, mais aussi difficulté organisationnelle (se repérer au milieu des missions, heure de levée différents, lieux différents), problème de santé, les compétences professionnelles pour certains très inexpérimentés et enfin les difficultés relationnelles pour d'autres. En bref, de nombreux jeunes du dispositif ne sont pas « employables » à l'heure actuelle et seul l'espace du chantier éducatif leur permet de se mettre en situation de travail dans un cadre adapté. Cependant, il est nécessaire de rester vigilant à rappeler le cadre du chantier, et de ne pas laisser croire aux jeunes que ce sont des conditions de travail classique, sinon le risque de désillusion est grand lors des premières expériences professionnelles.

Aussi, la rémunération pour certains jeunes qui n'ont pas de contractualisation en CEJ-JR est aussi une source de motivation pour participer aux chantiers.

Il n'y a pas de durée moyenne sur la participation aux chantiers des jeunes, certains en font régulièrement et pour d'autres c'est un passage sur un ou deux chantiers. L'idée étant de pouvoir ajuster au mieux la participation aux chantiers selon le parcours et les besoins des jeunes.

L'outil chantier est le seul temps collectif que possède le dispositif CEJ-JR Le Chemin et qui permet une évaluation dans un contexte particulier de comment le jeune est en relation avec ses pairs et « des collègues ». Nous observons parfois un décalage entre la présentation du jeune en entretien seul avec un éducateur et son attitude dans un groupe avec des jeunes de son âge autour d'une activité concrète.

C'est un outil très complémentaire du travail d'accompagnement individuel et qui nous permet d'avoir une vision plus globale du jeune.

Concernant les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnelle (PMSMP), 8 jeunes en auront disposé durant l'année 2023, soit un total de 405 heures. Pour 8 d'entre eux, ses PMSMP auront eu lieu dans le contexte d'une contractualisation d'un CEJ-JR avec la mission locale. Cependant pour cinq d'entre eux ses PMSMP se seront déroulé sur les chantiers éducatifs du Chemin et non en milieu professionnel « ordinaire ». Pour ses jeunes, l'impossibilité en 2023 de cumuler les chantiers éducatifs et le CEJ aura conduit à organiser des PMSMP sur des chantiers éducatifs de l'association Le Chemin afin de maintenir les jeunes dans une dynamique de mobilisation. Aux vues des difficultés à l'accès à l'emploi, il aurait été fort dommageable de se priver de cet outil dans l'accompagnement socio professionnel de ses jeunes. La possibilité en 2024 d'être en CEJ-JR et de pouvoir contractualiser un CDDI d'usage pour les chantiers éducatifs est une très bonne nouvelle. Néanmoins cela ne manque pas d'apporter un peu plus d'incompréhension sur les règles du dispositif et manquer de fiabilité dans le discours auprès des jeunes. En effet, difficile de leur présenter une ébauche de vision du monde du travail claire avec des modalités de rémunération de leur participation aux chantiers qui changent en cours de route. Pour certains, le chantier éducatif est leur première expérience avec le monde du « travail », il faut rester vigilant à ne pas fausser un peu plus les représentations qu'ils en ont et renforcer l'inadaptation parfois déjà présente. Enfin trois jeunes auront pu faire une PMSMP en milieu ordinaire. Pour l'une, elle avait déjà effectué un stage au sein de cette entreprise lors de son premier parcours en CEJ classique. Pour un autre, il aura validé des compétences professionnelles et de savoir être lors de cette PMSMP et ce stage l'aura conforté dans son projet professionnel. Pour la troisième, le stage lui aura permis de constater que l'ambiance de l'entreprise était fortement dégradée et de ne pas s'engager dans un CDI.

- **Les sorties éducatives**

Il n'était pas initialement prévu dans le projet, l'organisation de temps collectifs ni de temps individuels d'activités. Cependant, nous avons constaté qu'il serait important d'organiser des temps avec des jeunes de manière collective en dehors des temps de chantier éducatif. En effet, comme dit précédemment les temps de chantier sont l'occasion de voir le jeune au sein d'un groupe. Il nous semblait aussi important de pouvoir proposer aux jeunes des temps plus informels et parfois plus légers que des temps d'entretien afin de renforcer aussi le lien. Et aussi de pouvoir

proposer à des jeunes qui peuvent avoir des difficultés à se mobiliser sur le support travail de pouvoir se retrouver.

Nous avons donc organisé quatre temps collectifs sur l'année 2023.

Le premier a eu lieu durant l'été pour organiser une marche de nettoyage des berges de l'Isle, suivi d'un pique-nique et de la visite de l'entreprise d'insertion ARTEEC. Cette proposition a émané d'une stagiaire sur le dispositif. Nous avons proposé à tous les jeunes accompagnés par le dispositif de pouvoir y participer. Nous avons eu une dizaine de réponse favorable, et le jour de l'activité cinq jeunes étaient présents. La visite de l'entreprise d'insertion a été une réussite. Un jeune a fait une demande pour y travailler, il est en attente d'un entretien.

L'été paraît assez favorable aux temps conviviaux, deux sorties ont eu lieu, une sur Brantôme et une autre à Limeuil. D'un point de vue logistique, il est difficile de proposer à tous les jeunes accompagnés de participer à la sortie car la plupart ne peuvent pas se déplacer de manière autonome. Cependant cela demeure dommageable de ne pas pouvoir mélanger les jeunes de différentes villes même si parfois ils ne se connaissent pas même en habitant au même endroit.

Pour la sortie à Limeuil deux jeunes de périgueux sont venus, et deux jeunes de Ribérac pour la journée à Brantome. Nous accompagnons une petite trentaine de jeunes, répartis sur un large territoire, il est difficile d'avoir un grand groupe pour une sortie. Cependant, bien que cela ne touche que deux jeunes, nous avons passé de très bons moments lors de ces sorties et les jeunes étaient ravis d'y participer et de pouvoir se rencontrer dans un autre cadre. De plus dans les deux cas, les jeunes pourtant vivant dans la même ville ne se connaissaient pas, ce qui a permis de lier des contacts au moins pour une journée.

Enfin au tout début de l'année 2024 ; nous avons organisé un brunch de la nouvelle année. Des entretiens individuels pour évoquer un projet professionnel ou bien les démarches pour des impôts, n'étaient pas toujours enthousiasmant et encore moins durant les vacances scolaires de fin d'année, et il semblait préférable d'organiser un temps partagé et convivial après des fêtes parfois difficiles pour certains. Cette fois ci la rencontre s'est faite entre deux jeunes d'agir et une dizaine de jeunes suivis par l'équipe de prévention spécialisée du centre-ville. Ce temps fut convivial et a permis aussi de faire de nouvelles rencontres autour d'une crêpe et d'œufs au plat.

Enfin, pour certains jeunes des temps individuels hors entretien peuvent parfois être pertinents. Parfois simplement d'un point de vue organisationnel : lorsqu'on passe toute une journée

ensemble pour faire des démarches, le repas du midi paraît un moment incontournable à passer ensemble. Mais aussi des temps plus spécifiques peuvent être organisés pour certains jeunes notamment pour l'un autour de la préparation d'un repas et de la gestion des courses, pour un autre prendre le temps de réviser le code.

Ces moments restent à favoriser et sont aussi précieux dans l'accompagnement des jeunes.

3/ Le dispositif

- Partenariat :

En 2023, nous avons rencontré officiellement trente-neuf partenaires différents sur tout le territoire d'intervention. Nous avons sollicité, autant des partenaires pouvant nous orienter des jeunes (mission locale, ADEPAPE, CMS secteur etc.) que des partenaires pouvant soutenir les jeunes dans toutes les parties de l'accompagnement que nous pouvons proposer. Nous avons tenté de repérer le réseau partenarial possible sur chaque territoire en fonction des besoins des jeunes.

Nos partenaires privilégiés restent principalement les missions locales. Pour le logement, nous travaillons avec le SIAO car bon nombre de jeunes sont plutôt dans des démarches d'insertion, et n'ont pas de revenus suffisants et réguliers pour accéder à un logement.

Aussi nous constatons que pour des jeunes la marche entre le départ du domicile parental et un appartement autonome est parfois difficile et que pour certains très en rupture ont besoin d'un accompagnement et d'une présence éducative pour être soutenus dans leur accès au logement.

La maison des adolescents a mis à disposition une infirmière sur Ribérac et nous avons pu orienter des jeunes pour un suivi.

Les Assistantes sociales de secteur sont de vrais partenaires impliqués, ainsi que la P.J.J., l'E.M.P.P. et le CRPP de Vauclaire.

Les éducateurs du Chemin sont une ressource sur l'agglomération périgourdine. Les dispositifs de santé CEID, CEGGID, France Addiction sont de vrais relais aussi pour certains jeunes.

Des conventions de partenariat sont signées avec la maison des ados, la promo 16 18, et le SIAO.

- Temps de réunion et d'échanges

Nous passons un nombre certains d'heures en réunion !

En interne nous participons à des réunions AGIR une fois par mois, et aux réunions d'équipe tous les 15 jours ainsi qu'aux réunions plateformes pour les chantiers en agglomération. Nous faisons des bilans de chantier avec les jeunes et les éducateurs techniques. Nous participons également aux réunions qualité et analyse des pratiques.

Au niveau partenarial, nous participons au COPIL organisé par le DDETSPP, au comité technique de l'ARS, aux réunions avec le SIAO tous les trois mois, des copils avec la mission locale, les réunions de point de suivis sur les situations des jeunes avec la mission locale du RVI une fois par trimestre, les plateformes en zone rurale, les PSAD sur le Ribéracois avec l'éducation nationale et les missions locales.

Notre présence sur tous ces temps de réunion, nous permettent aussi de reparler du dispositif, de rencontrer de nouveaux professionnels et aussi d'avoir parfois des éléments préalables pour des situations de jeunes repérés.

- Bonnes pratiques

Le vrai plus de cette action est l'accompagnement renforcé qui en est le marqueur principal. C'est la temporalité en lien avec la régularité des temps de rencontre qui est un vrai repère pour ces jeunes. L'accompagnement physique extérieur du jeune vient conforter le jeune dans le fait de se mobiliser. C'est un soutien important aussi pour le professionnel qui oriente le jeune. L'éducateur a aussi un rôle de coordinateur de parcours notamment par rapport aux partenaires sollicités dans l'accompagnement des jeunes. L'autonomie du jeune est toujours recherchée. Pour beaucoup elle n'est pas encore acquise. Le travail administratif est au cœur de ces accompagnements. Il y a des levées de barrières entre le projet du jeune et l'immersion dans une vraie situation. Le droit commun est souvent une marche trop haute pour beaucoup de jeunes. Nous les aidons à démêler ce qu'ils doivent prioriser pour mener leur projet. Ils n'ont pas ou peu de ressources familiales ou amicales, quand celles-ci ne sont pas empêchantes. L'hyper disponibilité des éducateurs est une nouveauté pour eux. Pour beaucoup d'entre eux, un accompagnement à plus d'un an s'avèrera nécessaire.

- **Les difficultés :**

Les critères du dispositif demeurent une difficulté à plusieurs échelles :

Sur les critères d'orientation : Les cinq mois d'absence de contact avec la mission locale sont un réel frein, d'autant lorsque la mission locale est aussi un prescripteur. Pour certains jeunes une intervention plus précoce, notamment pour les jeunes en zone rurale, serait plus pertinente, car il n'est pas possible de solliciter les équipes de prévention spécialisée qui pourrait accompagner les jeunes avant la rupture.

Les conditions de ressources peuvent aussi être un frein, en effet, nous avons pu avoir des orientations de jeunes qui bénéficient du RSA couple, pour autant l'accompagnement proposé par le suivi des personnes au RSA n'est pas suffisamment étayant pour ses jeunes, qui plus est souvent jeunes parents. Un accompagnement global et soutenant serait bien plus adapté.

A ce jour, nous n'excluons pas de l'entrée en dispositif les jeunes qui travaillent en intérim, car les missions d'intérim sont généralement de très courte durée et très irrégulières.

L'objectif du dispositif à savoir la signature d'un CEJ-JR n'est pas adapté pour toutes les situations accompagnées. En effet, bien d'autres dispositifs pourraient être plus pertinents pour accompagner un jeune. Pour certains jeunes, très éloignés de l'emploi, la levée des freins va être longue, et pour autant les jeunes sont souvent dans des situations financières très précaires. Pour ne pas réactiver le dossier de la mission locale, nous ne pouvons pas les orienter pour faire une demande de PACEA ou bien débloquer un fond d'aide aux jeunes en urgence. Pour les FAJ nous devons orienter les jeunes vers les AS de secteur, démarche qui rajoute de la lourdeur administrative et qui peut générer du non recours aux droits ainsi que des questionnements des partenaires sur les raisons de cette orientation. Alors qu'à juste titre il serait plus pertinent de le faire à la mission locale. Enfin pour certains jeunes, débiter par un PACEA avant éventuellement d'intégrer un CEJ-JR serait aussi une marche supplémentaire dans leur retour et leur investissement auprès de la mission locale. Nous visons donc plutôt une insertion au sens large et n'essayons pas à tout prix de faire intégrer des CEJ-JR qui ne seraient pas opportuns pour des jeunes.

- L'IAE incompatible avec le CEJ-JR est aussi une difficulté. Le public visé est un public en rupture avec un parcours de vie souvent chaotique, l'objectif visé est une insertion professionnelle.

Aux vues des difficultés rencontrées par les jeunes, la marche semble un peu grande pour les soutenir dans l'accès au monde du travail « ordinaire ». Pour preuve peu de jeunes auront travaillé cette année de manière durable et stable dans le milieu ordinaire. Les orientations pensées sont plutôt vers des entreprises d'insertion, voir des ESAT ou bien des reprises de formation. Un gros travail est mené aussi pour évoquer des RQTH ou bien évaluer les difficultés psychiques ou cognitives et la possibilité de travail pour certains jeunes. Enfin nous travaillons même des dossiers pour obtenir l'allocation adulte handicapé. On peut se poser la question de savoir si l'objectif d'accompagnement de ces jeunes n'était pas une insertion professionnelle, aurait-on autant de démarches en cours vers des RQTH, demande d'AAH, travail dans des entreprises d'insertion. Dans le cadre d'un dispositif plus pérenne, où le temps d'accompagnement n'est pas compté, penserions-nous en priorité à l'objectif professionnel ou bien traiterions nous d'autres sujets auparavant ? Le risque est de majorer des demandes MDPH pour les jeunes. Être reconnu travailleur handicapé à moins de 25 ans d'autant plus lorsqu'on n'a pas été accompagné auparavant dans son parcours scolaire vers une reconnaissance d'un handicap est-il bon pour l'estime de soi ? Risque-t-on d'enfermer des jeunes dans une case handicap et un plafond de verre qu'ils n'oseront peut-être pas dépasser plus tard dans leur parcours alors qu'il aurait fallu peut-être attendre quelques années avant de parler travail pour certains ?

Enfin, bien que le dispositif renouvelé jusque fin 2025, pour beaucoup il existe une inadéquation entre le temps d'accompagnement, les problématiques à résoudre et l'objectif visé.

Nous rencontrons aussi des freins hors du dispositif, les difficultés d'accès aux logements d'urgence, d'insertion et sociaux, encore plus en zone rurale : sont un vrai sujet de préoccupation. Des jeunes vivent dans des conditions ou climats familiaux parfois très délétères et nous n'avons pas de possibilité d'orientation hormis leur demander de tout quitter pour venir s'installer à Périgueux, ou Bergerac.

Les difficultés d'accès aux soins, à des médecins, sont des problématiques récurrentes aussi. Sans oublier les contraintes administratives pour accéder à une complémentaire santé solidaire, l'impossibilité de faire une demande pour un membre du foyer entre autres.

Pour la mobilité, les difficultés financières sont une réalité quotidienne, l'absence de transports en commun un grand classique des zones rurales, les sessions de code pour les allophones un vrai

mystère dans les dates et une denrée rare, des démarches pour récupérer un numéro NEPH souvent ubuesques. Pour la plupart des jeunes nous ne passons pas ces premières barrières, pourtant nous aurions hâte de savoir comment les accompagner pour financer une voiture, leur demander d'élargir leur champ de recherche d'emploi sans toutefois avoir les finances nécessaires pour payer l'essence, trouver des garages pour réparer les voitures.

Enfin, est-il nécessaire d'évoquer la méthode kafkaïenne de l'administration française. Nous sommes tous confrontés chaque jour à des difficultés administratives, mais il est difficile d'imaginer à quel point tant que nous ne le vivons pas, cela peut être encore plus compliqué pour une personne en difficultés. Pour certains jeunes, créer son compte Ameli se fait sur deux entretiens. Pour un autre jeune, faire sa première déclaration d'impôts à nécessiter sept accompagnements aux impôts.

Rien de neuf sous les tropiques, quand nous évoquons ces freins plus généraux mais s'ils sont soulevés depuis si longtemps et de manière si récurrente c'est qu'il s'agirait peut-être d'agir, et éviterions-nous peut-être des dispositifs comme celui d'AGIR - CEJ-JR.

Enfin, concentrer autant de situations complexes et sur un territoire si vaste, peut demander beaucoup pour des professionnels. Un public plus mixte serait peut-être plus opportun et moins « fatigant » sur le long terme. Une dernière remarque, attachés à être transparents sur le cadre de notre intervention auprès d'un jeune, nous invitons les uns et les autres à présenter auprès d'un jeune en difficultés le nom du dispositif ainsi que les critères d'indication pour y entrer. Peut-être cela donne une réponse à pourquoi un jeune sur deux refuse d'intégrer le dispositif.

Beaucoup de difficultés soulevées pour dire que nous essayons d'avancer auprès des jeunes, dans les limites des freins évoqués ci-dessus, mais aussi des freins directement liés aux jeunes et à leur parcours. Autant dire que nous ne faisons pas de miracles, et que l'obtention d'une carte d'identité est une grande victoire à nos yeux dans certaines situations. Le travail mené est difficilement quantifiable et les résultats rarement à la hauteur des attentes. Parfois nous semons des graines qui resteront en dormance durant plusieurs années ou bien qui ne germeront jamais. Certains jeunes en revanche pourront se saisir de certaines propositions et le champ sera fleuri au prochain été.

4/ Les perspectives

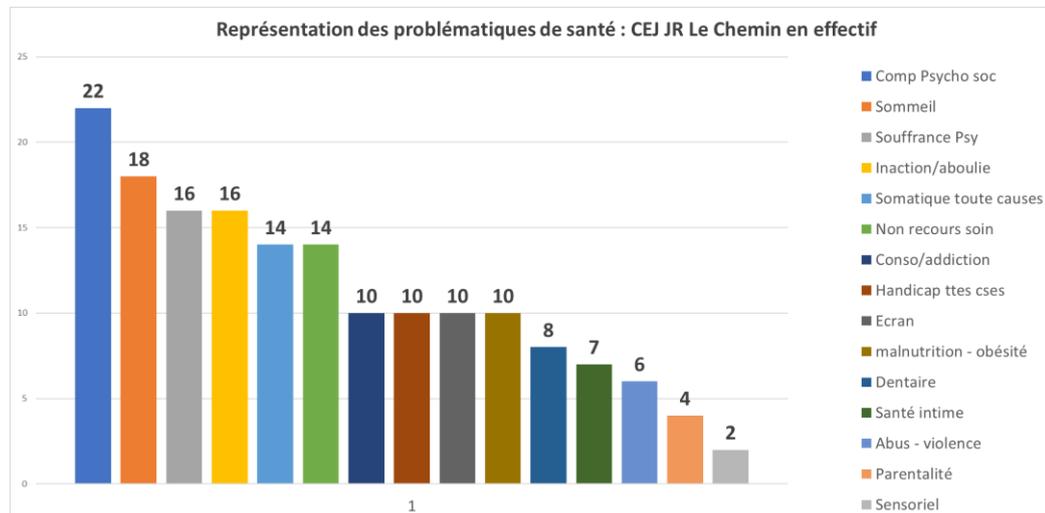
L'association Le Chemin a répondu à l'appel à projet vague 2 du dispositif AGIR CEJ-JR Le Chemin. Le dispositif est reconduit jusqu'en décembre 2025.

Nous essayerons de programmer plus de temps collectifs, des ateliers collectifs aussi dans la mesure du possible pour continuer d'enrichir les propositions d'accompagnement faites aux jeunes et de permettre d'avoir une évaluation plus large de la situation des jeunes.

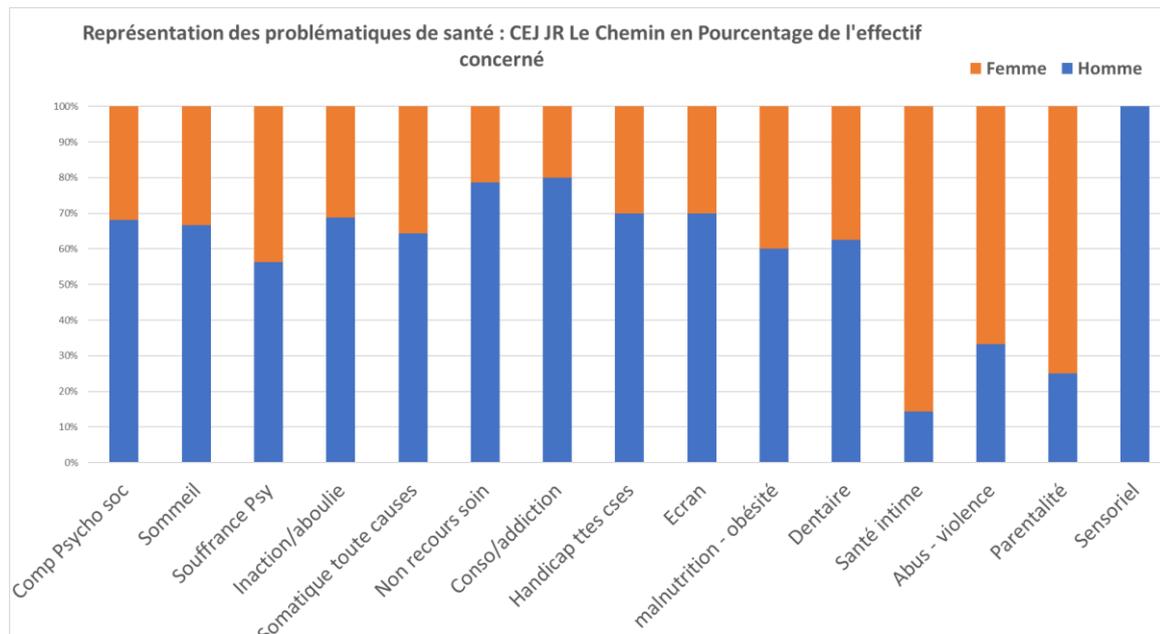
Des partenariats restent à monter notamment pour permettre d'accéder plus facilement aux soins.

Partie 4 : Zoom sur la santé des jeunes accompagnés en 2023

Voici quelques données de santé sur Agir concernant l'échantillon des 29 jeunes rencontrés et officiellement accompagnés :



Même constats avec les ratios du Genre :



Les éléments les plus corrélés entre eux sont :

- L'absence de bonnes **compétences psycho-sociale**, avec **l'apragmatisme** et la **Rupture pour 76% d'entre eux** :
 - Ne pas faire + ne pas savoir fonctionner dans sa société = boucle de renforcement de l'isolement
- **Les consommations et addictions** sont fortement corrélés aux **troubles du sommeil**, au **non recours aux soins**, et également aux difficultés dans les compétences psycho-sociales :
 - De même les **consommations sont corrélées aux souffrances psychiques** :
 - C'est la combinaison : anesthésie, ne pas dormir, ne pas sortir, ne pas se soigner.
- **Le handicap** est souvent corrélé avec des troubles de l'alimentation, du sommeil et toujours la combinaison d'un non recours aux soins associée à des compétences psychosociales peu exploitables.
- **Le non recours aux soins est parfaitement corrélé avec l'absence de bonnes compétences psychosociales** puis avec les troubles du sommeil, ou les consommations.

La nécessité de faire appel à des savoirs relationnels pour évoluer dans les systèmes de la société, crée un isolement (une invisibilité) de ces jeunes, qui vont compenser ces difficultés, par de l'occupationnel, (loisir, consommation, alimentation, écrans) qui les éloignent de plus en plus de la citoyenneté et du soin.

- 20% des jeunes accompagnés ont été ou sont victimes d'abus ou de violences (66% de femmes et 33% d'hommes).

Le nombre moyen de difficultés de santé observées sur le public AGIR actuellement est de 7 / jeunes :
7 pour les hommes 8.7 pour les femmes avec une écart type important de 3.14.

2.5 - Du Pôle socioprofessionnel

En 2023, le Pôle Socioprofessionnel s'est renforcé avec un nouvel éducateur technique : M. Emmanuelle DALLOT qui a été embauché sur la durée du programme CEJ-JR. Son affectation en priorité sur le site de Chamiers a permis aux deux autres éducateurs techniques : Bertrand et Eric d'encadrer plus de chantiers éducatifs en zones rurales. Pour autant, les 3 éducateurs se sont répartis les volumes horaires des 2 dispositifs. Les heures de chantiers « fléchées » CEJ-JR n'ont commencé qu'en avril. Un volume de 1 152 h sur les 2 500 prévues ont été consommées (297 h sur l'agglomération, 855 h en zone rurale).

Sur le programme PicNeet, les orientations sur la zone rurale ont été beaucoup plus importantes que prévues. Elles permettent de mettre en évidence un réel besoin sur ces territoires et une opportunité saisie par les partenaires de bénéficier des chantiers éducatifs, outil spécifique de la prévention. La répartition des volumes d'heures de chantiers Agglo/ZRR ont de fait suivi cette tendance : alors qu'initialement, nous avons réparti une attribution 50/50, celle-ci a été finalement de 45/55 au profit de la zone rurale. En ce qui concerne le nombre de jeunes ayant bénéficié du dispositif, là encore, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- sur l'agglo : 71 jeunes sur un prévisionnel de 80,
- sur la vallée de l'Isle : 77/40,
- sur le Ribéracois : 30/20.

Une reconnaissance de tout le travail engagé depuis 2019 en ZRR s'est matérialisée par l'intégration de notre zone d'intervention en ZRR (vallée de l'Isle et Ribéracois) dans l'habilitation de l'association en tant que club de prévention pour 15 ans. Dans un même ordre d'idée, nous avons été invités par notre partenaire du CRPP de Vauclaire à participer au colloque C2RL (Centre Référent de Réhabilitation psychosociale de Limoges) : « Inclusivité en réhabilitation » pour présenter notre partenariat construit autour de l'outil « chantier éducatif ».

Cette année a également vu un nouveau partenaire rejoindre le dispositif sur la zone rurale : la justice. En effet, nous avons été retenus pour accueillir des jeunes ayant des TIG ou des TNR à effectuer dans le cadre de nos chantiers éducatifs. Même si numériquement le nombre de jeunes concernés est faible (4), nous avons pu commencer à travailler ensemble de manière très positive (voir la vignette concernant Roger).

Sur l'agglomération : Les chantiers se déroulent soit sur le site de Chamiers avec des activités autour de la menuiserie, la transformation de palettes, peinture d'objets et de mobilier..., soit en partenariat avec des associations ou des communes limitrophes : Interstices (espaces verts), All Boards Family (cultures urbaines), ASD (petits mobiliers, travaux de peinture), Marsac-sur-l'Isle, Notre Dame de Sanilhac pour les communes. Un projet de chantier culturel a également été concrétisé sur le premier semestre avec la réalisation d'un clip encadré par des artistes de l'agglomération en lien avec l'agence culturelle de la Dordogne.

Les jeunes positionnés sur ces chantiers sont soit des jeunes repérés par les éducateurs du Chemin, soit par des partenaires de l'agglomération (SAISP, PJJ, CRPP Vauclaire...), soit des jeunes ayant un dossier Pic-Neet sur la vallée de l'Isle ou le Ribéracois et qui ont la possibilité de venir sur l'agglomération périgourdine.

Pour les jeunes repérés par les éducateurs du Chemin, les positionnements sur des périodes de chantiers se font en concertation avec la cheffe de service, le pôle socioprofessionnel et les éducateurs lors d'une réunion mensuelle appelée : « Plateforme Agglo ». Les éducateurs se mobilisent sur les parcours d'accompagnement à visée d'accès au droit commun, ils rendent compte de ces temps de mobilisation et peuvent ainsi baliser les étapes, indiquer les sorties du dispositif le cas échéant. Nous n'insisterons pas plus sur cette partie, chaque secteur développera ses actions spécifiques dans son rapport d'activité.

Pour les jeunes positionnés sur l'agglomération par des partenaires, nous procédons de la même manière que sur les zones rurales : les chantiers viennent ponctuer le parcours d'accompagnement mis en œuvre par le partenaire. Avant chaque nouveau chantier, le partenaire nous indique des objectifs particuliers justifiant le retour du jeune sur une nouvelle période de chantier. Ces objectifs sont explicités avec le jeune par l'encadrant de chantier au démarrage de celui-ci ...

2 jeunes ont effectué leur TIG individuel sur l'agglo durant l'année 2023, pour un total de 63 h. Ces 2 jeunes étaient orientés par la PJJ.

Pour les jeunes venant de la ZRR, les données sont reportées sur leur zone d'affectation.

Sur les zones rurales :

Le mot d'ordre : « synergie partenariale ». C'est en effet en proposant « l'outil » chantier éducatif, que nous avons pu fédérer de plus en plus de partenaires enthousiastes et conscients de l'impact positif de ce dispositif auprès des jeunes. L'arrivée de l'équipe Agir a également participé à cette synergie. De plus en plus souvent, le nombre de partenaires concernés autour d'un jeune est important. Il s'en suit une répartition coordonnée des actions des uns et des autres explicitée au jeune en transparence et en concertation. Ainsi cette année, nous avons associé le partenaire justice autour de la table (SPIP, PJJ) et leur présence lors des réunions multipartites permet de poser les bases d'un accompagnement concerté et transparent pour le jeune.

Sur la vallée de l'Isle :

En 2023, nous avons continué à travailler sur 3 communes : Mussidan et Montpon et Razac-sur-l'Isle, en partenariat avec leurs services techniques. Un partenariat avec l'hôpital de Vauclaire a été réactivé. Une première convention avait été signée en 2020, mais n'avait pas été renouvelée avant cette année.

Nous avons poursuivi et renforcé notre partenariat avec Zap'Art. En effet, un projet de chantier culturel a vu le jour en 2023 qui s'est concrétisé par la réalisation d'un court métrage dont le réalisateur était un artiste qui travaille régulièrement avec l'association Zap'art.

Alors que la commune de Razac nous offre des conditions de travail et d'accueil particulièrement bonnes, nous avons un déficit de positionnements de jeunes par nos partenaires (essentiellement la mission locale de Saint Astier), nous réfléchissons avec la mission locale de Mussidan pour favoriser la venue de jeunes de Mussidan sur la commune de Razac. D'autant qu'à l'inverse sur la commune de Mussidan, la tendance récurrente d'une utilisation de nos temps de chantier à des fins de désherbage manuel des trottoirs de la ville semble inamovible. Et ce, malgré des réunions de médiation explicatives quant aux enjeux et à l'implication de toutes les parties concernées dans le

processus de la mise en mouvement des jeunes et leur reconnaissance comme acteurs dans leur commune.

Sur le dernier trimestre, nous avons pu constater une dynamique moindre sur ce secteur, liée à plusieurs facteurs : la baisse du nombre de jeunes positionnés par les 2 missions locales (Mussidan, Montpon), le nombre moindre des jeunes AGIR sur la vallée de l'Isle (comparé à celui sur le Ribéracois), des dissensions internes entre 2 salariés du PSP impactant la qualité du travail, un arrêt maladie long de l'éducateur technique qui œuvrait sur cette zone. Nous avons alors maintenu sur cette période uniquement des chantiers sur la commune de Montpon à raison d'un chantier par mois.

Sur le Ribéracois :

Sur ce territoire, 2 éléments notables : le pourcentage élevé de prescriptions faites par des assistants sociaux du département (50 %) et la proportion (40 %) de jeunes issus de la communauté du voyage qui rencontrent malgré tout des difficultés spécifiques d'insertion et d'accès au droit commun.

En 2023, nous avons travaillé avec la communauté de commune du ribéracois par l'intermédiaire de la responsable de l'UT de Ribérac et avons alors réorienté notre partenariat vers leurs services techniques qui sont basés à Tocane St Apre.

Nous avons également commencé à faire des chantiers sur la zone de La Roche Chalais en partenariat avec les services techniques du pays de St Aulaye ainsi que sur la commune de Saint Aulaye (services techniques de la Mairie).

2 jeunes ont effectué leurs TIG durant cette année 2023 sur le secteur du Ribéracois pour un volume de 142 h.

Les chiffres :

Pour l'action PicNeet (de novembre 2021 à octobre 2023)

	AGGLO	Vallée Isle	Ribéracois	Total
Nombre de jeunes	71	77	30	178
H/F	59/12	59/18	29/1	147/31
Sorties :				
Emploi	10	10	5	25
Formation	3	3	0	6
CEJ	7	19	9	35
Action CEJ-Rupture	3	1	5	9
Déménagement	9	9	1	19
Abandon	10	10	3	23
Autre (obtention AAH)		2		2
Total	42	54	23	119
Nbre d'heures de chantier	4733,5	4152	1700	10585,5

**Soit
43.25% de
« Sorties
positives »**

Emplois : CDDI : 12
 CDD : 6
 CDI : 4
 CA : 1
 INTERIM : 1
 PEC (Parcours Emploi Compétence) : 1

Formations : AFPA : 3
 MFR : 1
 ESRP : 1
 DROP : 1

Pour terminer l'année 2023 avec la même dynamique, le Département nous a alloué un volume d'heures de chantiers (1 500) que nous avons utilisé de la manière suivante (du mois d'août 23 à la fin décembre) :

	AGGLO	Vallée Isle	Ribéracois	Total
Nombre de jeunes	5	21	20	46
H/F	4 , 0	15 , 6	17 , 3	37 , 9
Nbre d'heures de chantier	154,5	615,5	633	1403

Nous avons également accueilli des jeunes sur les chantiers en tant que stagiaires sous couvert d'une PMSMP conventionnée avec la mission locale, soit des jeunes en CEJ traditionnel (73 h) soit en CEJ-JR (155 h).

Commentaires : Les objectifs (nombre d'heures de chantiers, nombre de jeunes concernés) quantitatifs ont été atteints et dépassés. Mais c'est sur le plan qualitatif que nous sommes le plus satisfaits des actions menées. Les chantiers éducatifs se déroulent toujours de manière plus que satisfaisante : relations avec les structures d'accueil du chantier, relations avec les jeunes, entre les jeunes, relations partenariales qui se consolident et se professionnalisent (renforcement de l'interaction des différents partenaires dans la construction du parcours du jeune).

Exemples de parcours (les prénoms ont été modifiés) :

Corinne : jeune femme positionnée par la mission locale de Périgueux car résidant une semaine sur deux sur Razac. Un premier rendez-vous avait été annulé en janvier. Nous avons pu rencontrer

Corinne à la mission locale en février. Sa conseillère n'était pas présente, mais la jeune femme mineure était accompagnée de son papa. Corinne avait entendu parler de notre association par l'intermédiaire d'autres jeunes en contact avec le secteur du centre-ville. Elle avait même rencontré Mathieu et Alizée sur Périgueux (elle y vit une semaine sur 2 quand elle est avec sa maman). Date a été prise pour effectuer un premier chantier sur Razac dans les semaines qui suivirent l'entretien. C'est Bertrand qui encadrerait ce chantier ; dès la première journée, Corinne s'est confiée et a expliqué qu'elle se sentait garçon et qu'elle souhaitait qu'on l'appelle Steve et que l'on dise « il » quand on parlait de lui... Bertrand et les 2 autres jeunes présents (2 garçons), ont accédé à sa demande.

Il se trouve que ce positionnement genré ne passe pas bien auprès de la famille (notamment la maman) et occasionne des situations conflictuelles et beaucoup de mal-être (la conseillère mission locale nous a informés que Corinne avait fait une tentative de suicide 2 mois avant). C'est la grand-mère qui véhiculait Corinne sur ce premier chantier.

La jeune étant sur l'agglomération la semaine suivante, nous avons envisagé de lui proposer une nouvelle semaine de chantier sur Chamiers. D'autre part, nous l'avons invitée à rencontrer à nouveau nos collègues du centre-ville car les difficultés et fragilités perçues nécessitent à priori un accompagnement renforcé. Nous avons fixé un rendez-vous préalable au siège de l'association pour reparler de la possibilité du chantier sur l'agglo. La grand-mère paternelle de Corinne a appelé le jour même pour nous informer que la jeune était repartie chez sa mère et qu'elle n'allait pas bien du tout. Sa conseillère mission locale devrait la revoir rapidement (la jeune a repris un rendez-vous) ...

Corinne a repris contact avec nous directement en mai (sans avoir revu sa conseillère mission locale) pour faire un nouveau chantier. Nous l'avons positionnée et lui avons demandé de reprendre rdv avec sa conseillère mission locale pour valider le positionnement (nous avons bien entendu confirmé par mail à la conseillère cette situation de reprise de contact). Corinne a participé à un nouveau chantier en juin qui s'est bien passé. Elle souhaite pouvoir en faire d'autres... ceci dépendra bien sûr de son suivi avec sa conseillère mission locale. Corinne souhaitait également nous proposer la candidature de son amie (nous avons renvoyé sa demande à la mission locale pour valider l'intégration de la jeune sur le dispositif le cas échéant). Sa relation avec la mission locale reste très aléatoire et nous n'avons plus eu de nouvelle de la jeune sur le reste de l'année.

Etienne : (suite de la vignette 2022) : Dès le début de l'année, ses TIG réalisés, Etienne a été à nouveau positionné sur un chantier éducatif car son entrée en formation DROP (Dispositif de Remobilisation et d'Orientation Professionnelle) prévue début janvier a été repoussée en mai. Une démarche de protection est en cours cette année (mise sous curatelle). Sur le premier chantier 2023, début février, Etienne n'a pas souhaité poursuivre après une journée et demi de chantier (espaces verts) arguant du fait que les tâches ne

lui plaisaient pas. C'est la deuxième fois qu'il quitte de cette manière un chantier. Le lien a été directement fait avec son éducateur Joël pour suite à donner à cette attitude. Lors du bilan, Etienne a évoqué des problèmes personnels impactant son attitude. Il a été décidé de lui proposer de rester en action et de travailler la mobilité (cf. formation DROP sur Boulazac), de participer potentiellement à des chantiers éducatifs sur l'agglo. Son éducateur a bien précisé à Etienne qu'il attendait de lui qu'il se positionne sur cette proposition et attendait sa réponse. Un soutien possible avec la psychologue lui a été également conseillé... Un stage en cuisine de collectivité a été annulé en raison

des difficultés ressenties suite au jugement d'affaires judiciaires en cours. Néanmoins, les relations avec les personnes l'accompagnant se sont nettement améliorées de l'avis de tous. L'entrée sur la formation DROP est programmée fin mai. La référente du PCPE concertant l'accompagnement d'Etienne a demandé un renouvellement de la mesure de 6 mois pour pouvoir terminer l'année 2023 et sécuriser l'entrée et le début de la formation. Etienne a bien intégré la formation DROP en juin 2023. Pour boucler la boucle et sécuriser le parcours de formation d'Etienne, nous l'avons accueilli sur un dernier chantier éducatif (en août) dans le cadre de sa première immersion avec le statut de stagiaire DROP.

Maurice : Ce jeune domicilié à Mussidan venait juste de sortir de prison lorsque sa conseillère mission locale l'a positionné sur le dispositif. Un chantier lui a été proposé la semaine suivante sur Mussidan. Maurice était présent comme convenu. 2 heures après le début du chantier, le conseiller socioprofessionnel reçoit un appel de l'adjoint au Maire demandant à ce que l'on enlève Maurice du chantier car il avait commis des méfaits dans la commune et plus particulièrement à l'encontre des services techniques. Cette situation n'était pas connue de la mission locale. Nous avons donc ramené Maurice chez lui, en essayant de calmer sa colère... Proposition lui a été faite de le reprendre sur un chantier sur une autre commune ultérieurement. Entre temps, nous avons commencé à mettre en place notre partenariat avec la PJJ pour accueillir des jeunes sur les chantiers pour effectuer des TIG. Il se trouve que Maurice a 200 heures de TIG à faire... En attente de la convention avec la PJJ, nous avons proposé à Maurice de faire un nouveau chantier sur Montpon. Il n'était pas au rendez-vous cette fois-ci ! Nous en avons informé sa conseillère PJJ qui devait le recontacter. Nous avons envisagé de proposer à Maurice s'il reprend contact avec nous de faire un mixte sur un chantier : une partie sur un temps TIG et une partie sur un temps de chantier éducatif classique. Le jeune est très rapidement reparti dans des comportements incompatibles avec une possible réinsertion.

Roger : Un assistant social de Tocane a positionné Roger sur l'action en juin 2022. Nous avons rencontré ce jeune homme de 21 ans, en couple avec un enfant (RSA couple) au CMS de Tocane sur une réunion tripartite : le jeune, l'As, Le Chemin (l'éducateur technique + le conseiller socioprofessionnel). Lors de cette rencontre le jeune était partant pour faire des chantiers éducatifs. Nous lui avons alors proposé de faire un chantier en septembre ; il a décliné l'offre, arguant du fait qu'il avait prévu de faire les vendanges. Lors du premier entretien avait été également abordé qu'il avait un suivi avec le SPIP de Périgueux : Roger demandait un justificatif lui permettant d'évoquer auprès du service judiciaire de son intégration sur le dispositif que nous portons.

Reprise de contact à l'automne, il venait d'avoir un accident de la circulation et souffrait d'une épaule. Nous lui avons demandé de reprendre contact avec nous quand il serait rétabli. En janvier, Roger nous a indiqué qu'il était opérationnel. Un chantier a été fixé début mars. Roger a participé à la première journée, le matin suivant, il a annoncé à l'éducateur technique, qu'il ne pourrait pas venir l'après-midi car il avait un rendez-vous SPIP. Le lendemain il nous a envoyé un sms : « Bonjour, je ne reviendrai pas sur le chantier, j'ai d'autres obligations que je ne peux pas changer... Obligations judiciaires... ». Nous avons alors contacté le SPIP qui nous a informés que Roger n'avait pas eu de rendez-vous la veille, et qu'il avait raté son dernier rendez-vous le mois précédent. Comme Roger avait une nouvelle convocation dans leur service, nous avons convenu avec sa référente de venir également à ce rendez-vous. C'est 2 rendez-vous que Roger a fait reporter (le premier en raison d'une journée de grève des transports, le deuxième pour des raisons financières). Ne pouvant être

présent au troisième nous avons demandé à sa conseillère SPIP de transmettre à Roger notre proposition : lui permettre de faire ses heures de TIG sur le support des chantiers éducatifs (sans être rémunéré bien entendu).

Un nouveau rdv a été fixé dans les locaux du SPIP en mai, en amont d'un positionnement sur un chantier début juin.

15 mn avant le rendez-vous, Roger a envoyé un mail en signalant qu'il ne pourrait pas se déplacer sur Périgueux. Nous avons convenu avec sa référente SPIP d'essayer d'organiser un rendez-vous au CMS de Tocane avec l'assistant social qui nous l'avait positionné au départ... Rendez-vous quadripartite au CMS de Tocane prévu le 21/06/23 avec une convocation SPIP... A l'issue de la rencontre, il a été proposé à Roger de faire un chantier la semaine suivante, ce qu'il a accepté. Le premier chantier de 4 jours s'est très bien passé. Il a été suivi la semaine suivante de 3 nouveaux jours de chantier. Le total des heures TIG n'étant pas soldé, nous avons proposé à Roger de solder ses heures en août. Cette première période a été très positive : relation avec l'encadrant technique en confiance, respectueuse. Roger très impliqué dans les tâches à effectuer, un élément notable : le jeune a demandé à rejoindre le groupe Facebook et a sans doute montré les photos à sa compagne (c'est le compte de cette dernière) et « liké ». Roger est positionné sur 2 nouvelles semaines de chantier en août afin de solder le TIG et de basculer pour le temps restant sur une rémunération. Malgré qqs journées d'absence, Roger a bien fait des journées de chantier éducatif sur le mois d'août. Un appel fin août de la gendarmerie a quelque peu modéré notre enthousiasme, il est recherché pour des faits de violence récents (post chantier) et n'est plus à son domicile... Début septembre Roger a réagi à une photo dans le groupe Facebook : « Que 2 jeunes cette semaine ? », nous avons saisi la balle au bond pour lui envoyer un message sur Messenger : « Bonjour Roger, tu serais partant pour un nouveau chantier ? ». Roger de nous répondre : « Bonjour, oui je serai carrément partant ». Nous lui avons alors proposé d'intégrer un chantier la semaine suivante. Concours de circonstance, le lendemain de cet échange avec Roger, nous avons rendez-vous avec un jeune et son assistant social pour un positionnement sur le programme, ce jeune connaissant Roger avec lequel il fait ses « bêtises ». Ce jeune fera peut-être l'objet d'une des vignettes de l'année prochaine, car il a lui 140 heures de TIG à effectuer... D'autant que comme ce jeune a également une obligation de soins, nous avons contacté le CEID pour que ce partenaire entre dans la boucle...

Le cas de Roger est symptomatique des besoins en zones rurales et de l'élargissement potentielle de notre action sur ce territoire. En effet, nous ne pouvons adresser ce jeune à nos collègues d'AGIR car, il est en RSA couple. Pourtant, Roger aurait bien besoin d'un accompagnement par un éducateur pour l'assister dans son parcours d'insertion. Il ne fera pas appel à la mission locale et a besoin d'une présence physique pour concrétiser les démarches envisagées.

Conclusion :

Une indication forte faite par le Département en fin d'année d'élargir la zone d'habilitation du Chemin sur la Zone Rurale vient renforcer notre motivation à poursuivre la dynamique engagée depuis 2019. Nous allons pouvoir réfléchir et inventer une prévention spécialisée en zone rurale en lien étroit avec nos partenaires. A ce jour, force est de constater que de ne pas arriver sur un territoire avec un « kit » prévention spécialisée bien défini, nous a permis de construire des liens

partenariaux solides et diversifiés et de mettre en évidence des « zestes » de prévention dans notre action. En effet, nous avons très rapidement pu faire remonter toute la richesse des éléments récoltés par les éducateurs techniques dans le cadre des chantiers éducatifs. L'action CEJ/Rupture a permis sur cette zone rurale l'intervention d'éducateurs du Chemin et d'en montrer toute la pertinence. Les collègues se sont d'ailleurs saisis des relations partenariales préexistantes pour se répartir au plus juste les actions et missions de chacun dans une coordination qui bénéficie largement aux jeunes accompagnés. Nous avons alors constaté sur plusieurs situations qu'un suivi éducatif particulier était nécessaire et/ou souhaitable, mais que les jeunes concernés ne pouvaient pas intégrer le dispositif AGIR. Notamment les jeunes avec enfants bénéficiaires d'un RSA couple ...

La réorganisation interne en 2024 avec la disparition du pôle socioprofessionnel et la création d'un pôle zone rurale va nous permettre de poursuivre le travail engagé en zone rurale de manière optimale. Un deuxième éducateur technique devrait nous rejoindre en début d'année pour remettre en œuvre notre action sur la vallée de l'Isle (pour pallier le départ de M. Emmanuel DALLOT).

3° Les Perspectives 2024

- Mise en œuvre de la Feuille de route du Conseil Départemental de la Dordogne (2024 et années suivantes).
- Finalisation du Projet de Service 2024-2028.

4°) Les Illustrations visuelles des activités réalisées en 2023 (en annexe)